

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2008

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondés sur l'article 93b de la loi sur les communes du 28 février 1956 et sur l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2008

Sommaire

Conseil communal	3
Dicastère de l'Administration générale et Finances	15
M. Rémy Jaquier, Syndic.....	15
Dicastère des Affaires sociales et Culture.....	27
Mme Nathalie Saugy, Municipale.....	27
Dicastère Éducation et Jeunesse.....	53
M. Daniel von Siebenthal, Municipal	53
Dicastère des Energies	91
Monsieur Cédric Pillonel, Municipal	91
Dicastère de la police et sports	109
M. Jean-Daniel Carrard, Municipal.....	109
Dicastère des Travaux et de l'Environnement.....	143
M. Marc-André Burkhard, Municipal.....	143
Dicastère de l'Urbanisme et des Bâtiments	169
M. Paul-Arthur Treyvaud, Municipal	169



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU POUR 2008 (1^{ER} SEMESTRE)	4
BUREAU POUR 2008 (2^E SEMESTRE)	4
SECRETARIAT, HUISSIERS, POUR LA LEGISLATURE 2006 – 2011	4
COMMISSIONS	4
SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL	4
OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION	8
ELECTIONS ET VOTATIONS	12

Dans sa séance du 28 juin 2007, le Conseil communal a constitué son bureau pour le deuxième semestre 2007 et le premier semestre 2008 comme suit :

Bureau pour 2008 (premier semestre)

- Monsieur Maximilien Bernhard, Président ;
- Monsieur Pascal Blum, 1^{er} vice-Président ;
- Monsieur Vassilis Venizelos, 2^e vice-Président ;
- Monsieur Jean-Claude Studer et Monsieur Bexhet Halimi, scrutateurs ;
- Madame Fanny Spichiger et Madame Aude Briand, scrutatrices-suppléantes.

Dans sa séance du 26 juin 2008, le Conseil communal a constitué son bureau pour le deuxième semestre 2008 et le premier semestre 2009 comme suit :

Bureau pour 2008 (deuxième semestre)

- Monsieur Pascal Blum, Président
- Madame Marianne Savary, 1^{ère} vice-Présidente
- Monsieur Thierry Gaberell, 2^e vice-Président
- Mesdames Fanny Spichiger et Aude Briand, scrutatrices
- Madame Valérie Jaggi Wepf et Monsieur Gnanaseelan Subramaniam, scrutateurs-suppléants.

Secrétariat, huissiers pour la législature 2006-2011

Madame Christine Morleo, secrétaire, Madame Nadine Vallon Auderset, secrétaire suppléante, remplacée en cours d'année par Madame Valérie Outemzabet. Madame Danielle Doudin et Madame Karene Frei, huissières.

Mutations en 2008

Démisionnaires pour des raisons diverses, Mesdames et Messieurs Jacques Martin, Jean-Claude Studer, Gil Meyland, Joëlle Monnin, Charles-Eugène Mouquin, Gérard Junod, Jean-Marc Pernet, Françoise Weissbrodt et Pierre Wyssbrod ont été remplacés respectivement par Messieurs Bouzid Derradji (soc.), Michaël Thevenaz (UDC), Jean-Paul Giroud (soc.), Diego Artieda

(verts), Thierry Puidoux (rad.), Brian Oosterhoff (lib.), Giuseppe Alfonso (rad.), Alfonse Reiter (soc.), Jean-Yves Guyon (soc.).

Commissions

Commission de gestion pour 2008 (exercice 2007)

Mesdames et Messieurs Françoise Weissbrodt, Josy Tessa, Thierry Gaberell, Johann Gilliéron (remplacé ultérieurement par Monsieur Eric Gentizon), Rachel Joseph, Catherine Carp, Samuel Gurtner, David Wulliamoz, Soufia Fekih, membres. Mesdames et Messieurs Jean-Marc Cousin, Steves Buchs, Laurence Balet, Pierre-André Michoud, Daniel Bercher, Maryse Schneider, Martine Frey-Taillard, membres suppléants.

Séances du Conseil communal

En 2008, le Conseil communal a tenu 10 séances au cours desquelles il s'est déterminé sur les préavis suivants présentés par la Municipalité :

7 février 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 582'000.- pour le réaménagement du Chemin des Sources (tronçon final – embranchement bas et haut) ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 187'850.- pour le remplacement des conduites d'eau et de gaz suite à des fuites importantes et récurrentes au quartier de la Villette ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 411'000.- pour la construction de terrains multisports dans les quartiers du Cheminet et de Pierre-de-Savoie ;
- diverses opérations immobilières dans la zone d'activité des Champs-Lovats ;
- une demande de crédit additionnel de fr. 1'300'000.- au compte d'investissement no 4'176, préavis no 27/2005 pour le poste de Montagny ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 940'000.- pour la rénovation de cuisines et sanitaires dans différents établissements communaux, soit la rénovation des cuisines du café de la Grenette, du restaurant de la Grange, du café du Château et des W.-C. de la buvette du stand et du Théâtre Benno Besson ;

- une demande de crédit d'investissement de fr. 320'000.- pour les travaux de réparation et d'amélioration de la STEP (station d'épuration), suite aux inondations de l'été dernier ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 250'000.- pour l'achat d'actions de Vaud-Fribourg TV S.A. ;

6 mars 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 4'300'000.- pour les travaux de réalisation d'un pavillon scolaire de 7 classes aux Isles ;
- l'octroi d'un cautionnement de la Commune d'Yverdon-les-Bains aux emprunts LIM de fr. 180'000.- et bancaire de fr. 72'000.- à contracter par la Société coopérative de Badminton pour financer l'agrandissement de la halle érigée sur le droit de superficie qui lui est accordé sur la parcelle communale no 1845 aux Grèves de Clendy ;

8 mai 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 330'000.- pour le remplacement du camion no 15 affecté au transport des matériaux en vrac et pour le montage de filtres à particules sur les camions no 20 et 21 du Service des travaux et de l'environnement ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 1'000'000.- pour entreprendre les travaux de la 4^e étape du plan décennal de réfection des bâtiments scolaires ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 1'033'000.- pour la réfection des conduites du Service des énergies sur le tronçon supérieur de la Promenade des Pins ;

5 juin 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 170'000.- pour la désaffectation des secteurs D et I du cimetière, ainsi que le rehaussement de ce dernier secteur ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 119'000.- pour procéder au remplacement des conduites d'eau et à la pose de tubes d'électricité en attente à la Route de Pomy (tronçon inférieur) et une demande de crédit d'investissement additionnel de fr. 46'000.- pour le remplacement de conduites d'eau et de gaz du quartier de la Villette ;

- une demande de crédit d'investissement de fr. 95'000.- pour procéder à l'extension du réseau de distribution de gaz à la Route de Cheseaux, en direction de Cheseaux-Noréaz ;
- une demande de crédit d'étude de fr. 158'000.- pour financer les phases 1 et 2 du projet d'agglomération yverdonnoise et une information sur la convention qui définit la mise en œuvre dudit projet et une demande de complément au budget de fr. 100'000.- pour couvrir les frais annuels de fonctionnement en 2008 ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 265'000.- pour procéder à la rénovation des installations des serres et jardins du Service des travaux et de l'environnement ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 660'000.- pour des travaux de rénovation à la Colonie de vacances de Jolie-Brise ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 540'000.- pour les travaux de restauration du clocher du Temple ;

26 juin 2008

- le remboursement par le Grand Hôtel des Bains d'un montant de fr. 2.5 millions sur les subventions communales accordées en 1991 et 1992 et le cautionnement d'un nouvel emprunt de fr. 5'000'000.- à contracter par le Grand Hôtel des Bains pour la construction d'un centre de wellness ;
- une demande de crédit d'investissement additionnel de fr. 82'000.- pour l'aménagement d'un parking au Centre thermal ;
- la prolongation et l'extension du droit de superficie accordé à l'Union nautique, au Quai de Nogent et l'octroi du cautionnement de la commune aux emprunts à contracter par cette société pour financer le réaménagement et l'extension de ses installations ;
- L'adoption des règlements sur la perception des indemnités communales liées à la distribution d'électricité ; l'utilisation du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ; l'utilisation du fonds communal pour le développement durable ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 110'000.- pour financer les mandats d'études parallèles de la signalétique de l'agglomération yverdonnoise ;

- la politique fédérale des agglomérations ; le projet d'agglomération yverdonnoise AggloY ; l'organisation de l'agglomération ; la mise en œuvre du projet d'agglomération et une demande de crédit-cadre sur 2 ans de fr. 3'700'000.- pour participer au financement des études liées à la mise en œuvre du projet d'agglomération ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 1'300'000.- pour la construction d'un canal de récupération et d'une installation de lavage des sables à la station d'épuration (STEP) ;
- une demande de crédit d'investissement totalisant fr. 5'300'000.- pour la finalisation de l'étape 2 et la viabilisation de l'étape 3 des équipements du PST ;
- les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2007 ;
- les comptes communaux de l'exercice 2007 ;

4 septembre 2008

- une initiative communale demandant que la Municipalité d'Yverdon-les-Bains complète la sécurité des usagers et des commerces de la Place de la Gare en installant un système de vidéosurveillance et que la Municipalité dispose du crédit nécessaire à cet investissement et à son exploitation ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 1'450'000.- pour le remplacement des installations de chauffage des bâtiments de la Rue Léon-Jaquier, comprenant un chauffage au gaz individuel et une installation de panneaux solaires thermiques sur chaque bâtiment ;
- une demande de crédit d'étude de fr. 440'000.- pour la mise en place du groupe d'étude en vue de libeller le cahier des charges pour la planification et la réalisation du traitement des eaux, horizon 2018 ;
- une demande de crédit d'étude de fr. 110'000.- pour l'aménagement de dépôts destinés aux archives communales et aux musées ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 93'000.- pour le remplacement de la conduite de gaz du Chemin du Grandsonnet, à Grandson ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 793'000.- pour les travaux de

restauration de la façade sud du château (étape XXII) ;

- une demande de crédit d'investissement de fr. 5'320'000.- pour la création d'une garderie dans le bâtiment du Quai de Nogent 5 ; le programme de rénovation du même bâtiment et une demande de crédit supplémentaire de fr. 380'000.- pour la labellisation MINERGIE de ce bâtiment ;

2 octobre 2008

- la donation de la Chapelle des Cygnes à la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 293'000.- pour la rénovation du Kiosque à Musique de la Place d'Armes ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 6'030'000.- pour l'acquisition du site Arkina à l'Avenue des Sports ;
- la 1^{ère} série de compléments au budget 2008 ;
- la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller Pascal Blum demandant la création de deux postes de travail dans les bureaux de l'Hôtel de Ville pour le secrétariat du Conseil communal ;
- la vente à la société Les Blanchisseries Générales (LBG) S.A. de la parcelle no 3008 sise aux Petits-Champs ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 71'000.- pour l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques (préavis retiré de l'ordre du jour par la Municipalité) ;
- l'octroi du cautionnement solidaire de la commune à la S.A. « Manège et Centre équestre d'Yverdon-les-Bains » pour un emprunt de fr. 925'000.- ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 398'000.- pour l'acquisition d'un nouveau système d'information du territoire (SITy) ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 150'000.- pour la reprise de la buvette du stade ;

6 novembre 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 180'000.- pour équiper le Service des énergies des moyens techniques et informatiques nécessaires à la gestion et aux relevés de la consommation électrique des gros clients, en application de la nouvelle législation en la matière ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 735'000.- pour la réparation d'urgence et la réhabilitation par

chemisage du collecteur unitaire de la Rue des Moulins, entre la Rue du Midi et l'Avenue Kiener ;

- L'arrêté d'imposition pour l'année 2009 ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 930'000.- pour les travaux d'aménagement des nouveaux locaux du Service de l'Education et de la Jeunesse ainsi que l'installation d'un ascenseur dans le bâtiment de la Rue de Neuchâtel 2 ;

4 décembre 2008

- une demande de crédit d'investissement de fr. 200'000.- pour le rachat de la moitié des parts de la Société Implénia Développement AG dans la copropriété du PST ;
- la fixation de la rente annuelle de deux droits de superficie dans la zone d'activité des Champs-Lovats ;
- l'abrogation du règlement communal sur la fourniture d'électricité, en raison de l'adoption de nouvelles conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique de la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- la création de la société Energie Naturelle Mollendruz S.A. et l'octroi d'un crédit d'investissement de fr. 15'000.- pour la souscription d'actions de cette société ;

11 décembre 2008

- l'octroi d'une subvention de fr. 400'000.- à financer par un prélèvement de même montant au fonds des énergies renouvelables pour le financement d'une installation solaire photovoltaïque aménagée sur les toits de la nouvelle usine Flexcell à la Rue Edouard-Verdan ;
- une demande de crédit d'investissement de fr. 669'000.- concernant le remplacement de compteurs et diverses petites extensions des réseaux du Service des Energies ;
- la deuxième série de compléments au budget 2008 ;
- l'adoption du budget pour l'année 2009.

Motions

4 motions, prises en considération par le Conseil, ont été renvoyées à la Municipalité pour étude et rapport :

- Suite SAGREYG – investissements urgents (Madame Marianne Savary) ;

- Rue du Midi – cimetière – Thièle (Monsieur Patrik Duruz) ;
- (Parc Piguet) demande à la Municipalité d'entamer toutes les démarches juridiques, y compris si c'est jusqu'au niveau fédéral, pour sauvegarder l'esthétisme de notre centre-ville et limiter la hauteur et les nuisances de ce projet (Madame Sarah Winteregg) ;
- Pour une prise en considération des logiciels libres lors de l'achat ou du renouvellement de logiciels (Monsieur David Wulliamoz).

Postulats

9 postulats, pris en considération par le Conseil, ont été renvoyés à la Municipalité pour étude et rapport :

- Lessiverie et cyber atelier (Madame Christine Niggeler) ;
- Pour une réflexion de fond sur l'avenir du stade de football (Monsieur Vassilis Venizelos) ;
- Pour une transparence de la politique foncière d'Yverdon-les-Bains (Monsieur Dominique Viquerat) ;
- Projet d'architecture Place de l'Ancien-Stand (Monsieur Laurent Gabella) ;
- Pour l'installation des points de tri des déchets du type « EcOpoint » dans divers lieux « piétons » de la ville (Madame Hélène Grand) ;
- Parcs et espaces verts yverdonnois (Monsieur Vassilis Venizelos) ;
- Pour des trains de nuit entre Lausanne et Yverdon-les-Bains ;
- Pour un diagnostic énergétique des bâtiments de la ville (Monsieur Vassilis Venizelos) ;
- Circulation à vélos en ville – Fiches A10/A15/F05/G05/G09 (Madame Laurence Balet).

Interpellations, questions, résolutions, pétitions et initiatives

Il y a eu 102 interpellations et questions auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude des questions posées. Une pétition, déposée par les habitants du quartier de la Villette 28 à 40 (pairs), demandant le déplacement du candélabre sis au niveau des containers des immeubles Villettes 36 à 40, a été renvoyée à la

Municipalité pour étude et rapport. Aucune initiative n'a été renvoyée à la Municipalité.

Observation de la commission de gestion

Observation no 1.1

La Commission de gestion constate qu'il n'a pas été donné suite à son voeu de 2007 pour une meilleure harmonisation des horaires au sein des services communaux, ceci afin de répondre aux besoins des administrés et du public (minimum 17h00).

Réponse :

Avant d'envisager une généralisation et un alignement des horaires d'ouverture des services, situés aux quatre coins de la ville, une réflexion devait être mise en route au sein des services centraux de l'Hôtel de Ville. Les travaux qui ont eu lieu tout au long de l'année dans les locaux ainsi que les projets de réorganisation interne n'ont pas laissé la disponibilité nécessaire à cette opération.

Une première réflexion est en train de s'organiser en concertation avec les collaboratrices du Greffe et de la réception de l'Hôtel de ville, afin d'optimiser l'accueil, l'information et la circulation des visiteurs entre les différentes entités.

Sur cette base, le débat sera étendu à l'ensemble des entités présentes sur le site de l'Hôtel de Ville. Une ouverture hebdomadaire prolongée, telle que pratiquée au Contrôle des Habitants ou au service des Energies, de manière à accueillir les administrés ne pouvant se libérer en journée, est à l'étude.

Observation no 1.2

La Commission de gestion relève qu'il n'y a pas de mise au concours systématique pour les postes à repourvoir à la commune (par exemple le poste du secrétaire municipal).

Réponse :

Plusieurs éléments d'analyse conduisent à nuancer substantiellement l'assertion ci-dessus :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: en 2007, sur 64 engagements:

Neuf ne correspondaient pas à une mise au concours mais à l'intégration du personnel patinoire-piscine ;

Sur les cinquante-cinq engagements restants, une mise au concours unique pouvait recouvrir plusieurs opportunités de postes: les policiers et les gardes de bains, par exemple. Nous en avons recherché cinq pour les premiers, et trois pour les seconds ;

Pour le solde, 98% des postes permanents ont fait l'objet d'une mise au concours (certains à plusieurs reprises faute de candidatures adéquates). Les postes temporaires, normalement dévolus aux demandeurs d'emplois sont proposés via l'Office régional de placement ;

Les dépenses consacrées à la parution d'annonces dans la presse, se sont élevées à Fr 60'520.-. Preuve s'il en est de la fréquence de nos mises au concours, si l'on compte une moyenne de Fr 1'500.- par annonce.

Les très rares exceptions à cette règle correspondent aux situations suivantes:

La volonté de faire jouer la promotion interne: la fidélisation et la motivation du personnel nécessitent d'offrir des opportunités à l'interne. Malgré la taille critique de notre administration, ces options ne sont pas très nombreuses;

La raréfaction des compétences sur le marché qui prennent deux formes: la pénurie dans certaines professions spécifiques (domaine de l'architecture et de l'urbanisme, le domaine des réseaux, par exemple); la pénurie de cadres supérieurs lorsqu'il s'agit de postes nécessitant non des savoirs pointus mais des compétences managériales.

Il est par conséquent important de cultiver les talents à l'interne, faute de pouvoir trouver sur le marché du travail les compétences que chacun s'arrache, faisant d'ailleurs surenchérir le prix de ces compétences.

Preuve en est que toutes les mises au concours des postes chefs de service et de cadres supérieurs ont été difficiles ces deux dernières années. Certains postes ont nécessité deux à trois mises au concours avant de trouver péniblement un candidat en adéquation.

Le cas cité représente une configuration particulière: des changements dans la définition du poste étant intervenus entre la mise au concours et l'analyse des candidatures. Deux candidatures, une externe, l'autre interne ont néanmoins pu être comparées et mises en regard d'un profil de fonction précis.

Observation no 3.1

La Commission de gestion désire que les collaborateurs du service URBAT puissent

accéder aisément aux dossiers afin de pouvoir répondre aux demandes téléphoniques ou au guichet en l'absence des responsables. Dès lors, la COMMISSION DE GESTION recommande une meilleure utilisation de l'outil informatique.

Réponse :

De nouvelles applications informatiques sont en cours d'élaboration pour permettre une meilleure transmission des informations, ce qui facilitera la polyvalence des collaborateurs chargés de répondre au public. De plus, une réorganisation de certaines entités du service sera soumise à la Municipalité afin d'améliorer la qualité des prestations fournies au public.

Observation no 3.2

La Commission de gestion exige que les sorties de secours de tous les bâtiments communaux soient toujours libres d'accès.

Réponse :

Il incombe aux utilisateurs des bâtiments communaux de s'assurer que les accès aux sorties de secours sont accessibles. Nous rappellerons, par courrier aux concierges, de contrôler que ces sorties restent en permanence libres d'accès et que les directives et prescriptions de sécurité sont respectées. Des tournées régulières d'inspection vont être organisées.

Observation no 3.3

La Commission de gestion souhaite l'installation de W.-C. provisoires aux rives du lac dans l'attente d'une solution définitive.

Réponse :

La Municipalité a décidé de l'ouverture annuelle (au lieu de l'actuelle ouverture saisonnière) des WC du débarcadère, au Quai de Nogent. En outre, durant la belle saison, les W.-C. du Théâtre du Petit-Globe seront ouvertes normalement au public et pas seulement lorsqu'il y a des spectacles.

Enfin, nos services ont entrepris une étude sur l'ensemble des toilettes publiques, pour déterminer les améliorations et compléments éventuels à apporter à l'ensemble.

Observation no 5.1

La Commission de gestion demande à nouveau que le rythme du renouvellement des structures soit plus soutenu (au Service des énergies).

Réponse :

Effectivement, le taux de renouvellement de 0.74% pour le réseau d'eau et celui de 1.3% pour le réseau de gaz en 2007 sont insuffisants. Pour un réseau d'âge moyen, un taux de 1.5% par année, soit une durée de vie moyenne de 65 ans, est communément admis dans la branche.

Pour des raisons de synergie, le renouvellement d'un réseau va de pair avec le renouvellement d'autres réseaux (eau, gaz, électricité, assainissement, mobilier urbain). Ce sont donc les projets multiénergies/multiservices qui ont la priorité. Or, ceux-ci constituent souvent de grands projets qui consomment une part importante des ressources financières communales. Cela en limite le nombre.

De plus, une analyse multicritères (âge, matériel, nombre de dysfonctionnements, influences extérieures, etc.) permettant d'établir un plan directeur du renouvellement est impossible en l'état. Cela devrait être possible avec le futur système d'information du territoire (SITy).

Le manque de personnel formé ainsi que les extensions et les travaux de maintenance des réseaux accentuent encore le problème.

En conclusion, il sera possible à moyen terme d'assurer un taux de renouvellement satisfaisant dès lors que des chantiers pour une seule énergie pourront être normalement réalisés, qu'un montant annuel pour le renouvellement soit disponible, qu'un plan directeur du renouvellement puisse être établi et qu'un personnel fixe et formé soit à disposition.

Observation no 5.2

La Commission de gestion demande que les erreurs de montage des panneaux solaires de la piscine couverte soient corrigées rapidement.

Réponse :

Ces travaux sont planifiés pour être exécutés durant l'arrêt des installations, en été 2008. Il s'agit d'un mauvais branchement sur les échangeurs thermiques dans la salle des machines, erreur qui sera corrigée en juillet 2008.

Observation no 7.1

La Commission de gestion demande que le nombre de places d'accueil de la petite

enfance soit adapté aux besoins en constante augmentation.

Réponse :

Dès cet automne, la Ville d'Yverdon-les-Bains déposera un dossier auprès de la Fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants visant à une reconnaissance d'un réseau d'accueil yverdonnois en partenariat avec des communes environnantes. La loi cantonale (LAJE) stipule que, pour être reconnu, un réseau doit présenter un plan de développement. C'est dans ce cadre que nous pourrons donner suite à l'observation de la commission de gestion en planifiant la création de nouvelles places d'accueil en vue de satisfaire une demande toujours croissante. Dans sa planification, la Municipalité a prévu de transférer 2 garderies actuelles dans des locaux répondant aux normes, soit:

l'OASIS qui emménagera dans des surfaces rénovées au Quai de Nogent 5, pour une augmentation de 27 places, soit 54 contre 27 places actuellement ;

les Goélands dans le cadre du nouveau complexe sportif et parascolaire actuellement à l'étude aux Isles (+ 20 places).

Il est utile de préciser qu'une place d'accueil reconnue permet d'accueillir en moyenne 2 enfants. Ce seront ainsi près de 100 enfants supplémentaires qui pourront être accueillis dans nos garderies yverdonnoises à moyen terme.

Observation no 7.2

La Commission de gestion invite la Municipalité à se préoccuper de la dégradation des murs du fonds ancien de la bibliothèque, en particulier celui qui donne sur la Rue des Remparts.

Réponse :

Le mur comporte quelques boursofflures provenant de la migration du salpêtre à travers celui-ci. Cependant le degré d'humidité du local reste dans la norme, ce qui ne pose pas de problèmes de conservation. Il est à noter que lors du traitement de ce mur, un crépi approprié à la problématique d'humidité a été utilisé. Par sécurité, nous allons consulter un spécialiste en assainissement de murs pour évaluer la situation.

Vœux de la commission de gestion

Vœux no 2 :

2.1 La Commission de gestion souhaite une meilleure collaboration entre le Service de la jeunesse et la police ;

Réponse

Le partenariat entre le service de la jeunesse et la police est avéré dans de nombreux dossiers. La Municipalité relève les rencontres régulières qui ont lieu entre des représentants des deux services dans le cadre notamment de la prévention routière et des délits dans les écoles, des démarches communautaires (qualité de vie à Pierre-de-Savoie, projet de gare citoyenne), du programme Railfair ou de la commission « prévention alcool chez les jeunes ». Courant 2008, une rencontre entre l'adjoint du commandant de la police, la travailleuse sociale hors-murs (TSHM) qui travaille auprès de la population marginalisée, des marginaux ainsi que des professionnels des CFF et des commerces de la gare s'est déroulée dans un excellent esprit. La police et le service éducation et jeunesse ont aussi été en contact lors du projet de retransmission des matchs de l'Eurofoot'08. A noter enfin la rencontre qui a eu lieu entre la police de proximité et les TSHM et qui a abouti au projet de présentation du travail de l'éducation de rue auprès des brigadiers de police. Nonobstant, l'amélioration de la collaboration et la meilleure connaissance réciproque des personnes, respectivement de leur travail, restent un objectif.

2.1 La Commission de gestion propose que le taux d'activité du futur coordinateur d'Espace-Jeunes et des éducateurs de rue soit porté de 80 à 100 %.

Réponse

Une réflexion a été conduite sur la transformation du poste vacant de responsable d'Espace Jeunes (80%) en un poste de responsable-coordonateur des deux entités, soit Espace Jeunes et le travail social hors-murs (TSHM). Cette perspective était motivée par le fait que le travail des éducateurs et celui des animateurs sont complémentaires et reposent sur une base commune. Cette option n'a pas été retenue car elle était vécue comme un « mariage forcé » par les collaborateurs concernés. Dans ces circonstances, il a été jugé préférable de consacrer en priorité les

ressources et l'énergie aux projets, changements et développements à apporter dans une perspective commune plutôt que de fédérer absolument. La mise sous une responsabilité unique des deux entités reste néanmoins une volonté et un objectif à terme. Dans l'intervalle, le responsable des animateurs d'Espace Jeunes a été nommé (80%) et une fonction de coordination au sein des TSHM est prévue avec l'arrivée en 2009 de deux nouveaux collaborateurs (1.6 EPT).

Vœux no 3 :

3.1 La Commission de gestion souhaite la centralisation de tous les baux, quel que soit le système choisi lors du départ de Monsieur Régamey.

Réponse

Pratiquement tous les baux - que la commune agisse en qualité de bailleur ou de locataire - ont été centralisés et sont actuellement gérés par le bureau communal des gérances.

3.2 La Commission de gestion souhaite que le bilan écologique soit pris en compte lors du remplacement de la chaudière de Jolie-Brise.

Réponse

Le choix de la chaudière à gaz et des panneaux solaires a été opéré en tenant compte de tous les facteurs écologiques, conformément aux normes actuellement en vigueur.

3.3 La Commission de gestion souhaite la mise en valeur de l'orangerie de la Villa d'Entremonts.

Réponse

Cette dépense a été inscrite au plan des investissements 2010. L'aménagement du bâtiment sera défini en fonction de son utilisation future.

3.4 La Commission de gestion invite la Municipalité à reconsidérer son droit d'usage des locaux de la Villa d'Entremonts au profit d'une réévaluation du montant des loyers.

Réponse

Un bail a été signé avec le Grand Hôtel des Bains. Ce document définit aussi les modalités de l'utilisation des locaux par la Municipalité qui en dispose lorsque nécessaire.

Vœux no 4 :

4.1 La Commission de gestion souhaite que les utilisateurs de la STRID ne soient plus importunés par des personnes désirant s'approprier les objets déposés.

Réponse

Depuis avril 2008, un agent de sécurité est présent tous les samedis. Le personnel a été formé pour intervenir les autres jours et un écriteau, précisant l'interdiction, a été mis en place. Le responsable de la STRID constate que ce dispositif est efficace.

4.2 La Commission de gestion souhaite la pose d'aimants dans les aires de tri des déchets afin de pouvoir différencier le fer de l'aluminium.

Réponse

Le conteneur destiné à la récolte des boîtes en fer blanc et celui destiné à la récolte des boîtes en aluminium sont tous deux équipés d'un aimant. Cet élément de 10 X 5 cm est fixé sur la face des conteneurs.

Vœux no 6 :

6.1 La Commission de gestion souhaite que les produits de nettoyage utilisés à la piscine couverte, souvent toxiques, soient entreposés hors de portée des enfants.

Réponse

Ces produits sont entreposés soit au sous-sol, qui est inaccessible au public, soit dans le local technique, dont l'accès est réservé au personnel qui a reçu la consigne de fermer la porte à clé.

Elections et votations

Votation fédérale du 24 février 2008

1. Initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques »
2. Loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II)

Participation : 40.85 %

Résultat du scrutin		
	1	2
Yverdon-les-Bains	non	non
Vaud	non	non
Suisse	non	oui

Votations fédérale du 1^{er} juin 2008

3. Initiative populaire « pour des naturalisations démocratiques »
4. Initiative populaire « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale »
5. Article constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie »

Participation : 49.4 %

Résultat du scrutin			
	3	4	5
Yverdon-les-Bains	non	non	non
Vaud	non	non	non
Suisse	non	non	non

Votations fédérales et cantonales du 30 novembre 2008

Objets fédéraux :

6. Initiative populaire du 1^{er} mars 2006 « pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine »
7. Initiative populaire du 28 mars 2006 « pour un âge de la retraite flexible »
8. Initiative populaire du 11 mai 2006 « Droit de recours des organisations : assez d'obstructionnisme – plus de croissance pour la Suisse »
9. initiative populaire du 13 janvier 2006 « pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse »
10. Modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes

participation : 49.45 %

Résultat du scrutin					
	6	7	8	9	10
Yverdon-les-Bains	non	oui	non	non	oui
Vaud	non	non	non	non	oui
Suisse	oui	non	non	non	oui

Objets cantonaux :

11. Modification de l'article 131 de la constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal)
12. Décret du 20 mai 2008 accordant un crédit d'investissement de fr. 390'000.- dans le cadre de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) pour les études et la mise au point du projet Ying-Yang en vue de sa mise à l'enquête sur le site de Bellerive, la détermination du montant de son investissement et la détermination de ses coûts d'exploitation
- 13.a. Initiative populaire « Fumée passive et santé »
- 14.b. Contre-projet du Grand Conseil à l'initiative populaire « Fumée passive et santé »
- 15.c. En cas d'acceptation par le peuple de l'initiative populaire « Fumée passive et santé et du contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Participation : 48.46 %

Résultat du scrutin					
	11	12	13	14	15
Yverdon-les-Bains	oui	non	oui	oui	oui à l' initiative
Vaud	oui	non	oui	oui	oui au contre-projet



DICASTERE DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

M. REMY JAQUIER, SYNDIC

SITUATION ECONOMIQUE EN 2008.....	16
MUNICIPALITE.....	16
GREFFE MUNICIPAL/SECRETARIAT GENERAL.....	17
DELEGUEE A LA COMMUNICATION.....	19
ARCHIVES	20
RESSOURCES HUMAINES.....	24

SITUATION ECONOMIQUE EN 2008

Tendance mondiale

Les données conjoncturelles de tous les grands pays, y compris ceux d'Asie, se sont nettement détériorées suite au séisme boursier de l'automne 2008. Seule une intervention massive des pouvoirs publics a permis d'éviter un effondrement total aux conséquences imprévisibles sur l'économie mondiale. Aux Etats-Unis, la chute de la consommation privée et des investissements plonge le pays dans une longue et profonde récession ; l'économie est minée par la dégradation rapide des conditions de crédit et l'assèchement du marché interbancaire qui en résulte. Au Japon, la crise du subprime et les turbulences sur les marchés financiers n'avaient eu que peu de répercussions directes sur l'économie qui a finalement fléchi à fin 2008, suite au recul des investissements des entreprises, des exportations et de la consommation privée. Ailleurs en Asie, l'économie a ralenti en 2008, mais les grands pays comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie ont résisté grâce à la vigueur de leur demande domestique. Dans les autres grands pays émergents, comme le Brésil et la Russie, l'activité marque aussi le pas sous l'effet de la récession mondiale et de la baisse du prix des matières premières.

Tendance en Europe

En 2008, la zone euro a glissé dans la récession. Les dommages économiques provoqués par la crise financière sont plus ou moins marqués en Europe et dépendent de la santé du marché de l'immobilier résidentiel et du secteur bancaire des divers pays. L'Espagne pâti plus de la situation économique que la France et l'Allemagne. Celle-ci, championne des exportations, souffre de la baisse de la demande mondiale. L'Italie souffre moins car sa croissance était restée inférieure à la moyenne européenne ces dernières années. En Grande-Bretagne, un ralentissement s'amorce aussi, stimulé par une diminution de la consommation privée. L'inflation globale de la zone euro baisse en raison de la chute du prix du pétrole et des effets déflationnistes de la crise financière.

Tendance en Suisse

En 2008, l'économie suisse s'est révélée extrêmement robuste et résistante face aux difficultés extérieures. Le taux de chômage, qui était descendu à 2.5 % en juillet 2007, est remonté à 3 % durant les derniers mois de 2008. L'économie suisse ne peut toutefois se soustraire longtemps au ralentissement de la dynamique mondiale. Au troisième trimestre 2008, les entrées de commandes étrangères ont chuté de près de 23 % par rapport à l'année précédente. On constate aussi que l'appréciation du franc face à l'Euro détériore la compétitivité des exportateurs suisses et qu'un ralentissement économique s'amorce à la fin 2008. Il est vrai que, avec une part des exportations au PIB de 55 %, l'économie helvétique est fortement dépendante de la conjoncture internationale en général et européenne en particulier. L'espace économique européen absorbe en effet le 60 % de toutes les ventes suisses à l'étranger.

MUNICIPALITE

Dans ce contexte, notre Municipalité consacre, comme les années précédentes, toute son énergie au soutien de l'économie locale, à l'équilibre des finances communales et à la réduction de la dette à long terme.

Tous les objets traités par la Municipalité doivent être connus de l'administration générale ; il est ainsi d'usage de trouver dans ce chapitre la relation sommaire des objets qui ont principalement retenu l'attention de l'Exécutif durant l'année écoulée, indépendamment de la multitude des affaires courantes traitées semaine après semaine :

- Suivi du dossier « FC Romandie – Yverdon Sport » pour l'utilisation du stade municipal et la gestion de sa buvette ;
- Cautionnement de l'emprunt nécessaire à la construction d'un wellness au Grand Hôtel des Bains ;
- Suivi du dossier SAGREYG – SAGENORD ;
- Suivi du dossier AggloY ;
- Suivi du dossier « restaurant de la Plage » ;
- Etude de la réorganisation du Greffe municipal ;
- Suivi du dossier « Arkina » ;
- Suivi de la procédure engagée par l'initiative (3'624 signatures) demandant



- l'installation d'un système de vidéosurveillance à la Place de la Gare ;
- Etude du projet de fermeture de la Place Pestalozzi à la circulation automobile ;
 - Définition des mesures à prendre pour Eurofoot 2008 et sa retransmission sur écran géant à la patinoire ;
 - Suivi de la procédure de restructuration des infrastructures de maintenance des CFF et de ses incidences sur les ateliers d'Yverdon-les-Bains ;
 - Définition d'un programme de manifestations pour célébrer le 750^e anniversaire de la Ville neuve d'Yverdon-les-Bains ;
 - Etude du projet de création d'un plan d'eau dans le périmètre du PPA « Les Quatre-vingts » pour un centre national de ski nautique et de wakeboard ;
 - Négociation pour la refonte du statut du personnel communal ;
 - Crèches-garderies. Etude des incidences de la nouvelle loi cantonale et de la création d'un réseau yverdonnois ;
 - Définition de l'imputation et de l'utilisation du produit de la vente des actions de « Romande Energie » ;
 - Définition du système de facturation et de télégestion ;
 - Réorganisation du Service de Police ;
 - Suivi des mesures prises au Centre thermal suite aux malversations de 2 membres du personnel ;
 - Poursuite des négociations pour l'achat de l'ancien arsenal ;
 - Etude de la réorganisation de l'utilisation des locaux de l'Hôtel de Ville ;
 - Etude de la modernisation de la téléphonie communale ;
 - Participation à la création de la société Energie naturelle Mollendruz S.A. pour l'exploitation d'un parc d'éoliennes installé en partie dans le périmètre de la Montagne de la Ville ;
 - Mise sur pied d'un groupe de travail pour « l'organisation du financement de la gestion des déchets » avec les cinq plus grandes communes environnantes, soit Grandson, Orbe, Yvonand, Chavornay, Sainte-Croix. Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2008.

GREFFE MUNICIPAL/ SECRETARIAT GENERAL

Après ces considérations non exhaustives sur l'activité de l'administration générale, nous concluons par la mention succincte du Greffe municipal qui a, en cours d'année, établi 60 préavis et 17 communications à l'intention du Conseil communal, indépendamment de l'activité courante consistant à rédiger les procès-verbaux des séances de la Municipalité (545 pages format A4) et la correspondance qui en découle (environ 1'600 lettres), à recevoir et distribuer dans les services le courrier reçu par la Municipalité, à assurer les opérations préliminaires lors des votations et élections. 72 rapports ont été établis à l'intention de la Municipalité et des Services communaux sur les sujets divers dont est appelée à traiter l'Administration générale.

Le Greffe municipal a également assuré le secrétariat de la Commission de jumelages, de la Commission chargée de l'exécution des dispositions relatives à l'exercice de la religion catholique, de la Fondation Petitmaître, de la commission extra-parlementaire de l'organisation du financement de la gestion des déchets. Comme les années précédentes, le Greffe municipal a organisé la réception annuelle des jeunes citoyens. Environ 80 jeunes ont accepté l'invitation et ont été reçus lors d'un repas en compagnie de la Municipalité.

Selon le protocole, le Greffe municipal organise les visites aux nonagénaires et centenaires. Un Municipal, ou le Président du Conseil communal, accompagné d'un huissier, leur apporte les bons vœux des Autorités. Ils reçoivent un tableau du clocher du Temple à leur nom ainsi que le livre « 57 photographies d'Yverdon de 1896 à 1960 ». Les dames reçoivent également une terrine de fleurs et les messieurs 3 bouteilles du vin de la Commune d'Yverdon-les-Bains. Ce sont 64 nonagénaires, soit 48 dames et 16 messieurs, qui ont été fêtés en 2008. Les centenaires ont également reçu la visite des Autorités qui leur remettent une poterie d'un artiste local. Deux dames ont fêté leur centenaire, une dame a fêté ses 101 ans et la doyenne de la ville a fêté ses 104 ans, entourée de sa famille.

En 2008, le Greffe s'est plus spécialement activé aux tâches suivantes :

- Mise en place, avec le soutien de l'archiviste de la Ville, d'un plan de



classement papier de l'ensemble des dossiers traités par la Municipalité et le secrétariat général. Etablissement, grâce à l'appui de l'Office informatique, de sa réplique électronique ;

- Organisation de l'accueil des Milices vaudoises pour leur prise d'armes annuelle aux Parc des Rives du Lac avec cortège en ville ;
- Organisation de la manifestation mise sur pied en l'honneur de Mademoiselle Whitney Toyloy, jeune Yverdonnoise élue Miss Suisse 2008 ;
- Secrétariat du groupe de travail chargé de l'étude de l'avenir du site Arkina ;
- Mise en place de l'organisation pour la célébration du 750^e anniversaire de la ville en 2010 ;
- Secrétariat du Conseil d'administration de la Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains S.A. ;
- Négociation avec le Service de la mobilité pour l'introduction d'un bus « pyjama » entre la gare de Cossonay et Yverdon-les-Bains ;
- Accueil des élèves de 8^e année de l'établissement secondaire Léon-Michaud pour une présentation de l'organisation politique de la commune en salle de Municipalité et en salle du Conseil communal ;
- Organisation de l'accueil officiel de la fanfare « la banda » de Collesano, invitée de la fanfare l'Avenir ;
- Organisation de la fête nationale du 1^{er} août en collaboration avec l'USLY.

A souligner que le processus de réorganisation du Greffe se poursuit avec deux objectifs globaux : d'une part, renforcer la transversalité d'un service rebaptisé « secrétariat général » en renforçant encore la fluidité de circulation des informations et la réactivité aux multiples interpellations émanant non seulement des citoyens, mais également des acteurs économiques et sociaux, locaux et régionaux. Il s'agit, d'autre part, d'élaborer des outils de pilotage qui permettent à la Municipalité, par le biais de tableaux de bord de conduire et d'ajuster l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre.

Autorisation générale de statuer

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale de statuer venant à

échéance six mois après la fin de la législature 2006-2011 pour :

1. les aliénations d'immeubles ou de droits réels immobiliers dont la valeur n'excède pas fr. 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises.
2. les acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers ou de participations dans des sociétés immobilières avec plafond du compte général arrêté à fr. 3'000'000.- pour la durée de la législature. Pour les acquisitions supérieures à fr. 100'000.- par cas, la Municipalité devra obtenir l'accord préalable de la Commission des affaires immobilières désignée par le Conseil communal.
3. les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales (à l'exclusion des sociétés immobilières), jusqu'à concurrence de fr. 50'000.- par cas, avec un plafond du compte général arrêté à fr. 100'000.- pour la durée de la législature.

En 2008, les opérations suivantes ont été effectuées au bénéfice de cette autorisation :

- Acquisition d'une partie de la parcelle no 5399, de 658 m², dans le quartier aux Iles, par cession gratuite de Alvazzi Immobilier S.A., afin d'y réaliser la cour de récréation de l'école de quartier projetée.
- Achat à Monsieur Roger Freymond de portions de terrains de 161 m² et 42 m² pour le réaménagement de la Rue de Graveline et d'un passage pour piétons.

Opérations immobilières dans le périmètre du Parc scientifique et technologique

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation, venant à échéance 6 mois après la fin de la présente législature, de donner le consentement de la commune aux aliénations, par la copropriété du Parc scientifique et technologique (PST), de parcelles à détacher de la parcelle appartenant à la copropriété précitée dans le périmètre du PST, à un prix de vente de l'ordre de fr. 120.-- le m².

En 2008, 3 opérations ont été effectuées au bénéfice de cette autorisation :

- Vente de la parcelle no 5423 de 22'000 m², propriété de la copropriété du PST, à Meigerhorn Espace S.à.r.l.
- Division du bien-fonds de la parcelle no 3016, propriété de la copropriété du PST,



pour constituer deux nouveaux bien-fonds, soit la parcelle no 5423 de 22'000 m² et la parcelle no 3016 de 275'321 m² – Eputation des droits et charges reportant sur la nouvelle parcelle no 3016 toutes les servitudes mentionnées dans l'état des droits et charges à l'exception de la servitude RF no 779/97 qui est reportée, à titre de fonds dominants et servants, sur les nouvelles parcelles nos 5423 et 3016 – constitution de servitude foncière pour un passage à pied et pour tous véhicules, sur la parcelle no 3016 en faveur de la parcelle no 5423.

- Promesse de radiation partielle de servitude foncière grevant en partie une surface de 1'500 m² sise entre la parcelle no 5423 et une future parcelle de 25'000 m² env. à détacher de la parcelle no 3016 appartenant à la copropriété du PST – promesse de constitution de charge foncière garantissant la réalisation et l'entretien d'une noue de récupération et rétention des eaux de surface – modification de promesse de vente et d'achat signée le 14 décembre 2007 sur cette future parcelle de 25'000 m² env. en en portant la surface à 26'500 m² env., entre la copropriété du Parc Scientifique et Technologique et Meigerhorn Espace S.à.r.l.

DELEGUEE A LA COMMUNICATION

Fonctionnement

Les missions de la déléguée à la communication consistent :

- à mettre en place des outils visant la transmission au public et à la presse d'informations relatives aux décisions de la Municipalité et aux activités de l'administration communale. Cette démarche est cadrée par la Loi sur l'information.
- à piloter la réalisation du journal communal
- à poursuivre l'intégration du nouveau visuel de la ville,
- à proposer à la Municipalité et à organiser la promotion de démarches spécifiques visant le positionnement de la ville ou la valorisation de projets permettant le renforcement des axes choisis
- à suivre le développement du site internet

La déléguée a augmenté son taux d'activité de 50% à 70% depuis janvier 2008.

Délégation municipale de communication

La Commission communication se réunit régulièrement. M. Rémy Jaquier, Syndic, M. Marc-André Burkhard, Vice-Syndic et M. Von Siebenthal, Municipal sont chargés de piloter les démarches entreprises par la Déléguée.

Presse

Tout au long de l'année, une à deux communications hebdomadaires ont été organisées soit par le biais d'une conférence de presse, soit par celui de la diffusion d'un communiqué.

Journal communal

Sept numéros ont paru en 2008. Le nouveau format du Journal Bonjour offre de plus grands espaces de rédaction pour les Services de l'administration communale qui semblent apprécier cette plateforme de contacts avec la population. En regard des nombreuses actions menées par la Ville et de son dynamisme actuel, les propositions de sujet sont nombreuses et le contenu du journal est riche en informations diverses.

Site internet

Une analyse complète du site est menée en fin d'année 2008. Les référencement sur les moteurs de recherches principaux ont été actualisés. Un système de suivi des parcours de l'internaute nous permettra d'optimiser l'arborescence dans l'objectif d'offrir des services adaptés aux demandes des utilisateurs. Une première étape de création d'un guichet en ligne a été franchie.

Positionnement de la Ville

Dans un objectif de cohérence dans le domaine de la promotion de notre Cité, la Municipalité réfléchit depuis plusieurs mois à la mise en place d'outils visant la création de liens entre les différents axes de positionnement de la Ville (eau, formation, technologies, culture, développement durable, cadre de vie). Un mandat a donc été attribué dans l'objectif d'analyser l'environnement

académique, culturel et événementiel yverdonnois, en tenant compte des programmes et des buts des acteurs locaux.

La deuxième phase de cette démarche a été d'élaborer des concepts communs visant la création d'actions phares à fort rayonnement, qui serviraient de vitrine pour la valorisation de l'image d'Yverdon-les-Bains au niveau suisse et international.

Actions de communication

Place de la Gare

Du point de vue de l'image de la Ville, la gare est un élément sensible que la Municipalité a décidé de travailler en s'engageant dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Les objectifs sont de faire de la gare :

- une porte d'entrée accueillante et une vitrine qui ouvre sur la ville ;
- un lieu convivial où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun a une place et une identité ;
- un lieu fonctionnel pour les habitants, les voyageurs, les usagers, les personnes qui y travaillent ou les badauds.

La démarche s'inscrit dans une approche communautaire. Le principe consiste en ce que les habitants et les usagers de la gare agissent sur leur environnement et deviennent acteurs dans la réalisation de changements favorables ainsi que dans l'évolution du « bien-être ensemble » à la gare. Dans ce dossier, et en collaboration avec les Services communaux concernés, la Déléguée a participé activement à la mise en place de concepts destinés à l'animation du lieu et à sa mise en valeur en tant qu'elle participe à l'accueil et ouvre sur les activités de la ville. Ce processus, engendré en mai 2008, a débuté par une analyse destinée à construire le projet. Cette première étape intitulée « Ma Gare ? » a été marquée sur place par l'installation de blocs de béton destiné à symboliser le mouvement sous forme d'un chantier. L'année 2009 devrait voir des réalisations concrètes qui s'harmoniseront avec cohérence aux politiques des services Urbanisme et Bâtiment, Education et Jeunesse, Police municipale et le concept de signalétique.

Salon de la Mobilité

La Ville a soutenu activement la réalisation du Salon de la Mobilité organisé par l'Académie suisse des sciences techniques en partenariat avec la Heig-vd. La formule de cet événement a rencontré un vif intérêt des visiteurs. Une réédition de ce salon est à l'étude. Dans ce cadre, un mois de la mobilité a été organisé en septembre sur la place de la Gare en collaboration avec les CFF et la « Semaine de la Mobilité » menée à Yverdon-les-Bains par Agenda 21.

ARCHIVES

Personnel

Le personnel fixe des Archives est composé d'une archiviste à 70% et d'un assistant à 50%. Plusieurs auxiliaires ont soutenu les deux titulaires dans leurs tâches.

Deux apprenties ont fait un stage aux Archives. Shakira Sumutoni, apprentie de commerce de troisième année au Greffe, y a passé une semaine pour se familiariser avec les connaissances spécifiques exigées pour sa formation.

Marie-France Viennet, apprentie AID de troisième année à la Bibliothèque des Sciences de la terre de l'UNIL, a effectué un stage de douze semaines, exigé dans le cadre de son apprentissage, pour acquérir une expérience pratique dans le domaine archivistique.

Locaux

Température et hygrométrie

Les qualités des deux principaux dépôts utilisés pour la conservation des Archives n'ont pas changé. Celui des combles de l'hôtel de ville est particulièrement insatisfaisant.

Occupation

Le manque de place dans les dépôts est toujours plus aigu et implique un surcroît de travail pour le personnel. Chaque nouveau lot archivé exige le déplacement de plusieurs lots en attente d'archivage pour lui trouver une place dans les rayonnages. La circulation dans les dépôts est toujours plus mal aisée. Quant à la prise en charge de nouveaux fonds, elle



n'est possible que lorsqu'ils sont peu volumineux.

Nouveau dépôt

Après plusieurs démarches pour trouver des locaux adaptés pour un dépôt de biens culturels, URBAT s'est tourné vers un ancien bâtiment industriel de la rue de Lausanne. La préparation du projet s'est poursuivie durant toute l'année.

Collaborations et contacts internes

Pendant l'année écoulée, les Archives ont poursuivi plusieurs projets avec le Greffe :

- Constitution d'une série des préavis (dès 1952), environ 2'500 documents, complétée d'un répertoire informatique. Grâce à ce travail de longue haleine, commencé par les auxiliaires des Archives, poursuivi par Shakira Sumutoni, apprentie, le Greffe dispose d'un moyen efficace pour rechercher d'anciens préavis. La série et la liste sont tenues à jour régulièrement.
- Archivage d'une dizaine de mètres linéaires des archives intermédiaires du Greffe, ce qui a libéré des rayonnages pour les nouveaux dossiers.

- Mise au point, avec Lorène Rosset, assistante de direction, et Sylvie Lacoste, secrétaire générale, d'un plan de classement destiné à faciliter le tri et le classement des dossiers actifs du service. Ces travaux se sont déroulés sur toute l'année, la phase préparatoire jusqu'à l'été, en vue d'une utilisation généralisée en septembre. Afin de traiter en priorité les documents électroniques, l'arborescence informatique du service a été complètement remaniée avec l'aide du service informatique. La nouvelle arborescence est calquée sur le nouveau plan de classement. Dès septembre, tous les nouveaux documents électroniques produits par le Greffe ont été classés en fonction du nouveau plan de classement. La préparation de ce nouveau mode de classement a exigé un gros investissement en temps de la part de l'archiviste et de l'ensemble des collaboratrices – collaborateurs du Greffe.

En ce qui concerne les contacts avec les autres services de l'administration, ils ont consisté en un seul versement conséquent, en provenance du service des Affaires sociales. Par contre, de nombreux échanges d'informations ont eu lieu.

Versements

En 2008, les Archives ont reçu 14 versements, représentant environ 5.0 m.l.

5 ont été proposés par des services communaux, pour une longueur de 3.0 m.l. Tous ont fait l'objet d'une description sommaire dans un bordereau de versement.

Fonds privés

Après que Leclanché S.A. a annoncé son déménagement à l'avenue des Sports et l'abandon du site historique pour ses activités futures, des contacts ont été pris avec sa direction afin de la sensibiliser à l'intérêt patrimonial de ses archives et d'envisager leur versement aux Archives de la Ville. Leclanché S.A. a accepté cette proposition et le personnel des Archives a consacré plusieurs journées à sélectionner les documents méritant d'être conservés. Le versement effectif a été différé jusqu'à ce que les Archives disposent de dépôts pour l'accueillir.

9 versements privés, dont un achat, sont venus complétés les fonds des Archives, pour une longueur de 2.0 m.l., Leclanché S.A. non compris :

- Pasteur Coigny
- Edouard Vulliemin
- Martin Schwarz (imprimés)
- Marie-Claude Iseli (imprimé)
- Association de la Chapelle des Cygnes
- Leclanché S.A.
- Albert Bécherraz (photographies)

- Didier Coigny
- Anciens numéros du Bourdon

Transfert

Des archives de l'ex-tribunal des Prud'hommes, retrouvées dans une armoire des combles de l'hôtel de ville, ont été triées par M. Christian Gilliéron, adjoint des Archives cantonales vaudoises qui en a conservé 2.5 m.l. et les a transférés aux ACV. Le solde, env. 4.0 m.l. a été éliminé.

Inventaires

L'archivage définitif des fonds ou dossiers suivants est terminé :

		m.l.
Greffe	Préavis	5.0
Greffe	Naturalisations	2.4
Greffe	Ordures ménagères, rues et places, carrefour Quatre-Marronniers, signalisation routière, stand tir Floreyres	4.1
Greffe	Règlements	0.5
Greffe	Union des communes vaudoises	0.6
Syndic	Union des communes vaudoises	0.6
CTG	Union des communes vaudoises	0.1
CTG	Comptes annuels	0.7
STE	Ordures ménagères	0.2
URBAT	Mises à l'enquête	1.8
SEY	Photos chantiers, réunions professionnelles, soirées personnel	0.4
SEY	Enquête installations gaz, 1945	0.7
Divers	Règlements communaux	0.2
Achat	Bourdon	0.1
	Total	17.4

Le conditionnement de la petite collection de photographies conservées aux Archives a débuté afin d'en faciliter la consultation sans porter préjudice aux documents.

Une série de plans anciens, versés par STE, a été dépoussiérée et une liste détaillée établie.

A la fin de l'année, la base de données comptait un peu plus de 12'000 fiches, soit une augmentation de 800 en un an qui illustre l'accent mis sur l'inventaire durant l'année écoulée.

Consultations et utilisation

Statistiques

Après quelques années d'activité, nous constatons que le nombre demandes de renseignements est relativement stable.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demandes	92	84	107	84	95	74	87
Consultation sur place *	Pas relevé	Pas relevé	61	63	60	34	63

* Une demande peut être de suivie de plusieurs journées de consultation dans la salle de travail des Archives.

Sur 87 demandes de renseignements, 64 provenaient de personnes externes à l'administration communales et 23 de collaborateurs/collaboratrices de l'administration.

Les demandes de renseignements émanaient de 78 personnes dont 17 de l'administration communale.

Prêts et reproductions

3 documents ont été prêtés pour une courte durée pour une présentation publique ou dans le cadre de travaux pour une commémoration.

Il n'y a pas eu de reproductions.

Dossiers thématiques

24 Heures et La Région sont toujours régulièrement dépouillés pour alimenter les dossiers thématiques de la vie locale contemporaine.

Pour la Presse Nord vaudois, l'année 2002 est terminée.

Plus de 1000 dossiers thématiques, alimentés essentiellement par des articles de la presse yverdonnoise, sont disponibles.

Relations publiques

Publications

3 articles publiés dans le journal communal *Bonjour !* :

- Obtenir la bourgeoisie en 1787, Catherine Guanzini, n°24
- Le Bureau de secours aux prisonniers de guerre (1916-1919), Catherine Guanzini, n°26
- Historique des bâtiments scolaires, Catherine Guanzini, n°28

Exposition

Dans le cadre de l'exposition Vaud Patrimoines, le Musée d'Yverdon et région a offert une vitrine aux Archives afin d'y présenter quelques documents. Des volumes représentatifs de trois longues séries conservées aux Archives ont été sélectionnés : registres de procès-verbaux, comptes, copies lettres.

Visites, présentation des Archives

- Mise à disposition de plans et de dossiers pouvant contenir des informations sur le comblement de la rue des Moulins et soutien à la recherche pour un groupe d'étudiants de la HEIG-VD.
- Organisation de la visite de l'hôtel de ville pour 4 classes CIN et CYP 1 qui avaient participé au calendrier de l'Avent. Assuré deux des 4 visites, les autres étant assumées par M. Wirz.

Restaurations, conservation, numérisation

Seuls des documents qui pouvaient trouver une place dans les meubles ou sur les rayonnages après leur restauration ont été traités.

- 2 plans du concours pour le Casino
- Plan des conduites de gaz, début 20^{ème}
- Plan des conduites d'eau, 1905
- Plan de la ville, début 20^{ème}
- Recensement de la population, 1901
- 3 onglets du Conseil communal, 1867-1950
- Feuilles gaz
- Journal d'Yverdon, 1956, 1957
- Un répertoire correspondance reçue, 1908

Délégations

Participation aux séances du comité de l'Association Films Plans-Fixes en tant que déléguée de la Municipalité.

Participation aux séances de rédaction du journal communal *Bonjour !*

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2008 a permis de fêter plus de dix années d'activités d'un service voué à la définition des orientations générales de la gestion de l'ensemble du personnel communal et à la mise en œuvre de ses processus clefs. Cette année-là a également été agrémentée par un événement particulier, avec le changement du responsable du service, au 1^{er} septembre 2008, son précédent titulaire ayant pris la responsabilité de l'administration générale.

Bilan de dix années d'activités

Sans sombrer dans l'outrecuidance, il ne nous paraît pas inutile de dresser un rapide panorama des principales acquisitions d'un service né, rappelons-le, d'une recommandation formulée lors de l'audit de l'administration communale, réalisé en 1997, à la demande du Conseil communal et de la Municipalité, par la société KPMG.

Les fondations

Une politique du personnel, ce sont des orientations ou des principes généraux dans la conduite des collaborateurs, lesquels se concrétisent au travers d'un certain nombre de processus et d'instruments.

Si les premiers n'ont pas trouvé place dans une charte ou un document fondateur, ils se sont en revanche appuyés sur les principes fondamentaux du service public, à savoir, l'équité sinon l'égalité de traitement, la motivation des mesures et décisions prises et leur proportionnalité. Les valeurs professionnelles qui ont guidé l'équipe qui a appuyé, sans jamais douter ni faillir, la responsable pendant cette décennie, ont été triples : la disponibilité aux demandes,

l'exigence personnelle et professionnelle, la solidarité.

Quant aux seconds, ils ont été nombreux à émerger et sont inventoriés ci-dessous.

Les processus clefs

Le pilotage des processus de recrutement en partant de l'analyse conjointe des besoins, conduisant parfois à des réorganisations internes, pour aboutir à la présentation d'un rapport d'engagement en passant par les procédures d'audition et de sélection ;

Le principe de l'établissement systématique de descriptifs de fonction aux fins d'analyse des besoins des services et comme référentiel pour le collaborateur ;

L'instauration de l'évaluation annuelle du personnel avec pour objectif d'ajuster les prestations et les performances aux standards prédéfinis et de fournir reconnaissance et motivation des contributions de chacun ;

Le maintien et le développement des compétences au travers de la systématisation de formations génériques organisées à l'interne. En dix ans, le budget consacré à la formation a plus que doublé ;

L'engagement et le suivi des apprenti-e-s, stagiaires ont été une priorité constante, avec un accent particulier sur l'intégration de jeunes en rupture de formation ou confrontés à des difficultés personnelles ;

L'introduction d'un chargé de la sécurité au travail pour satisfaire à la directive 6508 sur l'appel à des spécialistes et des médecins du travail.

Les fonctions d'accompagnement

La vie d'une organisation de plus de cinq cents personnes réparties dans une douzaine de services et autant d'entités spécifiques se trouve régulièrement émaillée d'événements et de soubresauts liés à la dynamique des groupes. La coexistence d'individus aux cultures professionnelles aussi disparates représente un défi quotidien. Cultiver la notion d'appartenance au même ensemble a et reste un objectif essentiel des services transversaux, aux travers de l'instauration de principes directeurs applicables à tous.

L'assistance des services, responsables et collaborateurs confondus, l'appui à la Municipalité dans la gestion des situations



critiques a absorbé une partie de l'énergie de l'équipe en place.

Les projets internes

Deux refontes statutaires se sont succédé : l'une, partielle, a abouti fin 2000, avec la mise en vigueur d'une nouvelle échelle des traitements et une révision de la classification des fonctions. L'autre, plus fondamentale, s'est heurtée malheureusement aux vieux réflexes d'un syndicalisme peu progressiste ;

L'élaboration d'une réglementation introduisant l'horaire mobile a fait également l'objet de négociations paritaires.

Les projets externes

- La création d'une plateforme d'échanges entre les responsables ressources humaines des villes vaudoises ;
- La participation au groupe de travail sur la gestion des RH du projet Police 2000 puis du projet de coopération policière Canton-communes ;
- La participation aux négociations lors du transfert du personnel administratif et des spécialistes scolaires au Canton (Etatcom écoles)
- Le lancement et le suivi d'une enquête bi annuelle sur les rémunérations pratiquées dans les villes de Romandie.
- Nous remettons au nouveau responsable la tâche de développer ci-dessous sa vision et ses projets.

Les principaux axes depuis septembre 2008

Le nouveau responsable des RH est entré en fonction le 1^{er} septembre 2008. Il a bénéficié de la présence de Madame Lacoste dans une phase de transition qui a pu être conduite sans fracture ni interruption. Tout en répondant aux demandes diverses et aux activités courantes d'un service RH, sa première préoccupation a été de prendre connaissance du service, soit des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des chefs de service. Ainsi a-t-il sollicité de chacun quelques heures d'entretien et/ou de visites des locaux ou installations lors des deux premiers mois. L'objectif était de prendre l'air du terrain, de visualiser les locaux et les équipements et de rencontrer les partenaires professionnels principaux, soit les chefs de service, une partie des cadres et des collaborateurs.

En matière de formation continue, le responsable RH a noué des contacts avec plusieurs formateurs et consultants afin de connaître la palette de produits et prestations qu'ils sont à même de proposer. Notamment, une collaboration a été envisagée de manière plus étroite avec le Centre d'Education Permanente (CEP) de l'Etat de Vaud dont le catalogue des cours contient de quoi satisfaire des besoins plus individualisés, tant en matière de savoir, que de savoir-faire et de savoir-être. A l'automne 2008, une formation concernant la conduite des entretiens d'évaluation a été mise sur pied avec de nouveaux partenaires, selon deux volets. L'un était consacré aux évaluateurs, l'autre au personnel évalué. Les séminaires ayant répondu aux attentes, ils seront reconduits en 2009.

Un travail important entrepris en été 2008 avec une section du SEY et en collaboration avec un mandataire spécialisé se poursuit afin de développer la cohésion d'une équipe et des règles de communication, sous forme d'entretiens individuels et de réalisation d'ateliers collectifs. Les premiers fruits de ce travail se font sentir positivement. Un marché du travail tendu dans le domaine concerné n'a malheureusement pas permis d'aboutir dans la réorganisation qui était souhaitée.

Les entretiens annuels d'évaluation ont pu se dérouler de manière satisfaisante, selon le processus initié par Mme Lacoste. La très grande majorité du personnel fixe a eu son entretien annuel entre septembre 2008 et janvier 2009. Dans certains cas, des mesures de suivi sont ou seront instaurées (formation, entretien complémentaire en présence de RH, fixation d'objectifs, intervention de l'AI via les mesures de détection précoce, etc.).

Une réflexion est en cours sur une réorganisation et optimisation des RH qui pourrait intervenir dans le cadre du budget 2010. Il y a en effet de nombreuses attentes à tous les niveaux, Municipalité, chefs de services, cadres et collaborateurs, dont certaines nécessiteront des développements d'importance et des moyens humains complémentaires pour permettre au service RH de proposer et assumer un partenariat nécessaire au sein d'une Administration de notre dimension, aux métiers et missions si multiples.

Il a été entrepris une refonte des dossiers du personnel. Les documents permettant de retracer le profil, le parcours et les étapes de la vie professionnelle de chaque personne travaillant à la Ville sont regroupés dans un dossier que l'on appelle communément le



dossier du personnel. Afin de faciliter la consultation de ces dossiers, d'en améliorer sensiblement la sécurité du classement et la protection des données et de la personnalité, il a été décidé de passer d'un dossier chemise à un dossier à attaches et multi-compartiments définis comme suit :

- 1. Description de fonction, engagement, promotions, données salariales
- 2. Assurances sociales, certificats médicaux, relations avec médecin-conseil
- 3. Entretiens de collaboration, évaluation, certificats de travail intermédiaires et final, attestations
- 4. Formation continue, évolution professionnelle, diplômes, brevets ou autres certificats
- 5. Autres rapports à la Municipalité, correspondances diverses, problèmes disciplinaires, etc.

Ce classement a nécessité l'acquisition d'une nouvelle armoire à dossiers suspendus. Le travail, astreignant et de longue haleine, est en cours et devrait être achevé à la fin du 1^{er} semestre 2009. Il permet également de tenir un état des lieux des descriptions de poste.

Sécurité et santé au travail

- Les prestations suivantes ont été réalisées :
- Statistiques des absences de l'année 2006 sur le plan des accidents professionnels et non professionnels
- Fin de la campagne de vaccinations contre l'hépatite B et le tétanos pour plus de 30 collaborateurs du Corps de police, ainsi que de la campagne de vaccinations contre la borréliose ou méningoencéphalite pour plus de 90 employés de STE, du SEY et URBAT
- Suivi des chantiers sur le domaine public
- Participation à plus de 45 séances de coordination avec divers services concernant la planification ou la mise en œuvre de mesures en matière de santé et sécurité au travail
- Organisation, planification et réalisation en collaboration avec les Samaritains de cours de premiers secours pour 24 personnes du SEY, ainsi que de cours « incendie-extincteurs » avec l'entreprise Sicli pour 40 collaborateurs de STE, du SEY, de l'Etablissement scolaire Léon-Michaud et de TBB/Echandolle
- Formation à l'interne du personnel URBAT de conciergerie sur l'utilisation des

échelles, des produits toxiques et chimiques

- Formation continue du délégué à la sécurité dans le domaine des produits chimiques et toxiques, ainsi que pour la fonction de coordinateur sécurité
- Audit interne partiel STE – garage et élaboration d'un dossier technique
- Contrôle de l'amélioration des mesures de sécurité STEP découlant de l'audit interne
- Actualisation des réglementations et publications techniques relatives au domaine
- Diverses campagnes d'informations en matière de sécurité (relais SUVA et BPA) : sports d'hiver, sécurité routière, notamment
- Echanges avec des pairs dans le domaine de la sécurité, notamment avec la Ville de Lausanne, plus particulièrement son Service d'Assainissement.

En projet, RH prépare la mise sur pied d'une structure destinée à accompagner le délégué à la sécurité et santé au travail dans l'organisation et la réalisation de ses nombreuses missions. Elle devrait permettre de mieux tenir compte des besoins des services, techniques d'une part, et plus administratifs d'autre part. De plus, par la représentation de la Municipalité au sein de cette structure, l'Autorité politique pourra mieux contrôler l'exécution des obligations légales et influencer les développements dans ce domaine.



DICASTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

MME NATHALIE SAUGY, MUNICIPALE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES.....	28
OFFICE DU LOGEMENT.....	33
ASSURANCES SOCIALES.....	35
CENTRE SOCIAL REGIONAL.....	36
CULTURE.....	41
THEATRE BENNO BESSON.....	41
THEATRE L'ECHANDOLE.....	43
GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE.....	45
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE (BPY).....	47

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Accueil de la petite enfance

Conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), le réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAij) a été constitué pour organiser l'accueil préscolaire et parascolaire dans la région. Administré par la ville d'Yverdon-les-Bains, RéAij assure la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires.

Notre réseau a été reconnu par la Fondation pour l'Accueil de jour des enfants (FAJE) et les décisions de subventions ont été prises conformément à la loi, soit, pour l'exercice 2008 : 16% de la masse salariale des éducatrices et directrices des structures d'accueil collectif, ainsi que le 100% des salaires et des charges sociales des coordinatrices du réseau d'accueil familial de jour par 70 accueillantes en milieu familial, auquel s'ajoute un forfait de Fr. 25'000.- par EPT de coordinatrice pour les tâches administratives.

Dès 2009, notre réseau bénéficiera du 18% de la masse salariale des éducatrices et directrices des structures d'accueil collectif; pour l'accueil familial de jour, la subvention sera la même qu'en 2008.

Partenaires de notre réseau

Dans un premier temps, il avait été envisagé en collaboration avec l'Association RAS Yverdon-Grandson de constituer un seul et grand réseau pour les communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson.

Une étude a été menée, laquelle a révélé aux communes environnantes les coûts importants de l'accueil de jour à charge du contribuable. La plupart des communes de la région n'ayant jamais investi dans ce domaine, n'ont pas accepté d'adhérer à un réseau dont la commune d'Yverdon-les-Bains serait membre. C'est la raison pour laquelle 4 dossiers de reconnaissance ont été déposés : Grandson et communes de son arrondissement scolaire, Yvonand, Ste-Croix et Yverdon-les-Bains.

Notre commune a ainsi contacté prioritairement les communes affiliées à notre arrondissement scolaire ainsi que d'autres qui avaient manifesté spontanément leur souhait de s'allier à Yverdon-les-Bains.

Des démarches et contacts sont actuellement conduits auprès des entreprises de la région afin qu'elles puissent adhérer au réseau, comme le prévoit la loi. Les conditions d'adhésion consistent à établir un tarif-socle modeste en fonction de la taille de l'entreprise (nombre de collaborateurs) et une facturation en fonction de la consommation réelle qui représente la totalité du solde non couvert par la participation des parents et la subvention FAJE pour les employés domiciliés hors Yverdon-les-Bains.

Les types d'accueil existants

Accueil préscolaire

Cet accueil est assuré par les structures qui accueillent des enfants dès leur naissance jusqu'à leur entrée à l'école primaire ou jusqu'à leur entrée à l'école enfantine lorsque celle-ci sera obligatoire : Tom Pouce, les Goélands, l'Oasis, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.

Accueil parascolaire

Cet accueil est assuré par l'UAPE la Croquette, structure communale qui accueille les écoliers de l'école enfantine (4 ans) à la 2^{ème} primaire (8 ans) voire la 4^{ème} primaire (10 ans).

Accueil en milieu familial

Cette prestation est assurée par les accueillantes en milieu familial (AMF, anciennement mamans de jour) et concerne donc un accueil à leur domicile, soumis à autorisation. Ce sont environ 70 AMF autorisées qui gardent environ 250 enfants par année.

Forme juridique

Partant du principe que le périmètre des réseaux va encore évoluer ces prochaines années, la Municipalité a opté pour une formule juridique simple qui sera valable jusqu'à fin 2010, soit le contrat de droit administratif prévu par la Loi sur les communes (art 107 b), et qui offre la possibilité aux Municipalités de déléguer leurs compétences à une autre Municipalité.

Les communes adhérentes ainsi que les entreprises signent une convention avec la ville d'Yverdon-les-Bains qui est mandatée pour administrer le réseau.

Liste des membres au 1er janvier 2009

16. Les structures d'accueil : Tom Pouce, l'Oasis, les Goélands, l'Arche de Noé, le Lapin Bleu, la Croquette.
17. Le réseau des accueillantes en milieu familial.
18. Les communes de Baulmes, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Chamblon,

Jumelage avec Nogent-sur-marne - échange de seniors

Notre ville est jumelée avec Nogent-sur-Marne depuis 1965.

En 2008 notre ville a accueilli un groupe de 10 seniors nogentais du 8 au 13 septembre. En collaboration avec les membres de la Commission de Jumelage nous leur avons concocté un programme des plus alléchants : visite guidée de la vieille ville, du musée et de la maison d'ailleurs, Montreux, St-Gingolph, Ollon, Les Mosses, Château-d'Oex, Romont, Neuchâtel, les Brenets, Saut du Doubs, la Brévine, Môtier (absintherie du Père François), Ste-Croix, Vallorbe (grottes), Juraparc, le Lieu, le Sentier, l'Abbaye, Romainmôtier, Orbe, sans oublier une baignade au Centre thermal !

Les seniors nogentais ont également eu le plaisir de partager un repas au centre des Alizés avec les seniors yverdonnois qui sont allés à Nogent-sur-Marne en 2007 ainsi qu'avec une délégation de la Commission de Jumelage.

La fête des voisins

Le mardi 27 mai 2008 s'est déroulée pour la première fois dans plusieurs quartiers de la ville d'Yverdon-les-Bains la fête des voisins, fête à laquelle pas moins de vingt-cinq organisateurs se sont inscrits.

Depuis son lancement en 2003, la fête des voisins n'a cessé de se développer. Elle est aujourd'hui célébrée bien au-delà des frontières de l'Europe, comme par exemple au Canada, au Japon, ou encore à Taiwan. Cette année, pour sa sixième édition, 8 millions de personnes se sont réunies dans 29 pays, dont 20 de l'Union Européenne.

Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Essert-sous-Champvent, Gressy, Method, Treycovagnes, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains

19. Les entreprises : la commune d'Yverdon-les-Bains, l'Association RAS Yverdon-Grandson, l'Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), l'Association l'Arche de Noé, l'Entraide familiale.

Les buts premiers de ce concept européen sont de créer une dynamique de convivialité dans les immeubles, de renforcer les liens de proximité et de solidarité, de rompre l'isolement et l'indifférence entre voisins et de favoriser les contacts et les liens sociaux.

A cette occasion et afin de promouvoir cet esprit dans les meilleures conditions possibles, l'association «La fête des voisins» a fourni des t-shirts de différentes tailles avec le logo de la fête des voisins ainsi que des ballons gonflables. De plus, la commune a mis à disposition des grandes affiches, des affichettes et, par l'intermédiaire du Service des Travaux et de l'Environnement, de grandes tables en bois. Le Centre Thermal a également participé à cette initiative, puisqu'il offrait aux dix premiers organisateurs plusieurs cadeaux, répartis par tirage au sort. Le journal «La région Nord Vaudois» a aussi soutenu cette manifestation en publiant plusieurs articles invitant à organiser des fêtes de quartier.

Nous avons pu constater, suite aux diverses réponses et témoignages, que la fête des voisins a été grandement appréciée par l'ensemble de ses participants. Pour une première expérience, ce ne sont pas moins de vingt-cinq fêtes des voisins qui ont été organisées à Yverdon-les-Bains.

La majorité des personnes ayant participé à cette fête des voisins a trouvé que cette initiative était une excellente idée. Certains d'entre eux remarquent également que c'est un réel besoin de partager des moments tels que ceux-ci en compagnie de ses voisins afin de resserrer des liens parfois trop faibles.

En conclusion, tous sont d'accord sur le fait que l'expérience est à renouveler l'année prochaine, ce que notre service ne manquera pas de faire.

La prochaine fête des voisins est d'ores et déjà fixée au mardi 26 mai 2009.



Parrainage de gare – opération RailFair

Les gares sont des lieux de première importance dans notre vie sociale. Chaque jour, des personnes de tous horizons y convergent pour diverses raisons.

Malheureusement, les actes de violence et de vandalisme se multiplient dans le périmètre des gares suisses. Le projet parrainage des gares est une méthode éprouvée pour contrer ce phénomène. L'idée fondamentale de cette entreprise consiste à marquer sa présence.

A Yverdon-les-Bains, la Municipalité, en collaboration avec les CFF, a initié le concept depuis septembre 2007. Au 31 décembre 2008, 20 parrains-marraines bénévoles étaient engagés dans le périmètre de la gare pour assurer une présence. En 2008 ce ne sont pas moins de 2'500 heures de présence qui ont ainsi été assurées.

Les parrains et marraines ont confirmé leur rôle au sein de "leur" domaine et sont aujourd'hui un élément déterminant dans le territoire de notre gare. Leur présence renforce le sentiment de sécurité et le bien-être permanent des visiteurs et voyageurs.

Regarder en face au lieu d'ignorer

Les valeurs comme le civisme et la bravoure comptent de moins en moins dans notre société. En cas de conflit, beaucoup préfèrent pratiquer la politique de l'autruche plutôt que de s'engager. Force est de reconnaître qu'il n'est pas toujours facile d'intervenir dans une situation conflictuelle. Notamment si l'on ignore comment se comporter. Les parrains et marraines de gares sont donc préparés à leur activité durant une formation de cinq jours organisée par la Croix-Rouge suisse et les CFF. Ce programme met l'accent sur la communication et la gestion des conflits. Il permet également aux intéressés de se familiariser avec le fonctionnement des CFF et d'améliorer leurs compétences sociales ainsi que leur aptitude à communiquer.

Être marraine ou parrain de gare est une activité bénévole. Par conséquent, ils ne touchent pas de salaire en espèces hormis un petit dédommagement sous forme de titres de transport. Mais leur contribution est un service à la communauté qui mérite remerciements et reconnaissance. C'est une bonne occasion d'enrichir leur expérience et de développer leurs propres compétences.

A la fin de leur formation, les nouveaux parrains et marraines ne sont pas "lâchés" seuls dans la nature. Nos autorités locales sont impliquées et ont délégué au comité de pilotage un représentant par service concerné : affaires sociales, police et jeunesse.

Une activité variée et utile

Les tâches d'un parrain de gare sont très diverses. Il doit, en premier lieu, marquer sa présence et transmettre un sentiment général de sécurité. Il doit également agir, par exemple en signalant un comportement déplacé ou en faisant appel à la raison. Si la situation est sur le point d'empirer, il doit mettre en œuvre ses compétences de communication et, en dernier recours, faire appel à notre police de proximité.

Ils se déplacent toujours par équipes de deux, leur premier réflexe étant d'avoir un regard attentif et de signaler les faits inhabituels. Il peut s'agir de dégâts, de saleté, d'une lampe qui ne fonctionne plus, d'un distributeur de billets hors service, d'une affiche d'horaires endommagée, d'un conflit sur le point d'éclater ou de comportements dangereux (par exemple, traverser les voies). En bref : de tout événement susceptible de compromettre la tranquillité de la gare.

Les marraines et les parrains se chargent aussi de petites tâches et assistent les usagers en les renseignant sur l'horaire, en les aidant à monter et à descendre du train, ou encore à servir de guide en cas d'horaire perturbé.

Les marraines et les parrains travaillent bénévolement et selon leurs disponibilités.

Leurs compétences sont clairement délimitées et leur sécurité personnelle est une priorité. Il est donc hors de question que ces bénévoles s'exposent à un danger.

Comme nous avons pu le constater, l'action des parrains et marraines est importante, elle est complémentaire à d'autres formes d'intervention dans le périmètre de la gare, que ce soit les éducateurs de rue, la police ferroviaire ou encore notre police de proximité.

Basée essentiellement sur le contact avec les usagers, cette action s'inscrit dans un concept général de prévention que nous souhaitons encore développer pour le bien-être de notre population. Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

La CCSI a été créée sur décision du Conseil communal en 1977 et un cahier des charges a été élaboré et approuvé par la Municipalité le 23 mai 1980. Elle est à but non lucratif, apolitique et sans confession.



Extrait du rapport de la Municipalité au Conseil communal du 4 janvier 1977 :

«Il s'agit d'un organisme communal où les étrangers, démocratiquement élus par leurs compatriotes, s'expriment – sans pouvoir de décision – sur différents aspects de la vie de la Cité. Comme pour tout organe constitué, sa fonction de représentation est primordiale. Il sert aussi de pivot de l'information entre les étrangers eux-mêmes, entre l'administration et les étrangers, entre les Suisses et les étrangers.»

Il est décidé : «La mise sur pied d'une commission consultative des immigrés.» ... «Ainsi que cela a été relevé à plusieurs reprises, cette Commission n'aura qu'un rôle consultatif et sa compétence sera limitée à des problèmes d'intérêt communal»....

A cette époque, le noyau de base de la Commission était formé de ressortissants italiens, espagnols et français qui constituaient à l'époque la majorité des immigrés établis à Yverdon-les-Bains. La CCSI s'est élargie aujourd'hui à d'autres nationalités dont les problèmes vécus sont totalement différents des années 70.

Les buts de cette commission sont les suivants :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale.
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles.
- Favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'Etat de droit.

Membres de la CCSI

La CCSI est actuellement composée de représentants des communautés étrangères suivantes : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Italie, Kosovo, Mexique, Portugal, Serbie, Sri Lanka et Thaïlande. Elle est également composée de représentants des partis politiques siégeant au Conseil communal, ainsi que de la responsable du Contrôle des Habitants et du chef du Service des Affaires Sociales. En fonction des objets débattus,

d'autres personnes proches des milieux liés à l'immigration siègent avec la Commission : EVAM (anciennement Fareas), Appartenances, CSP, etc.

Un site Internet a été créé : ccsi-yverdon.org.

Après une année 2007 festive, la CCSI fêtant son 30^{ème} anniversaire, l'année 2008 a été marquée par les événements suivants :

Expo photos

Elle a été créée afin de partager des images vivantes de la présence des immigrés parmi la population d'Yverdon-les-Bains et faire ainsi la preuve de leur intégration dans des domaines aussi variés que le travail, les loisirs, la religion, la politique, etc. Cette exposition s'est tenue du 21 février au 20 mars à la Bibliothèque municipale, du 25 juin au 29 août au Centre Social Régional Yverdon-Grandson, et au collège Léon-Michaud du 3 au 7 novembre.

Visite du conseil communal

Suite au droit de vote des étrangers au niveau communal, la CCSI d'Yverdon-les-Bains avait organisé, début 2006, une présentation des partis politiques de la ville aux communautés étrangères, ainsi qu'un exercice de vote. Afin d'élargir la vision des votants étrangers (et des potentiels futurs votants) de notre système politique, la CCSI désire leur donner la possibilité de rencontrer les «acteurs» de cette politique et ce dans les lieux où elle s'exerce : conseil communal et palais fédéral. Le 5 juin des membres de la CCSI ont été accueillis par le Président du Conseil communal et ont assisté à la séance qui a suivi.

Gymkhana

Il s'est tenu le 13 septembre sur la place Pestalozzi : divers sports et activités pouvaient être testés par les passants : séance de spinning par le fitness Let'Go, un terrain de foot d'une surface de jeux de 10 x 5 m sur lequel des équipes de 2 adultes ou 3 enfants ont joué en chaussettes ou à pieds nus, rugby, capoeira, basket, dames, échecs, tennis de table (un joueur chinois était présent durant une heure pour jouer), et courses de jantes de vélo.

Café-citoyen

Dans la continuité du café-citoyen organisé en mai 2007 sur le thème "autour de la retraite des immigrés", la CCSI a organisé un 2ème café citoyen qui s'est tenu le 9 octobre à la Maison des Associations au quai de la Thièle.

Une dizaine de questions ont été écrites sur les thèmes suivants : qualité de vie, revenus, famille et travail. Les 35 participants installés autour de tables ont joué à un jeu de l'oie et ont essayé de répondre aux questions posées sur le jeu avec l'aide des spécialistes présents.

Théâtre – musique

La collaboration entre la CCSI et le théâtre de l'Echandole a été reconduite pour la saison 2008-2009. Pour le plus grand plaisir des participants, 4 soirées ont été organisées : Brésil les 30 et 31 octobre, Tzigane (Balkans) les 28, 29 et 30 janvier 2009, Sénégal les 3 - 4 avril 2009, et Toscane les 29 et 30 mai 2009. Ceux qui le désiraient pouvaient déguster des spécialités de la région concernée avant d'écouter le concert.

Tournoi de foot

Il a été organisé le 27 septembre par l'Association des Africains du Nord Vaudois (ASANOV). Le but de ce tournoi était notamment de lutter contre le racisme, la xénophobie et la violence.

Chambre Cantonale Consultative des Immigrés

M. Reiter, vice-président de la CCSI, est délégué à la CCCI. Mme Gloria Capt, membre du conseil communal en est la nouvelle présidente. Cette chambre est composée de 23 membres étrangers, et est chargée de développer des idées sur différents thèmes, tels que la langue – la formation, l'intégration dans le travail, la famille – l'école, la religion - la société. Un groupe de travail de la CCCI est en charge d'organiser les Assises de l'immigration en 2009.

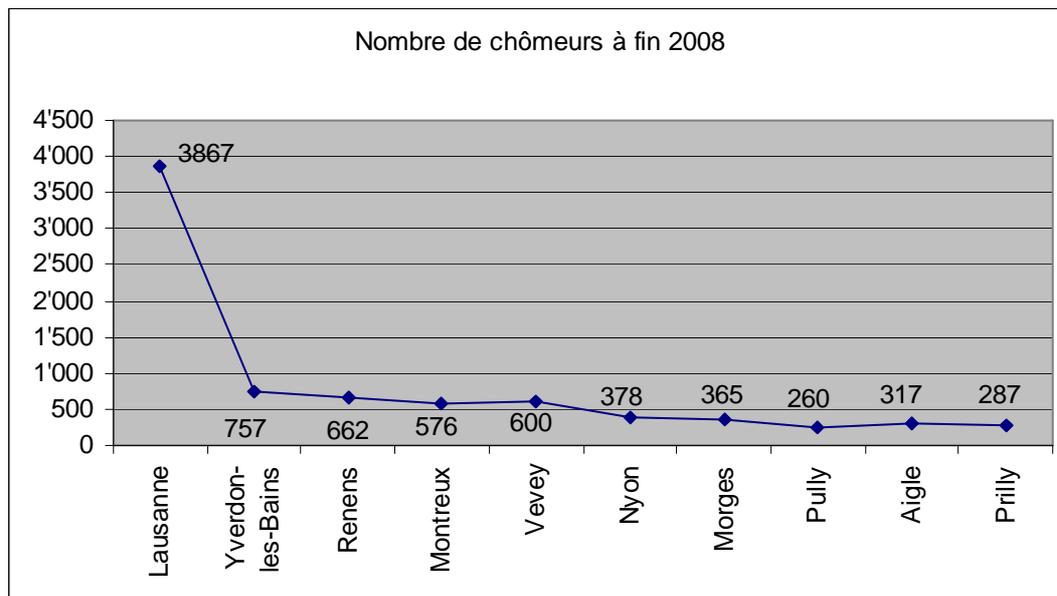
Statistiques du chômage

Selon la nouvelle loi sur le travail adoptée par le Grand Conseil, les Offices communaux de travail ont été supprimés dès le 1^{er} janvier 2007. La plupart des tâches avaient déjà été reprises par les ORP et le Service cantonal de l'Emploi.

Bien que l'Office du travail n'existe plus, nous estimons intéressant pour la Municipalité et le Conseil communal de prendre connaissance des chiffres relatifs à l'évolution du chômage dans notre ville, ce qui constitue une indication importante pour l'évolution de l'économie locale.

Mois	Yverdon - Effectif en fin de mois (nombre de chômeurs)	Vaud - Effectif en fin de mois (nombre de chômeurs)
décembre-07	663	13277
décembre-08	757	14308

Comparaison des 10 communes les plus touchées par le chômage



OFFICE DU LOGEMENT

Subventions accordées aux immeubles

30 logements ne bénéficient plus d'aide mais sont encore suivis par l'Office du logement.

Nombre de logements subventionnés :

Subventions cantonales	24 logements
Subventions cantonales et communales	179 logements
Subventions fédérales, cantonales et communales	82 logements
Subventions fédérales	<u>27 logements</u>
Total	312 logements

Répartition des subsides communaux versés en 2008 par immeuble

Immeuble	Montant
Sous-Bois 17-23	SFr. 32'671.00
Bullet 3	SFr. 23'952.00
Moulins 25	SFr. 46'929.00
Moulins 123 *	SFr. 00.00
Sous-Bois 1	SFr. 31'788.00
J.-A. Venel 23-25	SFr. 79'368.00
J.-A. Venel 27-33	SFr. 66'093.00
Rue des Moulins 125A-B	SFr. 55'567.00
Rue Plaisance 4-6-8	SFr. 60'768.00
Rue de Payerne 3	SFr. 7'325.00

* correctif de 2001 à 2006 suite à un décompte du SELT

Demande de logements subventionnés

Notre office, en collaboration avec les gérances concernées a procédé au contrôle d'une centaine de demandes de location. Des contrôles périodiques sont effectués afin de vérifier si les locataires occupant les logements subventionnés remplissent toujours les conditions requises.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La tendance sur le marché du logement yverdonnois confirme la situation sur le plan cantonal. Le taux de logements vacants s'améliore progressivement, mais nous sommes toujours en situation de pénurie. Le recensement du marché des logements vacants au 01.06.2008 s'établit comme suit :

Total des appartements vacants à louer :	120
Total des appartements vacants à vendre en PPE :	6
Total des villas à louer :	<u>3</u>
Nombre d'objets disponibles sur le marché au 01.06.2008 :	129
soit 1.09% de l'ensemble du marché yverdonnois (1.10% au 01.06.2007).	

Logements vacants

Nombre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nombre de logements	18	12	37	49	12	1	129
dont à louer	18	12	36	47	10	0	123
dont à vendre	0	0	1	2	2	1	6

Le parc locatif yverdonnois compte actuellement 11'775 logements. Ce nombre a été mis à jour suite aux informations transmises par le Service des Energies au 31.08.2007.

Prix moyen des loyers des appartements vacants

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne	Fr. 655.00	Fr. 993.00	Fr. 1'324.00	Fr. 1'626.00	Fr. 1'965.00	Fr. 2'100.00

ASSURANCES SOCIALES

Le secteur des assurances sociales a pour tâche la gestion de l'agence communale d'assurances sociales et des prestations complémentaires communales de la ville d'Yverdon-les-Bains. En effet, depuis le 1er janvier 2005, les communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson ont été rattachées à une des trois agences suivantes, gérées par l'Association RAS Yverdon-Grandson :

- l'agence d'assurances sociales d'Yverdon-les-Bains et district;
- l'agence d'assurances sociales de Grandson, avec une antenne à Yvonand;
- l'agence d'assurances sociales de Ste-Croix.

Quelques chiffres sur les assurances sociales

	2006	2007	2008
Nombre de prestations complémentaires communales	508	520	534
- Dépense annuelle en francs	834'265.00	846'573.00	871'792.00
- Prestation complémentaire moyenne annuelle en francs	1'642.00	1'628.00	1'632.00
Prestations complémentaires fédérales			
- Nombre de dossiers en cours	1'516	1'428	1'481
- Nombre de nouvelles demandes	205	258	255
Contrôle de l'obligation d'assurance-maladie			
- Nombre de personnes ou familles contrôlées	984	1'084	1'087
- Nombre de frontaliers contrôlés	456	654	537
Demandes de subsides pour assurance-maladie (LAVAMal)	932	---	---
Demandes de mutations pour subsides pour assurance-maladie (LAVAMal) *	1'065	2'316	2'396
Nombre de personnes subsidiées (LAVAMal)	7'966	8'141	8'170
Demandes d'assurance-invalidité (AI)			
- pour adultes	84	79	80
- pour mineurs	46	37	9
Demandes de rentes AVS	108	190	147
Demandes d'allocations familiales	64	51	31
Demandes d'affiliation pour paiement des cotisations AVS/AI/APG en qualité de :			
- Indépendants ou employeurs	180	184	205
- Non actifs	401	390	473
- Etudiants	307	452	451
Radiations d'affiliation en qualité de :			
- Indépendants ou employeurs	93	98	59
- Non actifs	181	175	138

*dès 2007, le nombre indiqué regroupe des deux catégories : demandes de subsides et demandes de mutations.

CENTRE SOCIAL REGIONAL

Le CSR dépend juridiquement de l'association RAS Yverdon-Grandson formée des 56 communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson. Un comité de direction, formé de sept municipaux et syndics, est responsable de la gestion de l'association.

Tous les chiffres indiqués comprennent l'ensemble des dossiers et interventions pour les 56 communes.

Activités à la réception du CSR

La réception oriente, informe non seulement les requérants ou les bénéficiaires du Revenu d'Insertion, mais aussi les citoyens ayant recours aux services de l'agence d'assurances sociales et de nos nombreux services partenaires.

Cela a représenté, par exemple en mars 2008, une moyenne de :

- 80 visites par jour ou 10 visites par heure;
- 184 téléphones par jour ou 23 téléphones par heure.

Le Revenu d'Insertion (RI)

Le 1er janvier 2006 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'action sociale vaudoise du 2 décembre 2003. Cela a entraîné la disparition des deux régimes d'aide antérieurs soit l'aide sociale et le revenu minimum de réinsertion (ASV et RMR). Outre la fusion de ces deux régimes, cette nouvelle loi instaure le revenu d'insertion (RI) qui a notamment pour avantage de proposer des mesures d'insertion socio-professionnelle à un plus large éventail de population. Auparavant, les bénéficiaires ASV n'y avaient pas accès.

Trois années après son entrée en vigueur, les premières évolutions commencent à se dessiner.

Nombre de dossiers financiers

L'évolution du nombre de dossiers financier traités au cours de l'année a été la suivante :

Année	Nombre de dossiers traités dans l'année	Moyenne mensuelle
2006	1384	843
2007	1533	937
Augmentation 2006 - 2007	10%	11%
2008	1569	962
Augmentation 2007 - 2008	2%	3%

La croissance du nombre de dossiers financiers s'est stabilisée en 2008 grâce à une bonne conjoncture.

Dépenses et recette d'aide sociale vaudoise

Les montants des dépenses et des recettes d'aide sociale se présentent ainsi :

Année	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
2006	19'817'995.85	1'167'885.50	18'650'110.35
2007	21'457'874.50	1'893'431.47	19'564'443.03
Augmentation 2006 - 2007	8%	62%	5%
2008	22'825'150.15	2'794'424.75	20'030'725.40
Augmentation 2007 - 2008	6%	48%	2%

L'augmentation des dépenses nettes a suivi le même rythme que celle du nombre de dossiers financiers traités.

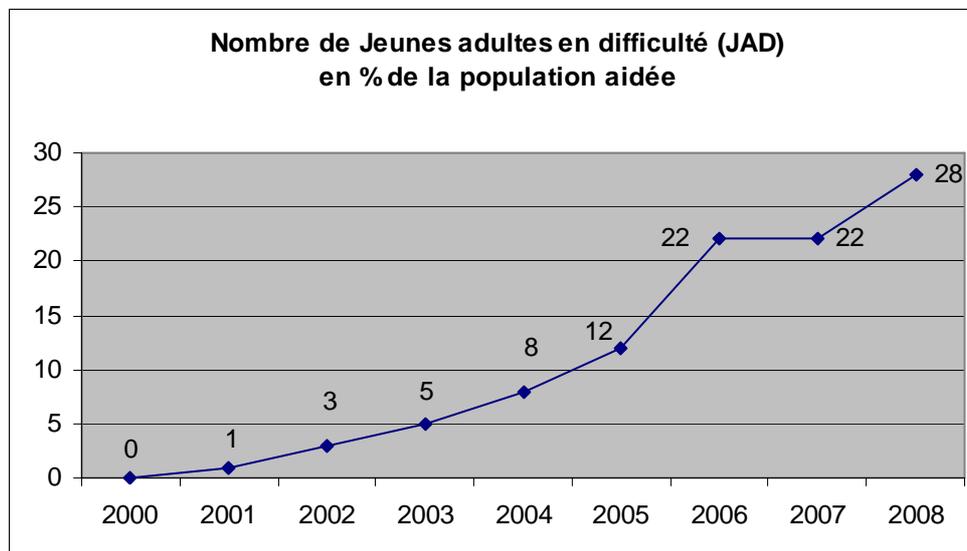
Répartition des dossiers par commune

Nous vous communiquons ci-après le nombre de dossiers par commune pour les plus importantes. Cela nous est également utile pour nous assurer que la présence de notre personnel à l'antenne de Sainte-Croix est en rapport avec le volume de la clientèle.

Communes	2008		2007		2006	
Yverdon-les-Bains	1151	74%	1082	71%	972	84%
Ste-Croix-Mauborget-Bullet	217	14%	231	15%	0	0%
Grandson	64	4%	72	5%	83	7%
Yvonand	36	2%	37	2%	0	0%
Autres communes	94	6%	111	7%	107	9%
Total	1562	100%	1533	100%	1162	100%

Jeunes adultes en difficultés (JAD)

Au cours des dernières années, nous avons observé une très forte augmentation des dossiers financiers pour la tranche d'âge des 18 à 25 ans. Il s'agit non seulement de marginaux ou de situations de rupture familiale mais aussi de jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage ou n'ayant pas trouvé de travail à la fin de leur formation. Pour mémoire, voici la courbe représentant l'évolution de la proportion qu'ils représentent parmi la population aidée :



Après un arrêt de la progression l'année dernière, nous assistons à une nouvelle augmentation importante.

Année	moins de 25 ans		plus de 25 ans		Total
2006	303	22%	1081	78%	1'384
2007	339	22%	1194	78%	1'533
2008	444	28%	1125	72%	1'569

Pour maximaliser les possibilités d'insertion rapide, tous les jeunes de 18 à 25 ans présentant une demande d'aide sont reçus conjointement par un assistant social et un conseiller en insertion. Ce dernier peut ainsi tout de suite enclencher le processus d'insertion en proposant, cas échéant, dans les meilleurs délais, soit une orientation vers l'Office régional de placement, soit vers une mesure d'insertion sociale.

Les mesures d'insertion sociale (MIS)

Pour rappel, les MIS peuvent être de différents types :

- des mesures d'aide au rétablissement du lien social : il s'agit de mesures qui ont pour but d'éviter la perte de ses relations sociales et l'enfermement dans la solitude. Par exemple : développement personnel et remise en confiance, reprendre pied dans la vie, ...
- des mesures d'aide à la préservation de la situation économique : la plupart des personnes entrant dans le régime RI doivent faire face à une importante baisse de revenus par rapport à leur situation antérieure. Cela implique notamment deux difficultés : changer de niveau de vie puis éviter ou limiter l'endettement. Ces mesures apportent une aide pour surmonter ce type de difficulté. Par exemple : mieux compter pour moins dépenser, atelier informatique et gestion de la vie quotidienne.
- des mesures de formation et des mesures visant à recouvrer l'aptitude au placement.

Depuis 2006, voici le nombre de mesures d'insertion sociale octroyées dans notre région :

	2006	2007	2008
Nombre de MIS	134	193	177

La diminution observée en 2008 est due au fait que toutes les régions ont consommé leur budget prévu à cet effet. L'année précédente, nous avons pu profiter d'une part du budget non consommé dans les autres régions.

Un effort de plus en plus intense est fait en faveur des jeunes adultes pour leur octroyer des mesures visant à les mener vers une formation professionnelle. Voici la répartition de ces mesures en fonction de l'âge des bénéficiaires :

Âge des bénéficiaires	2006	2007	2008
moins de 25 ans	46	105	124
plus de 25 ans	88	88	53
% des moins de 25 ans	34%	54%	70%

Alors que les dossiers de jeunes de moins de 25 ans représentent le 28% des dossiers, ils reçoivent le 70% des mesures d'insertion.

Pour un certain nombre de ces jeunes, des formations professionnelles ont pu être mises en place. Ils participent ainsi au programme FORJAD et bénéficient d'un encadrement tout au long de leur formation. Voici, le nombre de jeunes bénéficiant de cet encadrement dans notre région :

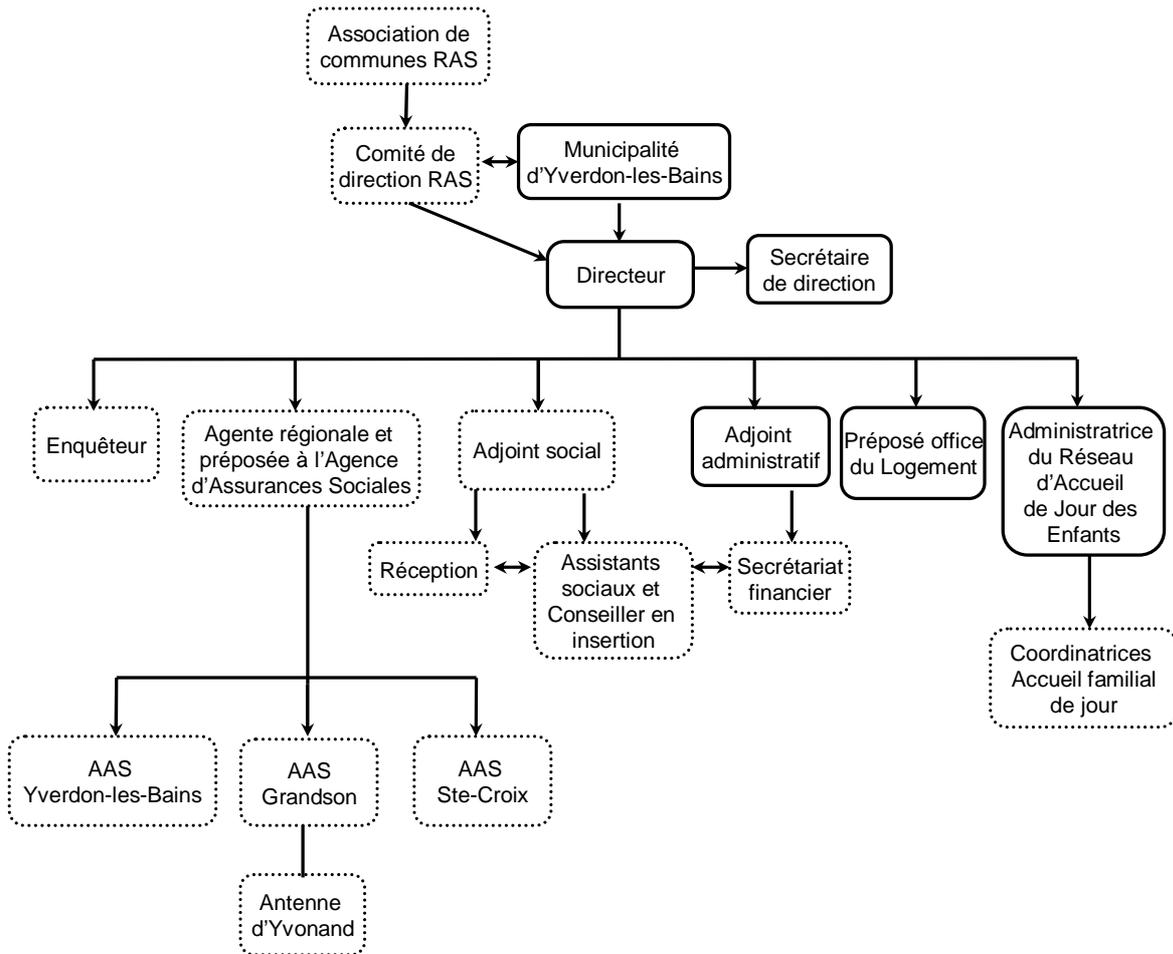
	2006	2007	2008
Jeunes FORJAD	5	27	48

Sanctions

Le dispositif législatif prévoit une sanction financière pour les bénéficiaires n'ayant pas un comportement adéquat ou faisant peu d'effort pour retrouver leur autonomie financière. Cette sanction consiste en une diminution de 15 ou de 25 % des sommes octroyées à titre d'entretien et pour une durée d'1 mois à 1 année. Voici le nombre de dossiers concernés par des sanctions selon leur cause et le montant total qui n'a ainsi pas été versé.

	2006	2007	2008
Dissimulation des ressources	15	25	19
Démarches requises / refus	16	19	66
Détournement du RI	1	8	14
Emploi / efforts insuffisants	18	38	33
Absence de recherche de travail	0	0	6
Emploi / refus	6	4	10
Refus d'une mesure	0	0	1
Mauvaise exécution du contrat d'insertion	4	12	28
Abandon d'une mesure	0	0	1
Violation de l'obligation de renseigner	2	4	14
Dissimulation de la composition du ménage	0	0	2
Dissimulation de la domiciliation	0	0	2
Total	58	104	169
Montant total	37'377.70	58'363.10	103'502.70

Organigramme SAS-CSR





CULTURE

THEATRE BENNO BESSON

2008 : une année de « vitesse de croisière » pour le TBB, marquée par une fréquentation plus qu'excellente pour la seconde partie de la saison 2007-2008 et une non moins excellente campagne d'abonnement pour la saison nouvelle 2008-2009. La remarque qui ouvrait notre rapport 2007, concernant un équilibre de programmation assez harmonieux entre l'offre « culturelle » du TBB et celle plus divertissante et commerciale de La Marive, semble plutôt se confirmer. Néanmoins, la fin de l'année civile, marquée par la crise financière mondiale, a donné quelques signes d'inquiétude : le public sera-t-il retenu désormais par les cordons de sa bourse ? Choisira-t-il plus drastiquement entre des œuvres plus exigeantes et des spectacles qui le détournent davantage de ses soucis ? Opérera-t-il des coupes de tous côtés ? Rendez-vous l'an prochain pour analyser ce phénomène.

Sur un plan nettement plus terre à terre, 2008 a vu, enfin, la restauration indispensable des toilettes du public. Une réussite esthétique et pratique, appréciée de tous, malgré des débuts chaotiques (conduites bouchées jusqu'au milieu de la rue !) Prévue également, la réfection des installations du bar est remise à une période de non-activité et dépend encore d'une entente de fonctionnement à trouver avec le restaurateur.

Suite à la motion de Mme Giorgiatti au Conseil communal, une nouvelle tarification sera étudiée pour le jeune public dès la rentrée de septembre 2009. Si des prix « famille » n'ont guère de sens au théâtre où l'on se rend en général avec conjoint, amis ou collègues plutôt qu'avec ses enfants, une plus grande différence entre le plein tarif et les tarifs enfants-étudiants sera donc instituée, dans le sens évidemment d'une diminution de ces derniers.

Ont marqué encore cette année : l'inauguration et la saison d'été du Petit Globe, que le TBB a largement soutenue (voir plus loin le chapitre spécifique) ; la collaboration avec la Maison d'Ailleurs pour l'ouverture de l'Espace Jules Verne ; le début des projets et d'un planning difficile à établir pour le 750^e anniversaire de la ville en 2010. Ainsi qu'une présentation de saison très appréciée, en août, au Petit Globe justement : un contact proche avec les

abonnés, la possibilité de leur parler directement des spectacles peu connus et de les inciter à les découvrir (ça marche !) font de cette rencontre annuelle avec notre public un moment chaleureux et privilégié.

Saison 2007-2008

25 spectacles à l'abonnement et deux concerts ont été présentés durant cet exercice stimulant et riche en très belles rencontres artistiques. Les meilleures surprises (subjectivement) : la palette de classiques français (Andromaque, L'Illusion comique, Les Fourberies de Scapin, Les liaisons dangereuses...) qui nous a valu des lettres des amoureux de notre langue, l'émotion forte dégagée par Laurent Terzieff et les acteurs de « Mon lit en zinc », les charmantes comédies « Chocolat Piment » et « Le Jardin », les formidables clowns Licedei de Saint-Pétersbourg, la découverte de Pierric, comédien-mime-illusionniste-humoriste vaudois. Et le triomphe (lucratif !) de MarieThérèse Porchet, qui nous rend maintenant visite une saison sur deux, et nous a assuré cette année le record absolu de nos recettes d'accueils de spectacles (293'600 francs, dont 98'000 pour la seule Marie-Thérèse !) On notera encore deux créations de compagnies professionnelles régionales, Ariel Teatr et Les Artpenteurs.

Le total des entrées de cette saison s'élève à 12'463 (contre 10'709 l'an dernier) pour notre seule saison culturelle. Plus difficile à chiffrer parce que fait de plusieurs approximations, le total des entrées générales au TBB, avec les conférences, les scolaires et les locations de salle, se situe toujours dans les alentours de 30'000.

Saison 2008-2009

Nous ne sommes pas, bien heureusement, obsédés par l'audimat au Théâtre Benno Besson, et notre rôle n'est pas d'aligner des records d'affluence. C'est néanmoins toujours un plaisir de constater les montées de statistiques, et le nombre de places vendues en abonnement à l'automne a été plus fort que jamais : 5790 ! Ainsi partis, nous pensions

n'avoir plus qu'à laisser venir... mais comme remarqué plus haut, la crise économique est passée par là, ralentissant sensiblement la fréquentation en cours de route, chez nous comme chez d'autres de nos collègues. Le prochain bilan sera donc probablement à revoir

un peu à la baisse, mais bénéficiera néanmoins des triomphes de l'automne, notamment de l'irrésistible *Tour du Monde en 80 jours*, de *Bergamote* et même du très poétique *Macondo* d'après Gabriel Garcia Marquez.

Tableau comparatif de la campagne d'abonnement arrêtée au 31 octobre 2008

	Musique	Théâtre Benno Besson
1999-2000	11'772.00	75'707.00
2000-2001	9'442.00	89'903.00
2001-2002	9'114.00	94'463.00
2002-2003	12'302.00	99'743.00
2003-2004	7'582.00	102'619.00
2004-2005	8'348.00	135'889.00
2005-2006	9'432.00	133'872.00
2006-2007	10'725.00	145'325.00
2007-2008	8'656.00	155'041.00
2008-2009	7'880.00	177'838.00

Manifestations au TBB en 2008

41 soirées d'abonnement ou de programmation culturelle ;

15 projections d'Exploration du Monde

24 représentations scolaires

15 manifestations diverses (Cercle littéraire, locations, auditions, débats, conférences)

Soit 95 occupations avec public, sans compter les montages et répétitions. A ajouter : les locations ou prêts du foyer du 1^{er} étage.

Saison musicale

Avec 1'416 entrées en 2007-2008, contre 1'294 l'exercice précédent, la saison musicale marque un léger progrès, qu'il n'est pas sûr de voir confirmer par les premiers chiffres de l'abonnement 2008-2009. Restant donc un souci au niveau de la fréquentation, la saison musicale continue à nous offrir de très beaux moments du meilleur niveau, enchantant les mélomanes avertis. Particulièrement en vue la saison écoulée : le jeune pianiste Louis Schiwtzgebel-Wang, l'ensemble Sine Nomine et l'Orchestre des Pays de Savoie. Le problème reste l'âge moyen du public ; malgré nos efforts, les écoles, qu'elles soient généralistes ou spécialisées, n'envoient que peu, voire pas d'élèves à ces concerts. Et demeure aussi cette bizarre constatation : dans une région qui compte tant de musiciens et surtout de choristes amateurs, pourquoi le haut standard de notre abonnement musical ne motive-t-il que si peu d'abonnés (75 à ce jour) ?

Rappelons par ailleurs que, soutenue et administrée par la direction du TBB, la programmation musicale est l'œuvre de trois « commissaires » qui ne ménagent pas leur peine en échange de simples jetons de présence.

Petit Globe

Nouvelle enseigne de l'offre culturelle yverdonnoise, le Petit Globe sur les Rives du Lac enchante le public curieux de découvertes et de nouvelles sensations, et motive à un point tel les créateurs que de nombreux metteurs en scène souhaitent s'y confronter. Ce théâtre de bois et de toile, inspiré de la scénographie élisabéthaine (XVI-XVIIe siècle anglais) mais adapté à nos réalités, est surtout une perle par beau temps. C'est dire que la fréquentation de sa coquille varie au gré des vents. Mais avec un nombre de manifestations important (sans doute trop pour un début : une cinquantaine de représentations !) et une fréquentation moyenne honorable (70 spectateurs), le Petit Globe s'est déjà créé une réputation. La magie du lieu a opéré, grâce notamment à l'excellent rapport scène-salle.

Il manque donc peu de choses pour parfaire ce que certains considèrent déjà comme un véritable bijou, et le transformer en un « must » estival : rendre les cinquante derniers mètres de son chemin d'accès correctement praticables en cas de pluie ; disposer d'une

signalisation claire et engageante aux différents accès des Rives du Lac (avec des moyens provisoires dans l'attente d'un concept global de signalisation) ; revoir la conception de la buvette afin qu'elle soit accueillante même par forte bise ou par temps douteux. Et peut-être aussi un petit peu plus de moyens pour honorer décemment les contrats des artistes...

THEATRE L'ECHANDOLE

Saison 2007-2008

En cette deuxième partie de saison et en ce début d'année civile, plusieurs spectacles d'humour sont fortement appréciés : les chanteurs potaches *Joyeux Urbains*, la conteuse malicieuse *Colette Migné*, le dicodeur belge, *Bruno Coppens* et *Frédéric Recrosio* qui a lui tout seul comptabilise 1'700 entrées en 14 séances ! Côté chanson, L'Echandole accueille le vernissage du nouvel album du chanteur yverdonnois *Fabian Tharin*, à l'écriture fine et poétique. La chanteuse *EL-Baze* enchante le public avec un concert aux accents métissés jazz et sépharades, *Vincent Gaffet* et *Hervé Lapalud* proposent un « double-plateau » de chansons fraîches et acidulées, *Imbert-Imbert* seul en scène avec sa contrebasse époustoufle un public malheureusement clairsemé. A l'inverse, devant une demande très forte du public, le concert des énergiques et débridés *Les Blérôts de RAVEL* est déplacé à L'Amalgame-club. Nous recevons deux productions théâtrales : *La femme qui tenait un homme en laisse*, soliloque touchant et interpellant et *L'effet coquelicot*, à l'humour tendre. Côté musique, trois concerts de jazz clôturent la saison jazz'o'château et *Les doigts de l'homme* proposent d'étonnantes variations de jazz manouche. Dans la lignée du concours de lettres d'amour organisé en 2007, L'Echandole en collaboration avec la Cie ad-apte provoque des correspondances inattendues entre des personnalités romandes et des artistes invités à L'Echandole. C'est ainsi que des couples épistolaires sont nés et correspondent pendant toute la saison : Frédéric Recrosio et Pascal Décaillet, Joël Maillard et Aristide Pedraza, Yves Robert et Katia Berger, Thierry Romanens et Michel Thevoz, Sarcloret et Jean-Charles Simon. Une lecture d'extraits choisis est donnée dans les caves. Et enfin, deux spectacles sont proposés au jeune public : *Toot ouïe*, délicieux spectacle de

mouvement et de musique pour les petits dès 18 mois et *Zaïté veut une maison*, spectacle de chanson et de marionnettes.

Pour cette saison 2007-2008 – sans compter les mises à dispositions de la salle et les représentations scolaires – nous enregistrons avec satisfaction des recettes supérieures à celles de la dernière saison soit Frs 170'000.- et un nombre d'entrées, toujours en hausse, de 8'343 entrées. A cela, se rajoutent les entrées des manifestations hors saison soit environ 13'000 entrées au total. L'équipe de L'Echandole organise vingt-huit spectacles, sept concerts *Jazz'o'château*, huit soirées *Improtombeau*, trois soirées *GIN* et *La Fête de la Musique*. De plus, la salle de L'Echandole est mise à disposition de *Flora Devi* (école de danse indienne de Grandson), de *La TAC* (troupe de théâtre amateur de la région), de *La Cour du théâtre* (Ecole de théâtre d'Yverdon-les-Bains), du *Foyer du Mujon* – établissement médico-social d'Yverdon qui organise des cours de théâtre dans les caves du château – et des cours de théâtre donnés dans le cadre scolaire. Les vernissages des expositions tableaux et photos du bar font l'objet de soirées hors programme. Ce qui fait un total de 105 soirées et matinées de manifestations organisées par L'Echandole, sans compter les jours de répétitions, de montages et démontages techniques et les représentations scolaires données pour les écoles au nombre de 22 cette saison.

Saison 2008-2009

La saison 2009-2009 démarre avec plusieurs collaborations avec des lieux culturels et des associations de la ville. L'Echandole accueille en ouverture de saison au Petit Globe, *Boulouris 5*, pour leur dixième anniversaire et le vernissage de leur nouvel album. En collaboration avec la Maison d'Ailleurs et pour l'inauguration de l'Espace Jules Verne, L'Echandole s'associe au Musée d'Yverdon pour proposer une déambulation sonore et visuelle dans le château avec les illustres musiciens jazz : Léon Francioli, Daniel Bourquin et François Lindemann. Des vidéos sont projetées sur les murs de la cour et dans les différentes salles du Château accompagnées des improvisations musicales des trois artistes installés à l'Aula Magna. Forts d'une première collaboration avec la communauté portugaise en 2007, la CCSI – Commission Consultative Suisse Immigrés d'Yverdon-les-Bains – et L'Echandole se retrouvent pour l'organisation de plusieurs

soirées alliant gastronomie et musique. L'intention est de faire découvrir les communautés étrangères de notre ville et de favoriser leur intégration. En préambule aux concerts organisés à L'Echandole et inscrits au programme de saison, des repas préparés par la CCSI sont servis dans les caves. Une première série de repas-concerts présente le Brésil avec la chanteuse *Renata Rosa*. Les Balkans et la Toscane seront à l'honneur en deuxième partie de saison. Le spectacle du chanteur *Pascal Auberson* est organisé par L'Echandole au Théâtre Benno Besson, dont le plateau offre les conditions techniques requises pour accueillir cette grosse production. Dans le cadre de son projet d'ouverture aux publics plus jeunes, L'Echandole invite le *GIN* – Groupe d'Improvisation du Nord – à se présenter quatre fois dans l'année. L'entrée est gratuite, un chapeau est tendu à la sortie, et les membres du *GIN* peuvent expérimenter et développer leur aptitude à l'improvisation devant un public au trois quart adolescent. Leurs « maitres », la Cie du cachot, continuent avec grand succès à se produire une fois par mois dans les caves avec leur concept *Impro à la une*. Les soirées *jazz'o'château* ont vu leur fréquentation doubler grâce à une nouvelle brochure séparée du programme de L'Echandole et distribuée, entre autre, dans les lieux de concerts jazz de Suisse Romande. L'Echandole accueille également le chanteur français au propos percutant *Batlik*, l'exubérante jodleuse-punk *Erika Stucky*, le comédien-chanteur *Nicolas Jules*, l'irlandais *Luka Bloom*, et les suisses : *Polar*, *Lole*, *K* et *Gaëlle Graf*, native d'Yverdon, qui présente un nouveau spectacle en création à L'Echandole. *Yann Mercanton* propose un solo humoristique *A tapette et à roulette*, *Zita la poule* a ravi petits et grands dès 5 ans, la *Cie fantôme* poursuit un travail théâtral sur fond historique avec *Le livre des tempêtes* et *Jean-Michel Potiron* a l'audace de faire découvrir avec humour des auteurs ardues tels que Debord et Finkielkraut dans son *Protesto, un solo inutile pour une culture qui cultive*.

L'année 2008 a vu le départ de Jean-Daniel Amiguet, technicien-concierge à L'Echandole depuis 29 ans. Les conditions de travail inhérentes à la fonction – en particulier les horaires de nuit et de w.e. – ont décidé M. Amiguet à privilégier un travail à horaires fixes. Il a pris avec soulagement ses nouvelles fonctions de concierge du Château depuis le 1^{er} septembre. Deux nouvelles collaboratrices ont été engagés à temps partiels : Angelica

Fricker, technicienne de spectacle et Cristina Da Rocha Ribeiro, concierge.

La fête de la musique

L'édition 2008 de La Fête de la Musique (La FMY) à Yverdon-les-Bains s'est déroulée le samedi 21 juin. Comme à l'accoutumée et depuis la création de l'association, la journée fut ensoleillée et le temps clément. Le public a largement répondu à l'invitation, en particulier au centre ville. La fréquentation était à son comble Place Pestalozzi dès 19h. Les concerts des lieux excentrés ont été moins suivis ainsi que ceux du début de l'après-midi. De manière générale, le public est de plus en plus nombreux et de plus en plus enthousiaste. Nous pouvons estimer à plus de 5'000 spectateurs la fréquentation de l'ensemble de la manifestation.

Le nombre de groupes désirant participer à cet événement est en constante augmentation depuis sa création. Lors de cette édition, nous avons en effet accueilli une vingtaine de groupes de plus que l'année précédente et dû effectuer pour la première fois une sélection. C'est plus de quatre-vingt groupes, représentant plus de 2'000 musiciens-nes et chanteurs-ses de tous styles qui se sont produits dans toute la ville.

Deux projets ont été financés par La FMY : *La grand-mère indigne*, fanfare décalée emmenée par le chanteur et musicien yverdonnois Fabian Tharin et *Enfants du Monde, une suite chorale pour chœur d'enfants et orchestre* réunissant les 600 élèves primaires de la ville et 60 musiciens de l'orchestre d'Yverdon sous la direction de Christian Delafontaine. Le bilan financier est positif grâce à l'aide de la ville, du canton, de La Loterie Romande et de quelques sponsors. L'association poursuit avec résolution son encouragement à la création en direction des artistes de sa région. Les créations estampillées La FMY fleurissent à chaque édition et sont régulièrement programmées devant de nouveaux publics.

GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE

Présentation de 5 expositions collectives et thématiques organisées par la Galerie de l'Hôtel de Ville.

La cartothèque des artistes de Suisse romande

Du 27 janvier au 16 mars 2008. Six artistes dont les dossiers figurent parmi les 500 qui composent la Cartothèque des artistes de Suisse romande située dans la Galerie de l'Hôtel de Ville ont été invités à présenter leurs œuvres. Rashid Abbas, médiamix; Robert Battard, peinture; Jean Devost, peinture; Paul Estier, sculpture; Anne Pantillon, peinture; Nicole Siron, céramique. Cette exposition annuelle vise à maintenir l'intérêt de la cartothèque et mettre en lumière les œuvres de plusieurs créateurs avec des techniques différentes. L'exposition a été présentée par Mme Silvia Rohner, historienne d'art.

L'Atelier du LeZart a animé trois ateliers du samedi, sur les thèmes du modelage, découpage et de la sculpture en fil de fer, en affichant complet.

La formule des rendez-vous mensuels à la Galerie, le jeudi de 17 à 18h ayant rencontré un vif intérêt, à la demande d'un public enthousiaste, la démarche est poursuivie et développée.

L'intermède musical du 14 février a accueilli la « Compagnie à Tire-d'Ailes » avec son concert-lecture « A la lettre » à l'occasion de la St-Valentin.

Le 6 mars, dans le cadre de « Rencontre avec » le peintre-sculpteur Jean Devost a mis le public à contribution au cours de sa présentation « créer au-delà de la cécité ». Succès garanti !

« made in CH » Collection Luc et Jacqueline Robert

Du 6 avril au 25 mai 2008. La Ville d'Yverdon-les-Bains a eu le privilège d'accueillir une quarantaine d'œuvres sélectionnées parmi les plus significatives de la prestigieuse Collection de Luc et Jacqueline Robert établis près de Genève. Les plus grands noms des artistes suisses d'avant-garde qui ont marqué l'art contemporain de ces quarante dernières années, avec un regard particulier sur les années 70-80, étaient rassemblés pour la première présentation publique de cette fabuleuse collection : Daniel Spoerri, Markus Raetz, Dieter Roth, Carmen Perrin, Gianfredo Camesi, Bernard Lüginbühl, Alfred Hofkunst, Gottfried Honegger. A noter la présentation de rares livres d'artistes dont ceux de Martin Disler, Rolf Winnewisser, Josef Félix Muller

contenant de nombreux dessins originaux dont Luc Robert enrichi également sa collection.

C'est auprès d'un public d'amateurs, connaisseurs et de collectionneurs avertis que cette exposition a suscité la curiosité. Mme Armande Reymond, historienne d'art s'est exprimée à l'occasion du vernissage.

Au cours de l'intermède musical du 17 avril, « l'Ensemble Σigma » quintette à vent a interprété des œuvres en relation avec l'exposition.

Dans le cadre de « rencontre avec », c'est en compagnie de Luc Robert que le public a pu découvrir l'exposition et poser de nombreuses questions relatives aux motivations d'un collectionneur privé d'art contemporain suisse.

Les ateliers pour enfants ont eu lieu trois mercredis durant cette exposition. Le but étant de les sensibiliser au fait de collectionner.

Samuel Buri

Du 15 juin au 10 août 2008. Exposition personnelle du célèbre peintre coloriste suisse, « un fauve post-moderne au jardin »... comme l'a qualifié Françoise Jaunin, critique d'art lors de sa présentation à l'occasion du vernissage. Souvent apparenté à Cuno Amiet, Claude Monet ou Paul Gauguin, cet artiste suisse établi à Bâle et dans l'Oberland bernois, s'est créé, depuis plus d'un demi-siècle, une notoriété internationale, tant pour son pop art, un rien provocateur dans les années 70 à Paris, que pour sa quête de lumière dont il demeure un maître incontestable dans ses œuvres généreusement colorées.

Félix Froschhammer violoniste et Florian Rohn violoncelliste ont enchanté les mélomanes à l'occasion de leur intermède musical le 26 juin.

Six ateliers pour les enfants ont été organisés durant l'exposition. Ils abordaient des techniques relatives à la peinture, au collage en transparence tel le vitrail, ou encore la fabrication de l'encre.

Roger Pfund

Du 31 août au 19 octobre 2008. Artiste peintre, graphiste et designer de nationalité suisse et française, Roger Pfund vit et travaille à Genève où il dirige son atelier de communication visuelle. Dès 1966 ses créations personnelles sont exposées en Europe, aux Etats-Unis, en Afrique et Asie. Une rétrospective de l'ensemble de son œuvre

a été présenté en mai 08 au Today Art Museum de Pékin. Ses activités dans le domaine du papier valeur et billets de banque en font un des plus grands spécialistes au monde. Il a créé entre autre le concept du passeport suisse en 2003.

L'accrochage des œuvres présentées à la Galerie de l'Hôtel de Ville réunissaient des grands formats réalisés par cet artiste virtuose de la technique mixte avec la complicité technique de Raymond Meyer de Lutry pour les superpositions graphiques. Les portraits de la Callas, Nijinski, les histoires chinoises ou la série des Droits de l'Homme ou encore les deux suites de petits formats consacrées à Colette et Beckett constituaient l'exposition présentée, lors du vernissage, par Roger de Diesbach, journaliste.

La rencontre du 18 septembre réunissant Roger Pfund et Raymond Meyer autour d'une presse amenée tout spécialement de Lutry, a permis au public d'entrer dans l'intimité de leur complicité créative.

Le 9 octobre le trio « cordes ô vent » a interprété des œuvres de Ravel, Debussy et Toru Takemitsu.

Trois ateliers pour enfants ont permis d'aborder les thèmes de l'affiche publicitaire, du sac en papier et de la fabrication d'un crayon.

Voyages immobiles

Du 9 novembre au 21 décembre 2008, neuf artistes ont été invités, en collaboration avec la Maison d'Ailleurs, sur le thème retenu tout spécialement pour illustrer une forme de « voyage » à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Jules Verne dans notre Ville. Alec Finlay, création informatique ; François Junod, automate ; Martial Leiter, dessin ; Pierre Loye, peinture ; Manuel Müller, sculpture ; Denis Perret-Gentil, sculpture ; Fabian Sbarro, œuvre photographique-installation ; Christine Sefolsha, peinture ; Michel Mixt Villars, dessin. Les représentations de voyages explorés par l'esprit sont présentes partout, embarquement immédiat ! Voyages immobiles ou voyages extraordinaires ? Voyages dans le temps pour rejoindre les chimères qui sont parfois bien enfouies et ne demandent qu'à se réveiller !

Le 20 novembre, une rencontre avec Patrick Gyger, sous forme de balade entre deux lieux, deux mondes a permis au public de découvrir cette exposition et l'espace Jules Verne.

L'intermède musical du jeudi 4 décembre, avec le groupe « Filidh Ruadh » dont le répertoire de chansons écossaises, airs de danses en « mouth music » et airs traditionnels gallois et irlandais a entraîné le public dans des errances du XVIème siècle à nos jours !

Deux ateliers sur le thème des objets volants ont été proposés aux enfants.

Dossier « visiteurs en herbe »

A chaque exposition un dossier « visiteurs en herbe » est réalisé pour être remis aux jeunes visiteurs afin de découvrir l'exposition sous forme ludique. Des quiz, jeux et des informations sur les techniques utilisées par les artistes peuvent compléter le document. Cette formule rencontre beaucoup de succès et offre également l'opportunité d'un bon moment de complicité parents-enfants.

Commission d'achat d'œuvres d'art

Notre commission a effectué des achats chez deux artistes. Une œuvre photographique accompagnée de l'installation réalisée par notre lauréat de la Bourse de Bruxelles, Fabian Sbarro. Trois dessins de l'artiste Frédéric Clot. Notre patrimoine s'agrandit et le besoin de place pour l'entreposage et la conservation des œuvres qui ne sont momentanément pas accrochées dans les bureaux, se fait très pressant.

Espace d'une sculpture - Place des Droits de l'Homme

Depuis le 14 juin 2008, c'est le sculpteur, Denis Perret-Gentil de l'Auberson qui occupe l'espace avec « Voyage immobile 2008 », créée spécialement pour l'emplacement. Il s'agit d'une sculpture monumentale 308 x 245 x 210 cm en fibres de verre et polyester. Cet artiste a été choisi en fonction de l'exposition « Voyages immobiles » présentée à la Galerie

de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la collaboration avec la Maison d'Ailleurs à l'occasion de l'ouverture de l'Espace Jules Verne.

Cette installation occupera l'espace jusqu'au 31 mai 2009.

Bourse de Bruxelles

Le lauréat Fabian Sbarro a séjourné à Bruxelles du 1er mars au 31 août 2008. Son travail s'est porté essentiellement sur la démarche initiée par l'artiste consistant à mettre en images les sentiments que des lieux lui inspirent, travaillant spécialement de nuit en intégrant des installations, techniques mixtes sous forme de mise en scène.

A son retour, une partie de son travail a été présentée au public dans le cadre de l'exposition « voyages immobiles » à la Galerie de l'Hôtel de Ville.

F.A.V. (Fonds d'art visuel)

Depuis le 1er février 2008, la collection du FAV peut être consultée sur intranet. Cette base de données est le résultat d'un travail réalisé en collaboration avec le service informatique de la ville.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE (BPY)

S'il fallait résumer à un seul terme l'année 2008 à la BPY, cela serait sans nul doute « changement ». Nouvelle responsable, nouvelles collaboratrices, nouvelle politique d'action culturelle... c'est un souffle nouveau qui traverse les rayons de la bibliothèque.

Mais un élément semble immuable et on ne peut que s'en réjouir : le nombre de prêts a de nouveau augmenté. Cependant, ce chiffre pourrait être encore plus élevé, trop de personnes ignorent le chemin de la bibliothèque ; voilà un beau défi à relever.

Gestion des collections

2'270 documents ont été intégrés à la collection : 2'006 documents imprimés et 264 documents multimédias (DVD et livres-audio). 30% des nouvelles acquisitions visent un jeune public et 70% un public adulte ; cependant, il faut nuancer ces chiffres en rappelant que certains documentaires pour les adolescents sont intégrés à la section adulte. Nous constatons, en 2008, une diminution du nombre des acquisitions ; cette tendance s'explique par l'augmentation non-négligeable du prix des ouvrages et par l'achat de quelques beaux-livres onéreux, ouvrages que ne pourrait pas s'offrir une majorité de nos lecteurs. A ces acquisitions s'ajoutent 350 livres en langues étrangères loués pour une année à BiblioMedia et de très nombreuses revues. Afin de compléter notre choix de magazines, une petite enquête a été menée auprès de nos lecteurs.

	TOTAL	Livres	Multimédia
Nouvelles entrées (acquisitions et dons)	2'270	2'006 + 350 livres loués	264
Exemplaires catalogués sur OPSYS	53'977		
ne sont pas comptés les env. 50 journaux et revues			

Lors de la sélection des ouvrages, la catégorie littérature/divertissement a été privilégiée cette année. Certaines sections, telles la « Vie pratique » et les bandes dessinées pour la jeunesse, ont été rajeunies. Un rayon « Manga » a été créé avec succès. En revanche, de nombreux ouvrages ont dû être éliminés en raison de leur mauvais état ou du caractère obsolète de leur contenu. Ont ainsi été désherbés les secteurs adultes « psychologie », « religion », « sciences sociales », « mémoires », le secteur jeunesse « histoire » et les secteurs mixtes « géographie », « contes et légendes », « bricolages ». Il faut encore ajouter à cette liste les romans de la section adulte, de A à F. 198 livres ont pu être réparés et conservés. Comme tous les étés, l'équipe de la BPY a assuré le nettoyage des étagères et a ainsi vérifié le classement des ouvrages.

Cette année encore, la BPY a reçu de nombreux dons. Le fonds ancien a été enrichi par le don de l'Asile des Bains/Fondation Gasparin et par celui de la Bibliothèque de Genève et de son Conservateur, Monsieur Thierry Dubois. Notre gratitude va également vers Monsieur Maximilien Bruggmann et à d'autres nombreux donateurs. Nous remercions les éditeurs de *l'Express* et de *La Région* de leur générosité.

Prêts et fréquentation

Ce sont 117'667 prêts qui ont été enregistrés en 2008, soit une augmentation de plus de 7% par rapport à 2007. Il faut signaler que ces prêts supplémentaires ont été réalisés en 8 mois (de janvier à avril et de septembre à décembre). En effet, durant les travaux de réfection de la Place de l'Ancienne-Poste, de mai à août, la fréquentation et le nombre de prêts ont fortement diminué ; il n'était pas toujours facile de trouver le chemin de la bibliothèque.

Tous les types de documents (livre, revue, DVD, livre-audio) ont été davantage empruntés mais la plus belle avancée a été réalisée par les documents numériques (+ 15,5%). Le nombre de prêts interbibliothèques a explosé en 2008 (+ 37%), les clients semblent apprécier ce service ; malheureusement, cela entraîne un certain surcoût pour la BPY.

Prêts total	Prêts de livres	Prêts de revues	Prêts multimédia	Consultations fonds ancien	
117'667	86'581	3'340	27'700	46	

Quant à la fréquentation, si elle n'a que légèrement augmenté en semaine, elle continue de progresser le samedi matin. En effet, 215 personnes en moyenne poussent la porte de la bibliothèque entre 9h30 et 11h30. Après une matinée très chargée pour le personnel, il est souvent difficile de fermer la bibliothèque.

Fréquentation (moyenne par jour)		
Jour de la semaine	Samedi	Eté (horaires spéciaux)
354	215	347

La BPY compte 3'126 cartes de lecteur actives, cartes utilisées aussi bien par une personne que par toute une famille : cela correspond à 1'829 abonnements « livres » et 1'297 abonnements « multimédia ». 618 nouveaux lecteurs se sont inscrits (351 abonnements « livres » et 267 abonnements « multimédia »). Le nombre de lecteurs actifs et de nouveaux lecteurs a légèrement augmenté en 2008. La répartition entre lecteurs actifs yverdonnois et non-yverdonnois reste quasiment inchangée : 51,5% sont d'Yverdon-les-Bains et 48,5% viennent de l'extérieur. En revanche, cette tendance s'inverse chez les nouveaux lecteurs, 46% seulement sont yverdonnois.

	Inscrits*	%	Actifs*	%
Lecteurs total	8'696	100%	3'126	100%
Lecteurs yverdonnois	4'284	49%	1'609	51,5%
Lecteurs de l'extérieur	4'412	51%	1'517	48,5%

*contient aussi les lecteurs communs à la BPY et la Broquine

Il est important de rappeler que toutes les personnes qui fréquentent la bibliothèque ne sont pas inscrites. Accès à la salle de lecture et à Internet, participation à une animation, lecture sur place (journaux, revues...) ne nécessitent pas d'abonnement.

Personnel

L'année 2008 a vu le départ et l'arrivée de plusieurs collaboratrices et ce n'est qu'à partir du mois de mai que l'équipe de la BPY a été au complet. Pendant quatre mois, malgré le renfort d'étudiants, il a fallu fonctionner avec un effectif réduit.

Dès le mois de janvier, Madame Marie-Laure Meier a succédé, en tant que responsable de la BPY, à Madame Cécile Vilas. Fin mars, Madame Maryse Dupraz, assistante en information documentaire, a quitté la BPY. Ce 150% vacant a permis un réaménagement des postes selon les besoins de l'institution et l'engagement de deux nouvelles collaboratrices, à savoir Madame Manon Margot, assistante en information documentaire à 80% et Madame Laure-Anne Legrand, chargée de projets à 60%. Madame Nadine Mentha a également augmenté son temps de travail de 10%.

Une apprentie assistante en information documentaire, Mademoiselle Rachel Brunner,

a rejoint l'équipe en août et ce pour trois ans. La BPY s'investit donc de nouveau dans la formation professionnelle.

Nous continuons d'engager 2 étudiants pour la surveillance de la salle de lecture le samedi matin et pour renforcer l'équipe en cas de besoin, comme ce fut le cas en début d'année.

Plusieurs jeunes ont été accueillis pour des stages d'orientation.

Informatique

Le projet de réinformatisation de la BPY a progressé en 2008. Après Aloès en 2007, Concerto et PMB ont fait l'objet de notre attention en 2008. Démonstrations à la bibliothèque et déplacements dans les bibliothèques utilisatrices ont montré les forces et les faiblesses de ces logiciels de gestion des bibliothèques.

Les trois ordinateurs de la salle de lecture ont été changés de même que le photocopieur. La BPY est maintenant équipée d'un photocopieur couleur.

Les pages de la BPY du site Internet de la Commune sont régulièrement mises à jour et semblent être consultées par les lecteurs.

La BPY édite les rappels de la Broquine et assume la gestion du réseau.

Action culturelle

Afin de sortir des sentiers battus de l'animation en bibliothèque, un poste de chargé de projets à 60% a vu le jour à la BPY. Ce poste n'est pas occupé par une bibliothécaire mais par une professionnelle de l'animation socio-culturelle, Madame Legrand. Cette dernière devrait consacrer 16 heures par semaine aux animations et 8 heures au prêt. Il s'est rapidement avéré que le temps destiné à l'action culturelle était trop court face à l'ampleur de la tâche. En effet, mettre en place des actions et des projets visant à promouvoir le livre, la lecture et la bibliothèque auprès de différents publics cibles est un travail conséquent et de longue haleine.

Une politique d'action culturelle est en train de se construire. Des objectifs sont définis, des valeurs sont affirmées et de là découlent des actions qui sont le reflet de la politique mise en place. Les trois grands objectifs sont les suivants : objectifs généraux d'accueil (aménagement de l'espace pour valoriser la collection, développement de la collection...), objectifs de développement de la bibliothèque et de son public permettant l'ancrage de l'institution au niveau communal et régional (amener vers la bibliothèque et la lecture de nouveaux usagers, croiser les publics, activer les partenariats, permettre l'implication des lecteurs à des actions autour du livre), objectifs culturels de découverte et de partage d'émotions artistiques.

La liste des animations étant longue cette année, il semble raisonnable de mettre en avant les nouveautés, à savoir Lettres frontière, les Rencontres artistiques, le calendrier de l'Avent et les ateliers d'automne.

Pour la première fois, la BPY a participé à Lettres frontière, projet transfrontalier permettant de découvrir des auteurs venant de Suisse Romande et de la région Rhône-Alpes. La bibliothèque a décidé d'accompagner le démarrage de ce projet en créant un espace d'échanges via un groupe lecteurs. 14 personnes ont rejoint le projet et les membres de ce groupe ont découvert et échangé deux fois par mois autour d'un café et sur leurs lectures. Au mois de novembre, plusieurs membres se sont déplacés aux manifestations

organisées dans le cadre du projet à Archamps et Annecy.

La BPY a souhaité s'associer avec la programmation des théâtres de la ville autour de ce qui fait sa spécificité, l'écriture. Cette année, l'angle d'attaque a été de questionner les écritures contemporaines et leurs mises en scène par des artistes de la région. Deux rencontres ont été organisées et ont permis d'accueillir à la bibliothèque Yves Robert, Julien Barroche et Denis Maillefer. Le public a été ravi des passerelles faites entre les institutions culturelles et de pouvoir entendre la manière de travailler d'artistes.

La maintenant traditionnelle animation estivale pour les jeunes Choque tes profs ! Lis un livre ! a une nouvelle fois connu un immense succès. 213 jeunes ont participé à l'animation, 30 ont poussé pour la première fois la porte d'une bibliothèque yverdonnoise et un peu plus de 50, déjà inscrits à la Broquine, ont découvert la BPY. Les jeunes qui ont réussi à lire au moins 3 livres de la sélection 2008 ont reçu un abonnement « livres » d'un an à la bibliothèque. Cette année, dans le prolongement de Choque tes profs ! Lis un livre !, il a été décidé de proposer aux jeunes qui ont participé à l'animation estivale des ateliers thématiques durant les vacances d'automne. Entre 9 et 14 jeunes ont pris part à chaque atelier : reliure avec la relieuse lausannoise Sofi Eicher, écriture avec Laure-Anne Legrand, illustration avec l'artiste peintre Maya Zeller.

En décembre, les lecteurs ont été invités à présenter de manière originale un document dans un calendrier de l'Avent géant. Une maison de l'Avent a ainsi été construite au cœur de la bibliothèque pour l'occasion, maison sur laquelle les créations des 11 personnes qui se sont prêtées au jeu ont trouvé naturellement leur place. Trois moments ont été proposés pour se rencontrer, et vivre la bibliothèque différemment, les vendredis soirs autour des douceurs de Noël. Si peu de gens se sont déplacés spécialement pour l'occasion, les lecteurs présents à ce moment-là ont été ravis de cet accueil.

Journée mondiale du livre, rencontres avec des auteurs des éditions Mon Village et des Presses du Belvédère, accueil des enfants de la Cure d'Air, exposition ayant pour thème le rapport de Jules Verne à la mer, mini-exposition consacrée au roman policier, nouveaux cours Internet, participation à l'inauguration de la Place de l'Ancienne-Poste, Prix Chronos complété par un atelier de reliure, Nuit du conte organisée en

collaboration avec la Broquine (conteurs et slameurs se sont partagés l'espace et ont mis à l'honneur l'oralité) viennent compléter le programme 2008 de l'action culturelle.

Mentionnons encore les visites de la bibliothèque, organisées maintenant deux fois par mois si le public est au rendez-vous. Un travail de promotion est encore nécessaire afin de rendre cette nouvelle offre plus visible.

Quant aux visites scolaires, elles ont eu malheureusement peu de succès : seulement 6 classes sont venues découvrir la bibliothèque. Nous avons également reçu une classe pour un travail autour de l'Encyclopédie de De Felice. Une visite de la bibliothèque de fond en comble a également été organisée.

Fonds ancien

Il restait environ 500 ouvrages du XIXe siècle à cataloguer sur le Réseau Romand ; cette tâche a été menée à bien en 2008 par un bibliothécaire mandaté. Certains ouvrages n'ayant pas été trouvés lors du catalogage, un pointage s'avère encore nécessaire afin de connaître le nombre exact de livres non-catalogués.

L'engagement des membres de la Fondation pour la restauration du fonds ancien dans la recherche de mécènes a permis de continuer les restaurations. Le 1^{er} Supplément de l'Encyclopédie de Diderot a été restauré et une restauration partielle (nettoyage à sec) du tome 11 de la même encyclopédie a été effectuée en 2008. Une offre a été demandée pour la restauration de la « Géographie Blaviane » ainsi que pour celle des Suppléments et Tables de l'Encyclopédie de Diderot.

Afin d'avoir une politique de restauration cohérente et à long terme, la possibilité d'un sondage des dégâts du fonds ancien a été évoquée.

Deux expositions à la BPY ont permis de présenter des ouvrages du fonds ancien, soit « Quatre siècles d'éditions yverdonnoises » et « Les mers de Jules Verne ». Une visite guidée a été organisée dans le cadre de l'exposition consacrée aux éditions yverdonnoises. Quatre livres sur le patois vaudois ont été exposés au Musée d'Yverdon et région dans le cadre de l'exposition Vaud patrimoines ? Vos patrimoines. En lien avec cette exposition, une visite guidée sur le thème « Illustres donateurs de la bibliothèque : constitution d'un patrimoine littéraire à Yverdon » s'est déroulée à la bibliothèque.

Une nouvelle fois, la BPY a pu compter sur la Protection des Biens culturels pour assurer des nettoyages spécialisés.

Aménagement

Afin de rendre la BPY plus accueillante, plus intime, plus encline à la lecture sur place, des achats et des aménagements ont été réalisés. Sept fauteuils, un canapé et une banquette invitent désormais à la lecture. Ce mobilier est également apprécié lors des rencontres.

Une salle, déjà bien fréquentée, a été aménagée au premier étage pour les jeunes. Elle peut également être utilisée par le groupe lecteurs ou pour des séances.

Deux chariots à livres et un bac à gradins pour présenter les coups de cœur complètent le mobilier de la bibliothèque.

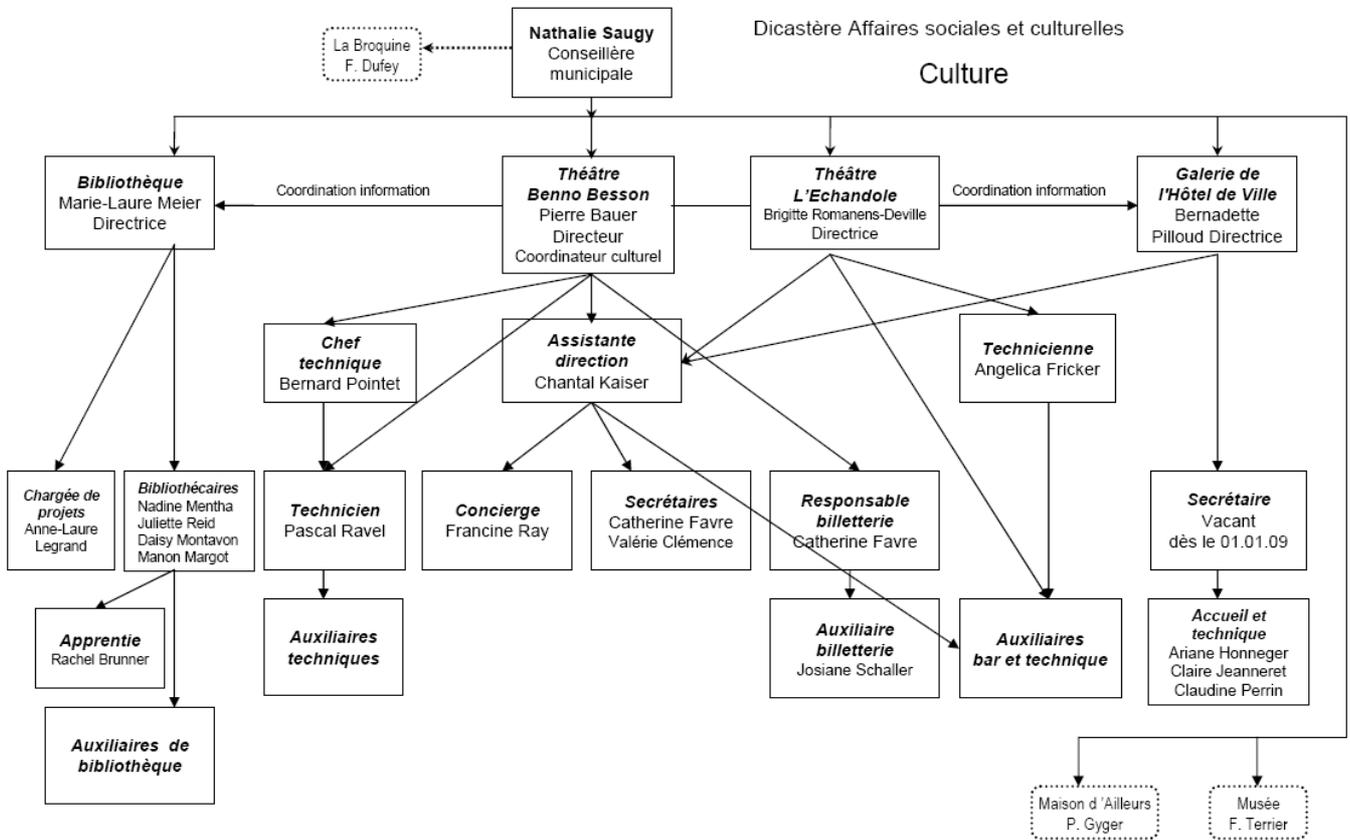
Collaborations et rencontres

L'année 2008 a été riche en collaborations. Théâtres yverdonnois, Musée d'Yverdon et région, Broquine, Service de l'urbanisme et des bâtiments, Commission Consultative Suisses-Immigrés, Association Boulimie Anorexie, Editions Mon Village, Les Presses du Belvédère, Fondation Bartimée, la Cuisine du Parc font partie des partenaires de la BPY.

Juliette Reid a écrit un article consacré au fonds ancien de la BPY dans la publication de l'association RéseauPatrimoines.

Sur invitation de l'Association des parents d'élèves d'Yverdon et environs, Marie-Laure Meier a participé à un « café de parents » sur le thème de la lecture.

Jours ouvrables : 285



Yverdon-les-Bains, le 05.01.09



DICASTERE ÉDUCATION ET JEUNESSE

M. DANIEL VON SIEBENTHAL, MUNICIPAL

FAITS MARQUANTS.....	54
UAPE « LA CROQUETTE »	60
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE.....	63
TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS.....	67
ESPACE JEUNES.....	71
PASSEPORT-VACANCES	73
ADOS LOISIRS	74
CENTRE AERE.....	75
CAMPS DE VACANCES – COLONIES JOLIE BRISE/LES REPLANS ET BELLEVUE/MAUBORGET	77
PRESTATIONS PARASCOLAIRES.....	77
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES YVERDONNOIS	80
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND-GILLIARD.....	80
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE	82
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD	85

FAITS MARQUANTS

Politique de l'enfance et de la jeunesse

La politique communale de l'enfance et de la jeunesse a été décidée par la Municipalité dans sa séance du 17 janvier 2008. Elle se décline selon six orientations :

1. Politique intercommunale coordonnée, réseau, partenariat

- Commission jeunesse (stratégie, vision)
- Collaboration/communication interservices (coordination)
- Réseau romand délégués à la jeunesse (cohérence)
- Région (performance)

2. Jeunes reconnus, actifs et engagés dans leur milieu

- Soutien au Conseil des Jeunes (engagement des jeunes dans les processus)
- Accompagnement et soutien de projet (coaching, soutien matériel)
- Contribution à l'insertion professionnelle (promotion, mise en réseau)
- Promotion de l'activité de pairs, mentorat, bénévolat, volontariat (engagement pour la collectivité)
- Soutien aux sports et à la culture (vitalité, attractivité)
- Éducation à la citoyenneté (vivre ensemble)

3. Soutien aux familles et aux parents

- Développement de l'offre parascolaire et périscolaire (prévention)
- Développement de la prise en charge durant les vacances scolaires
- Appui, accompagnement et éducation des parents (coaching)
- Projets éducatifs (développement d'une culture commune)

4. Écoles, formation et intégration professionnelle

- Soutien et partenariat avec les écoles
- Soutiens aux projets scolaires et aux activités extrascolaires
- Conseil d'Établissement
- Harmonisation des horaires scolaires

- Gestion et planification du parc et constructions scolaires
- Mise en place d'un apport socio-éducatif en milieu scolaire (prévention, intégration)
- Appui à l'intégration professionnelle

5. Qualité de vie et société ouverte

- Privilégier les démarches visant l'émergence de lieux de sociabilité (tisser des liens)
- Développer et généraliser l'approche communautaire (vivre ensemble)
- Renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux hors mur (moyens efficaces)

6. Promotion de la santé et développement durable

- Commission « jeunes et santé » (dépendance)
- Mise en œuvre d'actions de prévention
- Prévention de la violence (écoute, respect de la différence)
- Soutien à des projets visant à favoriser la connaissance, la protection et la mise en valeur de l'environnement
- Respect des principes de développement durable

Commission jeunesse

La mission de la commission jeunesse ainsi que l'élargissement de sa représentativité ont été entérinées en séance de Municipalité le 17 janvier 2008. La Municipalité a ratifié sa composition le 6 mars avec la nomination d'un membre supplémentaire le 23 octobre 2008.

Le rôle de la commission jeunesse est de légitimer la politique mise en place et de formuler des propositions et des recommandations à l'intention de la Municipalité. Sa mission consiste aussi à accompagner, évaluer et orienter la politique de la jeunesse notamment en précisant les buts et les objectifs, en définissant les stratégies ou en validant les options présentées par le service. La commission jeunesse doit également avoir une mission d'observatoire de l'enfance et de la jeunesse ainsi qu'un rôle propositionnel. La commission veille notamment à dresser un tableau d'ensemble de la condition actuelle des jeunes en ville, à repérer les changements dans l'environnement social des jeunes ou encore à apporter des informations de terrain

susceptibles d'aider à la décision l'autorité compétente.

Sa composition est la suivante :

- M. Daniel von Siebenthal, Municipal en charge du dicastère de l'éducation et de la jeunesse d'Yverdon-les-Bains ;
- Mme Evelyne Voutaz, Préfète du Jura-Nord vaudois ;
- Mme Aude Bonnard, Municipale représentante des autorités politiques des communes membres de l'entente scolaire ;
- M. Laurent Exquis, chef du service éducation et jeunesse ;
- M. Gildo Dall'Aglio, chef du service des affaires sociales ;
- Mme Virginie Huguet, déléguée jeunesse ;
- M. Xavier Boss, président du Conseil des jeunes ;
- M. Georges Berney, directeur de l'établissement scolaire secondaire Léon-Michaud ;
- Mme Françoise Meier, directrice de l'établissement scolaire primaire Pestalozzi ;
- Mme Claude-Anne Jaquier, directrice du Semoy ;
- M. Marc Berger, directeur de la Fondation Petitmaître à Yverdon-les-Bains ;
- Mme Marie-Françoise Sommer, médecin scolaire ;
- M. Serge Freymond, premier lieutenant, police municipale ;
- Mme Catherine Pauchard, Association La Cour du Théâtre, représentante des milieux associatifs socioculturels ;
- Mme Monique Maillard, TSHM ;
- Mme Christine Logoz, Pro Senectute ;
- M. Éric Oulevay, doyen, gymnase d'Yverdon-les-Bains ;
- M. Frédy Bovet, directeur adjoint, Centre professionnel du Nord vaudois ;
- Mme Josiane Evard, représentante du Centre de rencontre et d'animation (CRA) ;
- M. Didier Gern, responsable de l'administration générale, HEIG-VD ;
- Mme Fanny Spichiger, Centre social protestant, La Fraternité.

Travaux du groupe de travail «Alcool chez les jeunes »

Les travaux se sont concentrés sur les mesures préconisées dans le cadre de la problématique liée à la surconsommation d'alcool chez les jeunes. Les actions préventives dans les manifestations festives destinées à la jeunesse et les interventions dans les bars ont été poursuivies grâce à l'excellent partenariat entre Espace Prévention, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et la police administrative et du commerce d'Yverdon-les-Bains.

Au vu des différents constats qui sont posés en matière de santé des jeunes, il est proposé que le groupe de travail alcool chez les jeunes évolue vers une commission « jeunes en santé » composée de ses membres actuels et élargie à d'autres professionnels actifs dans le domaine de la santé (médecin scolaire, représentants des groupes de prévention santé des écoles, Groupement romand d'études des addictions – GREA -, par exemple). En sus de la mission actuelle (alcool), la commission santé des jeunes s'attacherait à mettre en œuvre d'autres mesures de prévention et de promotion de la santé (tabagisme et autres formes d'addiction, violence, détresse psychologique, sexualité, image corporelle, etc.). Il est souhaitable aussi que cette nouvelle commission santé trouve sa légitimité dans un rattachement avec la commission jeunesse.

Maison de la jeunesse

Dans sa séance du 10 janvier 2008, la Municipalité a décidé de valider l'emménagement du service éducation et jeunesse dans le bâtiment de la rue de Neuchâtel 2. Le 6 novembre 2008, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'investissement de Frs 930'000.- pour réaménager le bâtiment.

Courant 2009, la mise à disposition du bâtiment permettra d'héberger la direction et le secrétariat du service, la déléguée à la jeunesse, les travailleurs sociaux hors-murs, les animateurs socioculturels ainsi que la clinique dentaire. Des espaces seront également mis à la disposition de la direction des PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) qui ne bénéficie pas aujourd'hui de locaux appropriés (sous-sol de l'école Pestalozzi).

Déléguée à la jeunesse

Mme Virginie Huguet a pris ses fonctions de déléguée jeunesse le 7 janvier 2008. Licenciée en Lettres, avec une orientation en cinéma, histoire de l'art et journalisme, Mme V. Huguet s'est beaucoup engagée sur un plan associatif et humanitaire. Elle a également été membre du Parlement des Jeunes de Neuchâtel, entre 1994 et 1996, et en a assuré la vice-présidence.

La fonction de délégué jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Outre des tâches de gestion de « projets de service », elle concourt à la promotion, à la valorisation et à l'accompagnement de projets issus et conduits par les jeunes (Conseil des jeunes, par exemple), elle est en lien avec les démarches communautaires et de promotion de la santé. La déléguée jeunesse contribue également à renforcer le réseau avec les professionnels et les partenaires du domaine afin de conduire des actions concertées, complémentaires et efficaces.

Démarches communautaires / quartiers

Le projet qualité de vie s'est poursuivi dans le quartier de Pierre-de-Savoie avec notamment l'organisation des 2^e et 3^e forums. Un groupe « ressources » constitué de deux Municipaux, de chefs de service et de collaborateurs de la ville d'Yverdon-les-Bains et de partenaires de la démarche (Pro Senectute, EVAM notamment) s'est rencontré sur une base mensuelle dans le quartier pour assurer le bon déroulement du processus. Au terme de ces réunions, les membres du groupe ont poursuivi leurs échanges avec les habitants du quartier.

Un projet est en phase de préparation dans le quartier de la Vilette. Il diffère de celui conduit à Pierre-de-Savoie en ce qu'il intègre de nouveaux partenaires (Association des habitants du quartier, Association Croque la Vie), d'autres considérations (proximité de la HEIG-VD ou du lac, par exemple), ainsi qu'une dimension supplémentaire liée à la construction d'un quartier attendant : le projet de nouveau quartier « Coteau-Est » qui figure au rang des dossiers d'urbanisme majeurs de la commune. Certains développements du quartier (maison de quartier, aménagement de lieux de rencontre, places de jeux, etc.) sont ainsi susceptibles d'être discutés avec les

actuels habitants dans le cadre communautaire proposé. Le processus démarrera à la Vilette en 2009 dès l'engagement des ressources nécessaires au projet.

Ma gare ?

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Les objectifs sont de faire de la gare :

- une porte d'entrée accueillante et une vitrine qui ouvre sur la ville ;
- un lieu convivial où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun a une place et une identité ;
- un lieu fonctionnel pour les habitants, les voyageurs, les usagers, les personnes qui y travaillent ou les badauds.

La démarche s'inscrit dans une approche communautaire. L'idée consiste en ce que les habitants et les usagers de la gare agissent sur leur environnement et deviennent acteurs dans la réalisation de changements favorables (« empowerment ») ainsi que dans l'évolution du « bien-être ensemble » à la gare. Lieu propice à la réalisation d'animations, la place de la gare doit aussi être mise en valeur en tant qu'elle participe à l'accueil et ouvre sur les activités de la ville.

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Dans le cadre du « Rapport sur les mesures d'intégration » adopté par décision du Conseil fédéral le 22 août 2007, la Confédération entend soutenir des Projets urbains œuvrant au développement des quartiers. Le soutien est destiné à des projets de développement global de quartiers en cours (projets partenaires) dans des villes petites ou moyennes et dans des communes d'agglomération. Dans ce contexte, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a conduit un appel à projets encourageant l'intégration sociale dans un processus global et durable et selon une approche interdisciplinaire.

Fort du succès de l'expérience communautaire conduite dans le quartier Pierre-de-Savoie et des développements prévus ou en cours

(quartier de la Villette et gare), la Ville d'Yverdon-les-Bains a répondu à l'appel d'offres en lui soumettant la démarche « Développement de la politique communautaire à Yverdon-les-Bains ». L'ARE a retenu le projet yverdonnois comme projet partenaire au sein du Programme Projets urbains et lui a accordé un soutien financier de Frs 100'000.

Réseau d'Accueil de jour des Enfants d'Yverdon-les Bains et environs (RéAjy)

Conformément à la loi cantonale, le a été constitué pour organiser l'accueil préscolaire et parascolaire dans la région. Administré par la ville d'Yverdon-les-Bains, RéAjy assure la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires. Rattachée au réseau, la Croquette bénéficie dorénavant du subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Le réseau implique également le respect de règles communes aux différentes structures : accueil en milieu familial (mamans de jour), crèches et UAPE (la Croquette). Ainsi de nouveaux critères d'accueil et une politique tarifaire ont été élaborés. Ils prendront leur effet à la rentrée scolaire 2009.

Croquette

L'offre parascolaire d'Yverdon-les-Bains est soumise à l'évolution des modèles familiaux et du rapport au monde du travail (familles monoparentales, évolution de l'activité professionnelle des deux conjoints entre autres). S'efforçant au mieux de répondre aux attentes des parents, le service éducation et jeunesse a procédé à une adaptation successive de l'offre de La Croquette. Fort de la croissance de la demande et de l'augmentation des inscriptions pour la rentrée 2008, l'accueil de nouveaux enfants a demandé d'adapter l'organisation et l'effectif du personnel pour répondre aux exigences et à la qualité de la prise en charge. En particulier, une partie des effectifs (les « grands ») a été pris en charge pour les repas de midi dans un local annexe (pavillon des Cygnes) quatre jours par semaine.

Projet de cantine scolaire aux 4 Marronniers

Des contacts ont été pris avec le directeur de l'EMS des 4 Marronniers pour discuter de la possibilité de créer une cantine scolaire dans le quartier. Malgré deux cantines scolaires à l'école du Cheminet et au Quai de la Thièle, l'ensemble des écoliers n'a pas accès à une cantine. Les élèves des écoles de la Villette, des Quatre-Marronniers ou de la Passerelle, par exemple, ne bénéficient pas de l'offre existante du fait de la distance à couvrir à pied pour rejoindre les cantines actuelles. Le projet pourrait se concrétiser pour la rentrée scolaire 2009. Il contribuerait à compléter le dispositif parascolaire mis en place par la ville.

Vacances scolaires

En complément à l'offre existante (Centre aéré, colonies à Mauborget et à Jolie-Brise ainsi que Camps des jeunes sportifs organisé par le secrétariat aux sports), le service éducation et jeunesse a étendu ses prestations durant les vacances scolaires. Le développement a concerné la Croquette qui a ouvert durant les vacances scolaires d'automne et de Pâques ainsi que l'ouverture du Centre aéré pendant les sept semaines des vacances d'été - au lieu de quatre en 2007 - pour les enfants de 4 à 10 ans

Pour les adolescents, une nouvelle prestation « Ados loisirs » a été mise sur pied sous la forme de camps d'un jour qui ont eu lieu en juillet. Divers ateliers (photographie, art et récupération, danse, etc.) de même que des sorties « fun » et sportives (spéléologie, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) figuraient au programme.

Harmonisation des horaires scolaires

En septembre 2006, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a commandité une étude sur la faisabilité et les modalités d'une harmonisation des horaires scolaires et de la mise en place d'un horaire continu dans les établissements scolaires de l'entente d'Yverdon-les-Bains et environs. Elle a décidé de procéder à la mise en consultation du rapport final. Ainsi les parents d'élèves fréquentant les établissements scolaires yverdonnois, les enseignants, les partis politiques yverdonnois, les Municipalités des communes membres de



l'entente scolaire intercommunale, ainsi que différentes associations et institutions ont eu la possibilité de s'exprimer et de faire part de leurs commentaires entre la fin de l'année 2007 et le mois de février 2008.

La consultation a montré que les propositions d'harmonisation des horaires scolaires des écoliers fréquentant l'école enfantine et les cycles primaires sont très largement acceptées. Pour les propositions d'organisation concernant les élèves fréquentant les niveaux secondaires, les avis sont partagés. Par ailleurs, si l'extension du dispositif de prestations parascolaires est acceptée par la majorité, les propositions de financement suscitent des réactions diverses.

Conseil d'établissement

Le règlement relatif à la mise sur pied d'un conseil d'établissement pour les quatre établissements scolaires yverdonnois, conformément aux articles 65 et 67 b de la loi scolaire du 12 juin 1984 a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 11 décembre 2008. Composé à part égale de représentants des autorités communales, des parents d'élèves, des milieux et des organisations concernées par la vie scolaire (société civile) ainsi que des professionnels actifs au sein des établissements scolaires, le Conseil d'établissement vise à renforcer la relation de proximité et l'ancrage local des établissements scolaires, Il se veut un lieu d'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Son entrée en vigueur est prévue en 2009 dès lors qu'il aura été adopté par les Conseils généraux des communes membres de l'entente scolaire intercommunale et approuvé par la Cheffe du département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Aspects financiers

Le diagramme ci-dessous renseigne sur l'affectation du budget du service éducation et jeunesse. Sont représentées les charges nettes du service (déduction faite des subventions fédérales ou cantonales, des participations des parents et des autres recettes), soit quelque 4.2 millions de francs à charge de

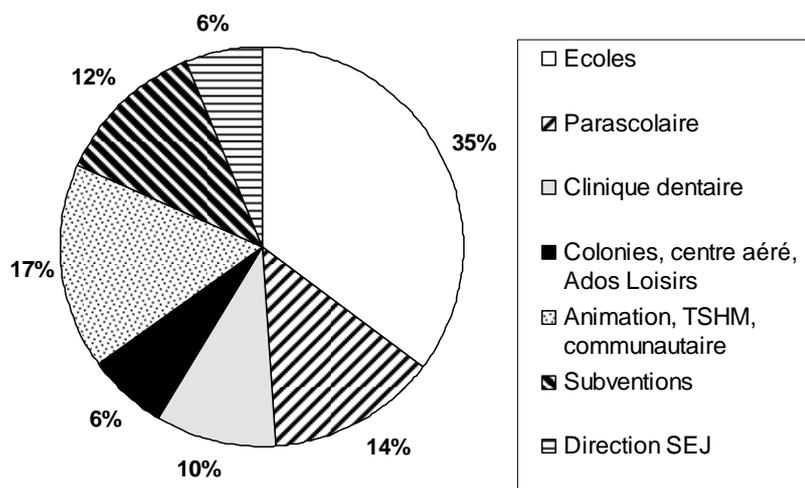
Projections démographiques et constructions scolaires

Le développement de la ville, les mutations sur le plan de l'organisation scolaire (Harmos notamment) ainsi que l'état du patrimoine immobilier scolaire (ancienneté de certains bâtiments scolaires, utilisation de pavillons provisoires, nombre de salles de gymnastique de même que la vétusté de certaines d'entre-elles) demandent d'étudier et d'anticiper les éventuelles conséquences en termes d'investissements et de constructions scolaires. Dans ce contexte, le service éducation et jeunesse a souhaité se donner les moyens de connaître les tendances démographiques à venir, d'établir un bilan de l'état et de l'adéquation des constructions scolaires actuelles ainsi que de définir les orientations futures à privilégier (planification des transformations et des éventuelles constructions nouvelles). Un premier mandat a été donné au service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) afin de disposer d'une projection démographique des effectifs scolaires pour les communes membres de l'entente scolaire intercommunale. Un bureau spécialisé dans la fourniture de services liés aux systèmes d'information géographique a été mandaté dans une deuxième étape pour :

- déterminer et caractériser les quartiers de la ville d'Yverdon-les-Bains ;
- poser un diagnostic sur l'état du dispositif (typologie, localisation et potentiel des sites) basé sur l'analyse des bassins versants des élèves associé à chaque bâtiment scolaire ainsi que sur celle des flux vers les différents lieux de scolarisation ;
- analyser les besoins futurs en bâtiments scolaires selon les projections démographiques établies, l'état actuel du patrimoine scolaire, les divers bassins versants identifiés et les différentes contraintes de l'organisation scolaire (en privilégiant la proximité pour les jeunes écoliers et le regroupement pour les adolescents - 7P à 9P - , notamment).

la commune d'Yverdon-les-Bains, respectivement pour une partie des autres communes membres de l'entente scolaire. Les dépenses ne prennent pas en compte les charges liées aux bâtiments scolaires (investissements et entretien) et aux colonies de Jolie-Brise et Belle-Vue.

Répartition des dépenses nettes du service par type de prestations/activités



A noter qu'une part importante des dépenses relatives aux écoles concerne la facture sociale pour l'enseignement spécialisé (Frs 623'798). Les subventions sont celles allouées à la ludothèque L'Escargot, à la Broquine, au Conseil des jeunes ainsi qu'à la réalisation d'un film sur la vie d'adolescents à Yverdon-les-Bains.

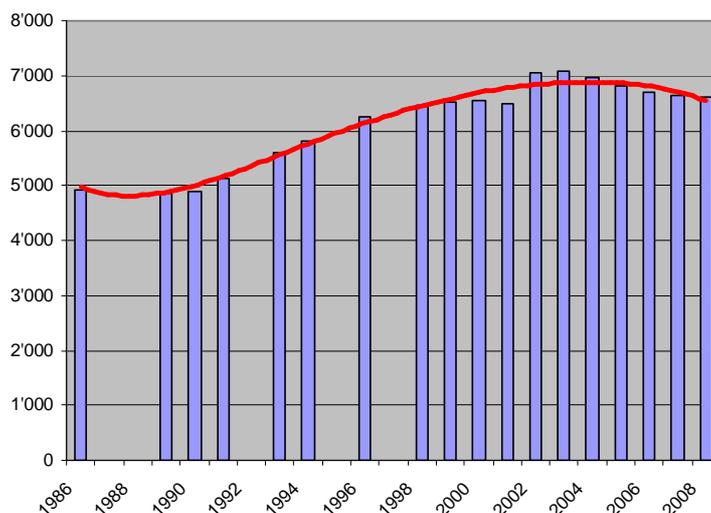
Éducation et formation

Nombre d'élèves et d'étudiants fréquentant les établissements sis à Yverdon-les-Bains (2008-2009)

	2007-2008	2008-2009
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantines)	568	578
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'245	3'132
Primaires 1 à 4	1'258	1'204
Degrés 5 à 6	682	653
Degrés 7 à 9	1'120	1'105
Classes d'accueil	35	21
Classes de développement	68	68
Raccordement I et II	82	81
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	140	154
Centres d'enseignement spécialisé	230	221
Fondation Entre-Lacs	98	98
Fondation de Verdeil	132	123
• dont enseignement spécialisé	66	58
• dont TEM	60	59
• dont RECI	6	6

	2007-2008	2008-2009
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'392	4'480
Gymnase	972	960
• dont division maturité	655	682
• dont division diplôme	317	278
CPNV	1'920	2'025
• dont apprenti(e)s	1'655	1'734
• dont maturité professionnelle	238	291
HEIG (environ)	1'500	1'495
Écoles privées	136	133
École Rudolf Steiner	27	22
École Aquarelle	63	73
École Courte Échelle	46	38
Insertion professionnelle	217	241
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	136	157
Semoy	81	84
TOTAL	8'928	8'939

Évolution des effectifs de la scolarité obligatoire



UAPE

« LA CROQUETTE »

L'année 2008 a été marquée par divers changements importants : réorganisation suite au départ de l'une des responsables, ouverture durant quatre semaines de vacances scolaires, inscriptions en hausse, engagement de personnel....

Rentrée scolaire 2008

En août 2008, la demande croissante de placement d'enfants a débouché sur l'ouverture du pavillon scolaire des Cygnes pour accueillir des enfants sur le temps de midi afin de décharger St Roch. Les enfants pris en charge dans ce lieu sont des écoliers de 3^e et 4^e primaire dans un souci de cohérence au niveau de la prise en charge. Les repas sont livrés par la cuisine du Parc qui offre aussi le label « fourchette verte junior ». Les enfants



apprécient ce lieu où ils sont au calme et avec des camarades du même âge. Certains écoliers peuvent s'y rendre à pied, en particuliers ceux en provenance des Casernes. Le nombre d'enfants accueillis à St Roch est resté le même à la différence que la moyenne d'âge a baissé, la majorité des enfants étant des écoliers enfantins. Cette nouvelle répartition a demandé de repenser la prise en charge et l'accompagnement des enfants ainsi que les activités proposées. Sur le plan du personnel, l'organisation a été revue avec la constitution d'équipes spécifiques pour les premier et deuxième services à St-Roch et une autre pour le pavillon des Cygnes. Malgré l'ouverture du pavillon qui a permis de répondre à plusieurs demandes, une liste d'attente subsiste..

Vacances de Pâques et d'automne

Pour la première fois, la Croquette proposait une prise en charge durant les vacances de Pâques et d'automne. A Pâques, la prestation a concerné 21 enfants différents pour 18 familles avec une fréquentation moyenne d'une dizaine d'enfants par jour. Cette nouvelle prestation a été l'occasion pour l'équipe de réfléchir à la prise en charge et à des activités pour des enfants présents en continu durant la journée. Du fait d'une météo plutôt capricieuse, l'équipe a proposé des activités intérieures plus qu'extérieures : musée de l'art brut, Champs-Pittet, bricolages de Pâques, etc. Les enfants ont ainsi pu profiter de prendre leur temps, de jouer tranquillement, de se reposer.

L'ouverture pendant les deux semaines des vacances d'automne a été marquée par une fréquentation moyenne d'une quinzaine d'enfants. Les activités ont été très variées et des sorties ont été organisées : visite d'une ferme spécialisée dans les pommes avec fabrication de jus, visite du réservoir de Chamblon et sensibilisation autour du sujet de l'eau, marche en forêt, zoo, activités autour de la courge et bricolages notamment. Plusieurs parents ont exprimé leur satisfaction quant aux activités proposées.

Activités

Les activités proposées à la Croquette dépendent du moment de la journée. Les enfants mangeant au 2^e service n'ont souvent pas beaucoup de temps après le repas (il leur reste au mieux 20 à 25 minutes) ; c'est le

même problème avant le repas (environ 20 minutes avant de passer à table). Avant de manger, les enfants sont accueillis en salle de gym ce qui leur permet de se défouler tout en pratiquant des activités diverses encadrées par un adulte. Après le repas de midi et le goûter, les activités proposées sont le plus souvent libre : dessins, jeux de société, lecture, construction, sport, extérieur, jeux symboliques... Les activités de l'après-midi (mercredi) ou lors des journées de congé sont des activités plus longues et structurées : bricolages à thème, sorties, rallye, par exemple. A noter que les plus jeunes (classes enfantines) demandent un rythme spécifique (accompagnement à table, sieste, activités particulières) qui est parfois difficile à concilier avec un grand nombre d'enfants d'âges différents.

La connaissance de soi est régulièrement au centre de différentes activités à thème telles que la prévention dentaire, la reconnaissance de ses émotions ou le développement du goût. Ces activités visent à une meilleure connaissance de soi, de ses limites qui tendront ensuite vers un respect des autres et notamment une attitude non violente. A cet égard, un programme pédagogique sur la prévention de la violence venant du Canada a été proposé aux enfants durant 19 sessions à raison d'un après-midi par semaine. Ce programme vise à apprendre à l'enfant à se connaître et à identifier ses émotions

En fin d'année scolaire, une nuit a été organisée à la Croquette. Environ 40 enfants étaient inscrits pour cette activité gratuite et proposée bénévolement par l'équipe. Sur le thème de « la nuit », les enfants ont été répartis en groupes. Un groupe échangeait autour de la nuit, les peurs, les cauchemars, les monstres etc. Chaque enfant a pu exprimer son ressenti et ce qui lui faisait peur. Une explication du rythme du sommeil « le train du sommeil » leur a été donnée. Les enfants ont fabriqué un « attrape-rêve », sorte de gris-gris contre les peurs spécifiques de chaque enfant. Ensuite et après un bon repas, tout le monde a rejoint les rives du lac, lampes de poche à la main et gris-gris autour du cou, pour écouter un conte à la lueur des bougies. Au retour, chaque enfant a rejoint son groupe et la salle où il dormait. Le lendemain : petit déjeuner et accueil des parents par un café-croissant. Les enfants ont été ravis de cette expérience, qui a permis à certains de surmonter leur peur de dormir ailleurs qu'à la maison. Cette activité a aussi été très appréciée par l'équipe et a notamment permis de connaître les enfants



sous un autre angle en vivant un moment particuliers avec eux.

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel souper canadien organisé à l'Escarbille qui a permis à l'équipe et aux parents de se rencontrer et de prendre le temps de se connaître.

Organisation

Outre les horaires habituels, la Croquette a proposé des ouvertures spéciales lors de la mise en congé des élèves par les écoles. Cela a pu concerner des demis ou des journées complètes d'ouverture complémentaire.

Au niveau de la cuisine et malgré les difficultés « techniques », les repas proposés aux enfants répondent toujours au label « fourchette verte junior » et offrent une grande variété de goûts et de saveurs chaque fois réinventée (la salade peut être agrémentée de morceaux de pastèque, de dattes ou de ciboulette, par exemple). La production des repas s'oriente progressivement vers des achats de proximité. Des contacts ont été pris avec Agenda 21 dans la perspective de participer au réseau de livraison de panier-légumes de la région.

Les transports sont devenus difficiles : les bus sont pleins et les enfants sont agités. Il est souvent problématique pour les chauffeurs de se faire respecter par certains enfants. Pour pallier la situation, une collaboratrice accompagne le bus des Quatre-Marronniers qui pose le plus de difficultés (nombre d'enfants élevé, beaucoup de grands élèves pas faciles). Cette mesure a résolu les problèmes et rassuré les plus jeunes. Une question de fond subsiste cependant : que faut-il faire si un enfant se comporte systématiquement mal dans le bus ? Un groupe de travail composé de 2 à 3 personnes de l'équipe, de 2 à 3 parents et de chauffeurs devrait être constitué en 2009 afin de réfléchir aux différentes questions qui se posent en matière de transports.

Ressources humaines

En début d'année, Mme Anne-Marie André, coresponsable, a quitté la Croquette. La

réorganisation a conduit à l'engagement d'une secrétaire à 30%, à l'augmentation du pourcentage de la responsable Mme Christine Bovard et au renfort de l'équipe d'encadrement des enfants. L'augmentation du nombre d'enfants a aussi donné lieu à l'engagement d'une éducatrice, Mme Sandra Perrin et d'une auxiliaire, Mme Anne-Sophie RoCHAT. Mme Denise Jaton, cuisinière depuis 20 ans à la Croquette a donné son congé pour le 31 décembre 2008. M. Urs Nicolet- dit-Felix a été engagé pour la remplacer à ce poste. Mme Yannick Marguerat travaillant comme auxiliaire a débuté un apprentissage en cours d'emploi d'assistante socio-éducative pour une durée de deux ans. A cet égard, on notera les échanges entre apprentis assistant socio-éducatif qui ont été organisés avec la garderie « L'Arche de Noé » et les contacts qui ont été pris avec celle de « Tom Pouce » pour offrir aux apprentis une vision plus large de la profession.

Des colloques du soir ont été planifiés une fois par mois environ. Ils visent à élaborer les valeurs, les objectifs pédagogiques ainsi que les modes de fonctionnement communs. Des moments en sous-groupe - difficiles à planifier compte tenu du nombre de personnes travaillant à petit pourcentage - sont aussi indispensables afin d'organiser les activités quotidiennes.

Objectifs 2009

Poursuivre le travail sur les valeurs et l'élaboration des objectifs pédagogiques ;
mettre sur pied des activités en lien avec les objectifs ;
continuer la réflexion sur la découverte du goût et la mise en place de nouvelles saveurs ;
poursuivre la collaboration avec les familles
proposer un groupe de travail visant à créer une « charte des transports » afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants ;
introduire les nouveaux principes tarifaires du réseau d'accueil de jour des enfants (RÉAjy) ;
anticiper la rentrée scolaire 2009-2010 (lieu, repas, transport, personnel) ;
adapter la répartition du personnel auprès des enfants.

Statistique

Occupation rentrée scolaire 2008-2009	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits-déjeuners (6h45-8h)	12	14	11	17	14
Repas de midi (11h-14h)	75	78	50	79	67
Après-midi (14h-16h)	28	29	34	32	22
Goûters (16h-18h)	50	47)	34	49	45

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Dépistage scolaire

L'année scolaire 2007/2008 a été positive pour la Clinique dentaire scolaire. Le dépistage buccodentaire a concerné 4'031 élèves. Le nombre d'enfants présentant des caries a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, mais s'inscrit dans la moyenne des dernières années. Une légère diminution du taux de catégorie III et IV (dentition nécessitant des soins/dentition négligée) a par contre pu être constatée chez les enfants des classes enfantines qui continuent d'être un peu plus touchés par la carie que les élèves des degrés primaires (voir tableaux).

Prophylaxie buccodentaire

Éducation en santé buccodentaire

Pendant l'année scolaire 2007/2008, une animation sur l'hygiène buccodentaire a été réalisée par Madame Ursula Gaillard pour toutes les classes du CIN et CYP. 216 parents ont assisté à ces séances soit en moyenne 7,4 parents par classe.

Durant le dépistage, les élèves du CYT/5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8e ont assisté à une séance d'information sur « les dangers du piercing dans la cavité buccale ». Au mois de novembre 2008, tous les élèves de 7e ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant l'utilisation du fil dentaire. Les quatre classes n'ayant pas pu assister à cette animation l'année dernière y ont participé cette année.

43 nouveaux élèves ont été signalés pour un suivi individuel contre 61 en 2007. Les rendez-vous manqués restent un problème, 85 en 2008 contre 93 en 2007.

Thérapie myofonctionnelle

Mme U. Gaillard a reçu 21 enfants pour une consultation en thérapie myofonctionnelle. Les demandes pour un traitement viennent de parents, mais aussi des professionnels (orthodontiste, logopédiste). Les compagnies d'assurances peinant à reconnaître cette prestation, seule une partie des enfants vus lors d'une première consultation a initié un tel traitement. En 2008, 10 enfants suivaient une thérapie myofonctionnelle.

Support pour brosses à dents :

Le support pour les brosses à dents inventé par Mme U. Gaillard a été présenté lors de la réunion annuelle de la KLIKO aux responsables des cliniques dentaires scolaires suisses. La clinique dentaire scolaire d'Arbon en a commandé 50 pour les classes enfantines. La Croquette a également installé 10 supports dans ses locaux.

Patients

Pendant l'année 2008, la clinique a effectué 1'240 consultations individuelles. Les rendez-vous sont pris directement par les parents ou alors les enfants sont référés par les pédiatres et les médecins dentistes de la région. Comme en 2007, 38 enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) ont été reçus en consultation contre 35 en 2006.

Traitements

Traitements conservateurs et préventifs

L'augmentation des caries constatées chez les jeunes enfants ces dernières années lors du dépistage est maintenant observable dans l'analyse des traitements prodigués. Pour 2008, les traitements conservateurs sur les



dents lactéales ont augmenté de 34% alors que le nombre de soins conservateurs des dentitions définitives est inchangé. Les traitements prophylactiques (fluoration, scellement de fissures) ont légèrement augmenté.

Pour les prestations fournies cette année 2008, le seul point négatif reste le nombre de rendez-vous manqués qui a augmenté : 232 en 2008 contre 220 en 2007, 174 en 2006 et 203 en 2005.

Sédation consciente sous protoxyde d'azote

Comme prévu le nombre de traitements dentaires sous protoxyde d'azote a fortement augmenté en 2008 : 98 contre 20 en 2007. Cette technique permet aux enfants anxieux de mieux supporter les soins buccodentaires et par la suite revenir chez le médecin-dentiste sans crainte. Cette forte augmentation met en évidence une demande réelle de prise en charge spécialisée et est le fruit du succès de ce traitement. Selon les lignes directives relatives à la qualité en médecine dentaire établi par la SSO, l'utilisation de la sédation consciente fait partie des recommandations pour une prise en charge de bonne, voire d'excellente qualité.

Une formation post graduée concernant cette technique exigeante est nécessaire. En novembre 2008, Madame Lone Neveu a participé en tant qu'institutrice au premier cours de formation à l'utilisation du protoxyde d'azote en médecine dentaire donné en Suisse romande. L'une des médecins dentistes de la clinique, Madame Elisaveta Matkova, y était aussi présente en tant que participante. L'autre médecin-dentiste, Madame Katarina Schlegel, devrait commencer sa formation en novembre 2009. La maîtrise de cette technique par toute l'équipe permettra ainsi une prise en charge de qualité pour tous les patients de la clinique.

Soins sous anesthésie générale

8 enfants ont dû être transférés à l'hôpital de l'enfance à Lausanne pour des soins buccodentaires sous anesthésie générale. Il est dommage que la clinique - qui doit « assurer l'accès aux soins de tous les enfants » (cf Vade-mecum Soins Dentaires Scolaires, Service de presse et d'information de la SSO) - , ne puisse pas offrir cette prestation aux patients qui ne peuvent pas être pris en charge à l'état vigile pour des raisons d'âge, de collaboration ou d'importance du

traitement. Une collaboration avec l'EHNV doit être envisagée afin de pouvoir pratiquer les soins sous narcose à Yverdon-les-Bains. Cela permettrait de mieux répondre aux besoins des familles et améliorerait la prise en charge ainsi que le suivi des enfants.

Organisation

Taux d'activité

Le personnel et son taux d'activité sont restés inchangés pour l'année 2008. Le taux d'activité des médecins dentistes étant toujours supérieur à celui des assistantes dentaires (200% contre 190%), l'absence d'une assistante supplémentaire s'est particulièrement fait ressentir dans un contexte d'augmentation notable de l'activité de la clinique. L'engagement d'une assistante supplémentaire à 20% - prévu en 2009 - aidera certes à pallier ce manque, mais restera insuffisant.

La responsable Mme L. Neveu se consacre 3 jours par semaine à des patients. Les 20% restants sont nécessaires à l'administration de la clinique, à différentes séances, à des discussions hebdomadaires des plans de traitements, au coaching et à la formation.

Vu l'augmentation de ces tâches et l'impossibilité de les déléguer, la responsable accumule des heures supplémentaires qu'elle n'arrive pas à reprendre.

Timbreuse

Une timbreuse a été installée dans le bâtiment de la rue de l'ancienne poste 4 au courant de l'été. La mise en place imposée de cette dernière a été difficile, mais l'utilisation de la timbreuse est finalement acceptée par toute l'équipe de la clinique. Sa gestion est une charge supplémentaire qui demande du temps à la responsable.

Réunions CDS

En plus des discussions hebdomadaires informelles, l'équipe de la clinique s'est réunie à trois reprises pour discuter de projets, parler de problèmes et échanger des idées.

Plans de traitement

Tous les plans de traitement sont discutés lors d'une réunion hebdomadaire avec Mme L. Neveu. Ce sont des moments d'échanges qui permettent d'aborder les éventuels problèmes et de prendre ensemble les bonnes décisions. Ces rencontres hebdomadaires ont permis



d'harmoniser les traitements des trois médecins dentistes et d'augmenter la qualité des soins prodigués. Elles ne sont cependant pas appréciées par tous les médecins dentistes et vécues uniquement comme des contrôles, voire comme un manque de confiance.

Formation continue

Afin de se perfectionner dans le domaine de médecine dentaire pédiatrique, les médecins dentistes ont assisté à différents cours de formation continue (médecine dentaire pédiatrique, traitements conservateurs, anesthésies indolores).

Toute l'équipe à l'exception de deux personnes a assisté à une présentation sur le sujet « préalable à la stérilisation » organisé par l'Université de Genève.

Les 3 assistantes dentaires Mmes Nicole Ducret, Andrée Grin et Rachel Guilloud ainsi que Mme Ursula Gaillard ont participé à un cours de formation pour assistantes dentaires lors du Congrès SSO à Montreux.

Mme U. Gaillard s'est en plus perfectionnée en participant à des cours de formation continue en prophylaxie buccodentaire et des cours de perfectionnement en thérapie myofonctionnelle.

Présentations

Au mois de septembre, Mme L. Neveu était invitée par la Société Vaudoise des Médecins Dentistes pour faire une présentation sur les urgences en médecine dentaire pédiatrique. Mme L. Neveu a aussi présenté ce cours aux deux médecins dentistes de la clinique au mois d'octobre.

Partenaires

Groupe « Santé »

Le groupe « Santé », composé du médecin scolaire, des infirmiers/infirmières scolaires, du médecin dentiste scolaire et de l'éducatrice en santé buccodentaire, s'est réuni à deux reprises. Ces réunions permettent de mieux connaître les activités professionnelles de chacun, de créer des liens, d'avoir des échanges enrichissants et de mettre en place des projets communs.

Établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains

La clinique a été invitée à se présenter lors de la soirée d'information organisée par les établissements primaires pour les parents dont les enfants débutent leur scolarité. La clinique a aussi pu se présenter lors de la soirée d'information pour les parents d'élèves fréquentant l'établissement secondaire de Félice.

En début d'année scolaire, les établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains ont malheureusement omis de distribuer à toutes les classes enfantines la feuille rose d'inscription de la clinique, ce qui n'a toutefois pas empêché la clinique d'être très sollicitée.

Espace Jeunes

La clinique a participé pour la cinquième fois au passeport-vacances organisé par Espace Jeunes. 12 enfants ont été accueillis par Mmes E. Matkova et L. Neveu pour la formation de « médecins dentistes en herbe ». Deux candidats y avaient déjà participé l'année précédente. Les enfants des écoles yverdonnoises ont démontré un niveau de connaissances des maladies buccodentaires, de leur prévention et des bons gestes en cas d'accident dentaire, supérieur à celui des enfants extérieurs au regroupement. La rencontre avec ces enfants a été très enrichissante et a donné de nouvelles impulsions dans la prise en charge des patients.

Crèches et garderies

« Sympadent »

Suite au départ de la collaboratrice de l'association Sympadent, le projet de prévention de la carie de la petite enfance prévu pour automne 2008 n'a pas été conduit. La nouvelle collaboratrice de cette association a été informée de la volonté des crèches et des garderies de la région d'Yverdon-les-Bains ainsi que celle de la clinique dentaire scolaire de mettre sur pied ce projet.

Perspectives

Toute l'équipe de la clinique attend avec impatience, mais aussi avec inquiétude le déménagement dans le bâtiment de Neuchâtel 2. Les nouvelles surfaces imposent certes des compromis, mais apporteront d'évidentes améliorations comme une stérilisation respectant les normes et une disposition des

locaux d'un service de médecine dentaire pédiatrique de qualité.

Face à la surcharge de travail, le déficit en assistante dentaire se fait particulièrement ressentir. Les assistantes dentaires doivent souvent en même temps assister le médecin dentiste, répondre au téléphone, renseigner les parents qui se présentent spontanément à la réception, donner des rendez-vous et s'occuper de la stérilisation des instruments. Ni dans les cabinets médicaux privés ni dans les autres cliniques dentaires scolaires en Suisse, le taux d'activité des médecins dentistes n'est supérieur à celui des assistantes dentaires. Cela n'est pas le cas à la clinique où les médecins dentistes essaient de pallier le déficit d'assistante dentaire en contribuant à ces

tâches. Ces conditions de travail génèrent un stress supplémentaire qui peut préjudicier la qualité du travail accompli et nuire à l'image de la clinique. En 2009, une nouvelle assistante dentaire viendra rejoindre l'équipe de la clinique. Les 20 % alloués resteront insuffisants par rapport au besoin estimé à 40%.

Le vendredi, une salle de traitement reste toujours inoccupée. La clinique espère engager une hygiéniste dentaire qui pourrait occuper le fauteuil vacant et décharger les médecins dentistes des soins prophylactiques au profit des traitements conservateurs plus rentables et exigeants leurs compétences spécifiques.

Statistiques

Dépistage

	2007 / 2008	2006 / 2007	2005 / 2006	2004 / 2005
Nombre d'élèves	4031	4005	4009	4069
Dentitions cariées	31.0%	29.3%	31.1%	35.4%
Caries classes enfantines	33.5%	36.9%	39.2%	36.8%

Traitements

	2008	2007	2006	2005
Consultations	1240	1171	970	895
Radiographies	1896	1788	1614	1582
Anesthésies	1295	1055	1135	1140
Anesthésies protoxyde d'azote	98	20		
Extractions	411	322	340	371
Amalgames	33	19	45	67
Composites sur dents de lait	752	561	608	598
Composites sur dents définitives	475	475	485	598
Scellements de fissures	673	709	468	380
Fluorations	1535	1277	946	841
Séances thérapies myofonctionnelles	64	58		
Rendez-vous manqués	232	220	174	203

Prestations facturées et participations communales en francs

		2008	2007	2006	2005
Prestations communales		92'222	78'640	91'954	37'311
Pourcentage PC / PF		21.6%	24.8%	28.4%	29.2%
Prestations facturées	Total	426'553	317'570	318'619	332'697
Prestations facturées détails	L. Neveu	168'480	132'487	133'087	141'582
	E. Matkova	178'290	120'333	120'462	132'852
	K. Schlegel	78'055	64'759	65'071	58'563

TRAVAIL SOCIAL HORS-MURS

« Un bâton à la main, vous ne ferez pas venir le chien » Proverbe bakusu, Congo.

« Qui se dit incommodé par son voisin ne sent pas l'odeur de ses aisselles » Proverbe Bobo, Burkina Faso.

« Si tu forces l'abeille à entrer dans sa ruche, sois sûr qu'elle ne fera pas de miel » Proverbe malinke.

« Tourne-toi vers le soleil, l'ombre sera derrière toi ». Proverbe maori

« Après avoir gravi une haute colline, tout ce qu'on découvre, c'est qu'il reste beaucoup d'autres collines à gravir ». Nelson Mandela

Présence et permanence hors-murs

Les TSHM travaillent auprès des personnes dans leur milieu naturel. Ils ont poursuivi leur activité en assurant une permanence à la gare, en se déplaçant dans certains quartiers ou en étant présents lors de diverses manifestations (Les Brandons, fête des voisins, caravane Stop Racisme, fête de la Musique, festival du Lombric, festival World Music aux rives du lac, portes ouvertes à Rive-Gauche, action Sida du 1er décembre 2008, projection des matchs de l'Eurofoot à la patinoire, concert de soutien pour stop suicide aux Citrons Masqués). En particulier, les permanences du mercredi à la gare ont été de précieux moments de contacts, de liens, d'échanges aussi divers que fournis. Avec le temps, les jeunes le savent et se le disent. Cette présence régulière et discrète fait émerger de riches échanges, voire de chaudes envolées ; à d'autres moments, elle donne lieu

à un premier contact vers une demande de médiation ou de coaching, par exemple.

La TSHM engagée auprès des « marginaux » est présente à la coupole (kiosk à musique) pendant le printemps, l'été et l'automne. L'hiver, ce public se disperse dans le réseau et les bistrotts.

Un TSHM a effectué des présences au centre ville certains vendredis et samedis entre 22 et 2h. Souvent seul à être dans un état de sobriété face à une population qu'il côtoie dans d'autres contextes, il a constaté le potentiel du travail de rue vers la réduction des risques et la promotion de la santé en ces circonstances. Les publics qui souffrent d'une mauvaise estime de soi, d'angoisses pour l'avenir ou d'un manque de reconnaissance ont des comportements excessifs à leur égard et à celui d'autrui. La désinhibition provoquée par la consommation d'alcool - ou d'autres produits - reste souvent le seul moyen d'atteindre un lâcher prise. Les échanges entretenus ont permis d'écouter, de désamorcer des conflits ou d'accompagner chez elle une personne ayant dépassé ses limites. Le TSHM a aussi distribué des préservatifs et de la nourriture (dons d'un snack).

Démarches communautaires

La contribution du travail social hors murs au renforcement du lien social et intergénérationnel afin de favoriser la reconnaissance et le respect mutuels ainsi que le « bien vivre » ensemble est indéniable. Dans le cadre du projet Qualité de vie conduit en partenariat avec Pro Senectute, un TSHM a



investi 30% de son temps dans le quartier Pierre-de-Savoie. Dans ce contexte, on relèvera sa participation à la préparation et à l'organisation du 2e forum qui s'est déroulé en mars. Les jeunes, bien investis dans la construction de la tente, ont proposé un atelier sur le thème de l'influence des médias. Le 3e forum a été plutôt perçu par les jeunes comme une rencontre entre les aînés et quelques habitants pour célébrer le 1er août. Les diverses rencontres autour des thèmes « structures et activités », « nuisances », « solidarité » qui ont eu lieu ont vu l'implication des jeunes du quartier aux discussions. En mai, la fête des voisins a réuni de nombreux habitants de tout âge et de toute culture.

Les jeunes ont commencé à réfléchir à la préparation du prochain forum qui aura lieu en 2009 et qui devrait intégrer pour l'occasion l'inauguration du terrain synthétique. A propos de ce terrain, les jeunes ont initié une démarche visant à élaborer la charte de son utilisation.

Le local mis à disposition des habitants du quartier au début du mois d'avril a permis l'organisation de diverses soirées de jeunes sur la base d'une gestion accompagnée par les habitants. La difficulté des adultes à faire face à l'énergie débordante des jeunes conduit à réfléchir à une présence plus constante de professionnels (animateurs socioculturels d'Espace Jeunes, par exemple). Un groupe de jeunes filles s'est constitué et a organisé une petite fête dans le local début juin. Parmi elles, l'idée d'un atelier de danse hip-hop a émergé, mais s'est avérée inadaptée au lieu à cause du bruit. La présence dans le quartier a aussi permis des accompagnements de type individuel ou collectif, vers le studio d'enregistrement, le centre Espace Jeunes, les activités Nightfoot ou le BeachSport, par exemple.

Un groupe de mamans résidentes à la rue de la Faïencerie a proposé de mettre en place une activité physique et sportive (Nordic Walking) destinée aux femmes. Un contact a été pris avec Espace Prévention pour donner suite au projet.

Dans le quartier de la Villette, un TSHM a assuré des présences les jeudis. A l'occasion de l'Eurofoot, un jeune du quartier a proposé de mettre en place un tournoi de foot inter-quartier. L'accompagnement et la valorisation de son projet lui ont redonné confiance et ont changé son image négative auprès de certains résidents du quartier. Avec un collectif de jeunes du quartier, le TSHM a également accompagné la préparation et la réalisation de

la fête du premier août sujette à des nuits turbulentes avec pétards et confrontations à la clé. Sur la place devant la Poste, un tapis de break-dance, une tente et des grillages, installés et gérés par et avec les jeunes, ont largement contribué à une ambiance conviviale. La pétarade qu'ils ont organisée dans les règles de l'art a magnifiquement clôturé la fête nationale.

A la gare (projet de gare citoyenne) et au gré des présences et des permanences effectuées, les TSHM ont informé la population du nouveau concept instigué par la ville. Une belle opportunité était ainsi offerte pour contribuer à la valorisation des personnes stigmatisées et exposées à diverses formes d'exclusion. Un groupe de jeunes pairs a ainsi construit son propre questionnaire en vue de conduire des entretiens auprès de la population. Un autre groupe a préparé une soupe et offert des boissons chaudes aux passants et usagers de la gare. Le but était de favoriser la rencontre avec la population et de participer à un projet où les ressources des jeunes sont mises en exergue.

Accompagnements individuels

Les TSHM assurent des accompagnements individuels auprès des jeunes pour leur redonner du pouvoir d'agir sur leur quotidien. Ils exercent leur activité en particulier au niveau du renforcement social (en brisant l'isolement et en favorisant le contact avec les familles, les proches, les enseignants ou les organismes communautaires, par exemple) ou en aidant les jeunes à prévenir, respectivement à surmonter certaines difficultés (au plan familial, scolaire et dans toute autre sphère de la vie).

Un problème préoccupant et récurrent dans l'accompagnement de jeunes adultes est le logement. Il leur est difficile de se projeter dans l'avenir et de conduire un projet professionnel sans la sécurité d'un logement. Ils s'exposent bien souvent à échafauder des projets à risque (cohabitation ou colocation avec des personnes pouvant être confrontées à de pires difficultés). Comment gérer un budget, parfois amputé par l'Office des poursuites, et qui ne correspond pas aux exigences des propriétaires ou des gérances ?

A propos du cannabis, les jeunes sont confrontés aux nouvelles productions faites à la maison réputées pour détenir des records en THC (les consommateurs et les spécialistes



parlent d'un état comparable à celui d'une prise de drogue dure). Le cercle vicieux dans lequel s'enferment de nombreux consommateurs au travers de la relation basée sur le produit conduit à augmenter les angoisses, inhiber les émotions et développer des troubles de la personnalité. La réputation de cette consommation encore souvent considérée comme banale a pour effet de ne pas recourir aux structures spécialisées dans l'accompagnement des addictions. Les TSHM sont bien souvent les premiers interlocuteurs possibles pour ces populations.

Les TSHM sont confrontés à diverses situations d'exclusion. Les jeunes les plus exposés sont ceux issus des familles à faible niveau d'instruction ou défavorisées ; parmi elles, les migrants occupent la première place. Quand 7% des élèves du gymnase proviennent de ces familles (cf. étude 2007 de l'OFS), la question de l'intégration se pose dans le contexte d'une telle inégalité des chances.

Projets et coaching

Conseil des jeunes

L'éducation de rue a poursuivi sa présence lors des séances de conseil. En février, l'inauguration du studio d'enregistrement marque l'aboutissement et la concrétisation d'un long accompagnement. Cet espace offre dorénavant aux amateurs la possibilité de poser un texte, graver un cd, faire une démo et profiter du savoir-faire des instigateurs.

Le projet du centre autogéré est en veille. Après de multiples réunions avec des participants de divers horizons, il s'est avéré laborieux de créer un groupe de travail représentatif de toutes les appartenances. Répondant à une demande, ce projet peut toutefois reprendre à tout instant.

Parmi les événements auxquels a participé le Conseil des jeunes, un moment fort a été la projection des matchs de l'Eurofoot à la patinoire. On citera aussi le concert de soutien pour STOP SUICIDE aux Citrons Masqués.

Nightfoot

L'aventure du foot en salle a repris en automne pour la 2e année consécutive avec une présence moyenne de 40 jeunes et l'engagement d'un jeune pair ayant pour tâche l'inscription des équipes et l'organisation des matchs. A proximité de l'activité, le TSHM a ainsi davantage de temps pour entretenir le

lien avec des jeunes qui lui confient leurs difficultés du quotidien.

BeachSport

Un TSHM poursuit le programme de promotion santé par le plaisir d'une pratique sportive par tous les temps avec une moyenne de jeunes en augmentation passant de 7 à 10. Le passage au marché pour consommer des fruits frais est devenu un rituel incontournable.

Soirées Intergénérationnelles et interculturelles

Une réflexion entre des aînés, une animatrice de Pro Senectute, des jeunes et un TSHM a débouché sur deux rencontres autour d'un repas entre une dizaine de jeunes et une dizaine d'aînés. Les jeunes ont pris en charge l'organisation des repas avec le soutien de leurs parents ou des membres de leur communauté. Les aînés ont monté des animations sous forme de lecture théâtrale. L'idée principale était de provoquer la rencontre entre des populations n'ayant pas pour habitude de se côtoyer. Cela a permis au plus grand nombre de dépasser leurs représentations et les clichés qu'ils se font les uns des autres, images largement entretenues par la peur et l'ignorance. La qualité des échanges, le respect réciproque ainsi que l'élan de solidarité étaient au rendez-vous.

Dans le même esprit, un TSHM a accompagné des jeunes et une personne âgée de la Villette au repas tchéchène organisé par l'association Cartons du cœur. Convivialité, rigolade et regards croisés étaient à l'honneur.

Kiosque-caravane "Stop au racisme"

Conçu et réalisé en collaboration avec la plateforme romande d'animation socioculturelle, les associations Appartenances (groupe femmes) et Métis'Arte ainsi que divers groupes de musique ont été mobilisés pour interpeller le public sur le racisme et la discrimination. Le kiosque-caravane a ainsi pris place durant deux journées à la promenade Auguste-Fallet pour réfléchir et échanger avec les habitants autour du racisme et de la différence.

Tournois de foot

Sur le terrain synthétique des Rives du Lac, un TSHM a encadré un tournoi de foot (Eurofoot des quartiers) porté par les jeunes qui a réuni une centaine de jeunes issus des différents quartiers de la ville. Implication, grillades,

ballon de foot et tee-shirts issus du marché équitable, fairplay et remise de récompenses ont été les signes d'un succès indéniable.

Fin septembre, en partenariat avec l'association des africains du nord vaudois, un TSHM a accompagné une vingtaine de jeunes dans l'organisation d'un tournoi de foot contre le racisme. Il a également coaché et soutenu un autre groupe de jeunes qui a participé à un tournoi intercantonal de foot en salle à Neuchâtel.

Écoles

Un TSHM a rencontré un directeur et un doyen d'un établissement secondaire confrontés aux problèmes de violences et d'incivilités dans et aux abords de l'école. L'idée d'engager un TSHM rattaché au service éducation et jeunesse de la ville a séduit et doit encore faire son chemin.

Travail social auprès de la population adulte marginalisée

Une TSHM concourt à développer le travail de prévention et à améliorer le lien avec la population marginalisée. Elle travaille dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation. Ses outils de travail et les réponses susceptibles d'être apportées se veulent complémentaires aux diverses prestations sociales.

Dans ce contexte, des rencontres autour d'une table et d'une cuisine saine ont été organisées au Check Point. La motivation d'assurer ce repas une fois par mois est née du constat que les structures qui agissent dans le domaine sont fermées le samedi. Il s'agit d'un repas proposé et confectionné par les marginaux. Ce sont de bons moments de partage et de décontraction fréquentés en moyenne par quelque 25 personnes. Celles-ci s'impliquent dans les achats, la confection, la décoration ou le nettoyage après le repas.

Suite à la demande des habitués de la Coupole ainsi que de la police, deux tables rondes ont été organisées pour discuter de différents sujets les concernant. La volonté de trouver des solutions convenables aux deux parties ainsi que l'esprit d'ouverture des deux côtés ont abouti à un résultat à priori positif. Les personnes concernées espèrent pouvoir continuer dans ce sens avec l'espoir que les engagements proposés soient respectés.

Parmi les activités déployées, la TSHM a participé à la Journée Internationale de lutte contre le SIDA en collaboration avec l'Espace Prévention d'Yverdon-les-Bains. Des sorties avec la population-cible ont été mises sur pied (Musée de l'Art Brut, Zoo de Bâle, Ville de Fribourg, théâtre Benno-Besson). Le Projet « Gare Citoyenne » a permis la mobilisation et la contribution de certaines personnes. Ainsi et grâce au chalet installé sur la place de la gare, le « monde de la coupole » a participé au projet en confectionnant et en offrant aux passants un met chaud, soupe ou autre. Cette permanence avait pour but de permettre au monde de la coupole d'entrer en contact avec d'autres personnes et de participer à un projet où ils pouvaient s'organiser selon leurs possibilités. La population en général a accueilli positivement cette initiative.

En 2008, de nombreux accompagnements individuels ont été réalisés: déménagements (avec les cartons à préparer, les nettoyages, les contacts nécessaires avec le réseau et les déménagements à proprement parler), visites en prison (La Croisée, La Colonie) ainsi que de nombreux entretiens (tuteur général, juges, probation, avocat, police, curateur, services sociaux, Relier contact, protection de la jeunesse, centre Lavi, planning familial, Espace Prévention, hôpital, hôpital psychiatrique, psychologue, médecin, Caritas, gérances immobilières, etc.). Des accompagnements auprès de la famille ont été nécessaires pour maintenir le lien suite à des problèmes avec la justice ou à des conflits entre eux. La TSHM est également intervenue dans des médiations auprès du réseau afin d'améliorer la communication entre le service et le demandeur (presse, services sociaux, associations, etc.). Dans la Charte du Travail social hors murs, un des rôles du TSHM consiste, en effet, à orienter, à favoriser l'accès des personnes aux services, aux structures spécialisés, de les mettre en lien avec le réseau.

Présentation /communication du travail de rue

Les TSHM ont été régulièrement sollicités par les médias, la population, les partis politiques ou des étudiants, par exemple, pour présenter leur travail. Ils sont aussi intervenus auprès des parrains et marraines du programme Railfair d'Yverdon-les-Bains. En outre, les TSHM se sont occupés de la mise en place de



la première rencontre romande du travail social hors murs à Yverdon-les-Bains qui a accueilli pas loin de 200 personnes venues de toute la suisse romande. Des jeunes sont venus danser et chanter en clôture de la journée. En novembre, un TSHM du service éducation et jeunesse a été nommé coordinateur de la plateforme romande du travail social hors murs.

Dans le cadre de la plateforme vaudoise du travail social de proximité, un groupe femmes a été constitué afin de créer un espace de réflexion et d'échange autour des questions de la place de la femme dans la rue ou dans l'espace public. Le but est de partager sur les valeurs, les représentations et les limites dans l'intervention et d'échanger sur des situations propres aux jeunes filles et aux femmes (grossesses, mineures,...).

Formation et supervision

Les TSHM en place depuis 2003 ont bouclé un long processus de supervision. Une TSHM a intégré un groupe de « Supervision professionnelle interdisciplinaire » organisé par l'Institut OdeF à Genève à raison de 1 fois par mois.

Les TSHM ont suivi ou suivent les formations suivantes :

- « Aborder le sujet de l'alcool dans les contextes d'accompagnement », GREA ;
- « Animation d'un groupe d'écoute, de parole et de lien » (thérapie communautaire), Institut de formation de travailleurs sociaux, Grenoble ;
- « Nouvelle loi sur les étrangers », La Fraternité CSP, Lausanne ;
- « IV rencontre international du travail de rue » Dynamo, Lisbonne ;
- « Art en thérapie - Responsable d'atelier thérapeutique ou psycho-éducatif à médiation artistique », Université Paris Descartes.

Perspectives

Parmi les projets et développements prévus en 2009, on relèvera la réflexion sur la mise en place d'un Jardin des Parents, groupe de

parole destiné aux parents. Ces ateliers permettront de travailler avec les parents sur les questions liées au développement de l'enfant, plus particulièrement en résonance avec ses besoins de lien, d'appartenance et de sécurité (émotionnelle, psychique et physique) et de discuter de leur attitude envers leur/s enfant/s. Ce projet s'inscrit dans l'orientation « Soutien aux familles et aux parents » de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse. Dans cette perspective, une TSHM suivra la formation d'animatrice.

L'année 2009 sera également consacrée à l'accueil des 1.6 postes de TSHM supplémentaires et à la constitution de la nouvelle équipe. Ces renforts permettront notamment de mieux planifier les présences et les accompagnements de même que de garantir l'engagement communautaire dans les projets conduits par la ville.

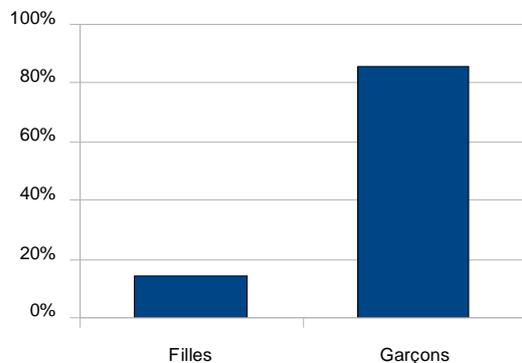
En ce qui concerne les adultes marginalisés, la promotion de la santé est un des aspects à développer. Un projet de distribution de préservatifs est envisagé. Il est aussi un alibi pour entrer en contact avec les personnes concernées, pour favoriser le lien et pour mieux appréhender les situations. Oficine Y est un autre projet inspiré des observations de terrain ainsi que de la vision de prise en charge proposée par l'association Point d'eau à Lausanne. L'objectif de est de promouvoir la santé, de favoriser la reprise de confiance en soi tout en réveillant la force créative des individus. Ce projet devrait proposer des activités d'expression créative et d'art de la scène (théâtre, danse, musique) ainsi qu'un espace de promotion de la santé et de détente (avec des approches complémentaires à la médecine traditionnelle tels que massage, ostéopathie, acupuncture ou la « thérapie communautaire »).

ESPACE JEUNES

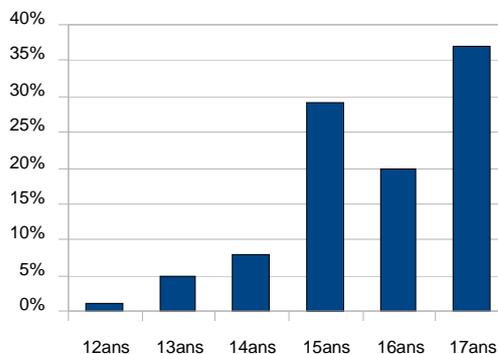
L'année 2008 a été riche aussi bien par la mise en place de nouvelles offres (Ados-loisirs, soutien de projet, ateliers, nouvel accueil 12-17 ans) que dans la création de liens et la fidélisation d'une partie du public des accueils libres.

Statistiques

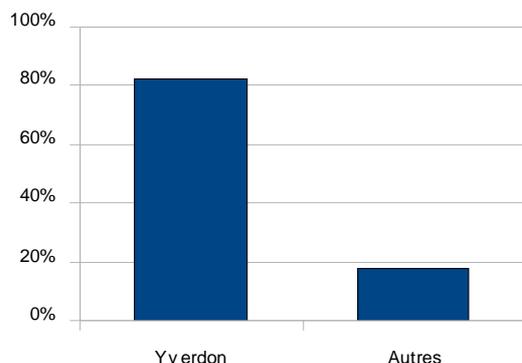
Fréquentation: Sexe



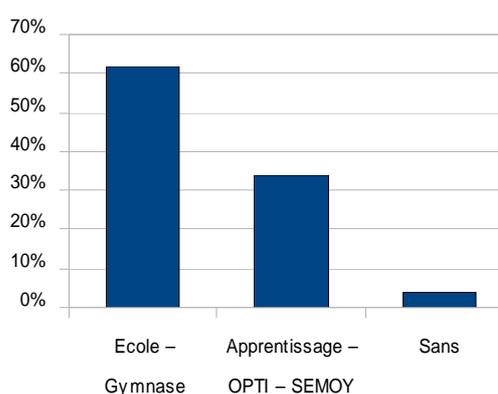
Fréquentation: Ages



Inscriptions: Lieu de résidence



Inscriptions: Formations



Accueils

Un grand nombre d'adolescents, en démonstrations fréquentes de leur appartenance à Espace Jeunes et partie prenante de « leur centre » s'implique et participe à la vie courante durant les accueils. La fréquentation moyenne de ces accueils est de 26 jeunes par jour avec un maximum de 52 personnes en février et un minimum de 5 en août. Comme l'année passée, les plus jeunes (12 – 13 ans) s'inscrivent souvent en début d'année scolaire et viennent les premiers mois de leur inscription, puis très peu. En 2008, le centre a enregistré moins d'inscriptions de filles qu'en 2007 ; leur présence lors des accueils a toujours été inférieure à celle des garçons.

Comme par le passé, les jeux fixes (ping-pong, baby-foot, billard) sont régulièrement utilisés, de même que l'espace « ordinateurs ». La

télévision reste très peu demandée si ce n'est lors de rencontres sportives internationales.

Les jeunes banalisent souvent grossièretés, vulgarités, voire paroles discriminatoires qui amènent à des discussions critiques dynamiques et portant à réflexion. Un nombre important d'actions et de discussions liées à l'alcool et au cannabis a mobilisé l'équipe durant les accueils libres. Certains comportements répétés ont néanmoins conduit à prendre des décisions d'exclusion temporaires ou prolongées.

Au vu de la faible fréquentation des jeunes de 17 ans et plus, le centre a testé en 2008 un accueil pour les 12 – 17 ans. Les jeunes majeurs ne se sont donc plus inscrits dans les temps d'accueils, réservés désormais à leurs cadets. Ne désirant pas non plus empêcher l'accès du centre aux plus âgés et dans le but de stimuler les adolescents à l'organisation de leurs projets, une plage de deux heures par semaine a été instaurée pour des aides

diverses dans différents domaines (projets ludiques, scolaires, professionnels, etc.). Les utilisateurs ont sollicité les animateurs pour des précisions quand à la rédaction de lettres, demandes de stages ou d'apprentissages ainsi que d'exposés scolaires. Ces moments ont aussi permis la création de deux groupes de danse et de deux ateliers.

Activités

Activités réalisées à l'intérieur du centre

Fêtes, soirées à thèmes avec ou sans repas

Concert de Rapp

Cuisine des soupers des vendredis ou de goûters

Projection de films ou de matchs de football sur grand écran

Décoration du centre selon des thèmes

Tournois divers organisés ou improvisés

Cyberespace

Activités réalisées à l'extérieur du centre

Aquaparc

Eurofoot (entraînements publics et rencontres de joueurs)

Europaparc

Foot en salle

Fun Planet

Tournois de football

Karting

Comme chaque année les adolescents sont demandeurs d'activités auxquelles ils ne s'inscrivent pas et voudraient pouvoir venir à la dernière minute.

Ateliers

2 clips vidéo de Rapp écrits, réalisés, joués par des jeunes

Atelier WEB (création d'un site internet)

Peinture grand format

Pierre poncée

Jeux de rôles

Ménage hebdomadaire des locaux

Groupe de danse de filles

Groupe de danse mixte

Percussions brésiliennes

Local de répétitions de musique utilisé par un groupe

Projet pédagogique

Entamée en 2007, la réflexion sur les valeurs et les principes de fonctionnement du centre s'est poursuivie. Elle a permis de mettre en place un nouvel accueil 12-17ans s'accompagnant parallèlement de nouvelles offres (soutien de projet, ateliers : peinture, vidéo, soudure). La réalisation d'« Ados-loisirs », l'arrivée « manquée » d'un responsable d'équipe en milieu d'année ainsi que l'organisation du passeport-vacances n'ont pas permis d'aboutir à un véritable projet pédagogique. Le processus sera relancé en 2009 avec l'arrivée du nouveau responsable d'équipe.

Animateurs auxiliaires

Fort appréciés des jeunes et de l'équipe fixe, Joël Fluckiger et David Tharin se sont succédés au poste d'animateur auxiliaire, alors que Guillaume Ducommun a fait quelques remplacements. Nous remercions chacun de son engagement et de son agréable savoir être.

Accompagnement

Nous constatons un nombre croissant de familles en situation de demande d'aides diverses qui peuvent souvent se résumer par une orientation vers des services adaptés. Une famille s'est notamment adressée à l'équipe d'animation pour une médiation et un suivi de contrats familiaux, l'adolescent refusant l'aide d'autres personnes.

Perspectives

2009 annonce de nouvelles perspectives avec l'arrivée d'un responsable d'équipe, le déménagement des bureaux, le trentième anniversaire du passeport-vacances et bien d'autres projets encore à développer pour et par les jeunes.

PASSEPORT-VACANCES

La 29e édition du passeport-vacances d'Yverdon-les-Bains et sa région s'est déroulée du 13 au 24 octobre 2008. 555 enfants de 8 à 16 ans venant d'une quarantaine de communes différentes (dont 256 venant d'Yverdon-les-Bains) y ont participé.



3'900 places réparties sur 164 activités étaient proposées. Plus de la moitié des enfants ont obtenu entre 6 et 7 activités, cent cinquante enfants participant même à 8 -10 activités (soit une augmentation de 50% par rapport à 2007 due au nouveau logiciel), avec un record à 16 activités cette année.

Trente huit nouvelles activités ont été proposées comme, par exemple, Dino zoo et gouffre, Château de Joux, Aiguilleurs du ciel, A dos d'ânes, Soudure à l'arc, Voiles et voiliers, Rythmes de djembé, Fort et grottes de St Maurice. Globalement, cette 29^e édition s'est correctement déroulée malgré une hausse sensible des annulations d'activités due à la météo et à des impondérables.

Une équipe de 50 bénévoles soutenue par 5 personnes de la Protection Civile a permis d'assurer les

83 activités à accompagner et les 68 activités nécessitant un transport, pour un total de 280 accompagnements. Une flotte de 7 minibus a été nécessaire aux différents transports. Ces minibus ont été fournis par nos partenaires à savoir: Entre-Lacs, les sociétés Taxis Modernes et Mérrillat ainsi que le garage du Repuis à Grandson.

L'édition 2008 a vu la mise en place du nouveau logiciel « Farfadet » à la grande satisfaction des organisateurs. Bien que nécessitant un travail important de mise en place, ses nombreuses fonctionnalités ont permis d'optimiser l'organisation et la gestion du passeport-vacances, tout en offrant un meilleur service à ses utilisateurs. Une interface web a permis aux enfants et à leurs parents d'avoir accès au catalogue des activités, de visionner les activités de la bourse aux places et celles obtenus ainsi que de connaître les enfants participant aux mêmes activités ou ceux habitant dans la même commune. Dès l'année prochaine, il devrait être possible de s'inscrire par internet.

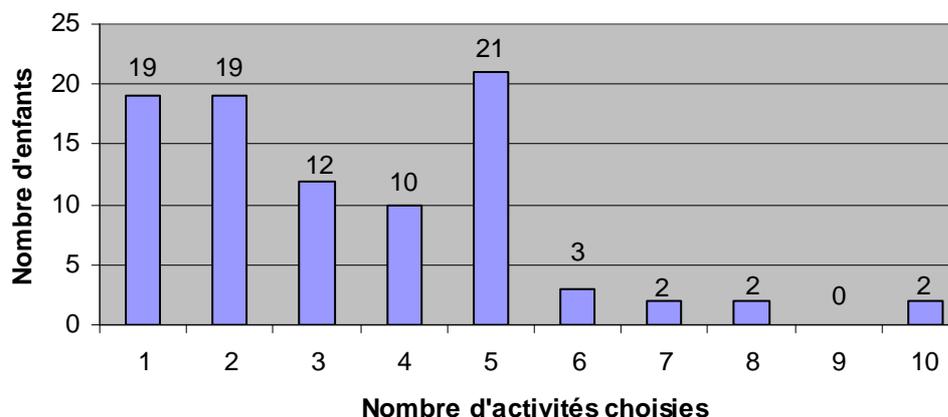
Sur le plan financier, l'édition 2008 est un bon cru puisque les entrées ont augmenté et les dépenses diminuées. Après plusieurs années de quasi-stagnation, la demande a augmenté d'une trentaine de passeports et deux nouvelles communes (Chavannes le Chêne et Donneloye) ont participé au financement du passeport-vacances. La baisse des dépenses peut s'expliquer par une légère baisse du nombre de places d'activités offertes ainsi que par certaines activités onéreuses qui n'ont pas eu lieu (comme le vol en hélicoptère ou le zoo de Bâle). La baisse du prix de l'essence et l'annulation d'activités pour cause de météo ou d'impondérables ont aussi joué un rôle. Ces bons résultats devraient permettre de contribuer aux dépenses supplémentaires prévues en 2009 pour le trentième anniversaire du passeport-vacances.

Un dernier enseignement de 2008 concerne la réflexion à mener sur les transports. En effet, les réglementations de plus en plus restrictives vont conduire à une diminution des places dans les minibus et à l'obligation à terme de recourir à des chauffeurs professionnels. A cela s'ajoute le respect de principes environnementaux. Il faut dès lors s'attendre à une utilisation accrue des transports publics avec les coûts que cela implique.

ADOS LOISIRS

En réponse à une demande de prestations pour les jeunes durant les vacances d'été, la formule « Ados Loisirs » est née et son organisation confiée à l'équipe d'animation d'Espace Jeunes. La première édition d'Ados Loisirs a ainsi eu lieu durant le mois de juillet 2008. Plusieurs activités différentes se déroulant sur une journée ont été organisées pour les 92 adolescents âgés de 11 à 16 ans d'Yverdon-les-Bains et sa région.

Répartition des enfants selon le nombre d'activités



Un total de 38 loisirs, soit 2 loisirs différents par jour a été proposé aux jeunes. Les programmes, et les bulletins d'inscriptions ont été distribués au public cible dans les classes des écoles de la ville. Au final 312 places ont été sollicitées. 7 loisirs ont été annulés par manque d'inscriptions. Un animateur et un accompagnateur ont assuré l'encadrement des jeunes tout au long des journées ainsi que les transports pour se rendre sur le lieu des activités. En 19 jours, 4 bus ont effectué un total de plus de 3'000 kilomètres pour se rendre sur les 31 lieux d'activités proposés, certains parfois éloignés de la région. Les repas ont été confectionnés grâce à l'excellente collaboration avec l'équipe du Centre Aéré qui a concocté un total de 392 repas à emporter.

Une météo clémente a permis que tous les loisirs aient lieu dans une ambiance générale détendue et très agréable. Dans l'ensemble, les jeunes ont exprimé beaucoup de satisfaction quant à leur(s) journée(s) de loisir(s). Les résultats d'un questionnaire envoyé par courrier aux parents et aux participants ont confirmé le très bon degré de satisfaction des participants. Des idées ou des propositions d'amélioration ont aussi été formulées. Elles portent sur des aspects logistiques (repas, transports, éloignement), organisationnels (horaires) ou financiers (coût de la prestation). Certains parents ou participants ont suggéré aussi des activités sur deux jours ou des idées de loisirs à retenir (wakeboard, randonnée et nuit à la belle étoile ou dans une cabane, théâtre, percussions).

Pour 2009 et considérant qu'il est resté des places disponibles, il serait souhaitable de diffuser le programme hors de la commune d'Yverdon-les-Bains. Quelques parents

concernés ont fait part de leur souhait d'être mis au courant du programme quitte à payer un supplément pour que leurs enfants puissent y participer. L'information devra être améliorée avec une nouvelle présentation du programme. Une permanence à Espace Jeunes pour l'accueil des participants le matin est également à prévoir.

Les organisateurs remercient ici les partenaires privés ou professionnels pour leur accueil et leurs compétences, Mme Murielle Antille, photographe au journal la Région et M. Paul Estier, sculpteur, pour leurs prestations bénévoles, Mme Samantha Banderas pour la réalisation du dessin sur la brochure ainsi que l'équipe du Centre aéré pour sa prestation et son accueil chaleureux.

CENTRE AERE

Le Centre aéré est destiné aux enfants de 4 ans révolus jusqu'à 10 ans (4e année). Il a lieu à la Cure d'Air au bord du lac, à proximité du camping. Les parents amènent leurs enfants directement sur place le matin (entre 7h30 et 8h45) et viennent les rechercher au plus tard à 18 heures. Le nombre de places est limité à 60 par jour. Des activités d'intérieur sont organisées sous la responsabilité de moniteurs et monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc.). En 2008, le Centre aéré a été ouvert pour la première fois durant les 7 semaines de vacances scolaires.

Ce sont quelque 2'176 "journées-enfants" qui ont été organisées pour 285 enfants inscrits (dont 197 enfants en provenance d'Yverdon-les-Bains – 73 %), soit un séjour moyen de 7.6 jours par enfant.

Nombre d'enfant par jour

Centre Aéré 2008 - Statistique du nombre d'enfants par jour			
	Nombre réel d'enfants par jour		Nombre réel d'enfants par jour
1ère semaine		5e semaine	
lundi 7 juillet	58	lundi 4 août	64
mardi 8 juillet	60	mardi 5 août	64
mercredi 9 juillet	61	mercredi 6 août	64
jeudi 10 juillet	62	jeudi 7 août	65
vendredi 11 juillet	63	vendredi 8 août	64
Total de la 1ère semaine	304	Total de la 5e semaine	321
2e semaine		6e semaine	
lundi 14 juillet	63	lundi 11 août	66
mardi 15 juillet	66	mardi 12 août	70
mercredi 16 juillet	64	mercredi 13 août	69
jeudi 17 juillet	61	jeudi 14 août	69
vendredi 18 juillet	62	vendredi 15 août	67
Total de la 2e semaine	316	Total de la 6e semaine	341
3e semaine		7e semaine	
lundi 21 juillet	62	lundi 18 août	65
mardi 22 juillet	62	mardi 19 août	68
mercredi 23 juillet	62	mercredi 20 août	64
jeudi 24 juillet	64	jeudi 21 août	65
vendredi 25 juillet	62	vendredi 22 août	64
Total de la 3e semaine	312	Total de la 7e semaine	326
4e semaine		Total général	
lundi 28 juillet	59		2'176
mardi 29 juillet	66		203 familles
mercredi 30 juillet	64		285 enfants
jeudi 31 juillet	67		
vendredi 1er août - férié	0		
Total de la 4e semaine	256		

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

Comme chaque année, des camps de vacances ont été organisés dans les maisons du Jura, soit :
 4 semaines à Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (du 5 juillet au 2 août 2008) ;
 2 semaines à Bellevue à Mauborget (du 5 au 19 juillet 2008).

Ce sont 257 "semaines-enfants" qui ont été organisées pour 181 enfants inscrits, soit une moyenne de séjour de 1.4 semaine par enfant.

Nombre d'enfants

Colonie	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Bellevue, Mauborget	41	41		
Jolie Brise, Les Replans	43	45	45	42
Totaux	84	86	45	42

Répartition des enfants par année de naissance :

Colonie	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	(13 ans)	(12 ans)	(11 ans)	(10 ans)	(9 ans)	(8 ans)	(7 ans)	(6 ans)	(5 ans)
Bellevue, Mauborget	13	17	18	8	10	9	6	0	1
Jolie Brise, Les Replans	11	17	27	30	24	42	13	7	4
Totaux	24	34	45	38	34	51	19	7	5

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le bureau des prestations parascolaires (secrétariat du service éducation et jeunesse) a géré l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les cantines scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon-Michaud, les transports à l'année et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2.5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Semaines d'école à la Montagne

Le bureau des prestations parascolaires a organisé les plans des semaines d'écoles à la montagne pour les classes des établissements scolaires yverdonnois qui ont eu lieu dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget). La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside qui a été augmenté durant l'année, soit Frs 3.- par élève et par jour (Frs 4.- pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de Frs 20.- par jour pour les accompagnants et a rémunéré les heures de travail des deux nouveaux cuisiniers engagé à 50%, respectivement en janvier et septembre 2008.

	Jolie Brise, Les Replans s/Sainte-Croix	Bellevue, Mauborget
Nombre total de semaines occupées	15	18
Nombre de semaines occupées par les Établissements primaires	11	13
Nombre de classes enfantines et primaires	15	16
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaire	261	272
Nombre de semaines occupées par l'Établissement secondaire de Félice	4	5
Nombre de classes secondaires	6	11
Nombre d'élèves des classes secondaires	111	186

Sport scolaire facultatif

2008 a vu l'entrée en fonction du nouveau responsable du secrétariat aux sports, Monsieur Pedro Camps avec qui les rapports ont été excellents. La collaboration a été appréciée et la mise à disposition des différentes structures nécessaires au sport scolaire facultatif a été organisée de façon rationnelle.

Comme d'habitude, 2 sessions ont été mises sur pied. La session d'été regroupe les sports pouvant être pratiqués à l'extérieur. Elle s'étend de fin avril/début mai à fin juin et connaît parfois les caprices de la météo. 250 enfants et adolescents se sont inscrits lors de cette session d'été.

La session d'hiver a été entièrement organisée dans les salles de gymnastique de la ville et dans les locaux privés des clubs représentés dans le panel des activités. Les activités débutent à la rentrée des vacances d'automne. Les cours sont étalés dans le temps lorsque les inscriptions sont trop nombreuses. Les activités sont en général dispensées jusqu'aux vacances des relâches, parfois elles perdurent jusqu'à Pâques, voire jusqu'en juin, pour profiter au maximum des possibilités (par exemple, natation à la piscine couverte). 1'260 inscriptions ont été enregistrées pour cette session.

Si le nombre d'inscriptions aux cours est tout à fait réjouissant, la fréquentation de ceux-ci laisse parfois à désirer. La gratuité offerte n'inspire-t-elle pas aux parents et aux enfants, le respect et la politesse attendus envers les dispensateurs de cours ? Malgré des confirmations personnalisées pour chaque inscription, un numéro de téléphone portable à disposition, la possibilité de laisser un message d'excuses par sms, certains participants ne se présentent pas, bien que des structures aient été mises en place expressément. Dommage.

Nonobstant, l'enthousiasme et la grande disponibilité des moniteurs qui participent l'action, la collaboration et la compréhension des concierges des diverses salles communales, l'agréable ambiance qui règne au sein de l'équipe organisationnelle du sport scolaire facultatif et surtout le grand plaisir des participants et leurs progrès font de cette démarche une réelle réussite.

Devoirs surveillés

Le service éducation et jeunesse a organisé les devoirs surveillés pour les établissements primaires et secondaires. Par une finance d'inscription de Frs 30, les élèves s'engagent à s'y rendre durant toute l'année (dès la semaine du lundi du Jeûne jusqu'au mois de juin) du lundi au jeudi. Ils sont organisés en faveur des écoliers de la 2^e à la 4^e année. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. Ils sont fréquentés par les élèves de 5^e année de l'établissement Léon-Michaud et par les élèves de 5^e et 6^e année de l'établissement de Félice. L'établissement Léon-Michaud met également à disposition une salle d'étude de midi à 14 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La rémunération des surveillants est prise en charge par la commune.

Du 6 octobre 2008 au 3 avril 2009		Heures semaine /
EPP	18 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	72
EPEG	18 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	72
ESLM	4 personnes : 1x9 groupes 1x5 groupes 2x4 groupes	22
ESDF	5 personnes : 2x10 groupes 2x8 groupes 1x7 groupes	43
ESLM	Salle d'études du 6.10.08 au 3.04.09 (21 semaines)	8

Élèves inscrits

	Total	Répartition par degré				
		CYP 1	CYP 2	DEP / OES / ACC		
EPP	166	45	104	17		
EPEG	148	43	95	10		
		CYT 5	CYT 6	DES		
ESLM	32	32	0	0		
ESDF	84	35	41	8		
		CYT 5	CYT 6	7e	8e	9e
Salle d'étude à ESLM	41	7	9	8	9	8

Cantines scolaires

Deux structures sont ouvertes aux élèves scolarisés dans les établissements scolaires yverdonnois, de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. Il s'agit des cantines de l'école du Cheminet et du Quai de la Thièle. La collaboration avec la Fondation Entrelacs s'est poursuivie avec l'intégration des élèves à la cantine du Quai de la Thièle. La Fondation Entrelacs a utilisé également les anciens locaux du Check Point pour la gestion d'une cantine scolaire à l'intention de ses plus jeunes élèves jusqu'à l'été 2008. Les repas distribués dans les deux cantines ont été préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) qui offre le label fourchette verte junior.

Les élèves de l'établissement Léon-Michaud ont la possibilité de recourir aux prestations fournies par la cafétéria du centre professionnel nord vaudois (CPNV). Ces repas sont subventionnés à hauteur de Frs 3 par repas sur la base de coupons qui sont vendus aux élèves par l'établissement scolaire et remis au restaurant du CPNV. En 2008, ce sont 2'310 coupons-repas qui ont été utilisés par les élèves.

Statistiques des repas et des places occupées en 2008 (1^{er} janvier – 31 décembre)

	Cheminet	Thièle	Total
Repas servis (nombre annuel)	5'082	3'671	8'753
Nombre de places occupées (moyenne par jour)	34.3	24.8	59.1

A fin décembre 2008, ce sont 47 élèves qui sont inscrits à la cantine du Cheminet et 43 au Quai de la Thièle. La répartition selon les classes et degrés se présentait comme suit

	CIN 1	CIN 2	CYP 1	CYP 2	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	ER	RAC	DEP	DES	Entre- Lacs
Cheminet	-	-	1	5	1	6	4	1	2	2	25	-	-	-
Thièle	-	-	-	6	6	6	-	2	1	-	-	2	2	18

Des contacts ont été pris avec le directeur de l'EMS des 4 Marronniers pour discuter de la faisabilité de créer une cantine scolaire pour les élèves des écoles de la Villette, des Quatre-Marronniers et de la Passerelle. Ce projet contribuerait à compléter le dispositif parascolaire mis en place par la ville..

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES YVERDONNOIS

Les classes enfantines et primaires (degrés -2 à +4) sont réparties entre l'« Établissement primaire Pestalozzi » dirigé par Mme Françoise Meier et dont font partie les élèves des communes de Chamblon, Method, Suscévaz et Trecovagnes et l'« Établissement primaire Edmond-Gilliard » dirigé par M. Jean-François Hürst qui scolarise, outre des élèves yverdonnois, ceux des communes de Belmont, Épendes, Gressy, Ursins, Suchy, Valeyres s/Ursins et Cheseaux-Noréaz.

Les classes secondaires (degrés 5 à 9) sont réparties entre l'« Établissement secondaire de Félice » dirigé par Mme Martine Blanc-Dély et l'« Établissement secondaire Léon-Michaud » dirigé par M. Georges Berney qui a remplacé M. Gustave Millasson parti à la retraite. Ces deux établissements secondaires sont fréquentés par les élèves (degrés 5 à 9) des communes de l'« Arrondissement scolaire secondaire d'Yverdon-les-Bains », soit Yverdon-les-Bains, Chamblon, Method, Suscévaz, Trecovagnes, Belmont, Épendes, Suchy, Cheseaux-Noréaz, Gressy, Ursins, Valeyres s/Ursins,

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND-GILLIARD

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et

la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Certains projets concernent une classe ou plusieurs classes et touchent essentiellement les disciplines du français, de l'environnement et des branches artistiques. D'autres sont initiés par les Conseils de direction et touchent l'ensemble d'un cycle ou d'une volée.

Groupe prévention santé

Ce groupe a encouragé les projets des classes visant à mettre les élèves en mouvement, notamment en favorisant des rencontres ponctuelles et stimulantes avec des sportifs d'élite. Dans le cadre de la campagne « L'école bouge », le groupe de formation interne des deux établissements s'est associé au groupe prévention santé pour organiser une journée pédagogique sur le thème « Bouge et apprends ». Ce sont environ deux cents enseignantes qui se sont mobilisées pour participer à quelques-uns des quatorze ateliers proposés allant du brain-gym aux danses folkloriques en passant par une réflexion et une pratique à propos de l'ergothérapie et l'écriture

Ecole - culture - intégration

Dans la perspective de la signature d'une convention avec la commune pour des prestations de bibliothèque, nous avons pu dégager du temps d'enseignement pour développer un concept d'intégration de l'école et de ses élèves dans les riches activités culturelles proposées par la commune.

Dans ce but, deux animatrices enseignantes se sont rendues à Aix-en-Provence afin d'échanger avec les médiatrices culturelles de cette importante cité universitaire qui offre depuis de nombreuses années une telle prestation.

Le 21 juin 2008, jour de la Fête de la Musique, ce sont quelque six cents élèves des classes

de troisième et quatrième année qui ont participé à trois mémorables concerts à la Marive regroupant à chaque fois deux cents élèves et des instrumentistes de l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains et des écoles de musique de la cité sous l'experte direction de Monsieur Christian Delafontaine.

Deux activités picturales touchant de nombreuses classes ont été réalisées sous la forme d'un calendrier de l'Avent décorant les fenêtres de l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre de la Nuit du Conte, une dizaine de groupes d'enfants encadrés par des enseignantes bénévoles ont pu entendre, à la nuit tombée, des élèves du secondaire qui leur lisaient ou racontaient des contes dans le cadre magique du Musée du Château.

Éducation physique et sport

Dans un souci de permettre aux élèves de bouger plus et plus souvent, et pour pallier le manque de salles de gymnastique, les directions des établissements primaires ont organisé pour les classes un tournus régulier d'activités sur trois trimestres. C'est ainsi que les classes se sont rendues à la nouvelle piscine couverte, à la patinoire (sauf pour les classes enfantines). Les enseignantes des collèges de Pierre-de-Savoie et de Cheminet-Fontenay se réjouissent de pouvoir disposer des deux nouveaux terrains de « Mini-Pitches » pour agrémenter leurs leçons d'éducation physique.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à l'école de Toyoyomé au Bénin. L'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque scolaire a pu être ainsi réalisé. Plusieurs enseignantes des deux établissements primaires se sont rendues au Bénin pour collaborer à l'organisation de cette bibliothèque dont les livres proviennent de dons de familles yverdonnoises.

Robotique

La quatrième coupe scolaire de robotique s'est déroulée les 29 et 30 mai 2008 et a permis aux

élèves primaires des deux établissements yverdonnois de confronter leurs stratégies avec celles des élèves d'Yvonand. Comme d'habitude, les élèves primaires ont été entraînés par les élèves secondaires de huitième année qui étaient pour certains les sélectionnés du premier concours de robotique scolaire organisé dans la Cité thermale.

Coup de pouce lecture

Cette activité en est à sa quatrième année et consiste à soutenir l'apprentissage de la lecture. Des élèves du secondaire viennent rencontrer des élèves de première année primaire et partager avec eux des activités de lecture. Dans chaque groupe, une enseignante primaire supervise le déroulement des opérations.

Dans d'autres bâtiments scolaires, les enseignantes ont fait appel à une animatrice de l'Association romande pour la lecture qui vient animer des ateliers d'expression et de lecture. D'autres activités sont organisées autour de la lecture, notamment dans le cadre de « Lire et faire lire ». Des retraités viennent une fois par semaine lire des histoires à de petits groupes d'élèves d'une même classe et vivre ainsi un magnifique moment de partage transgénérationnel et interculturel.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématique

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE

L'établissement secondaire F. B. de Felice (ESDF) est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély (dès le 1^{er} septembre 2008), assistée de Mmes Annette Mühlestein Gerber, Nelly Rouiller, doyennes et MM. Yves Cavin et Yves Vuagniaux, doyens.

109 enseignants sont rattachés à l'ESDF et exercent leurs activités (2'289,5 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Place d'Armes, Pestalozzi, Jordils et Marive.

Personnel

Mutations

En juillet, 10 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements ou départs à la retraite) contre 5 arrivées (maîtres d'allemand et d'anglais).

Établissement partenaire de formation

Une quinzaine de "praticiens-formateurs" collaborent avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 26 novembre 2008

Nombre	Classes	Effectifs
8	Classes du cycle de transition 5ème	160
9	Classes du cycle de transition 6ème	167
2	Classes de 7ème voie secondaire de baccalauréat	51
3	Classes de 7ème voie secondaire générale	61
4	Classes de 7ème voie secondaire à options	67
2	Classes de 8ème voie secondaire de baccalauréat	50
2	Classes de 8ème voie secondaire générale	49
3	Classes de 8ème voie secondaire à options	51
3	Classes de 9ème voie secondaire de baccalauréat	69
2	Classes de 9ème voie secondaire générale	45
3	Classes de 9ème voie secondaire à options	53
3	Classes de raccordement type I	62
3	Classes à effectif réduit (6e à 9e)	33
4	Classes de développement	39
51	Total	957

Effectif moyen (les classes à effectif réduit, de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19.2
Voie secondaire de baccalauréat	24.2
Voie secondaire générale	22.1
Voie secondaire à options	17.1

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2007-2008, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. de Felice :

Voie secondaire à options : 37 %
 Voie secondaire générale : 35 %
 Voie secondaire de baccalauréat : 27 %
 Pédagogie compensatoire : 1 %

5 recours relatifs à l'orientation ont été déposés, tous les recours ont été rejetés.

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2007-2008

49 certificats ont été délivrés aux 49 élèves quittant la voie secondaire de baccalauréat (VSB) ;
 66 certificats et 5 attestations ont été délivrés aux 71 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG) ;
 56 certificats et 4 attestations ont été délivrés aux 60 élèves quittant les classes de raccordement de type I ;
 47 certificats et 3 attestations ont été délivrés aux 50 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO) ;
 9 attestations ont été délivrées aux 9 élèves quittant les classes à effectif réduit ;
 7 attestations ont été délivrées aux 7 élèves quittant les classes de développement ;
 11 attestations ont été délivrées aux 11 élèves achevant leur scolarité avant le 9^e degré.

Degrés 7 à 9

Deux recours ont été formulés par des parents. Dans les deux cas, les décisions de la conférence des maîtres ont finalement été confirmées par le DFJC : redoublement au 9^e degré refusé et octroi d'un point permettant l'admissibilité au Gymnase (Ecole de culture générale et de commerce) refusé.

Camps et courses

Camps sportifs

Cette année encore, notre établissement a organisé :

des camps de ski de piste et de fond en mars 2008 : 512 élèves de 5^e, 6^e et 7^e y ont participé.

des camps sportifs en juin 2008 : 176 élèves de 8^e y ont participé.

Compte tenu de la stagnation des ressources allouées aux camps de ski et de l'augmentation généralisée des prix, l'organisation de ces camps devient périlleuse. Nous atteignons dans certains cas la limite des standards fixés en matière de lieux d'hébergement (confort, existence de locaux pour activités en soirée, proximité des pistes, ...). D'autre part, de plus en plus de familles refusent que leur enfant participe, essentiellement pour des raisons économiques.

En juin 2008, nous avons testé une nouvelle formule de camp sportif. En plus des camps en résidence extérieure à Yverdon, nous avons proposé un concept durant lequel les élèves passent leurs nuits à domicile et participent à des activités sportives chaque jour. Le nombre d'inscriptions justifie de poursuivre cette démarche en 2009.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9^e année a été plafonné à Frs 500 par élève, tout compris. La commune soutient ces projets à hauteur de Frs 35 par élève.

Projets d'établissement

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année :

Solidarité SIDA

Théâtre-forum (théâtre interactif) : thème de la cigarette

Interventions liées à l'alimentation, à l'hydratation lors du cross de l'établissement, des marches et des joutes scolaires

Thème de l'exclusion traité par les contes et à partir du film Ben-X

Incivilités et violence verbale (à partir du film *Gros mots petits sabots*)

Réponses aux demandes des enseignants : journée d'information sur le diabète + résolution de conflits inter-classes

Internet et nouvelles technologies (élèves + enseignants d'informatique)

Journée de l'audition : « Mes oreilles c'est du sérieux », avec contrôle de l'audition

Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT5, les différents membres du groupe ont présenté leur travail et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Coupe scolaire de robotique

Les 29 et 30 mai 2008 s'est déroulée à La Marive la 4^e édition de la Coupe scolaire de robotique.

Cette compétition est l'aboutissement d'une démarche pédagogique qui est lancée chaque année en mars et qui réunit des acteurs des 4 établissements scolaires yverdonnois, du CPNV et des établissements primaires et secondaires de Grandson et Yvonand.

Les élèves de F. B. de Felice ont terminé plus qu'honorablement cette compétition puisqu'ils sont arrivés en quart de finale.

Le 15 novembre 2008, s'est déroulée au CPNV la finale régionale de la Firstlegoleague. 2 équipes de notre établissement se sont entraînées depuis la mi-septembre une fois par semaine le mercredi après-midi et aussi une journée pendant les vacances d'automne. Cette compétition réunissait pas moins de 18 équipes qui se sont affrontées.

L'une de nos équipes a terminé au 3^e rang final alors que l'autre s'est retrouvée au dernier rang. L'ambiance était au rendez-vous et nos équipes en gardent un excellent souvenir.

Activités culturelles

Cette année, 3 spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5^e à 9^e et raccordement.

Parmi l'offre proposée, les enfants ont pu assister à un spectacle de prévention dont le thème variait en fonction de l'âge des spectateurs :

5 ^e année	Contes sur l'exclusion
6 ^e année	Cig'arrête
7 ^e année	Gros mots, petits sabots (film)
8 ^e année	Cadeau Condom
9 ^e année	Ben-X (film)

Bâtiments et équipements

Collège de la Place d'Armes : ascenseur

Depuis novembre 2008, un ascenseur est en fonction au collège de la Place d'Armes.

Mobilier, équipement

En 2008, le renouvellement du mobilier des classes du collège de Fontenay a été poursuivi. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le rapport de gestion 2007, cette démarche n'a pas été menée à son terme. Ceci est dû aux importants travaux menés à la Place d'Armes qui ont engendré le déplacement des salles des maîtres et d'ACT. Au vu de l'état du mobilier dévolu aux activités sur textiles et de la configuration des nouveaux locaux, nous avons presque totalement renouvelé l'équipement de cette salle.

Au chapitre des travaux manuels une dépense importante est à relever. Nous avons eu l'opportunité d'acquérir une perceuse d'occasion pour le travail du métal. Cette machine de précision a été naturellement attribuée à l'atelier « métal » du collège de la Place d'Armes.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD

L'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) est placé sous la direction de M. Georges Berney (dès le 1^{er} septembre 2008), assisté de Mmes Renée Heubi et Catherine Majola, doyennes, et de M. Jacques Ravussin, doyen.

L'établissement accueille le cycle de transition (CYT5-6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7-8-9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG de rejoindre la voie baccalauréat.

Les élèves fréquentant l'établissement sont domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (893), Yvonand (34), Method (9), Chamblon (3), Treycovagnes (11), Orbe (2), Valeyres-sous-Ursins (1), Thierrens (1), Corcelles-près-Concise (1), Bussigny-près-Lausanne (3), Chavornay(1), Neyruz-sur-Moudon (1).

Depuis la rentrée d'août, l'établissement primaire et secondaire d'Yvonand offre aux élèves qui ont été orientés en VSB au terme du CYT la possibilité de poursuivre leur scolarité sans changer d'établissement.

Mutations et effectif des maîtres

Les maîtres suivants ont pris une retraite méritée en juillet 2008 :

Mmes C. Berney, J.-M. Demont, M.-F. Dalle Ave, D. von Allmen et M. C. Vuadens.

Deux nouveaux maîtres, Mme F. Gentizon et M. J. Perrin, ont été engagés durant l'automne pour faire face aux besoins apparus en classes d'accueil et en VSO.

M. Gustave Millasson a fait valoir son droit à la retraite au terme de l'année scolaire 07-08. Directeur apprécié des maîtres et des élèves, il a fait du développement durable et du climat d'établissement ses priorités dans son action professionnelle.

Effectif des maîtres à la rentrée d'août 2008

ENSEIGNANTS	F	H	TOTAL
Maîtres sous CDI*	58	32	90
Maîtres sous CDD**	6	6	12
Stagiaires	0	0	0
Total	64	38	102

*Contrat à durée indéterminée ou **déterminée

Effectifs, options et certificats

Effectifs des classes au 12.9.2008

NOMBRE	CLASSES	EFFECTIFS
8	Classes de 5e Cycle de transition	158
9	Classes de 6e Cycle de transition	168
4	Classes de 7e Voie secondaire à options	74
3	Classes de 7e Voie secondaire générale	56
2	Classes de 7e Voie secondaire baccalauréat	49
4	Classes de 8e Voie secondaire à options	61
3	Classes de 8e Voie secondaire générale	58
4	Classes de 8e Voie secondaire baccalauréat	83
4	Classes de 9e Voie secondaire à options	65
3	Classes de 9e Voie secondaire générale	71
3	Classes de 9 ^e Voie secondaire baccalauréat	63
1	Classe de raccordement II	16
3	Classes d'accueil	38
51	Total	960

Choix des options spécifiques en 7^e VSB

OPTIONS EN 7 ^e VSB	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Economie et droit	31	28	20	24	21
Italien	16	16	14	16	13
Latin	7	11	11	6	0*
Mathématique-Physique	17	18	29	33	15
Total	71	73	74	79	49

* option offerte au sein de l'ES F.B. de Felice

Certificats délivrés en juillet 2008

CLASSES	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	ECHECS	% DE REUSSITE
9VSO	3	52	4	92
9VSG	3	67	17	75
9VSB	3	70	4	94
RAC II	1	22	0	100
TOTAL	10	211	25	88

La cérémonie de remise des certificats a eu lieu le vendredi 4 juillet à la Marive. Les productions des élèves ont ravi le public. Maîtres et élèves ont pris congé de M. G. Millasson, leur directeur, avec une émotion certaine.

Bâtiment et équipements

L'aménagement durant l'été d'un bureau accueillant les deux doyennes offre dorénavant un espace de travail agréable se prêtant bien à la tenue de séances de travail ou de « réseau ».

Projets d'établissement

Nous entendons par projet d'établissement tout projet à vocation durable validé par le Conseil de direction et mené à bien sous sa responsabilité.

Le groupe prévention santé (GPS)

Le GPS est composé de deux animatrices de santé (ADS), de l'infirmière scolaire, des médiateurs, de la psychologue scolaire, de la responsable des spectacles et d'une doyenne.

Activités proposées par le GPS

En début d'année scolaire, les membres du GPS se présentent aux nouveaux maîtres et exposent les activités qui seront proposées aux élèves.

Au 5^e degré

Les ADS et l'infirmière rencontrent chaque classe de 5^e dans le cadre d'une animation de 2 périodes. Elles évoquent avec les élèves leur arrivée à l'ESLM (accueil, intégration, climat et santé globale) et plus particulièrement les thèmes suivants : l'alimentation, le mouvement, le sommeil, l'estime de soi, la relation avec les autres, l'intégration dans les classes, le sentiment de bien-être ou de mal-être dans une nouvelle école et sur le chemin de l'école. Les questions en lien avec le stress, les bagarres et la gestion des devoirs sont également abordées.

Par ailleurs, une liste de personnes ressources appartenant au cadre familial ou au monde scolaire est établie avec les élèves (parents, maîtres en qui l'élève a confiance, médiateurs, infirmières, 144, etc.). Cette démarche a pour but de cibler avec les élèves les petits soucis de la vie scolaire et de trouver des pistes de réflexion voire des solutions.

Le GPS se présente à toutes les autres classes par le biais d'une animation d'une demi-période.

Prévention SIDA

La journée du 1^{er} décembre donne lieu à une sensibilisation auprès de tous les élèves (distribution de rubans rouges, stands, expo, action de parrainage Lotti Latrous).

Les élèves de 5^e profitent d'une animation de 2 périodes consacrée à la maladie et sont associés à l'action de solidarité conduite par l'Etablissement.

En 8^e, les élèves rencontrent des témoins du *Projet-Ecole Réalité de vie* dans le cadre d'un débat autour de la question du SIDA (modes de transmission, vivre avec, traitement, exclusion, stigmatisation,...).

Education sexuelle

Les animatrices de Profa interviennent en 6^e, 8^e et 9^e ainsi que dans les classes d'accueil (2 périodes).

Internet

Chaque année, *Action Innocence* intervient auprès des élèves de 5^e et des élèves fréquentant les classes d'accueil pour conduire une action de prévention autour des dangers de l'Internet et des risques liés à son utilisation (blog, chat, messagerie, sites, dépendance, etc...).

Une réflexion est en cours dans le but de travailler avec les maîtres d'informatique et poursuivre ce type de prévention dans toutes les classes.

Marche de l'Etablissement

Toutes les classes participent à une marche d'établissement empruntant un itinéraire tracé dans la plaine de l'Orbe (env. 1h30 de marche avec une petite collation servie à mi-parcours. Cette activité a pour but premier de permettre aux élèves de redécouvrir la marche, de créer des liens, de bouger... La prochaine édition de cette manifestation sera agrémentée de postes ludiques et la distance à parcourir sera plus importante.

Joutes

Les joutes de fin d'année donnent lieu à des actions de prévention sur les thèmes suivants : protection solaire, hydratation et alimentation.

Ventes organisées par les élèves à la récréation

Les élèves sont encouragés à recourir à des produits non cariogènes lors de la préparation des produits vendus à la récré.

Ressources

Le GPS a le souci de renouveler son matériel d'animation, d'offrir aux maîtres et aux élèves des ouvrages et de la documentation en lien avec les thématiques abordées.

Les échanges linguistiques

En septembre 2008, 22 élèves de l'Etablissement, accompagnés par deux enseignantes, se sont rendus à Stadthagen (D) pour un séjour d'une semaine. Auparavant, ils avaient accueilli leur correspondant à Yverdon-les-Bains. Ces deux séjours ont permis à nos élèves et à leurs hôtes de faire connaissance avec un autre système scolaire, un autre type d'école et de visiter une région. De plus, chaque participant a eu l'occasion ainsi de vivre quelques jours dans une famille hôte. L'ensemble de l'échange a coûté Frs 250 par élève. Chaque participant a profité d'une aide financière communale. Le Lycée Wilhelm Busch de Stadthagen se réjouit de poursuivre l'échange avec notre établissement.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe les 51 délégués des classes, s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2008. Un comité composé d'un élève par degré prépare les séances qui se déroulent selon un ordre du jour réglementé : procès-verbal de la dernière assemblée, avancement des groupes de travail constitués, questions et propositions donnant lieu ou non à la mise sur pied d'un nouveau groupe de travail.

Pour la 7^e année consécutive, un groupe de travail émanant des élèves et coaché par des maîtres a organisé le bal annuel. Cette fête a malheureusement été gâchée par le comportement de certains élèves. Une nouvelle édition ne sera possible que lorsqu'un nouveau concept aura été défini.

Robotique

Durant la semaine choisie pour nos camps de ski, tous les élèves de 8^e année ont été initiés à la robotique, encadrés par des apprentis du CPNV et par quelques-uns de nos enseignants. Les élèves les plus motivés ont pris sur leur temps libre pour préparer le quatrième tournoi de robotique des écoliers organisé en mai à la Marive. Cette manifestation a rassemblé des équipes provenant des quatre établissements yverdonnois, de Grandson et d'Yvonand.

Les activités sportives

Les activités sportives ne sont pas en reste à l'ESLM : pour tous les élèves, camp de ski (nordique ou alpin) ou camp d'été, joutes sportives sous la forme d'une journée d'athlétisme et d'une journée de tournois de jeux, endurance ou cross ; pour les 5^e et 6^e : relais-nature ; les 7^e : coupe de football ; les 7^e et 8^e : gymnastique aux agrès, course d'orientation et finales cantonales d'athlétisme; les 9^e : joutes de Noël.

Le mentorat

Le succès du mentorat se confirme chaque année; 241 leçons à Frs 2.- ont été dispensées. Les élèves du CYT 6 sont à nouveau les plus demandeurs et ce sont les mathématiques et l'italien qui ont le plus de succès.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Ces activités sont financées par la Commune (Frs 16.50/élève) et par les parents (Frs 20.-/élève). Les élèves de 8^e et 9^e ont en outre la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans la saison yverdonnoise.

La responsable de ces activités travaille en collaboration étroite avec les Affaires culturelles, le Groupe Prévention Santé et ses collègues de l'ES F-B. de Felice assumant la même responsabilité.

Littérature

Quatre classes du CYT ont accueilli avec beaucoup de plaisir un auteur. Ces moments très riches et motivants pour les élèves sont soigneusement préparés par les maîtres et l'écrivain sollicité. Les quatre classes concernées ont reçu le même écrivain : Mme Susie Morgenstern (véritable coup de cœur !).

Ces rencontres ont lieu dans le cadre du *Salon du Livre* organisé à Yverdon-les-Bains chaque année par la Librairie Payot.

Le développement durable (DD)

L'Agenda 21 mis en place au sein de l'Etablissement dans le cadre d'un projet interdisciplinaire en 2005 (8^e et 9^e VSG, 130 élèves, 10 maîtres pour 2008-2009) se



poursuit selon le principe instauré en 2007 : les élèves choisissent la mesure qui les intéresse le plus. La plupart des mesures retenues sont celles qui ont été initiées lors des années précédentes et qui sont rééditées : parmi celles-ci, l'entretien et la gestion du jardin et des ruches, la gestion des déchets à l'école, la création et l'entretien de biotopes, la radio sur Internet, le campus DD, la création de courts-métrages et différentes activités en lien avec le DD (fabrication de savon, de jus de pommes, p. ex.). Une nouvelle mesure a vu le jour en 2008, à savoir la participation au projet international GLOBE (suivi d'un cours d'eau) couplée à la création d'éoliennes. L'Agenda 21 participe aussi à l'organisation de la marche d'établissement. Un maître de TMA collabore aux divers projets à hauteur d'une période par semaine pour les réalisations pratiques.

Les gros chantiers en cours sont les suivants : création d'une barrière artisanale autour du jardin, création d'un poulailler et d'un nichoir à insectes et construction de ruches. Les frais engendrés sont répartis entre la Commune et le compte Agenda 21 de l'Etablissement.

Les concours d'été

La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est déroulée le lundi 10 décembre dans le hall principal de l'Etablissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable, M. J.-L. Vial. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaître.

Education à la citoyenneté

Parmi les événements qui ont été organisés pendant les cours d'éducation à la citoyenneté, nous retiendrons une visite de l'Hôtel de Ville organisée en collaboration avec le secrétariat communal, l'intervention interactive de Mme Vacheron à propos des Droits de l'Homme et d'Amnesty International, une rencontre avec deux membres du Conseil des Jeunes et une exposition organisée conjointement avec la Commission consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains, manifestation appréciée tant par le public que par les élèves eux-mêmes. Par ailleurs, nous souhaiterions qu'à un moment de sa scolarité, chaque élève puisse se rendre à Berne au Palais fédéral.



DICASTERE DES ENERGIES

MONSIEUR CEDRIC PILLONEL, MUNICIPAL

PREAMBULE	92
RESSOURCES HUMAINES	92
SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION.....	93
RESEAU EAU ET GAZ	93
EAU	93
GAZ NATUREL.....	95
ELECTRICITE	97
SERVICES GENERAUX	101
BUREAU TECHNIQUE.....	106

PREAMBULE

Après un 2007 riche en nouveautés, l'année 2008 est sans contestation l'année de la consolidation.

Dans le domaine de l'eau, le SEY et la Municipalité ont été amenés à reprendre la problématique de la régionalisation de l'eau. Le projet SAGREYG, élaboré par un groupe de travail régional, n'avait, en effet, pas trouvé grâce aux yeux du Conseil communal à fin 2007. Il convenait alors de remettre l'ouvrage sur le métier, d'analyser les raisons de l'échec et de pallier aux défauts soulevés par le législatif yverdonnois. L'année 2008 a donc été mise à profit pour reprendre les négociations avec les communes et associations de communes partenaires pour préparer un nouveau projet, acceptable par tous. Il semblait important de rediscuter de plusieurs éléments jugés fondamentaux : le risque de privatisation partielle de la société, la propriété des sources du Cossaux et le poids d'Yverdon-les-Bains dans la structure. A la fin de l'année 2008, les négociations ont permis d'aboutir à un nouveau projet, baptisé SAGENORD, qui semble répondre aux nombreuses attentes pesant sur lui. La Ville d'Yverdon-les-Bains garde son patrimoine, notamment les sources du Cossaux, dispose d'un poids prépondérant au sein des structures et acquiert la garantie que les coûts de son réseau de transport et de stockage ne sont pas supportés uniquement par les Yverdonnois mais bien par tous les consommateurs de la région. Les négociations n'ont pas été faciles mais elles se concluent par un projet équilibré et harmonieux. Nul doute que ce dernier répondra aux vœux du Conseil communal et redonnera un nouvel élan aux collaborations régionales !

Dans le cadre de l'électricité, le SEY a accompli un important travail d'analyse des coûts de son réseau électrique et de ses tarifs pour établir dans les délais une grille tarifaire conforme aux exigences légales. Dans un contexte de forte hausse des prix de l'électricité, la Ville d'Yverdon-les-Bains a pu offrir à ses clients des tarifs avantageux grâce d'une part au contrat de fourniture signé avec Axpo en 2007 et d'autre part à la qualité de son réseau dont les coûts d'entretien sont modestes. Sous ces auspices, le SEY peut aborder sereinement l'ouverture du marché de l'électricité en continuant d'offrir aux clients yverdonnois des prestations de qualité à un prix intéressant.

Concentrés sur ces objectifs cruciaux, les collaborateurs du SEY ont prouvé tout au long de l'année qu'ils savaient s'adapter à des environnements nouveaux tout en continuant à entretenir les réseaux, conseiller les clients et réparer les fuites en urgence. L'année 2009 leur permettra de poursuivre ces activités et de maintenir un service public de qualité aux entreprises et habitants d'Yverdon-les-Bains.

RESSOURCES HUMAINES

Soixante-six collaborateurs travaillent au SEY dans les domaines techniques et administratifs. En plus des activités traditionnelles comme le contact avec la clientèle ou le travail sur les chantiers, apparaissent de plus en plus de tâches de nature juridique, informatiques ainsi que le suivi des multiples changements aux échelles régionale et nationale qui accompagnent le domaine des énergies.

Le SEY organise trois services de piquet : pour les conduites eau et gaz, pour l'exploitation eau/gaz et pour l'électricité. Ils nécessitent de nombreux collaborateurs qui sont disponibles 24h/24 tout au long de l'année. Ces services de piquet sont cruciaux pour garantir l'approvisionnement en énergie des Yverdonnois.

Cinq nouveaux collaborateurs sont arrivés en 2008, 3 pour les réseaux eau et gaz, 1 pour le bureau technique et 1 pour le réseau électrique. Nous avons enregistré 7 démissions et 1 départ à la retraite. Par ailleurs, 2 nouveaux apprentis sont arrivés alors que 3 ont terminé leur formation ou ont poursuivi leur apprentissage dans un autre service communal. La section eau et gaz a subi un grand nombre de mutations, ce qui a nécessité un effort particulier pour former les nouveaux collaborateurs. Ces derniers ont dû consacrer une grande partie de leur temps à apprendre à connaître les réseaux de notre commune. Cela explique en partie le faible taux de renouvellement des conduites eau et gaz.



SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION

L'année 2008 a été marquée, en particulier pour le Service commercial, par la mise en œuvre de la libéralisation du marché de l'électricité, qui a requis une grande partie des ressources disponibles. En parallèle aux travaux de préparation de la nouvelle grille tarifaire conforme à la législation, les contacts avec la centaine de clients éligibles ont été intensifiés. Avec succès, puisque seuls 3 d'entre eux ont choisi un autre fournisseur pour leur énergie électrique, alors qu'aussi bien les prévisions internes qu'externes (consultants) laissaient entrevoir une perte de clients beaucoup plus importante. La politique d'achat (contrat avec AXPO) et une information transparente de proximité vis-à-vis des consommateurs ne sont pas étrangères à ce résultat très positif pour le SEY.

La promotion pour le gaz naturel n'a pas été négligée pour autant avec, entre autres, la poursuite des actions pour le gaz naturel carburant, qui a vu ses ventes progresser de plus de 38%. En tenant compte d'une consommation moyenne de 5.5 kg/100 km, il s'est parcouru plus de 850'000 km dans la région d'Yverdon-les-Bains avec ce nouveau carburant. La prospection pour le chauffage, en particulier dans les rues où des travaux sur conduites ont été effectués ou sont prévus (Curtill-Maillet – Blancherie – Promenade des Pins), ainsi que l'acquisition de grands consommateurs avec la signature d'un contrat pour la fourniture de gaz naturel à une grande entreprise maraîchère à Ependes, sont également à relever.

La Journée du SEY au Grand Hôtel des Bains, consacrée cette année au gaz naturel, a permis à plus de 50 clients de recevoir une information d'actualité sur l'approvisionnement de la Suisse et le développement de cette énergie en qualité de carburant.

L'information aux consommateurs de la provenance de l'énergie électrique et de la qualité de l'eau potable consommée, tout comme la mise à jour du site internet de la Ville consacré au SEY ont été l'objet d'un soin particulier de la part du Service commercial et facturation.

Impossible d'évoquer les activités de ce dernier sans citer quelques chiffres : l'émission d'environ 112'000 factures, l'envoi de 16'000 rappels, de 1'367 avis de coupure et de 63 avis de pose de compteurs à prépaiement.

L'enregistrement de plus de 7'000 mutations (arrivées et départs) et les relevés de 650 compteurs chaque mois.

Un resserrement du suivi des débiteurs a permis de limiter les pertes sur ces derniers à CHF 74'848.-- pour un chiffre d'affaires de plus de CHF 58'000'000.-- et une prévision de CHF 100'000.--.

Service commercial et contacts avec la clientèle sont indissociables. Ainsi, durant l'année, 12'350 appels téléphoniques, sans compter les appels sur les numéros directs des collaborateurs, ont fait résonner le central téléphonique de la réception, tandis que 4'322 visiteurs y ont été accueillis avec le sourire.

RESEAUX EAU ET GAZ

La section « Réseaux Eau et Gaz » (REG) garantit l'acheminement, au travers de ses réseaux, des fluides eau de boisson et gaz aux clients yverdonnois.

Elle assure, conformément aux règles et à la législation en vigueur, la pérennité des réseaux qui lui sont confiés et en assume l'extension. Elle est également responsable de la qualité des données nécessaires à leur exploitation.

Elle garantit l'éclairage public au gaz de la Ville.

Elle établit les plans directeurs ad hoc.

Elle collabore aux études transversales du Service des Energies et de la Ville relatives à ses réseaux.

Elle propose à la Municipalité les investissements nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Elle assume la gestion financière des projets et des activités confiées.

EAU

Contrôle du réseau

La campagne annuelle de recherche systématique des fuites a été entreprise sur l'entier du réseau en partenariat avec une entreprise spécialisée. Elle a permis de détecter huit fuites dont cinq sur des bornes hydrantes coulant en purge. Le volume des pertes d'eau relatif à ces fuites est estimé à 184'000 m³ par an.

Au cours de l'année, 37 fuites d'eau sur le réseau principal sont à déplorer. La majeure partie a nécessité des interventions en urgence. Pour les 124.4 km de réseau principal, l'indice linéaire de réparations de conduites principales pour fuites ou ruptures s'élève à 0.30 (37/124.4). Cette valeur est 2 fois supérieure à la moyenne suisse (environ 15 fuites par 100 km par an ou un indice de 0.15).

Pour le réseau de défense incendie, 192 bornes hydrantes ont été inspectées et 65 ont été réparées.

Sur les conduites de transport, 14 chambres de vannes ont été contrôlées et entretenues.

Le réseau d'eau de 42 rues a été inspecté et, au besoin, réparé.

Renouvellement et extension du réseau

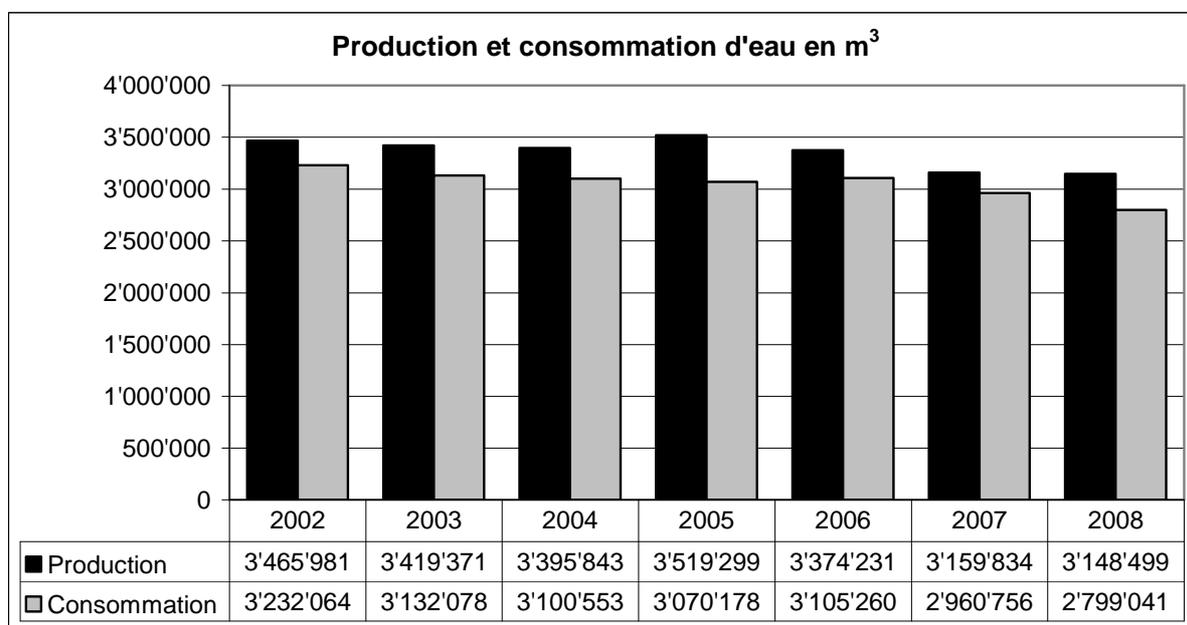
Au total, 465 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posés pour remplacer et

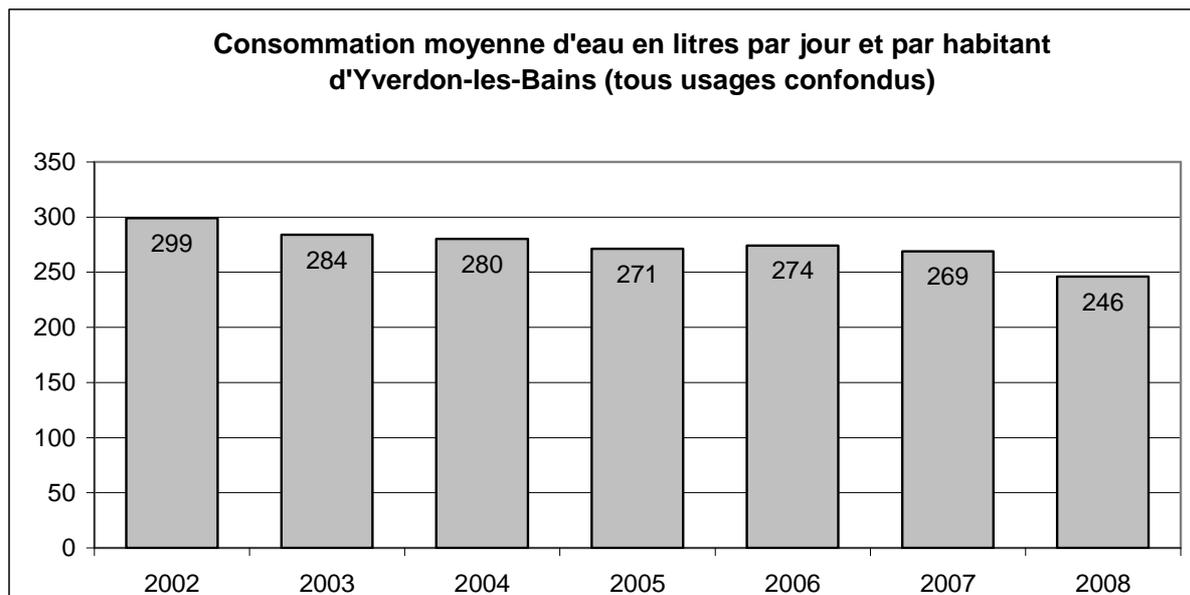
renforcer le réseau principal de distribution. Les principaux chantiers ont touché le chemin des Sources, la place de l'Ancienne Poste ainsi que les routes de Pomy et de Cheseaux. Trois nouvelles bornes hydrantes ont été posées.

Le réseau principal a été étendu de 130 m au chemin des Terrasses. Au total, 18 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés.

Le taux de renouvellement des conduites principales de notre réseau est proche de 0.37 % (465/124'400x100). Il est près de quatre fois inférieur au taux moyen standard de 1.5 % (basé sur une durée de vie estimée à 65 ans). Il en résulte un vieillissement global du réseau entraînant un probable report des charges d'entretien sur les années futures et une augmentation du risque de fuites. Il est à mettre en corrélation avec l'indice linéaire de réparations de conduites principales pour fuites ou ruptures mentionné ci-dessus.

Graphiques et statistiques





Moyenne annuelle suisse : 355 litres

Eau	2008		2007		2006	
Réseau						
Renouvellement du réseau	465	m	917	m	585	m
Extension du réseau	130	m	700	m	170	m
Taux de renouvellement annuel	0.37	%	0.74	%	0.48	%
Nombre de fuites réparées	37		40		52	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	18		70		22	
Nombre de compteurs	3'149		3'174		3'049	

GAZ NATUREL

Contrôle du réseau

La recherche des fuites de gaz a été réalisée en partenariat avec une entreprise spécialisée. Les tronçons non accessibles en véhicule ont été contrôlés séparément, à pied, avec un système de détection et de mesure autonome. Les travaux de localisation de fuites, conduits tout au long de l'année, ont permis de réparer 12 fuites. Le réseau haute pression a été intégralement inspecté.

Les passages sous voies ont été contrôlés.

L'éclairage public au gaz est régulièrement inspecté et maintenu.

Renouvellement et extension du réseau

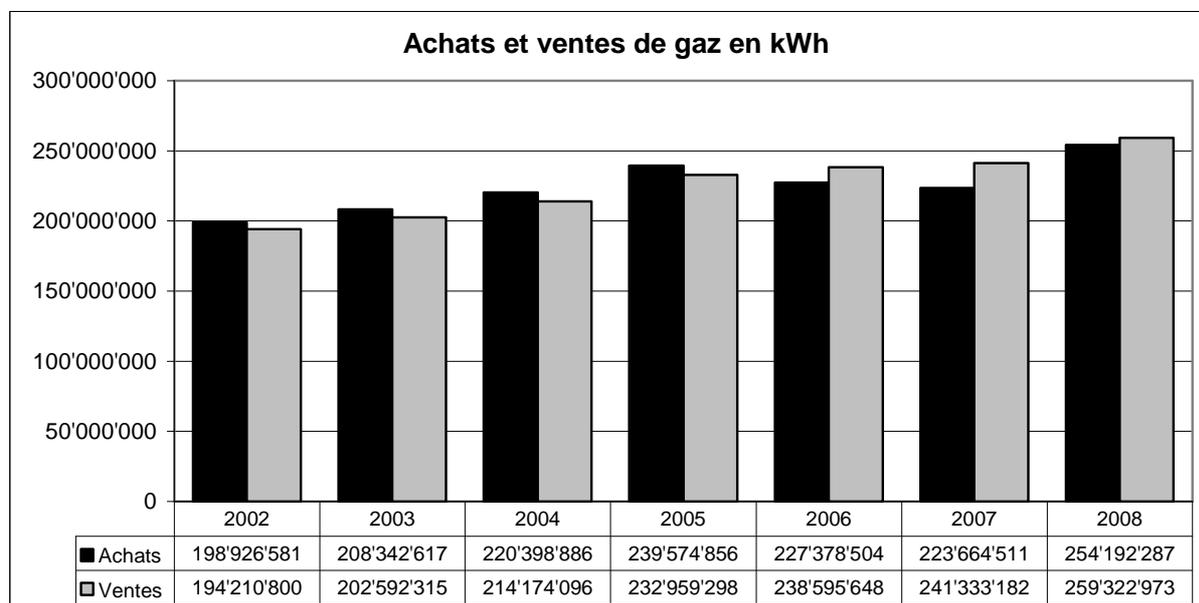
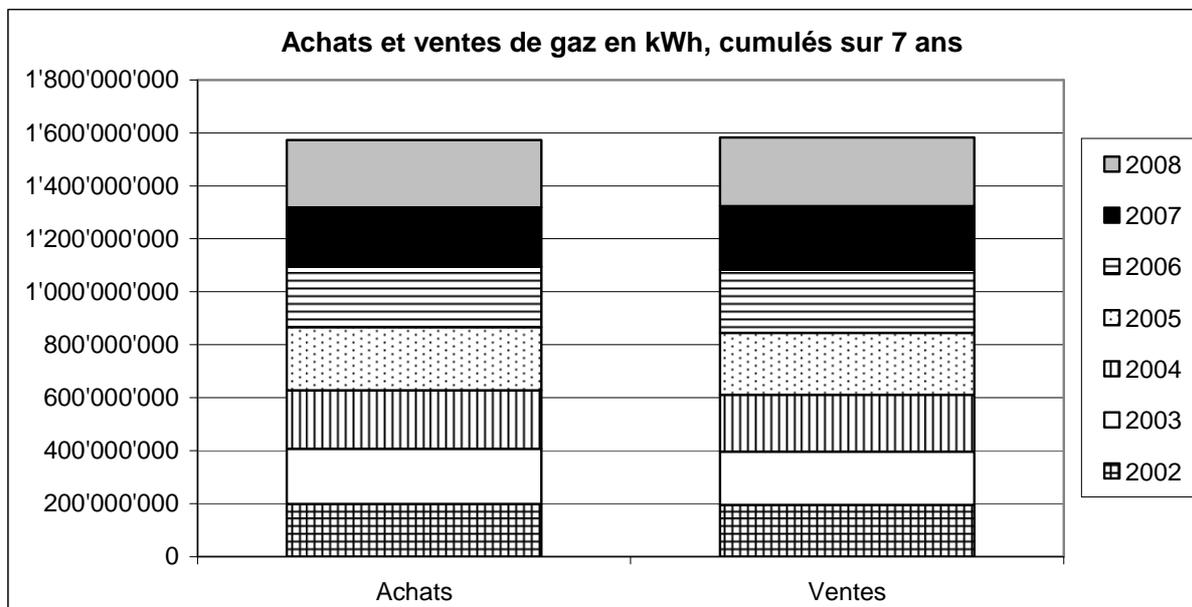
Au total, 1'250 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posés pour renforcer, renouveler et étendre les réseaux basse et haute pression longs d'environ 119 km.

Les conduites ont été renouvelées sur 600 m et étendues de 650 m. Les principaux chantiers ont touché la route de Cheseaux, le chemin des Terrasses, le chemin des Sources ainsi que les communes de Grandson, de Cheseaux-Noréaz et de Pomy.

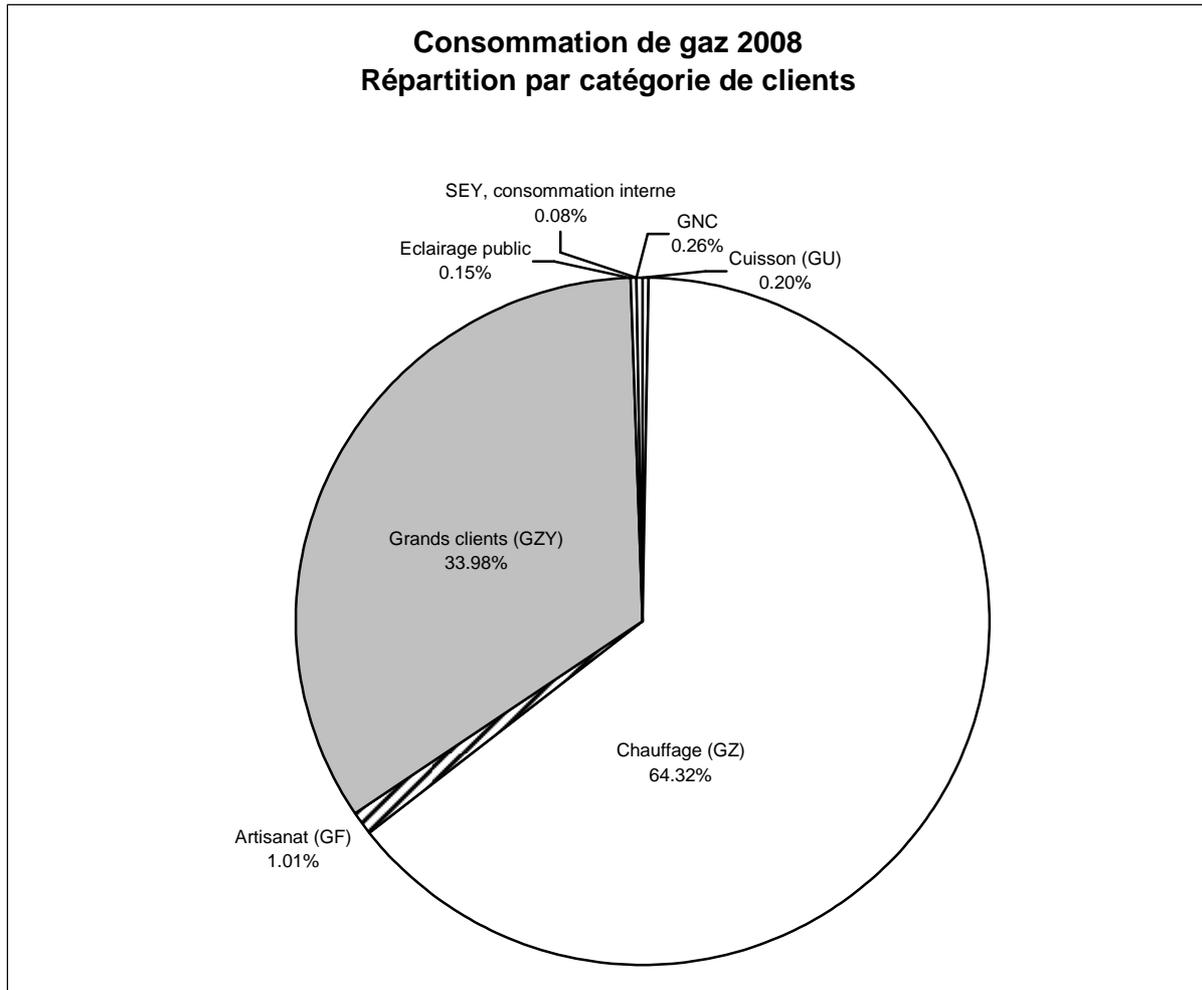
Au total, 26 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés sur la Commune d'Yverdon-les-Bains et 46 sur les autres communes alimentées.

Le taux de renouvellement des conduites s'élève globalement à 0.5 %. Ce taux qui est à comparer avec le taux moyen standard de 1.5 % (durée de vie estimée à 65 ans) n'est pas suffisant pour assurer à terme la pérennité du réseau de distribution.

Graphiques et statistiques



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1er janvier au 31 décembre.



GAZ	2008	2007	2006
Nombre de nouveaux branchements réalisés	72	126	41
Nombre de fuites réparées	12	7	13
Renouvellement du réseau BP	300 m	1'060 m	620 m
Extension du réseau BP	330 m	1'600 m	340 m
Renouvellement du réseau HP	300 m	470 m	0 m
Extension du réseau HP	320 m	1'060 m	0 m
Taux de renouvellement annuel	0.5 %	1.31 %	0.49 %
Nombre de compteurs	2'758	2'754	2'625

ELECTRICITE

Distribution de l'électricité

L'équipe du « Réseau électrique » (REL) a pour mission d'acheminer l'électricité aux clients Yverdonnois.

Le REL assure la pérennité du réseau par l'entretien, le renouvellement et la planification des extensions, conformément au plan directeur.

Le REL organise les raccordements électriques provisoires pour les chantiers et les manifestations.



Généralité : ouverture du marché de l'électricité

Une énergie considérable a dû être déployée pour mettre en place les nouvelles règles imposées par la Confédération, notamment le calcul du timbre d'acheminement.

Le Service en a profité pour harmoniser les conditions générales de raccordement au réseau avec Romande Energie et Enerdis

Réseau haute tension

Le transformateur 120/20 kV de la station de Montagny a été livré. La mise en service est prévue pour juin 2009.

La ligne d'alimentation 125 kV du futur poste de Pierre-de-Savoie ne sera pas mise à l'enquête avant l'été 2009. Dans le meilleur des cas, la réalisation pourrait commencer en 2010.

Réseau moyenne tension

Le passage de 5 à 20 kV est pratiquement terminé. Il ne reste que 3 stations alimentées en 5 kV.

La nouvelle télécommande centralisée a été mise en service.

Le réseau MT a subi 2 coupures importantes. Tout d'abord le 14 mai 2008, les 2/3 des clients ont été privés d'électricité suite à un court-circuit dans la station électrique Sciences. L'hôpital a été coupé pendant 45 minutes. Il est important de noter qu'un système de télégestion aurait permis de diviser ce délai par trois. L'autre coupure a eu lieu le 31 décembre au soir. Cette coupure générale était due aux conséquences des intempéries qui ont endommagé le réseau de Romande Energie. La coupure a duré ¼ d'heure.

Réseau basse tension

Quelques extensions ont été réalisées à l'occasion de nouvelles constructions.

Pas de renouvellements importants en 2008.

Eclairage public

Le REL gère l'éclairage public. Dans ce domaine, le REL s'engage à optimiser la consommation électrique par diverses mesures : installation de sources lumineuses économes en énergie, optimisation de la puissance, extinction de certaines zones (Rives du Lac en hiver dès minuit), réduction de l'éclairage sur certains axes dès 22 h à l'aide de ballast électronique spécial.

Une attention toute particulière est portée au réglage de l'enclenchement et de l'extinction. Ceci nous permet d'économiser des dizaines d'heures de fonctionnement, qui plus est dans des tranches horaires où le tarif de l'énergie est élevé.

Depuis l'année 2008, des tests de résistance mécanique sont effectués sur une série de candélabres, conformément à la norme SIA 261. Cinq candélabres ont dû être remplacés en urgence suite à ces tests.

Fibres optiques

L'artère moyenne tension Montagny-Sports a été équipée en fibres optiques (FO) en vue de la phase préliminaire de la télégestion électrique (crédit 4176). Sur cette artère sont venues se greffer des liaisons FO avec la patinoire et les piscines.

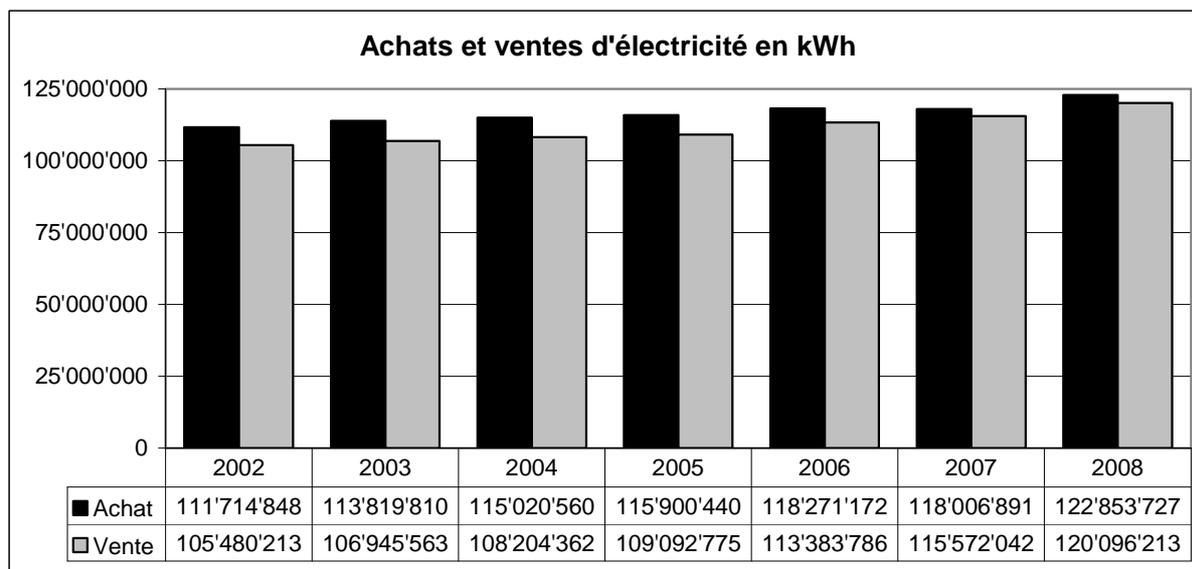
Une liaison FO reliant les locaux du Canal NV et l'Hôtel de Ville a été réalisée et un projet de réseau FO dans la zone du PST est en cours de construction.

Des réflexions ont débuté, en collaboration avec l'Office informatique, sur une stratégie de déploiement et d'utilisation du réseau fibres optiques.

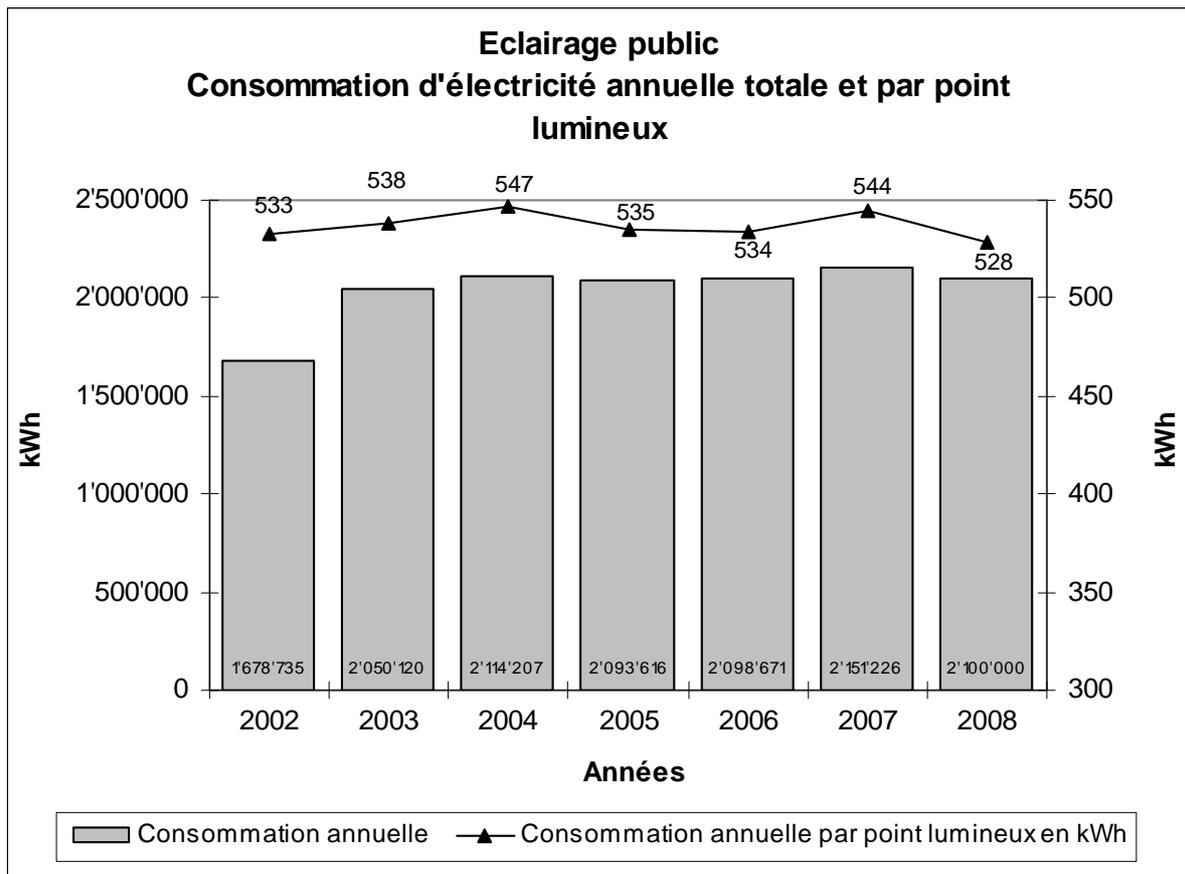
Production photovoltaïque

Les installations photovoltaïques de Léon Michaud et d'Y-Parc ont produit 66'407 kWh soit environ 3.5% de moins qu'en 2007. L'onduleur des panneaux solaires situés sur la façade de l'école Léon Michaud a été remplacé sous garantie.

Graphiques et statistiques

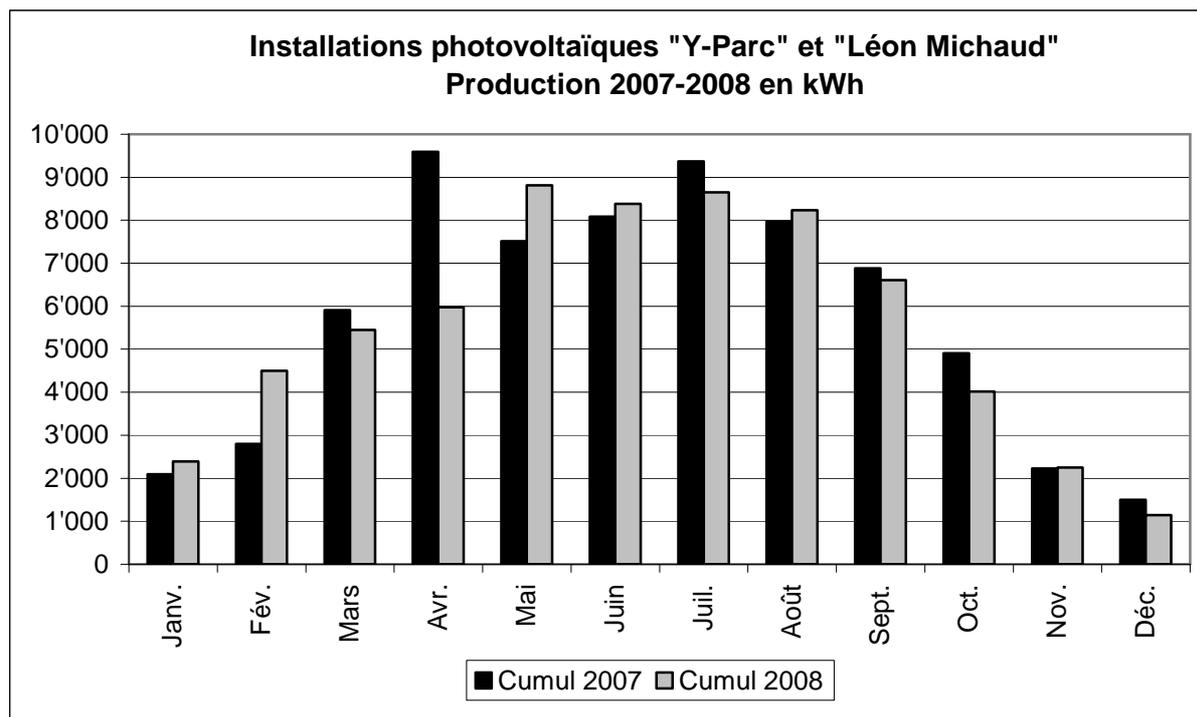


Électricité	2008		2007		2006	
Nombre de compteurs	16'734		16'531		16'184	
Renouvellement/entretien réseau BT	1.0	km	1.0	km	1.9	km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0	km	0.9	km	2.3	km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.4	%	0.8	%	1.4	%
Extension réseau BT	0.0	km	2.3	km	0.6	km
Extension réseau MT	0.0	km	0.8	km	0.0	km



Dès 2003, la consommation inclut la signalisation routière, l'éclairage de fête, WC publics, etc.

Éclairage public	2008	2007	2006
Renouvellement / Entretien réseau EP	0.5 km	0.9 km	0.6 km
Extension réseau EP	1.0 km	0.5 km	0.4 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	3'975	3'952	3'930
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'280 h	4'377 h	4'382 h



Mise en service de l'installation de Y-Parc : février 2005.

Mise en service de l'installation de Léon Michaud : avril 2006.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2007 (kWh)	2'094	2'800	5'913	9'592	7'510	8'085	9'371	7'969	6'885	4'907	2'224	1'497	68'847
Cumul 2008 (kWh)	2'392	4'500	5'452	5'978	8'812	8'378	8'651	8'235	6'604	4'017	2'247	1'141	66'407

SERVICES GENERAUX

Les activités de cette section touchent aux trois énergies distribuées par le SEY. L'approvisionnement et la gestion du stock sont assurés par trois collaborateurs sur les sites "Quai de Nogent et Sports".

Afin de mesurer la quantité consommée pour ces trois énergies, cette section gère le parc de compteurs que ce soit pour les nouvelles constructions ou pour les rénovations.

La gestion des contrôles des installations électriques intérieures, sises sur le territoire communal, permet aux propriétaires d'obtenir, si l'installation correspond aux normes en vigueur, un rapport de sécurité "RS", délivré par une entreprise accréditée.

L'exploitation des réseaux, particulièrement l'eau et le gaz, permet de suivre les "mouvements" de ces deux énergies, de procéder à l'entretien de ces infrastructures et d'intervenir en cas de panne.

La libéralisation du marché de l'électricité, avec son lot de loi et règlements, impose la transmission des données de comptage de l'énergie consommée avec le type de consommation.

La gestion du parc de véhicules est une activité qui permet de disposer d'un outil de travail nécessaire aux diverses activités du SEY.

Eau et Gaz

Afin de pouvoir assumer le suivi des installations intérieures et la gestion des dossiers (modifications et mise en place de nouvelles installations sanitaires), les installateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'installer aux SG. Seuls les installateurs ayant reçu la concession du SEY sont

habilités à formuler une demande d'autorisation d'installer. A fin 2008, le nombre total d'entreprises ayant reçu la concession Eau ou Gaz s'élevait à 46. Parmi ces entreprises, 7 ont reçu la concession pour installer l'eau, 8 ont reçu la concession pour installer le gaz et 31 entreprises ont obtenu les deux concessions.

Les compteurs, étalonnés par le fabricant et contrôlés par l'Office fédéral de métrologie METAS, font aussi partie des occupations des SG. Si plusieurs compteurs sont installés dans de nouveaux bâtiments, d'autres font l'objet de dépose et de repose afin de subir les contrôles nécessaires et imposés par METAS.

Les SG effectuent aussi des contrôles sur les installations intérieures. Ces contrôles peuvent être inopinés, lors d'une nouvelle construction, ou à la suite d'une modification de l'installation.

Electricité

De manière analogue, les compteurs électriques sont soumis aux mêmes directives que les compteurs eau et gaz, soit les prescriptions éditées par l'Office fédéral de métrologie METAS.

En ce qui concerne les installations intérieures, les divers documents à compléter comme les demandes d'autorisation et les contrôles sont régis par l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT). Cette ordonnance, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, est un outil de travail essentiel au sein des SG. C'est sur la base de cette ordonnance que les propriétaires sont périodiquement appelés à faire contrôler les installations électriques de leurs biens. En ce qui concerne notre région, le SEY propose les services de CITEG Sàrl qui est une société de contrôle dont notre commune est l'associée majoritaire.

Achats et gestion du stock

Le stock du Service des Energies, partagé entre le quai de Nogent et l'avenue des Sports, comporte un ensemble d'articles dont le nombre, toutes énergies confondues, s'élève à 3'493 pièces.

Cet ensemble est réparti à raison de 611 articles pour l'eau, 391 pour le gaz, 841 articles communs pour l'eau-gaz et 1'650 pour ce qui touche à l'électricité. Au 31 décembre 2008, la valeur du stock était de CHF 1'476'670.--. Ce montant est réparti à raison de CHF 641'138.-- pour l'électricité, CHF 511'217.-- pour l'eau, CHF 203'850.-- pour le gaz et CHF 120'465.-- pour le matériel commun eau-gaz.

Logistique et gestion des stocks

Depuis son installation, le nouveau système a permis de traiter 1'868 commandes en relation aux 495 fournisseurs de matériel et de prestations pour un montant total de CHF 2'691'515.--.

Sa fonctionnalité en réseau informatique et l'utilisation des crayons optiques, qui permettent de lire les codes-barres du catalogue des articles, facilitent l'établissement des réservations et des commandes internes aux contremaîtres et aux monteurs des sections Réseau Electrique et Réseaux Eau et Gaz.

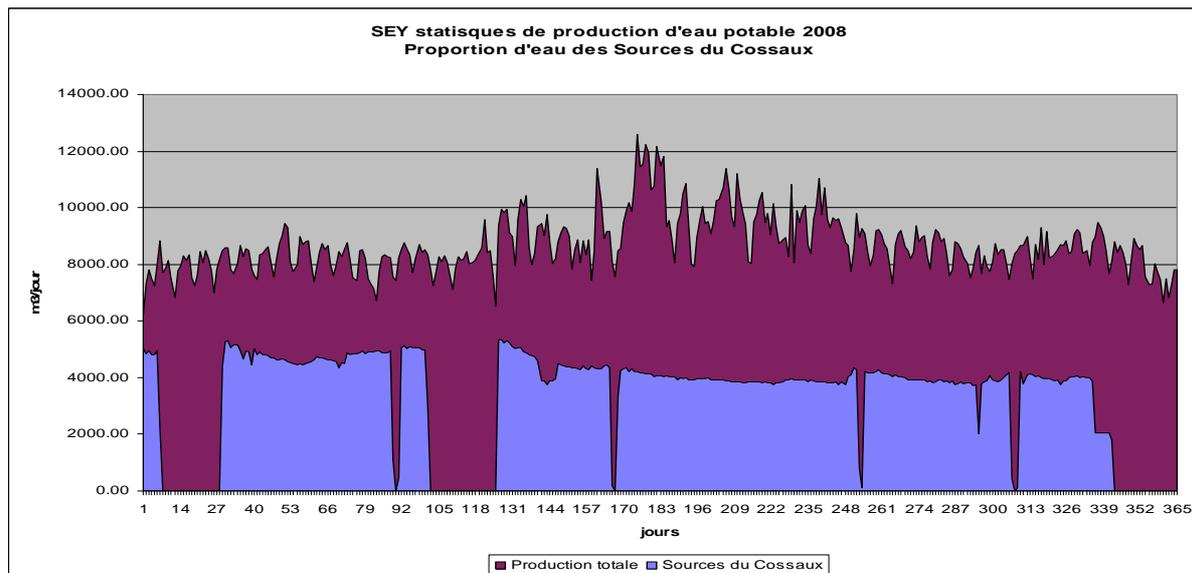
Groupe Exploitation

Exploitation Eau

Production d'eau

La production d'eau potable a très légèrement diminué entre 2007 et 2008, de 0.3 %. La production totale a diminué de 11 % depuis 2005. La consommation des villages dépendant entièrement ou partiellement d'Yverdon-les-Bains a diminué de 37 % durant cette même période.

Les sources du Cossaux ont connu trois grandes périodes d'interruption, deux au printemps et une en décembre. Ces interruptions sont dues aux mauvaises conditions climatiques. La production annuelle des sources du Cossaux pour 2008 est de 1'207'775 m³ soit 38 % de nos besoins.



Stations de pompage

En 2008, les stations de pompage n'ont pas nécessité d'intervention particulière. L'entretien courant des pompes, des organes de manœuvre et des systèmes de désinfection ont été effectués. Comme chaque année, tous les contrôles périodiques prévus dans le cadre de notre système d'autocontrôle ont été réalisés et protocolés.

Réservoirs

20. Chamblon

Des travaux de peinture ont été réalisés sur les anciennes cheminées d'aération et dans la cage d'escalier.

21. Beauregard

Travaux d'entretien usuels.

22. Montélaz

En 2007, nous avons constaté la détérioration du revêtement de la cuve circulaire. Sur la base de l'étude effectuée la même année par Holcim SA, qui concluait sur une détérioration due à des phénomènes électriques, nous avons mandaté l'entreprise Corrosion Engeneering pour la recherche de l'origine de ces potentiels électriques. Sous la supervision de ces derniers, nous avons effectué quelques modifications dans la chambre des vannes et le problème a été résolu à 90 %. Une analyse de détail sera effectuée en 2009. Parallèlement, l'état de la cuve sera analysé à chaque lavage.

23. Cossaux

Le réservoir du Cossaux est construit à moitié sur la roche et l'autre moitié sur une zone de terrain très meuble influencée par la nappe phréatique. A cause de cette configuration, des fissures sont apparues dans les années 90. Dans le cadre des travaux de transformation du captage des sources, une réparation a été effectuée. L'année 2003 ayant été particulièrement sèche et les années suivantes particulièrement humides, les contraintes sur le réservoir ont été très fortes et les fissures sont réapparues. Des films bactériens particulièrement résistants sont également apparus sur le revêtement de réparation. Afin d'éviter toute détérioration de la qualité de l'eau des sources du Cossaux, une bâche de protection a été installée dans le réservoir. Cette bâche recouvre le sol et les murs jusqu'à une hauteur se situant 7 cm au dessus du niveau d'eau maximum. Au-dessus, la structure du réservoir est encore visible et son évolution peut être suivie.

Autocontrôle de la qualité de l'eau

En 2008, les travaux d'analyses d'autocontrôle ont été confiés au laboratoire d'analyses d'eauservice. Cette collaboration, initiée en 2007, a été reconduite à notre entière satisfaction.

Les analyses de l'année 2008 ont démontré que la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée à Yverdon-les-Bains est très bonne. Les analyses bactériologiques effectuées sur différents points de livraison n'ont montré aucun dépassement des normes. La valeur moyenne des analyses des germes aérobies mésophiles est de 11 « Unité formant colonie par millilitre » [UFC/mL]. Cette moyenne est 27 fois plus basse que la valeur de tolérance qui est de 300 UFC/ml.

Télécomptage

Un automate supplémentaire a été installé pour le suivi de la consommation horaire des villages. Il complète ainsi les 9 automates déjà existants. Un accès à la partie protégée de notre site internet a été donné aux communes suivantes :

- Chamblon
- Cheseaux-Noréaz
- Grandson
- Montagny-près-Yverdon
- Treykovagnes
- Valeyres-sous-Montagny

Notre site permet d'obtenir des informations de base sur le comptage, de consulter des graphiques de la consommation horaire, de consulter un graphique d'aide au contrôle des pertes du réseau, d'établir des rapports de la consommation journalière-hebdomadaire-mensuelle. Il est également possible de télécharger toutes les données brutes pour les travailler sur Excel.

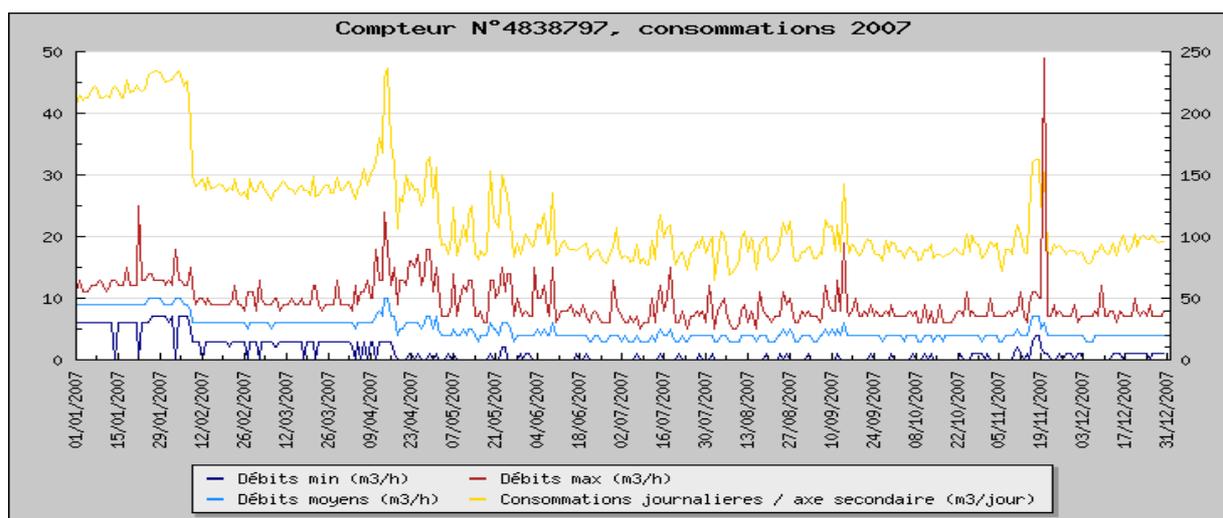


Tableau d'aide au contrôle des pertes

Exploitation Gaz

Stations de détente

24. Poste de détente et de comptage (PDC) de Pomy

Le Couplage Chaleur Force (CCF) installé en 2007 pour sécuriser l'alimentation électrique du PDC de Pomy a permis d'injecter sur notre réseau électrique 33'500 kWh.

Durant la nuit du 31 décembre, les réseaux électriques du Nord vaudois ont été particulièrement malmenés par la neige givrante. Malgré la coupure généralisée de l'alimentation électrique sur Yverdon, le CCF a parfaitement fonctionné et a assuré l'alimentation électrique du PDC permettant le bon fonctionnement des installations de préchauffage du gaz naturel.

Des travaux de réfection de la cour ont été réalisés afin d'améliorer l'évacuation des eaux de surface.

25. Stations réseau

Exploitation sans incident des 160 stations de détente.

Deux stations de détente, une située à la rue des Moulins et une située à proximité de l'ancien site de Leclanché ont été rénovées.

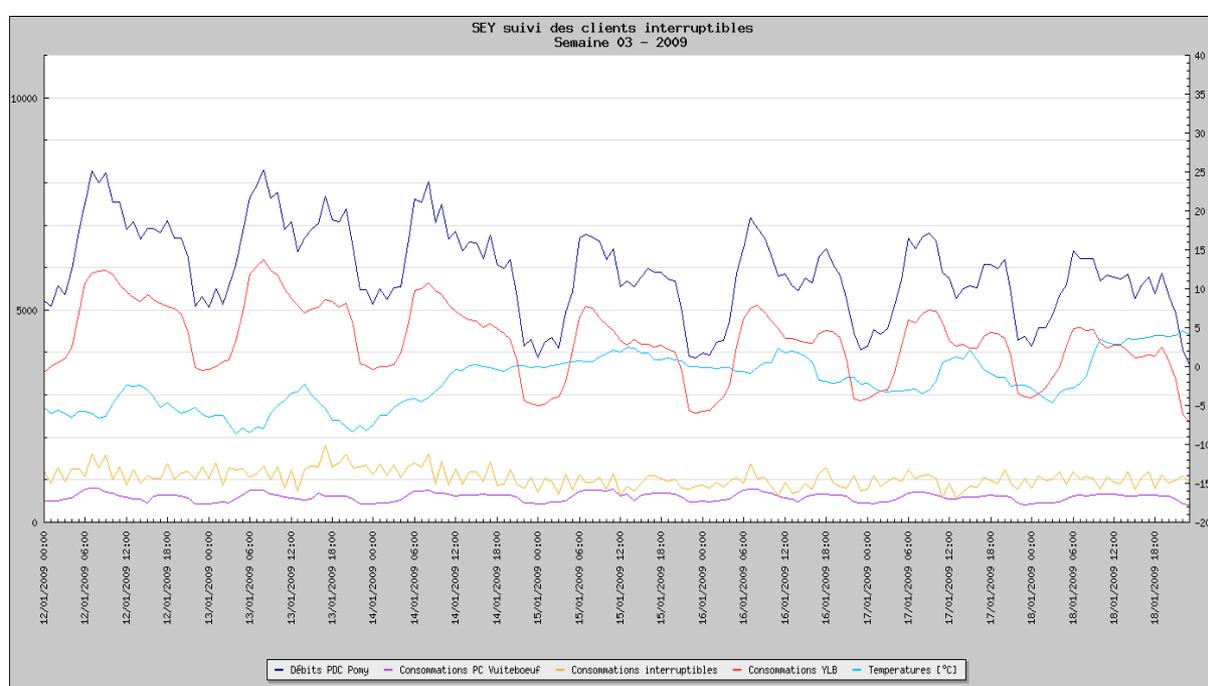
Télégestion Gaz

Nous avons complété nos installations (18 sites) de suivi des clients « interruptibles » par l'installation de 4 nouveaux automates. Nous relevons automatiquement et à distance heure par heure les consommations de 99 % des installations interruptibles.

Site internet-intranet

Comme pour l'eau, il est maintenant possible de donner aux clients concernés un accès à la zone protégée de notre site internet permettant d'obtenir les données horaires des grosses installations. Plusieurs clients ont reçu cet accès durant l'année 2008.

Le relevé horaire des installations interruptibles nous a permis de développer des outils pour mieux évaluer notre souscription. Les données à disposition nous permettent de connaître la consommation des clients non-interruptibles. La souscription correspond en effet à la consommation de ce groupe de clients les deux jours les plus froids du siècle.



Exploitation Electricité

Clients éligibles

Sur la base des essais effectués durant l'hiver 2007/2008, il a été possible de démontrer que le système mis en place pour les télérelevés des compteurs d'eau et de gaz était également capable d'effectuer les relevés des compteurs électriques à courbe de charge et les compteurs électriques « ménage ».

Une solution multi-fluides permettant avec le même appareil de relever tous les compteurs de l'immeuble a été mise en place dans le cadre du projet d'investissement « Metering code et EDM ». Un système de télérelevé a été installé dans 19 bâtiments, abritant les installations de clients importants pour le SEY ou ayant décidé de changer de fournisseur au 1^{er} janvier 2009. Une nouvelle fois, notre site internet et intranet a été adapté pour permettre la gestion des données tant pour les statistiques, que la visualisation et la facturation.

Une procédure de transfert des données à l'EDM (Energy Datas Management), hébergé par le Groupe-e, a été mise en service pour respecter les nouvelles contraintes légales.



BUREAU TECHNIQUE

Le rôle du Bureau technique (BT) du Service des Energies est en de nombreux points comparable à celui d'un bureau d'ingénieurs ou de géomètres : étude de projets de réseaux, de génie civil, établissement et tenue à jour du cadastre souterrain, direction et suivi de chantiers, établissement des métrés et établissement des décomptes. A cela s'ajoutent les compétences nécessaires en matière de marchés publics (mise en soumissions) et de nombreuses connaissances propres aux réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité. Le BT du SEY agit également comme organe de coordination entre les différents réseaux pour optimiser la réalisation des chantiers de renouvellement des conduites.

Chantiers

L'année 2008 a été marquée par la réalisation de divers chantiers en ville et hors des limites de la commune :

- Chemin des Sources : remplacement partiel des conduites d'eau et gaz;
- Chemin des Terrasses : réalisation d'un bouclage sur le réseau d'eau potable pour assurer la livraison aux nouveaux immeubles;
- Liaison gaz entre Yverdon et Cheseaux-Noréaz : extension du réseau et augmentation de la pression de service dans le réseau existant;
- Rue de l'Ancienne-Poste : remplacement de la conduite d'eau à l'occasion de la réfection complète de la rue;
- Clendy : ajout d'une BH et modification de la géométrie du réseau d'eau pour faciliter les interventions en cas de rupture de conduite;
- Réalisation d'un important forage dirigé sous la voie CFF à proximité de Landi, en vue de transformations du réseau électrique MT;
- Pont Kiener : remplacement de la conduite de gaz, adaptation des réseaux électriques et éclairage public à l'occasion de la reconstruction du pont;
- Promenade des Pins : remplacement du réseau d'eau, extension du réseau gaz, pose de tubes pour le réseau électrique et modification de l'éclairage public (à terminer en 2009);

- Route de Pomy : remplacement de la conduite d'eau et pose de tubes électriques;
- Rue de Montagny : liaison entre le poste de Romande Energie et le poste source de la Ville d'Yverdon, en lien avec la rénovation des alimentations électriques de la Ville.

Hors de la Ville, relevons les éléments suivants :

- Pomy : équipement en gaz du nouveau quartier de Bas-de-Clon (extension de réseau);
- Cheseaux-Noréaz : équipement en gaz du nouveau quartier des lfs (extension)
- Grandson, rue du Grandsonnet : remplacement de la conduite de gaz à l'occasion de la réfection générale de la rue;
- Treycovagnes, rue du Châtelard : remplacement de la conduite de gaz parallèlement au remplacement de la conduite d'eau de Treycovagnes.

Quelques nouveaux quartiers ont demandé l'intervention du BT pour des repérages de branchements privés, mais cette activité marque un certain ralentissement en 2008 :

- Chemin des Terrasses (suite);
- Rue Jean-André Venel (suite).

Interventions sur fuites

Les interventions sur fuites ont été moins nombreuses en 2008. Mais il importe de relever une fuite particulièrement importante survenue dans le quartier de Clendy, qui a entraîné de nombreux dégâts et désagréments à la population du quartier. Les équipes d'intervention, dont celle du génie civil, ont dû produire un effort particulier à cette occasion pour réduire autant que possible les conséquences de l'accident et en limiter la portée.



Cadastre Informatique

La saisie des réseaux étant achevée, beaucoup d'énergie a été consacrée à la révision d'éléments douteux et au comblement des lacunes découvertes entre-temps. Ce travail fastidieux est indispensable avant la mise en service d'un nouveau système informatique acquis durant l'année 2008.

En effet, l'ancien Système d'Information sur le Territoire (SIT) APIC, en usage depuis plus de 15 ans, ne répond désormais plus aux nécessités de nos branches d'activités. Un nouveau système, à la pointe du progrès, a été acquis et sera introduit progressivement dès le début de 2009. Ce travail est assuré par l'Office informatique communal.



DICASTERE DE LA POLICE ET SPORTS

M. JEAN-DANIEL CARRARD, MUNICIPAL

POLICE ADMINISTRATIVE ET DU COMMERCE.....	110
POLICE MUNICIPALE	119
CONTROLE DES HABITANTS.....	131
SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS (SIS)	135
SECRÉTARIAT AUX SPORTS.....	139

POLICE ADMINISTRATIVE ET DU COMMERCE

Statistique générale de l'année 2008

Mutations du personnel

Départs, démissions

Date	
31.03.2008	Départ à la retraite de M. Christian CLERC, enquêteur administratif
31.10.2008	M. Claude PORTENIER, chef-cibarré, fait valoir son droit à la retraite

Engagements

Date	
01.02.2008	Mlle Cindy HODEL, est engagée en qualité de secrétaire-comptable à la Police administrative
01.11.2008	M. Eric MONNIN, débute comme chef-cibarré au Stand de Floreyres

Anciennetés

Sont remerciés pour :	
10 ans de service	M. Georges POCHON, collaborateur du service de la signalisation
15 ans de service	M. Daniel-André MOREND, Chef du service de la police administrative et du commerce

Gestions des amendes d'ordre

Amendes	2008	2007	Diff.
Amendes d'ordre (A.O.)	25'365	27'344	-1'979
Rappels A.O.	7'954	7'926	28
Sentences municipales (A.O.)	2'735	2'540	195
Sommations (A.O.)	2'545	1'788	757
Poursuites	1'710	1'151	559
Actes défaut de biens	413	345	68
Transmissions en Préfecture	46	266	-220
Transmissions au Juge d'application des peines	60	0	60
Contraventions commises par des mineurs	65	67	-2
Dénonciations au Règlement de police	528	468	60
Dénonciations sur domaine privé	882	855	27
Encaissements amendes d'ordre	1'469'141	1'448'554	20'587
Encaissements parcomètres	1'866'441	1'875'192	-8'751

Rapports administratifs

Rapports administratifs	2008	2007	Diff.
Correspondances police administrative et du commerce	2571	2'456	115
Correspondances amendes d'ordre	1290	1'379	-89
Total	3'861	3'835	26

Manifestations

Autorisations de manifestations

Autorisations de manifestations	2008	2007	Diff.
Manifestations sportives	58	61	-3
Manifestations publiques diverses (soirées, concerts, spectacles, bals, expositions, brocantes, etc.)	277	244	33
Cirques	4	4	0
Assemblées, réunions	73	74	-1
Total	412	383	29
Billetterie communale			
Nombre de billets vendus	6'605	5'328	1'277

Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques

Permis temporaires	2008	2007	Diff.
Etablis	209	186	23
Exonérés de taxe	11	16	-5
Total en francs	26'390	22'920	3'470

Bandoles publicitaires

Bandoles publicitaires - Autorisations délivrées	2008	2007	Diff.
Total autorisations délivrées	17	11	6
* Taxes d'autorisation encaissées en francs	2'630	3'010	-380
* Diminution du nombre de bandoles utilisées lors du Marché de Noël (3 dispositifs au lieu de 7 sur 3 semaines)			

Foires, marchés, utilisation du domaine public

Foires

Mois/année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier	21	50	48	36	4	15	31	45	39
Février	24	36	31	33	25	18	21	33	35
Mars	54	61	60	72	70	64	27	70	8
Avril	74	62	67	65	80	72	77	78	70
Mai	59	72	72	70	85	84	63	37	76
Juin	79	87	67	70	97	105	83	22	79
Juillet	71	75	80	77	95	94	84	77	72
Août	62	61	60	67	77	84	65	83	67
Septembre	66	59	30	64	64	85	50	54	69
Octobre	18	74	72	70	18	77	85	50	36
Novembre	56	31	34	51	55	17	60	47	45
Décembre	78	70	78	90	68	95	85	81	65
Moy./année	55	62	58	64	62	68	61	56	55
Total annuel	662	738	699	765	738	810	731	677	661

Marché

Locations des emplacements	2008	2007	Diff.
*103 marchés (francs)	35'975	39'514	-3'539
12 foires (francs)	23'282	22'947	335
*Dès 2008, maraîchers Fr. 160.-- le ml au lieu de Fr. 200.--			

Utilisation du domaine public

Utilisation du domaine public	2008	2007	Diff.
Stands de prospection	108	115	-7
Stands d'information	115	157	-42
Stands de vente occasionnels aux marchés (caritatifs, écoles etc.)	65	75	-10
Musiciens de rue - autorisations délivrées	232	245	-13
Musiciens de rue - auditions	19	28	-9
Colportage (domaine public)	6	14	-8
Journaux, calendriers	3	6	-3
Etalagistes (tableaux, habits, etc.)	175	120	55
Animations de rue	76	76	0
Bus d'information	9	15	-6
Fouilles et dépôts sur la voie publique			
Permis de fouilles	117	124	-7
Permis de dépôts	52	64	-12

Commerces soumis à autorisation

Commerces soumis à autorisation	2008	2007	Diff.
Débites à l'emporter au détail	43	44	-1
Commerces d'occasion	31	31	0
Traiteurs	4	3	1
Appareils automatiques	223	210	13
Total	301	288	13

Etablissements publics

Permissions accordées

Etablissements publics	2008	2007	Diff.
Permissions de café (nombre)	3'308	3'519	-211
Autorisations animations musicales (nombre)	163	175	-12
Taxes permissions de café en francs	52'455	54'400	-1'945
Taxes animations (musicales et autres) en francs	5'190	5'680	-490

Licences

Etablissements publics au bénéfice d'une licence	2008	2007	Diff.
Bar à café	5	8	-3
Buvette	11	11	0
Café-bar	9	8	1
Café-restaurant	64	65	-1
Discothèque	3	5	-2
Hôtel (fermeture de l'hôtel Ecusson vaudois et du Motel des Bains)	7	9	-2
Night-club	2	2	0
Salon de jeux	4	4	0
Tea-room	18	19	-1
Autorisation spéciale	9	9	0
Total établissements publics	132	140	-8

Lotos

54 autorisations (70 lotos) selon le système fribourgeois, ont été accordées à la salle de spectacles de la Marive, durant la saison 2007-2008. Le chiffre d'affaires des lotos s'est monté à Fr. 1'295'408.--, soit Fr. 18'505.-- par loto (Fr. 17'298.-- en 2006-2007).

Les taxes communales et cantonales s'élèvent respectivement à 6 % des recettes brutes.

Lotos	Saison 2007-2008	Saison 2006-2007	Diff.
Autorisations accordées	54	53	1
Chiffre d'affaires brut	1'295'408	1'228'172	67'236
Location des cartons	7'450	7'350	100
Taxes communales encaissées (francs)	77'726	73'690	4'036

Loteries - Tombolas

Avec l'autorisation de la Direction de police, il a été organisé, en 2008 :

Loteries	2008	2007	Diff.
Nombre	3	6	-3
Billets (nombre)	27'000	65'000	-38'000
Recettes brutes (francs)	74'000	141'000	-67'000

Tombolas	2008	2007	Diff.
Nombre de tombolas (autorisations délivrées)	31	30	1
Billets (nombre)	43'912	42'065	1'847
Recettes brutes (francs)	78'474	60'365	18'109
Taxes communales encaissées (francs)	3'662	2'866	796

Taxes cantonales et communales de séjour

Hôtels + camping + divers	2008	2007	Diff.
Camping saison	26'725		
Camping à l'année	13'950		
Hôtels	133'515		
Autres	10'109		
Taxes perçues (francs)	184'299	160'659	23'640
Nuitées	74'511	75'568	-1'057
Exonérations légales	11'198	16'000	-4'802
Nuitées soumises à la taxe de séjour	63'313	59'568	3'745

Enquêtes administratives

	2008	2007	Diff.
Naturalisations			
Rapports naturalisations ordinaires	102	104	-2
Rapports naturalisations facilitées	49	44	5
Rapports complément naturalisation	0	2	-2
Rapports naturalisation art. 22-25-53 LDCV	79	83	-4
Service de la population (SPOP)			
Rapports	55	40	15
Procès-verbaux d'audition	52	40	12
Office des poursuites			
Rapports notifications impossibles	294	231	63
Contrôle des habitants			
Rapports de dénonciations	1	1	0
Total rapports	553	462	87

Office des poursuites				
Commandements de payer à traiter		6'302	6'039	263
Mandats OP		754	816	-62
Conduites OP		111	71	40
Recherches d'adresses				
Office des impôts		82	97	-15
Contrôle des habitants		25	33	-8
Service communal des finances		59	56	3
Total des recherches d'adresses		166	186	-20
Encaissements				
* Commandements de payer reçus (francs)	à Fr. 21.--	118'818	109'474	9'344
Mandats OP	à Fr. 25.--	14'350	16'850	-2'500
Conduites OP	à Fr. 50.--	5'550	3'550	2'000
Total encaissements		138'718	129'874	8'844
Coûts postaux				
Convocations commandements de payer, naturalisation et SPOP	francs	5'615	5'408	207

Signalisation, marquages et aménagements routiers

Principales modifications durant l'année 2008

Nous avons procédé, durant l'année, à la rénovation ou à la pose à neuf de la signalisation de plus en plus vandalisée ou endommagée accidentellement, à l'installation de la signalisation des chantiers provisoires, à celle nécessaire au déroulement des diverses manifestations, assuré les nombreuses déviations, réservations de places de parc, ainsi que de multiples petites interventions à la demande, sur l'ensemble du territoire communal.

Le marquage a été rafraîchi dans le cadre d'un programme annuel, confié aux entreprises Traceroute et Weber.

Pose de signalisation

- Place de l'Ancienne-Poste, chemin des Bosquets
- Fléchage piétons depuis la Gare, à destination du camping et de la plage
- Pose de panneaux "chiens en laisse" 2.14 à la rue du Mont-d'Or
- Route de Lausanne pose d'un panneau indicateur à la hauteur de la station Shell

Aménagements

- Création d'un passage pour piétons à la rue Pyrame de Candolle
- Pose d'un miroir à la rue du Valentin
- Création d'une place de parc pour handicapés aux plantages

Marquages routiers

- Rue de Fontenay, du 24 Janvier, du Buron, de Chalamont et du Levant (remise à neuf de la signalisation et du marquage après pose Microsil)

- Rue de Gasparin, rue des Philosophes (marquage après pose du bitume)
- Pont Kiener, marquage et pose de la nouvelle signalisation

Suivi de chantiers (pose signalisation)

- Avenue de Grandson (démolition bowling)
- Anciennes-Casernes, pont Kiener (fermeture), place de l'Ancienne-Poste (préparation)
- Rue de Gasparin (réfection, bitume définitif), rue des Moulins (fouilles)
- Chemin de Calamin (arrêt de bus et cédez-le-passage)

Réparation, rénovation, entretien

- Rénovation de l'abri pour centrale des sémaphores à l'avenue de Grandson
- Places de parc des Anciennes-Casernes (mise à neuf des panneaux)
- Rue de l'Indépendance (réparation des panneaux endommagés, suite à des actes de vandalisme)
- Rénovation, durant l'hiver des barrières Vauban, de la signalisation de chantier
- Modification des îlots d'accès pour les bus à la rue d'Orbe
- Rafraîchissement des sigles et des passages piétons aux abords des écoles

Manifestations

Pose des dispositifs (signalisation, Vauban, Fuster) lors des divers événements et manifestations organisés dans la localité, dont notamment cette année, l'Euro-foot 2008.

Divers (marquages)

Les rues/secteurs suivants ont nécessité des interventions légères ou totales :

- Parking de l'Ancien-Stand, rue du Buron, chemin de Calamin, rues des Casernes (carrefour), du Casino, de Chalamont, du Châtelard, du Cheminet, de Clendy, des Condémines, Corday, chemin du Fontenay, rue de Gasparin, avenue de Grandson, chemin de Graveline, avenues du Général-Guisan, Haldimand, rues de la Jonction, des Jordils, avenue Kiener (vers le pont), route de Lausanne, rues Léon-Jaquier, du Levant, du Midi, de Montagny, du Montélaz, des Moulins, de Neuchâtel, quai de Nogent, rues d'Orbe, de la Paix, place d'Armes, rues des Pêcheurs, de la Plaine, Pestalozzi, des Philosophes, avenue Pierre-de-Savoie, route de Pomy, rue du Quatorze-Avril, avenue des Quatre-Marronniers, rues des Remparts, Roger-de-Guimps, de la Sablonnaire, chemin de la Sallaz, avenue des Sciences, chemin de Sous-Bois, quai de la Thièle, rues du Valentin, J.-A. Venel, du Vingt-quatre Janvier, Y-Parc.

Contrôle des champignons (M. Gilbert Brodard-Bourgeois, expert VAPKO)

Marchés et récoltes particulières destinées à la vente dans les restaurants, du samedi 29 décembre 2007 au samedi 27 décembre 2008.

Le contrôleur a vérifié 4'591,000 kg de champignons frais, contre 4'262,250 kg en 2007, soit 328,750 kg de plus. 101 bulletins de contrôle ont été délivrés (99 en 2007). Le choix se composait de 60 espèces (40 l'an dernier) sur les 126 sortes que comprend la liste officielle, qui est très restrictive. Cette énorme différence est due à la venue d'un nouveau commerçant qui a été autorisé à vendre des champignons sauvages issus uniquement de nos régions, durant l'automne 2008. Des champignons séchés ainsi que des conserves au vinaigre ou à l'huile d'olive figuraient également sur les bancs de marché.

19,800 kg de champignons avariés ou piqués de vers (39'250 kg en 2007) ont été retirés, séquestrés et détruits.

Environ la moitié des champignons commercialisés sur les marchés proviennent de la culture (en Suisse ou à l'étranger). Cela permet d'alimenter au mieux nos marchés, restaurants et commerces, car les champignons sauvages du pays ainsi que ceux d'importation n'y suffisent pas. Il faut relever ici que les Suisses sont les plus grands consommateurs de champignons au monde !

La vente des champignons coupés et mélangés est autorisée depuis 3 ans sous l'appellation "Mélange coupé". Cette façon de procéder place l'expert devant un réel dilemme, le contrôle étant totalement impossible. 175 kg de marchandise présentée sous cette forme a été vendue au marché, en 2008, heureusement sans accident. En dehors des périodes de grand froid, nous trouvons 2 bancs de champignons le mardi (3 durant l'automne) et 1 le samedi (2 durant l'automne).

377 contrôles de récoltes particulières ont été effectués à notre office, sur les 2 marchés hebdomadaires et au domicile de l'expert, en 2008 (contre 260 l'année dernière).

		2008	2007	Différence
Bons et comestibles	kg	360.450	218.450	142.000
Mauvais et vénéneux, voire quelques mortels, ou ceux contenus dans des cornets plastique	kg	108.550	73.800	34.750
Total des récoltes particulières	kg	469.000	292.250	176.750

Sur le plan mycologique, l'année 2008, comme la précédente, ne restera pas dans les annales. Les conditions atmosphériques en sont la cause. L'été n'a été favorable. Puis une bise tenace qui a sévi, fin septembre début octobre, a été catastrophique pour la flore fongique. C'est seulement depuis mi-octobre que les poussées de champignons de saison se sont révélées abondantes. Les cèpes ont été quasiment absents de nos forêts cette année.

Le constat reste le même concernant l'état misérable de nos forêts. Nous pouvons évaluer que les 2/3 de nos sites à champignons ont disparu depuis 10 ans, soit après le passage de l'ouragan "Lothar". Constat très amer et peu réjouissant pour l'avenir. Malgré cela, quelques belles et rares espèces furent découvertes, parmi environ 300 sortes recensées, lesquelles ont fait le bonheur des mycophiles s'adonnant à leur étude.

Le contrôleur déplore toujours le manque flagrant de connaissances sur le respect de la forêt, de la part des cueilleurs de champignons. Les récoltes sont parfois sales et tout est mélangé. Certaines personnes ne présentent qu'un seul spécimen de leur cueillette, prétendant connaître le reste. Cette manière de procéder est particulièrement dangereuse, car les confusions possibles sont très nombreuses en mycologie. Malgré toutes les recommandations transmises par les médias, trop de récoltes sont encore contenues dans des cornets en plastique, ce qui implique, dans ce dernier cas, l'élimination complète de la cueillette, la fermentation, dans de tels emballages, étant très rapide et dangereuse.

De nombreux autres cryptogames vénéneux, voire pour certains très toxiques, sont régulièrement retirés des récoltes des

particuliers, le reste de la marchandise n'en étant nullement altéré.

L'expert est également responsable de l'éducation du ramasseur de champignons. Cinq récoltes (contre 2 en 2007) contenaient la mortelle Amanite phalloïde. La présence de ce sporophore a nécessité la destruction totale de la récolte.

Par ailleurs, de nombreux champignons non comestibles (âcres, amers, brûlants, trop poivrés, sentant mauvais, etc. ...) font partie du rebut, tout comme ceux avariés, pourris, moisissés, piqués de vers, trop vieux ou ayant gelé ceci surtout en fin de saison ou pour les champignons provenant de haute altitude où le givre a déjà sévi. Toute cette marchandise est rendue à la nature par le contrôleur lui-même, dans un but uniquement écologique.

Heureusement et à l'instar de l'année précédente, aucune intoxication fongique n'a été signalée dans notre région en 2008. Ce n'est malheureusement pas le cas partout, puisque une centaine d'empoisonnements (aucun mortel heureusement) ont été enregistrés au Centre de toxicologie de Zürich.

En conclusion, nous pouvons relever que nos élus fédéraux avancent dans la bonne direction concernant les lois régissant le contrôle des champignons et le respect de la nature. Ils reconnaissent maintenant le rôle important du contrôleur officiel des champignons, surtout en tant qu'agent de la santé publique, admettant qu'il s'agit d'une institution unique au monde, qui a fait ses preuves depuis plus de 100 ans dans notre pays.

Fréquemment requis par des personnes en quête de conseils et de renseignements sur la consommation, la conservation des champignons ou sur la protection de la flore fongique, ce service doit toujours subsister, car

il demeure un élément essentiel au service de la population, très apprécié des consommateurs de champignons.

Pour ce qui concerne la ville d'Yverdon-les-Bains et ses environs, le local de contrôle se situe aux Anciennes-Casernes (pavillon des officiers) au 1^{er} étage, dans l'une des pièces louée à la société mycologique du Nord vaudois. Il est ouvert en automne, aux environs de la mi-septembre jusqu'à la fin des

poussées fongiques du mois de novembre, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 15h00 à 18h30. Dans les autres cas, le contrôleur peut être atteint en tout temps à son domicile à Cronay, moyennant un avis téléphonique préalable au 024/ 433.13.78. De plus, il peut être rencontré tous les jours de marché, (mardis et samedis) de 10h00 à 12h00, à proximité des bancs de champignons

Service des taxis

Service des taxis		
12	concessions	A
7	concessions	B
ont été accordées pour 2008 à raison de Fr.150.- par voiture et par année		

Service des inhumations

Service des inhumations	2008	2007	Diff.
Occupation des chambres mortuaires	367	370	-3
- Personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	213	204	9
- Personnes domiciliées à l'extérieur	154	166	-12
Etablissement de permis d'inhumation - d'incinérer (inscriptions au registre des décès)	317	314	3
Cérémonies funèbres à Yverdon-les-Bains	265	247	18
- à la Chapelle du Centre funéraire	228	214	14
- dans d'autres lieux de culte	37	33	4
Affichage de cartes mortuaires	161	136	25
Soudages	12	9	3
Exhumations de corps	3	1	2
Inhumations à la ligne	36	41	-5
Inhumations en concession	3	2	1
Incinérations de personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	183	179	4
Dépôt de cendres au Souvenir/Repos	160	119	41
Dépôt de cendres au Carré des Anges (dès août 2007)	14	2	12
Dépôt de cendres au Columbarium	27	23	4
Dépôt de cendres en tombe cinéraire	18	13	5
Dépôt de cendres sur tombe existante	15	18	-3

L'année 2008 a été marquée principalement par la désaffectation des secteurs D et I, soit un total de 409 tombes évacuées.

Le secteur D, d'une surface de 975 m² a été engazonné puis restitué à la société du Castrum. Quant au secteur I, la nature du sol ne permettant pas la décomposition totale des cercueils et des corps, il a été relevé de 80 centimètres, ceci afin de pouvoir enterrer les cercueils au-dessus des anciennes dépouilles.

Par ailleurs, un espace réservé aux familles a été créé, au fond du couloir menant aux chambres mortuaires, leur permettant ainsi d'avoir un endroit disponible pour se réunir dans l'intimité.

Camping des Iris

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, le camping des Iris est placé sous la responsabilité de M. Pierre MOENNOZ, gérant.

Camping des Iris	2008	2007	Diff.
Nombre de nuitées adultes : tentes	6'010	5'907	103
Nombre de nuitées adultes : caravanes + bus camping	2'514	2'698	-184
Nombres de nuitées enfants (tentes + caravanes)	2'000	2'200	-200
Total des nuitées	10'524	10'805	-281
Total des recettes en francs	351'307	354'116	-2'809
Emplacements loués à la saison	172	170	2
Total des nuitées résidents (estimation)	5'000		
(les nuitées des résidents ne sont pas comptabilisées, mais encaissées selon un forfait)			

POLICE MUNICIPALE

Au 1^{er} janvier 2008, la Police municipale se présente comme suit :

Etat-Major

- Le Commandant, Chef de service, cap Richoz;
- Le remplaçant du Commandant et responsable opérationnel, plt Serge Freymond;
- L'adjoint administratif du Commandant, adj Gérald Ceppi;
- Le responsable du groupe proximité, sgt Jean-Marc Collet.

Police-secours – brigades d'intervention

Brigade 1	Brigade 2	Brigade 3	Brigade 4	Brigade 5	Unité de proximité
Sgt Nidegger	Sgt Bacso	Sgt Stucky	Sgt Groux	Sgt Finger	Sgt Collet
Brg Erath	Brg Martin	Brg Vuagniaux	Brg Schweizer	App Tzaut	Sgt Paccaud
App Burnat	App Graber	App Jeanneret	App Gigandet	App Paillard	App Junod
App Duvoisin	App Tesaury	Agt Mieville	App Mauron	App Rodriguez	
Agt Hofmann	Agt Mainolfi	Agt Knabenhans	Agt Zinder	Agt Martinelli	
Agt Basile	Agt May	Agte Pasquier	Agt Fornerod	Agte Hiertzeler	
Agt Schuwey	Agt Haymoz	Agt Fleury	Agte Struzka	Agt Oulevey	

Instructeur scolaire

- Brg Alain Angéloz.

Assistants de police

- Yves Carrard – François Panteri – Michel Pierrehumbert – Victorine Deschenaux

Réception

Elle est assurée par Mesdames Véronique Burnens, Margareth Burkhard (50%), Paola Zwahlen et Brigitte Schiller.

Statistiques générales

Interventions effectuées par la Police yverdonnoise

Patrouilles	2008	2007	2006	Diff.
Motorisées	9258	12211	10453	-2953
Pédestres	1069	1159	2592	-90
Plantons gare	182	301		-119
Cyclistes	43	75	133	-32
Equestres	110	93	39	+17

Criminalité	2008	2007	2006	Diff.
Vols avec effraction	219	128	152	+91
Vols simples	49	60	185	-11
Vols à l'étalage	121	73	78	+48
Brigandages	12	7	21	+5
Vols à l'arraché	9	12	6	-3
Vols avec effraction dans voitures	50	71	63	-21
Vols de voitures	40	6	1	+34

Judiciaire	2008	2007	2006	Diff.
Examens de situation	74	32	4	+42
Plaintes - rapports de constat	838	726	1'762	+112
Suicides tentatives de	22	20	21	+2

Violences / incivilités	2008	2007	2006	Diff.
Incendies	67	50	44	+17
Feux de containers	9	10	10	-1
Mœurs	21	20	15	+1
LStup	136	96	77	+40
Voies de fait	32	37	14	-5
Lésions corporelles	8	11	10	-3
Homicides	0	1	0	-1

Violences conjugales	2008	2007	2006	Diff.
Violences conjugales	51	43	47	+8

Mœurs	2008	2007	2006	Diff.
Contrôles des salons de massages	120	136	157	-16
Infractions à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers	8	8	11	0
Actes d'ordre sexuel	6	4	6	-2
Viols	4	2	2	+2
Exhibitionnistes	11	18	12	-7
Comportements suspects	1	2	2	-1
Contrôles Kiosques / commerces / stations articles pornographiques	0	36	0	-36
2ème contrôle desdits	0	8	0	-8

Autres interventions	2008	2007	2006	Diff.
Identifications	1923	1134	885	+789
Affaires d'animaux	196	201	144	-5
Agressions / brigandages / racket	32	26	21	+6
Bagarres	159	117	147	+42
Demandes d'assistance	2'423	2'199	2'162	+224
Différends entre personnes	160	187	94	-27
Incendies / pollutions / catastrophes	67	67	44	0
Ivresses au volant / guidon (répression)	126	54	26	+72
Mises en cellules	26	17	15	+9
Mises en box de maintien	293	186	321	+107
Nuisances sonores	343	378	353	+35
Recherches / disparitions / évasions	65	61	19	+4
Alarmes (réelles et fausses)	37	9	6	+28
Accidents arrangements	95	155		-60
Accidents avec blessés	54	67		-13
Accidents dégâts matériel	132	107		+25

Accidents avec fuite	18	5		+13
Accident avec ivresse	16	23		-7
Accident avec ivresse et blessés	0	7		-7
Rapports préalables	136	121		+15
Rapports de renseignements	249	207		+42
Dénonciations chiens interdits ou non tenus	45	59		-14
Dénonciations circulation adultes	260	191		+69
Dénonciations circulation mineurs	217	50		+167
Dénonciations fermetures tardives	2	10		-8
Dénonciations mictions	53	41		+12
Dénonciations nuisances sonores	62	52		+10
Dénonciations RP et divers	140	83		+57
Dénonciations scandale/bagarres	109	73		+36
Dénonciation véhicules sans plaque	3	16		-13
Dénonciation à la LStup	194	109		+85

Dénonciations au RGP	2008	2007	2006	Diff.
Dénonciations	506	413	551	+93

Dénonciations en préfecture	2008	2007	2006	Diff.
Dénonciations	320	259	143	+61

Remarque

Les accidents de circulation, dans le cadre de POLICE 2000, étaient traités uniquement par le processus Police-secours, soit la gendarmerie. Dès lors, aucune statistique entre 2002 et 2007 n'est tenue.

Objectifs

Les objectifs du Corps de police 2007 ont été naturellement reconduits en 2008 soit :

- Marquer une présence policière sur le centre-ville et la place de la Gare;
- Marquer une présence policière aux abords des collèges;
- Assurer des patrouilles motorisées dans les quartiers de la ville;
- Gérer la problématique des deux-roues.

Unité de proximité

Les policiers de cette unité ont participé à 115 séances et rencontres diverses avec les concierges, commerçants, associations, institutions et autres partenaires, et 56 dossiers ont été ouverts.

Campagne de prévention des vols dans les centres commerciaux

Cette campagne de prévention primaire a été reconduite pour la cinquième fois, du 8 au 13 décembre 2008. L'objectif de cette action a permis de fournir une prestation interactive de proximité dans le domaine des relations publiques, comprenant :

- Une présence policière dans les grandes surfaces;

- Une information et une sensibilisation destinée au public cible.
- A tour de rôle, cinq grandes surfaces ont accueilli, pendant 3 ½ heures les répondants de l'Unité de proximité, soit :
- Migros 1 M Yverdon;
- Migros 3 M Yverdon;
- Les Grands Magasins Manor Yverdon;
- Bel-Air Centre Yverdon;
- C & A Mode Yverdon.

De nombreux clients et clientes ont été accueillis par les répondants de proximité, lesquels leur ont adressé les conseils adéquats pour prévenir les vols à la tire et les vols de sacs à main laissés momentanément sans surveillance sur un caddie.

Au total, 962 dépliants (960 en 2007), relatifs à cette prévention, ont été distribués aux personnes intéressées et 5 brochures intitulées "au plus de 50 ans" (61 en 2007) ont été remis aux gens s'intéressant à savoir comment prévenir d'autres vols.

Analyse du degré de satisfaction de la clientèle :

- Les policiers ont été bien accueillis;
- Les clients qui arrivent dans les magasins remarquent les policiers et savent pourquoi ils sont présents. Un grand nombre d'entre-eux les ont remerciés pour leur action.

Concept de sécurité lié aux établissements publics du centre-ville

Le concept sécuritaire imaginé, en 2006, avec les tenanciers a donné satisfaction. Il a été développé durant l'année écoulée en incluant, en plus des tenanciers, les commerçants du centre-ville.

Instructeur scolaire

Pour cette année scolaire 2007 - 2008, les objectifs de l'instructeur de prévention routière ont été les suivants :

- Les cours théoriques dispensés en classes;
- Les cours pratiques au Jardin de circulation;
- Les cours pour candidats au permis de conduire catégorie cyclomoteurs;
- Les campagnes de sécurité;
- Les contrôles aux abords des collèges.

L'ensemble des classes yverdonnoises, soit 187, a reçu la visite de l'instructeur scolaire, à raison d'une à trois périodes consacrées à la théorie ou la pratique. L'enseignement était adapté à l'âge des enfants ainsi qu'à leur degré de compréhension, notamment en ce qui concerne les classes de développement, d'accueil et de langage.

Enseignements donnés	Elèves concernés	Nbre classes	Nbre élèves
Sécurité et traversée de la route	CIN et CYP1	44	854
Cours de prévention routière	CYP1 (2P) et CYP2	53	978
Merle Blanc (distance d'arrêt)	CYP1 (2P et 1-2P)	22	400
Jardin de circulation	CYP" et CYT5	44	774
Cours de circulation	5 à 9ème	82	1523
Prévention routière (angle mort)	6ème	18	346
	Total	263	4875

La traversée de la route a été enseignée aux tout petits par un passage d'une période et demie dans chaque classe, à l'occasion de laquelle les triangles oranges pour les

enfantines et jaunes pour les premières années ont été distribués, ainsi que la brochure "Chemin de l'école" du TCS et le légendaire calendrier "FAISGAFFE", édité par



le "Bureau Suisse de Prévention des Accidents".

Le solde des classes primaires a été touché par une instruction sur le comportement piétonnier sur la route, l'apprentissage des signaux routiers, les règles de circulation et l'attitude à vélo. Il en a été de même pour les classes de 5^{ème}.

Les classes de 6ème année ont été sensibilisées par un cours pratique et théorique expliquant la problématique de l'angle mort en présence de gros véhicules.

Les classes de 7ème année ont été sensibilisées sur la demande du permis de conduire de cyclomoteur et son équipement.

Leurs camarades de 8ème année ont appris quelles pouvaient être les conséquences pénales et civiles d'un accident de circulation.

De plus, une explication du Règlement de police, traitant particulièrement des incivilités, du tabac, des rentrées à 2200 et de la fréquentation des établissements publics, a été dispensée. Cette année, une information a également été donnée sur les nouvelles directives de la LADB traitant de l'autorisation écrite que les parents doivent faire pour que leur enfant mineur puisse se rendre dans un café.

Pour les 9èmes années se sont spécialement les problèmes de l'alcool et ses effets sur le comportement dans la circulation qui ont été abordés, ainsi que les accidents qui peuvent en découler.

En outre, le film du TCS a été présenté, tant aux classes de huitième que de neuvième, avec les supports fournis pour cette occasion.

Le moment le plus attendu par les jeunes fut sans conteste les moments passés au Jardin de circulation.

Lors de ces périodes qui ont touché les classes de 4^{ème} et 5^{ème}, pas moins de 774 enfants se sont trouvés confrontés, à raison de deux périodes, aux divers signaux, présélections, carrefours, giratoire, priorité de droite et signalisation lumineuse. En raison de l'EURO 08, les élèves de 3^{ème} année, soit près de 400, n'ont pas pu fréquenter ledit jardin de circulation.

Ces leçons permettent à l'instructeur de prévention routière de se rendre compte combien cet aspect pratique est important pour la jeune génération yverdonnoise qui, en raison de la configuration de notre ville, pratique la "petite reine" dès son plus jeune âge, sans pour autant respecter les règles établies.

Une amélioration du respect des règles de circulation a été constatée. Lors du contrôle d'entrées et de sorties des classes, il est loisible de remarquer que les élèves adoptent plus couramment un comportement adéquat, à savoir qu'ils tendent le bras facilement lors des tourner à droite ou en sortie de giratoire.

Les cours pour les candidats au permis de conduire pour cyclomoteur ont été de 22 cette année.

Les campagnes de prévention se sont étalées sur toute l'année, en plus des cours donnés en classes, à savoir :

- Une trentaine d'affiches "Rentrée scolaire, attention enfants", généreusement offertes par le BPA, ont été apposées à la hauteur de tous les collèges et dans les endroits dangereux connus de nos services. De plus, des affiches "Alcool" et "Ceinture de sécurité" ont été distribuées lors de contrôles préventif;
- A la rentrée des vacances d'automne, un contrôle de l'état général des cycles dans les collèges yverdonnois a été effectué. Pas moins de 517 vélos ont été contrôlés. 281 propriétaires de ces engins ont été priés de les remettre en état, au moyen de fiches techniques, car ils présentaient diverses déficiences telles que défaut d'éclairage, de freins ou de sonnettes. A cette occasion 284 catadioptrés avant et arrière ont été fixés sur ces vélos et divers petits réglages ont été effectués par notre mécanicien. Cette campagne a été relayée par la presse locale. L'on relèvera toutefois que de plus en plus d'élèves abandonnent le cycle au profit de la trottinette moyen de locomotion qui peut se révéler dangereux, notamment lors de traversées de routes, les enfants ne prenant pas suffisamment de temps pour regarder avant de s'engager sur un passage pour piétons par exemple;
- En novembre 2007, une campagne "Vitres givrées" a été effectuée. Durant celle-ci près de 100 grattoirs ont été distribués;
- D'avril à fin mai 2008, le responsable de la prévention routière a soutenu par voie de presse, l'action organisée par le Bureau Suisse de Prévention des Accidents et la SUVA, "A vos casques!" et mis à disposition du public des bons délivrés par ces associations. Cette année, 258 personnes se sont servies de ces bons de ristourne d'une valeur de frs 20.--. Cette campagne était appuyée par la pose d'une trentaine d'affiches ad hoc;



- Du 7 au 18 avril 2008 la Campagne du « Merle Blanc », parrainée par l'Automobile Club de Suisse, a rencontré un vif succès auprès des élèves de 2^{ème} année ainsi que par leurs enseignants. Durant de cette leçon, la démonstration pratique d'un accident de circulation survenant lors d'une traversée inopinée de la route parle plus d'elle-même que n'importe quelle théorie. Nous profitons également de démontrer l'utilité de la ceinture de sécurité aux enfants, en effectuant un freinage d'urgence en compagnie d'un élève.

Samedi 12 avril 2008, la désormais traditionnelle "foire aux vélos", mise sur pied par l' "Association Transport et Environnement (ATE)" et "Pro Vélo" a été accompagnée par une campagne de prévention pour cyclistes, voulue par l'Autorité municipale et sa commission extraparlamentaire "Deux roues et circulation". A cette occasion, elle accorda un crédit spécial de frs 5'000.--. Avec cette somme, il fut acheté des catadioptrés avant et arrière, ainsi que pour les roues et des éclairages avant et arrière. Lors de cette matinée, tout ce matériel a été distribué gratuitement à l'exception de l'éclairage qui, sur décision municipale, a été bradé pour la somme de CHF 5.- au lieu d'un prix de revient de frs 30.--. En sus, un concours était organisé, au moyen des tests cyclistes du TCS; les meilleurs résultats étaient tirés au sort. Vingt casques pour cyclistes d'une valeur totale de CHF 900.-- ont été mis en jeux. Pas moins de 650 personnes se sont présentées au concours. De plus, des brochures informatives sur les règles de circulation étaient à disposition du public.

Plusieurs heures ont été consacrées aux contrôles des entrées et sorties de classes. Lors de ceux-ci, de nombreux avertissements ont été donnés, tant aux élèves qu'aux parents, au sujet de leur comportement à proximité des collèges. En outre, ces usagers ont pu bénéficier de certains conseils ou recommandations utiles, quant au stationnement aux abords des écoles, de l'usage de la ceinture de sécurité et des sièges pour enfants, de l'éclairage etc.

Nous relevons, à cette occasion, qu'une forte proportion de parents, accompagnant leur progéniture à l'école, n'attachent pas leurs enfants ou n'utilisent aucun siège adhoc. Ils ont été mis en garde sur le danger que cela représente pour leur enfant.

Durant cette année scolaire 2006 – 2007, 30 mineurs ont été dénoncés en Commission de

police pour des infractions à des règles de circulation et 7 au Règlement de police. En règle générale, pour les mineurs ayant enfreint des règles de conduites, des cours de circulation sont donnés alors qu'il s'agit de prestations de travail pour les infractions inhérentes au Règlement de police.

Le samedi 2 septembre 2007 a eu lieu le 26^{ème} rallye cyclotouriste de la ville d'Yverdon-les-Bains qui, malgré une météo mitigée, a connu un vif succès avec 442 participants pour une palette de prix de plus de Frs 16'000.--. En effet, cette manifestation a pour but de promouvoir l'utilisation de la petite reine à travers trois parcours à choix de 10, 27 et 40 km le long de la plaine de l'Orbe. Lors de la remise des prix plusieurs cycles ont été offerts.

Brigade équestre

Lors de ces sorties, les policières-cavalières ont donné plusieurs avertissements mais ont tout de même apposé onze amendes d'ordre, constaté et signalé trois véhicules sans plaque sur la voie publique et ont dénoncé six contrevenants au Règlement de police.

A quatre reprises, la patrouille équestre a effectué de la prévention aux abords des établissements scolaires lors de la rentrée et la sortie des classes. De plus, alors que les patrouilles motorisées étaient occupées, elle a également été amenée à établir un constat de dommage à la propriété, à relever une personne âgée qui était tombée à son domicile et à surveiller d'éventuels débordements à la gare.

Accueil de la population

Au vu des nombreux témoignages, c'est visiblement avec plaisir que la population a, de nouveau, accueilli la brigade équestre. Toutefois, des gens sont encore étonnés de savoir que cela existe depuis trois ans dans leur ville car, jusque-là, ils n'avaient jamais rencontré les chevaux. Lors des patrouilles, elle a pu rencontrer toutes les couches sociales, pouvant discuter tant avec les enfants et leurs parents, qu'avec les marginaux, les personnes âgées, le personnel des institutions ou les touristes de passage, lesquels s'approchaient spontanément de la police montée. Elle montre une image positive d'une police accessible et ouverte à la discussion. Les citoyens ont tenu des propos positifs, en narrant notamment que c'était sensationnel et rassurant, cela avait de la prestance tout en étant imposant ou encore



que la ville avait fait preuve d'originalité avec une brigade équestre.

Pour les plus jeunes enfants qui sont accompagnés par un parent, c'est souvent un premier contact avec les chevaux, mais également avec la police. Une opportunité pour permettre de donner une image amicale et plaisante des forces de l'ordre. Pour les plus grands, c'est surtout l'occasion de toucher l'animal et de pouvoir poser des questions touchant à tous les domaines, tant pratiques, juridiques, qu'équins.

L'approche et la communication avec les marginaux se font de manière naturelle, ce qui permet d'avoir des échanges verbaux sur des thèmes qui leur tiennent à cœur tels que leur présence au parc Benno Besson, l'impression qu'ils ont d'être persécutés ou encore l'interdiction des canidés dans ledit parc. Ils ont même déclaré être contents de pouvoir discuter sans retenue avec la police et d'avoir le point de vue de celle-ci.

Les chevaux font ressortir plein de souvenirs auprès des personnes âgées, dont beaucoup ont grandi dans un cadre rural et prennent un plaisir non dissimulé à les caresser. Elles trouvent rassurant d'avoir une présence policière dans les zones vertes et sur les chemins piétonniers. Elles sont fières d'avoir une brigade équestre car, selon leurs dires, les équidés sont une institution à Yverdon-les-Bains, notamment en raison de l'hippodrome et c'est une continuité.

A plusieurs reprises, des discussions, avec le personnel des institutions comme «Le Repuis» ou le «Centre psychiatrique du Nord vaudois», eurent lieu sur notre travail de proximité, la manière d'y parvenir et les résultats obtenus. En effet, ils avaient déjà entendu des échos sur la présence et l'engouement que provoque une patrouille à cheval.

Quant aux touristes de tous horizons, ils ont d'emblée narré que la brigade équestre se voyait de loin et que c'était pratique pour venir prendre des renseignements sur la ville d'Yverdon-les-Bains. De nombreuses questions ont fusé sur les brigades équestres dans notre ville et en Suisse, ceci afin de pouvoir comparer avec celles de leur pays.

L'ensemble de cette population a posé des questions traitant de la police proprement dite, de la formation à suivre et du travail. Elle l'a également fait sur la brigade équestre et ce qui l'entoure, soit sur les chevaux, leurs niveaux de dressage, les entraînements spécifiques pour qu'ils acceptent l'environnement citadin, leurs formations et celles des policières-cavalières. Une dame a même demandé si c'était possible d'acheter des chevaux de police réformés afin d'avoir une monture sûre dans le trafic, comme cela se fait dans certain pays !

Il ressort que quelque soit le genre de personne avec laquelle les policières de la brigade équestre ont eu contact, une relation d'échange s'est faite. Toutefois, il est à relever que certains adolescents et jeunes adultes (15-18 ans) qui viennent au contact des chevaux, le font pour prouver quelque chose à leurs copains, suite à des moqueries de ces derniers ou pour la frime, mais pas pour converser ouvertement avec la police. L'effet de groupe y est pour beaucoup, mais c'est un contact malgré tout, car quand ces individus sont seuls, ils ne s'approchent pas du tout.

Patrouilles particulières

Au mois de mai, la brigade équestre a endossé la tenue de cérémonie lors de l'Assemblée des Commandants des polices suisses.

Au mois de juillet, la brigade équestre a été suivie durant toute une journée par une journaliste du quotidien «24 Heures». Elle rédigea un article décrivant le déroulement d'une patrouille ainsi que les situations ou questions auxquelles elle est exposée.

Au mois d'août, un étudiant effectuant une thèse traitant sur les différentes manières d'aborder la police de proximité faite auprès des gens en marge de la société observa le travail fait par la brigade équestre, au parc du Théâtre Benno Besson. Selon ses dires, il fut surpris de l'attrait du cheval, ainsi que du fait que ce sont les marginaux qui viennent spontanément vers les équidés pour les caresser et discuter avec la police et non le contraire

Brigade des assistants de police

Elle est composée de trois collaborateurs et une collaboratrice, Madame Victorine Deschenaux, Messieurs Yves Carrard, Michel Pierrehumbert et François Panteri.

Assistants de police	Nombre	AO	Heures
Contrôle du stationnement	1692	21886	3'448
Entretien des horodateurs	483		972
Foires et marchés	149		318
Travaux administratifs	577		178

Manifestations

Le corps de police a également dû gérer des manifestations qui sont lourdes en heures et présence policière. Nous relevons les plus importantes, à savoir :

Manifestations culturelles

Baleinev 08 – Les Brandons – 1^{er} août – Marché de Noël – Comptoir yverdonnois – 4 concerts – Braderie de la Plaine

Manifestation sportives

La Favorite – Euro 08 – Course des Cygnes – Walking – Marathon Yverdon-Neuchâtel

L'Euro 08 représente pour le Corps de police :

- Détachement service d'ordre : 1329,45 heures;
- Détachement de circulation : 1320,50 heures;
- Détachement PCE : 390,50 heures;
- Etat-major (2 hommes) 112,50 heures;
- Brigades : 528 heures supplémentaires.

Fourrière à voitures et à bateaux

Exploitation 2008

Fourrière à voitures et bateaux	2008	2007	Diff.
voitures mises en fourrière	75	117	-42
voitures rendues	68	95	-27
voitures détruites	10	4	+6
voitures vendues	0	3	-3
bateaux mis en fourrière	0	5	-5
bateau vendu	0	1	-1
factures établies	19	25	-6
parution FAO	4	6	-2

Centrale réception

Le personnel de la police municipale, plus particulièrement les réceptionnistes-téléphonistes, ont accueilli 18'900 personnes qui se sont présentées à la réception du poste de police. De plus, 21'400 communications ont abouti à la centrale téléphonique.

Objets trouvés

1'195 (1'159 en 2007) objets perdus ont été rapportés à la réception du poste de police, soit :

244 porte-monnaie;

186 papiers d'identités, permis, cartes bancaires ou autres documents;

76 téléphones portables;

73 bijoux divers;

45 paires de lunettes;

239 autres (argent uniquement);

332 clés.

Il est à relever que 638 objets ont pu être restitués à leur légitime propriétaire, ainsi que 137 clés.

Fourrière deux-roues

Gestion de l'information à la réception :

- 75 personnes se sont présentées à la réception pour signaler la présence d'un cycle ou autre engin abandonné sur la voie publique et ont complété la fiche ad-hoc, contre 72 personnes en 2007;
- 155 deux-roues ont été ramassés et mis en fourrière, contre 120 en 2007.

Sur ces 155 engins, 76 ont été détruits.

Enregistrement des plaintes pénales pour vols de véhicules : 426

Véhicules volés	2008	2007	2006	Diff.
Voitures	8	6	0	+2
Motos	5	7	5	-2
Scooters	18	13	35	+5
Cyclomoteurs	36	16	21	+20
Cycles	355	279	317	-24
Plaques	12	16	22	-4
Remorques	0	0	2	0
Quadricycles	0	0	0	0

Cours et cours de recyclage

Formation pédagogique pour enseignants, 10 jours à La Rouvraie/NE

- Brg Alain Angeloz

Instructeur à l'Académie de police, module Tir TTP, 8 jours à Savatan

- Brg Philippe Erath

Cours pédagogique et technique pour instructeur MEB, 5 jours à Montreux

- Brg Philippe Erath

Droit sur la circulation routière, 1 jour à Pully

- Sgt Laurence Finger

Rôle du chef face à ses collaborateurs en situation de crise, 1 jour à Estavayer-le-Lac

- Sgt Laurence Finger

- Agt Gilbert Stucky

Circulation, transport et environnement, 3 jours au Centre Blécherette

- Agt Sébastien Fleury

- Agt Serge Oulevey

- Agte Marie Schuwey

- Agte Caroline Struzka
Instructeur de tir, formation de base, 10 jours à Moudon
- Agt Fabrice Fornerod
Lutte contre le trafic de stupéfiants, cours d'introduction, 4 jours à Colombier
- Agt Fabrice Fornerod
- Agte Natacha Hiertzeler
- Agt Steve Knabenhans
- Agte Emilie Pasquier
- Agt Laurent Zinder
Pilotage, cours de base, 2 jours à Payerne
- Agte Natacha Hiertzeler
- Agte Emilie Pasquier
Self défense, 5 jours à Blonay
- Agt Steve Knabenhans
- Agt Laurent Zinder
Diriger et motiver ses collaborateurs, 4 jours à Yverdon-les-Bains
- Sgt Gilbert Stucky
Formation continue au tir, 2 jours à Chamblon
- Ensemble des collaborateurs
Espace Schengen/Dublin, 1 heure à Yverdon-les-Bains
- Ensemble des collaborateurs

Evénement interne

Départs – démissions

Dates	
31.01.2008	Monsieur Pierre Jaccard a fait valoir son droit à la retraite
31.07.2008	l'agent Adriano Mainolfi a démissionné pour poursuivre son activité à la police municipale d'Orbe
31.07.2008	l'agent Vincent Basile a démissionné pour poursuivre son activité à la police municipale d'Orbe
30.09.2008	l'appointé Steve Duvoisin a démissionné pour poursuivre son activité à la police militaire
31.10.2008	l'agent Steve Haymoz a démissionné pour poursuivre son activité à la police municipale de Pully

Engagements

Dates	
01.01.2008	sergent Laurence Finger, qui vient de la police municipale de Pully
03.03.2008	Emmanuelle Giuliacci aspirante, David Grandjean aspirant, Jérôme Holzer aspirant, Grégoire Mauron aspirant, Antony Meillaz aspirant
01.02.2008	agent Fabrice Fornerod, qui vient de la police ferroviaire
01.04.2008	agent Sébastien Fleury, qui vient de la police ferroviaire
01.09.2008	appointé Alexandre Lugon-Moulin, qui vient de la police municipale d'Orbe
01.11.2008	agent Cédric Thalmann, qui vient de la police Ouest

Promotions

Sur proposition de la Direction de police la Municipalité a promu :

Dates	
01.01.2009	Capitaine Serge Richo est promu Major
01.01.2009	sergent Jean-Marc Collet est promu sergent-major
01.01.2009	sergent Tibor Bacso est promu sergent-major
01.01.2009	sergent Michael Groux est promu sergent-major
01.01.2009	sergent Pascal Nidegger est promu sergent-major
01.01.2009	sergent Gilbert Stucki est promu sergent-major
01.01.2009	sergent Laurence Finger est promue sergent-major
01.01.2009	brigadier Laurent Schweizer est promu sergent
01.01.2009	brigadier Christian Martin est promu sergent
01.01.2009	brigadier Philippe Erath est promu sergent
01.01.2009	brigadier Stéphane Vuagniaux est promu sergent
01.01.2009	appointé François Tzaut est promu brigadier
01.01.2009	appointé Patrick Graber est promu brigadier

Dates	
01.01.2009	appointé Joël Jeanneret est promu brigagier
01.01.2009	appointé Stéphane Paillard est promu brigagier
01.01.2009	appointé Stéphane Rodriguez est promu brigagier
01.01.2009	appointé Eric Mauron est promu brigagier
01.01.2009	appointé Fabienne Gigandet est promue brigagier
01.01.2009	agent Didier Hofmann reçoit la distinction d'appointé
01.01.2009	agent Laurent Mieville reçoit la distinction d'appointé

CONTROLE DES HABITANTS

Population	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total au 31.12.08	Total au 31.12.07	Diff.
Suisses	6'451	7'995	1'333	1'246	17'025	16'712	313
Etrangers Permis B et C	3'650	3'261	947	899	8'757	8'295	462
Total population établie	10'101	11'256	2'280	2'145	25'782	24'434	775
					0	0	
Courte durée (L)	85	37	9	9	140	310	-170
Admis provisoires (F)	95	106	44	44	289	297	-8
Requérants (N & attest.)	66	40	15	17	138	194	-56
Autres + en suspens	26	24	7	7	64	79	-15
Total étrangers non établis	272	207	75	77	631	880	-249
POPULATION TOTALE	10'373	11'463	2'355	2'222	26'413	25'887	526
Résidences secondaires	192	156	11	10	369	365	4
POPULATION RESIDENTE	10'565	11'619	2'366	2'232	26'782	26'252	530
Frontaliers	770	258			1'403	1'422	-19

Commentaire : le chiffre officiel de la population d'Yverdon-les-Bains est publié dans la Feuille des Avis Officiels en février 2009. Il comprend les suisses, les établis (permis B et C) et les permis L de plus d'une année et s'élève à 25'801 personnes. Comme de coutume, il y a un léger décalage sur les naturalisations et sur les dossiers en suspens.

Mutations enregistrées

	2008	2007
Mariages	309	319
Séparations	207	108
Divorces	173	126
Décès	254	230
Naturalisations	312	321
Arrivées et retours	2'152	2'470
Départs	1'679	1'678
Naissances	284	302
Déménagement au sein de la commune	2'081	2'133
Total des mutations	7'451	7'687

Registre des électeurs

Electeurs inscrits / dernier rôle levé de l'année		
	2008	2007
Femmes suisses	7736	7606
Hommes suisses	6205	6023
Femmes étrangères	1890	1859
Hommes étrangers	2208	2179
Total	18039	17667
	2008	2007
Initiatives et référendums contrôlés	30	23
Nombres de signatures validées	9516	5328

Papiers délivrés

	2008	2007
Cartes d'identité enfants	648	648
Cartes d'identité adultes	1'244	1'329
Total cartes d'identité	1'892	1'977
Passeports enfants	381	340
Passeports adultes	615	832
Total passeports	996	1'172
Titres de voyage pour étrangers	110	111
Attest. de résidence ou d'établissement, cert.vie	2'765	2'928
Attest. de résidence gratuites pour le chômage	1'430	1'242
Attestations de départ	239	253
Demandes de renseignements par écrit et par fax	3'907	3'875
Permis étrangers délivrés et renouvelés	5'680	5'116
Personnes reçues à nos guichets	24'910	28'126

Naturalisations

	2008
Dossiers déposés	156
Dont : procédure ordinaire	75
Facilitées et 2ème génération	81
Nombre de personnes concernées	253
Décisions municipales	199
Dossiers traités	230

Commentaires

Depuis le 1^{er} décembre 2007, les naturalisations sont intégrées au Contrôle des Habitants.

Durant l'année 2008, du personnel HAB a été délégué à l'ouverture continue du guichet, au remplacement de la titulaire lors de ses absences, au rattrapage du retard. A fin 2008, le secteur est à jour.

Le 12 décembre 2008 sont entrés en vigueur les accords Schengen-Suisse, apportant des modifications de pratiques notamment au sujet des livrets pour étrangers non européens (remplacés par des cartes) et les déclarations de garantie en vue d'inviter des personnes provenant de pays sujets à visa.

Engagements

Le 1^{er} décembre 2007, Mme Noëlle Vuillemin a été engagée en qualité de collaboratrice à 60 % et s'est vu confier la gestion des naturalisations.

Le 1^{er} janvier 2008, Mme Isabelle Marchand a été engagée à 60 % en qualité de collaboratrice.

Le 1^{er} septembre 2008, Mme Véronique Pittet a été engagée à 50 % en qualité de collaboratrice.

Départ

Le 30 avril 2008, M. Eric Barbay a quitté le Contrôle des Habitants.

Evénements

Le 3 janvier 2008, Mlle Ana Favre a donné naissance à Louis.

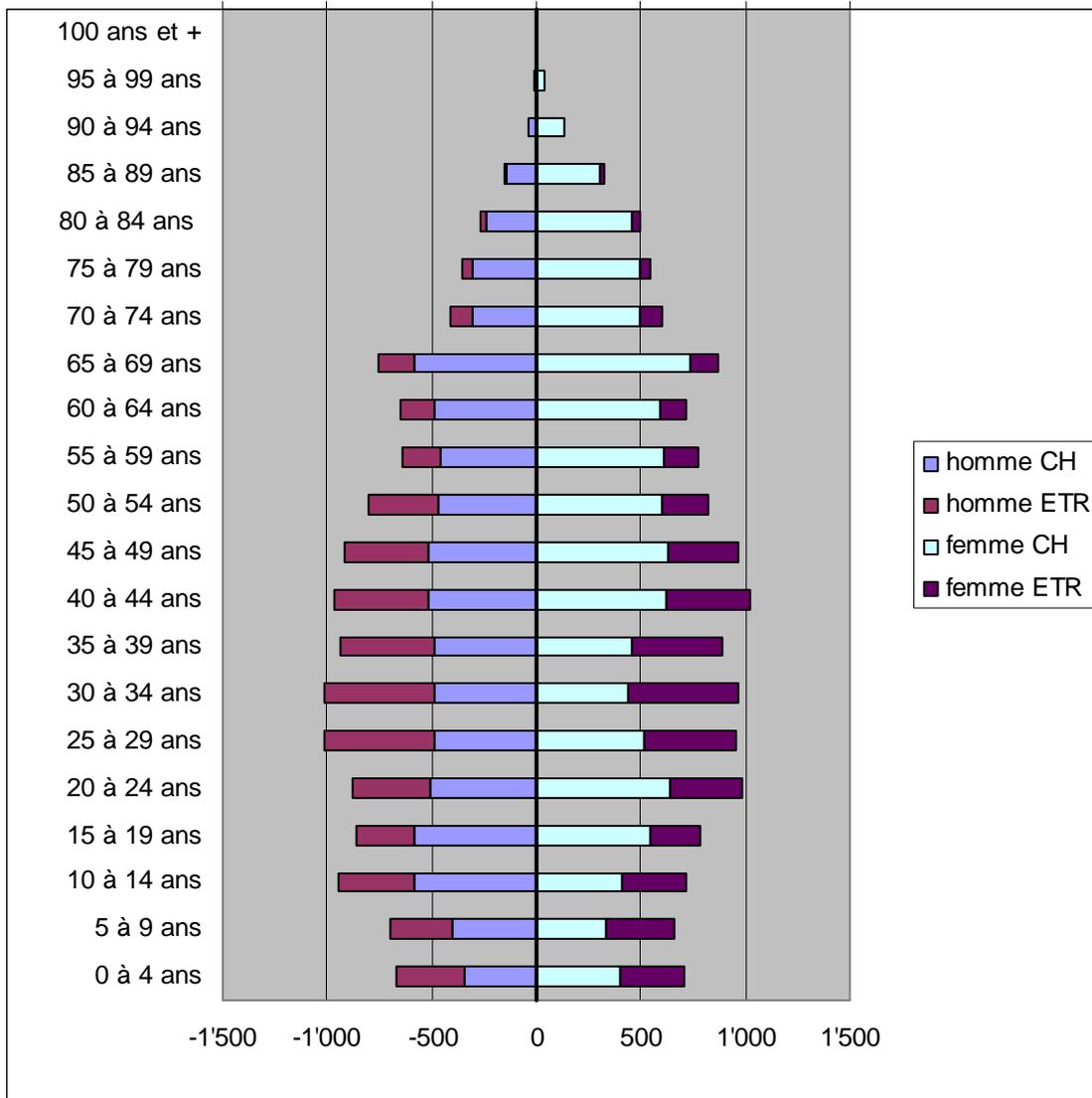
Le 29 avril 2008, Mme Céline Sonney a mis Nolan au monde.

Perspectives

Dès que l'apurement des registres relatifs aux bâtiments sera achevé, le Contrôle des Habitants commencera les opérations prévues dans le cadre de la Loi sur l'Harmonisation des Registres pour fournir des données correctes au Recensement Fédéral 2010.

L'intégration du nouveau numéro AVS (NAVS13) dans les registres se fera à partir d'avril-mai 2009.

Le calendrier d'intégration des nouveaux pays membres de l'Union Européenne (Roumanie – Bulgarie) entrera en vigueur au 1^{er} juin 2009.



SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS (SIS)

Effectif du SIS

Au 1^{er} janvier 2008, l'effectif du bataillon du SIS était de 80 personnes, soit une diminution de 2 unités par rapport à l'année précédente. L'organisation dans laquelle s'intègre cet effectif est la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
Etat-major	6			6
Compagnie DPS	6	7	36	49
Compagnie Régionale	2	2	21	25
Total	14	9	57	80

Réforme de la défense incendie

Un des grands chantiers, toujours ouvert en 2008, est la poursuite de la réforme de la défense incendie du canton de Vaud, dite « SDIS Evolution ». Cette réforme pourra être formellement mise en application lorsque la nouvelle loi (LSDIS) sera validée par le Grand Conseil. Cette décision devrait avoir lieu en automne 2009.

Dans la région, dite « Sud du lac », qui compte 31 Communes pour un bassin de population de 35'000 habitants, deux groupes de travail ont traité respectivement les aspects politiques et opérationnels d'une organisation régionale de la défense incendie. On peut mettre en évidence, en autres, deux thèmes analysés.

L'aspect financier

L'aspect financier d'une régionalisation de la défense incendie ou comment partager équitablement les coûts de cette organisation ? Une première étape a été de rassembler les comptes attribués à la défense incendie des 31 Communes portant sur les années 2005, 2006 et 2007. La valeur totale, ramenée simplement à une valeur par habitant, n'est pas apparue comme une répartition équitable. En effet, une Commune avec un petit nombre d'habitants, peut avoir sur son territoire une industrie, une grande zone commerciale qui nécessiteraient, en cas de sinistre, une mise à disposition de moyens importants. Pour cette raison, une pondération des coûts doit être faite en tenant compte du risque intrinsèque à chaque Commune. Un coût par habitant, pondéré avec la valeur immobilière totale de la Commune assurée auprès de l'ECA, est pris comme clé de répartition.

Parallèlement à ce groupe de travail, un projet de réorganisation est mené par des représentants de 16 Communes dites du « Nord du lac ». Au terme de ces travaux, il apparaît que le coût par habitant obtenu avec une autre approche est pratiquement identique à celui calculé par le groupe de travail des Communes du « Sud du lac ». Il semble alors logique de considérer une seule grande région au lieu de créer deux organisations parallèles, d'autant plus que le SIS d'Yverdon-les-Bains devra également intervenir dans la région « Nord du lac », région qui n'est pas au bénéfice de toutes les compétences d'interventions.

Une assemblée des représentants de toutes les Communes a été tenue à Yvonand le 12 juin 2008. Cette assemblée a validé la proposition d'une seule grande région et la poursuite des travaux pour la mise en place d'une organisation groupant 47 Communes, pour un bassin de population d'environ 50'000 habitants.

Lorsque que la nouvelle LSDIS entrera en vigueur, elle supprimera l'obligation de servir au profit du volontariat, avec par voie de conséquence la suppression obligatoire de la taxe « Non pompier ». Pour Yverdon-les-Bains, cette taxe rapporte annuellement environ Frs 850'000.— Un autre mode de financement devra être trouvé.

L'aspect opérationnel

Pour être optimale et efficace, la formation et l'engagement des sapeurs pompiers d'une région doit être coordonnée et uniforme, tout en restant adaptée aux missions à remplir. Amorcée timidement en 2004, la collaboration



avec les Corps de Grandson et d'Yvonand fonctionne aujourd'hui à pleine satisfaction. L'instruction, les interventions se font sans distinction d'appartenance à un Corps ou à un autre. Et bien qu'informel, un état-major de région mis sur pied par les praticiens permet d'organiser et répartir les tâches. Les résultats sont excellents. Le Corps de Concise rejoindra cette organisation dès l'année prochaine.

Recrutement et effectif du SIS

Une préoccupation constante est le recrutement du personnel de milice. Cette année, pour interpeler des candidats, l'envoi d'environ 400 lettres personnalisées aux habitants de la ville âgés de 25 ans a été complété par le lancement d'une campagne d'affichage et en favorisant les inscriptions sur le site Internet du SIS (ydon.ch). Deux soirées d'information ont été suivies par une trentaine de personnes. Toutes ont trouvé ce métier de sapeur pompier milicien captivant et indispensable. Mais au final, ce ne sont que 9 candidats qui rejoindront les rangs du SIS au 1er janvier 2009. A ceux-ci s'ajoute une personne issue du groupe des Jeunes Sapeurs Pompiers. Les raisons du renoncement à s'engager sont clairement les contraintes, le manque de disponibilité et l'empiètement considérable sur la vie de famille et le temps de loisirs.

Maintenir un effectif de sapeurs pompiers performant et conforme aux recommandations quantitatives de l'ECA fait aussi partie du défi. La durée d'engagement d'un milicien dans un corps de sapeurs pompiers est un facteur déterminant. Sur une période de 5 ans, on a un renouvellement de la moitié de l'effectif. Il est difficile pour le personnel dans ce court laps de temps de bien se former et d'acquérir

de l'expérience. Et l'expérience est indispensable pour la sécurité et le succès d'une intervention. Multiplier les heures de formation ferait que le seuil de saturation serait largement dépassé et entraînerait des démissions en nombre. Chaque démission, en particulier celle d'un cadre, est une perte de savoir puisque dans ce temps limité, il n'est pas possible de transmettre et d'intégrer ce savoir. Une grande part de la solution se trouve dans l'organisation de corps formés de sapeurs pompiers miliciens et permanents. Cette organisation, initiée il y a une dizaine d'années, a été farouchement combattue. Aujourd'hui, cette organisation est reconnue et le sera dans la nouvelle loi. Il reste bien sûr quelques nostalgiques qui mènent un combat d'arrière garde perdu d'avance. Les avantages de cette organisation sont entre autres : les permanents peuvent assurer un effectif de base pour les interventions en journée, garantir la pérennité du savoir et faire que les miliciens puissent travailler dans de bonnes conditions. C'est-à-dire que les miliciens investissent leur temps pour ce qu'ils ont le plus envie de faire : de l'instruction et de l'intervention. Ils sont affranchis des tâches administratives qui enflent sans cesse, de la maintenance et de la logistique au sens large du terme. Les Centres de Nyon, Vevey, Montreux, Morges, Yverdon-les-Bains s'appuient déjà sur une telle organisation. Pour 2009, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a validé un poste supplémentaire à plein temps de sapeur pompier permanent. Il ne fait aucun doute qu'à très court terme d'autres corps adopteront ce type d'organisation qui est aussi le garant d'une défense incendie basée sur le volontariat.

Démissions

En cours d'année et pour le 31 décembre 2008, 13 personnes ont démissionné du bataillon pour des raisons diverses. Elles représentent 17 % de l'effectif.

Il s'agit des personnes suivantes:

- Premier lieutenant :
- GERBER Jean-Pierre
- Caporal :
- FALLEY Fabian
- Appointés :
- ROCHAT Pierre-Alain
- Sapeurs :
- ALCAIDE José-Manuel
- BREUX Amadou
- BRITO Monica

- DIAS COEHLO Emanuel
- FAVERO Marc
- JACQUEMAI Ivo
- MARTIN Guy
- NICOLIER François
- PATILLA Sylvain
- STEBLER Patrick

Distinctions pour années de service

Années d'activités	Grades	Noms
5 ans	Sapeurs	RECORDON Christophe PEREZ-REJON David
10 ans	Premier lieutenant Sergent Appointés	JUILLERAT Pierre-Yves JACCARD Stéphane STEHLE Serge ROCHAT Pierre-Alain
15 ans	Sergents	KUENZLI Alain SCHMIED Frédéric

Promotions sous-officiers avec effet au 1er janvier 2009

Grades	Noms	Promotions
Sapeurs	BONHOTE Isabelle LEMOS Manuel	Distinction d'appointé
Appointés	DUPERTUIS Olivier GUEx Ludovic ROSSO Marc WILLOMMET Stéphane	Promu au grade de caporal
Caporal	BERTHOUD Joël	Promu au grade de sergent
Sergents	JACCARD Stéphane KUENZLI Alain	Promu au grade de sergt-major

Promotions officiers avec effet au 1er janvier 2009

Grades	Noms	Promotions
Lieutenant	BALTENSPERGER Pascal	Promu au grade de 1 ^{er} lieutenant
Premier lieutenant	MAURON Jean-Paul	Promu au grade de capitaine

Instruction et formation

Un exemple paradoxal. Nous sommes sapeurs pompiers et il est très difficile voire impossible de faire du feu pour s'entraîner. La réglementation sur la pollution de l'air, entre autres, nous interdit de brûler des matériaux dégageant fumées et odeurs. Pourtant, pouvoir reproduire fumées et chaleur dans un milieu

confiné est primordial. Un intervenant devrait savoir pratiquement à quoi ressemble un feu d'appartement et non pas le découvrir dans le stress d'une intervention réelle. Pour pallier à ce manque d'infrastructure sur le plan cantonal du moins, on doit utiliser des installations de la PCi neuchâteloise, se déplacer dans des centres de formation en France. En septembre, le cap. Masson a pu participer



avec le Corps professionnel de Lausanne à un stage de formation dans un centre national en Finlande.

Quelques soirées et après-midi ont été consacrées à une instruction particulière en vue de l'Eurofoot 08. Cette instruction portait essentiellement sur le comportement, la tactique et la technique d'intervention dans une manifestation. Sécurisation du lieu par la gendarmerie, engagement, repli, confrontation avec des manifestants.

Le temps consacré à l'instruction pour 2008 par les miliciens est de 7'098 heures/hommes.

Interventions

Le nombre d'interventions en 2008 est légèrement inférieur aux années précédentes, soit 403 sorties. Les DPS voisins de Grandson et d'Yvonand, qui traitent seuls les alarmes automatiques, les feux de voitures et les feux extérieurs dans leur secteur respectif, nous soulagent d'une cinquantaine d'alarmes.

Ces sorties représentent un total de 3'576 heures/hommes. 197 sorties, soit environ le 50 % des sorties se sont produites les jours ouvrables entre 7h00 et 18h00.

Les principales activités sont :

- 54 interventions pour des feux dans des bâtiments.
- 4 interventions pour feux de cheminées.
- 3 interventions pour feux de forêts et broussailles.
- 14 interventions pour feux de voitures.
- 25 interventions pour feux divers.
- 3 interventions pour alarmes automatiques avec détection justifiées.
- 24 interventions pour alarmes automatiques défauts techniques
- 53 interventions pour alarmes automatiques ou boutons poussoirs non justifiées.
- 15 interventions pour désincarcérations et pionnier.
- 9 interventions pour accidents chimiques.
- 80 interventions pour pollutions et défense contre hydrocarbures.
- 42 interventions pour le sauvetage de personnes bloquées dans un ascenseur et assistance sanitaire.
- 43 interventions pour le sauvetage d'animaux.
- 8 interventions pour inondations.
- 28 interventions pour prévention diverses.

Equipe du matériel

Ce groupe composé de miliciens est indispensable au bon fonctionnement du SIS. C'est environ 2'171 heures/hommes qui ont été consacrées à l'entretien des véhicules, de la caserne, du matériel et du rétablissement qui suit les interventions et les exercices.

Rapport d'activités du SIS

Le rapport d'activités du SIS pour l'année 2008 a eu lieu le vendredi 20 décembre à l'Aula Magna en présence des Autorités de la ville et des représentants des instances cantonales.

Commission du Feu

Cette commission a siégé à 2 reprises en 2008. Elle est composée de Monsieur Jean-Daniel Carrard, Conseiller Municipal et président de la Commission, Monsieur Roland Büttiker, Madame Heidi Botteron, Monsieur Pascal Fer, Monsieur Samuel Gurtner, Monsieur Walter Müller, Monsieur Etienne Mutrux, Monsieur Roger Randin et de l'Etat-Major du SIS.

Etat-major

L'Etat-major composé du maj. J.-M. Benay, du cap.-adj. Christophe Masson, du cap. Quartier-Maître Olivier Jaquier, du cap. Instr. Pascal Livet, du cap. Eric Morleo et du plt Jean-Paul Mauron, a tenu 12 séances ordinaires durant l'année 2007 pour la conduite du SIS.

Ces séances ont permis de traiter les affaires courantes du SIS en mettant toujours un accent particulier sur la recherche de solutions pour atteindre les objectifs fixés, tels que la régionalisation des ressources, l'instruction pour la protection respiratoire, la mise en œuvre des nouveaux matériels d'interventions et l'adaptation permanente du concept d'instruction.

Madame Anne-Catherine Dutour, qui a assuré la partie administrative et les PV de la Commission du feu et de l'Etat-major a quitté sa fonction au 31 décembre 2008. L'appointé Isabelle Bonhôte, reprendra ces tâches au 1^{er} janvier 2009.

Police du feu

Les activités liées à la Police du feu prennent de plus en plus d'importance. Elles traitent principalement :

- De la sécurité feu, chemins de fuite, évacuation des personnes, respect des exigences AEAI lors de manifestations.
- Commission de construction, accès aux bâtiments, normes de construction,



sécurité feu dans les établissements publics.

- Visites et contrôles avec la Commission de salubrité.

Groupe des Jeunes Sapeurs Pompiers

Ce groupe formé de 12 filles et garçons, motivés et disciplinés, possède un bon niveau de connaissances. Ils forment certainement la relève et sont les sapeurs pompiers de demain. La formation est là aussi un facteur clé.

Activités diverses

Concours de la Fédération Vaudoise à Gimel le samedi 26 avril 2008

Pour le SIS, une équipe « Combiné » et une équipe « Motopompe » étaient engagées.

Les résultats obtenus sont les suivants :

- « Combiné B »
- Une 2ème place avec mention « Bien »
- Prix de l'ECA au sgt Stéphane Jaccard pour la meilleure donnée d'ordres
- « Motopompe B »
- Une 3ème place avec mention « Bien »

Félicitations et remerciements à tous les participants et aux officiers qui ont entraîné les équipes.

Pique-nique et rallye du SIS

Le dimanche 29 juin était organisé le traditionnel pique-nique et rallye pédestre du SIS. Environ 140 personnes ont participé à cette journée magnifique. Vingt-huit équipes se sont disputées la première place du rallye organisé par le fils du Commandant et son amie. Vainqueur de l'édition 2008, l'équipe de notre QM Olivier Jaquier organisera l'édition 2009. Ce sera le 30ème rallye et le 34ème pique-nique.

Téléthon

Le plt Jean-Pierre Gerber et le lt Stéfan Dutoit ont organisé le Téléthon 2008. Malgré une météo défavorable, une somme de plus de Frs 10'000.— a été récoltée. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Passeport vacances

Pendant les vacances scolaires d'automne, nous avons accueilli à la caserne du SIS une soixantaine d'enfants dans le cadre de « Passeport vacances ». C'était pour eux

l'occasion de découvrir le travail des sapeurs pompiers, d'être attentifs à quelques conseils, visiter la caserne et de terminer cet après-midi par un tour en camion.

SECRETARIAT AUX SPORTS

Les diverses tâches inhérentes au secrétariat aux sports peuvent être présentées comme suit :

- Gestion du stade municipal ;
- Gestion des installations de la patinoire et piscines ;
- Gestion des réservations des salles de gymnastique ;
- Gestion du bus du Secrétariat aux Sports ;
- Gestion de la troisième année de l'aide financière aux sociétés sportives ;
- Organisation du cinquième camp sportif des jeunes ;
- Organisation du Grand Prix des Villes Sportives ;
- Organisation du quatrième Festival Sportif Yverdonnois, avec la Semaine « Yverdon-Bouge » ;
- Organisation du Festy'Foot ;
- Organisation et gestion de la patinoire mobile sur la Place Pestalozzi ;
- Secrétaire de la Commission des Sports ;
- Secrétaire de la Commission du Stade ;
- Secrétaire de la Commission Patinoire - Piscines
- Préparation de conventions pour les utilisateurs des zones des Vuagères, de la patinoire et de la piscine ainsi que du stade municipal ;
- Membre délégué par la Municipalité d'une étude mandatée par l'ADNV sur le sport régional ;
- Membre pour la commune de l'organisation, avec la Ville de Pontarlier, de l'événement de la Rand'YP ;
- Membre pour la commune de l'organisation d'une étape contre-la-montre du Tour de Romandie 2009 ;
- Participation aux séances de la gare citoyenne.

Développement de quelques activités

Gestion du stade municipal

Le stade municipal est ouvert 7 jours sur 7 durant 11 mois par an aux 22 équipes utilisatrices en plus de l'école de football, ce qui représente environ 55 entraînements par semaine en plus des matches en fin de semaine.

Nous avons accueilli 3 équipes étrangères durant la période du 2 juillet au 11 août.

3'340 heures ont été nécessaires pour entretenir les terrains en plus des 2.5 personnes employées au stade pour la

conciergerie et le marquage des surfaces de jeu.

Le 1^{er} juillet 2008, le secrétariat aux sports a repris la gestion des énergies et facture ces énergies aux différents utilisateurs au prorata de l'utilisation des installations.

La collaboration entre le tenancier de la buvette et la ville a pris fin le 14 novembre. Un nouveau tenancier sera nommé par la Municipalité.

Gestion patinoire – piscines

La reprise des installations de la patinoire – piscines par la commune le 1^{er} mai 2007 s'est déroulée en douceur et a permis d'obtenir des chiffres de fréquentation.

Patinoire

La mise en glace de la patinoire a débuté le 20 juillet pour une entrée en fonction le 30 juillet. La saison a débuté par plusieurs camps d'entraînements de hockey sur glace.

Le public a, quand à lui, eu le loisir de patiner du 12 septembre 2008 au 14 mars 2009.

La saison de patinage s'est terminée le dimanche 16 mars par le gala final du CPAY "Club de Patinage Artistique d'Yverdon-les-Bains".

Fréquentation	Publiques	Abonnements	Clubs	Ecoles extérieures ; institutions
Enfants	4'672	1	36	4'586
Apprentis	394	0	4	
Adultes	2'877	2		54

Piscine plein-air

La saison 2008 a débuté le 10 mai et s'est terminée le 14 septembre ce qui a représenté 127 jours d'exploitation avec une augmentation de fréquentation du public de plus de 4'000 entrées payantes par rapport à 2007.

Tableau comparatif de la fréquentation des 5 dernières années							
Nombre d'entrées payantes (hors écoles)							
	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	Moyenne
2004	8'446	12'505	18'505	14'377	1'804	55'640	50'741
2005	8'491	21'933	20'231	12'059	3'478	66'192	
2006	1'272	15'898	21'013	3'049	1'558	42'790	
2007	4'629	10'450	14'623	11'873	726	42'301	
2008	2'380	15'292	16'135	11'905	1'074	46'786	

4'226 élèves des établissements scolaires yverdonnois, 2'342 élèves de l'arrondissement de Grandson, 163 élèves de Thierrens et 966 enfants, apprentis venant de diverses institutions, fondations, écoles privées ou école des métiers se sont également rendus à la piscine plein-air, soit plus de 54'400 entrées pour les 4 mois d'exploitation.

Piscine couverte

Après 15 mois d'exploitation de la piscine couverte et l'euphorie de la nouveauté, le nombre moyen d'entrées payantes par mois en 2008 se situe à plus de 3'200 pour les 10 mois et demi d'exploitation.

Pour l'année 2008, 17'588 entrées adultes ont été enregistrées, 5'365 entrées étudiants et 10'939 entrées enfants, pour un total de 33'892 entrées.

1'300 abonnements ont été vendus durant l'année 2008 avec la répartition suivante :

Piscine couverte	Les 2 piscines	12 entrées	Entreprise	CNY
126	149	747	1	277

Il devient très difficile de trouver un créneau horaire libre pour un club, une société ou un particulier qui désire louer une ligne tellement la demande est forte, ce qui est très encourageant.

Bus du Secrétariat aux Sports

Les utilisateurs sont toujours plus nombreux. Les sociétés sportives, les associations ou les services communaux prennent gentiment l'habitude de demander le bus pour leur déplacement. La commission de Gestion a, quand à elle, choisi le bus des sports pour réaliser tous ses déplacements durant l'année 2008.

Organisation du cinquième camp sportif des jeunes

Ce cinquième camp pour les jeunes sportifs s'est déroulé du lundi 7 au vendredi 11 juillet. Malheureusement, nous n'avons pu compter sur la participation attendue, une trentaine de jeunes s'étant inscrits. Un envoi trop tardif des informations aux sociétés sportives ainsi que le fait que les sociétés n'ont pas fait suivre le courrier auprès de leurs juniors a sans doute contribué au manque de participation.

Les activités proposées étaient des plus attrayantes avec au programme : badminton – tennis – natation – rugby - triathlon – ski nautique – marche - wakeboard – wave surfing et VTT. Tous les déplacements se sont effectués à vélo.

Les journées étaient bien remplies ! Pour exemple, le mercredi, le rendez-vous était fixé à 8h00 au centre de badminton avec un pique-nique. Les jeunes accompagnés de 2 monitrices et de 2 moniteurs ont pris la direction de Grandson puis de Fiez à vélo pour se rendre au sommet du Chasseron à la

marche et y déguster leur casse-croûte devant un panorama idyllique. Descente en bus puis retour au point de départ à vélo.

Le lendemain matin toutes et tous étaient prêts pour un Triathlon avec 300m. de natation, 6km de vélo et 2km de course à pied.

Toutes les personnes ayant participé à cette semaine sportive ont en été enchantées.

Grand Prix des Villes Sportives

Le 17 mai, la ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli le 20^{ème} Grand Prix des Villes Sportives "GPVS" aux Rives du Lac.

Malgré un temps froid et pluvieux, cette rencontre fût l'occasion de voir s'affronter une trentaine de villes provenant en majorité de Suisse romande lors de joutes sportives de très au vol.

Rendez-vous est pris le 6 juin prochain pour la 21^{ème} édition toujours aux Rives du Lac.

Festival Sportif Yverdonnois 2008

Plus de 150 personnes ont participé aux 26 épreuves proposées. Lors de la semaine « Yverdon bouge » qui s'est déroulée du 6 au 12 juillet, plus de 480 personnes se sont inscrites aux 7 épreuves sportives proposées. La plus grande affluence fût la sortie sac à dos avec plus de 100 participants.

Lors de la cérémonie de clôture de cette semaine « Yverdon bouge », environ 70



personnes ont participé au concours de boule ferrée dans une excellente ambiance.

Vu le succès remporté par cette semaine "Yverdon Bouge", celle-ci sera maintenue en 2009.

Organisation et gestion de la patinoire mobile

Durant tout le mois de décembre, la population yverdonnoise et des environs a bénéficié gratuitement d'une patinoire de 180m² sur la place Pestalozzi. Seule la location des patins était à la charge des personnes qui n'en possédaient pas. Cette initiative de la municipalité a été fortement appréciée de la population de la cité thermale et mérite d'être renouvelée.

Commission des sports

Cette commission s'est réunie à 5 reprises. Elle a traité une trentaine de demandes d'aide financière. Elle a retenu 13 dossiers et distribué Frs. 38'300.- aux sociétés. 7 pour l'achat de matériel, 4 pour l'organisation de camp d'entraînement, 2 pour l'achat d'équipement et 1 pour l'organisation d'un tournoi.

Cette aide est accordée uniquement si le projet présenté par la société sportive concerne le mouvement junior de l'association ou du club.

Festival sportif Pontarlier et Yverdon-les-Bains

De nombreuses séances ont eu lieu à la Mairie de Pontarlier ou à la Grande Borne pour l'organisation de la Rand'YP. Le Festival sportif s'est déroulé sur 3 jours.

Le vendredi, une centaine d'élèves de 13 à 15 ans pontissaliens(nes) ont rencontrés leurs collègues yverdonnois(es) pour des activités sportives (tennis – badminton – patinage – unihockey – tchoukball - etc).

L'après-midi a eu lieu au théâtre Benno Besson, une conférence débat avec pour thème "l'obésité dans l'adolescence" présenté

par la Dresse Nathalie Farpour-Lambert, Pédiatre FMH, médecin cheffe adjointe au Département de l'enfant et de l'adolescent aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Le samedi, les activités étaient concentrées à Pontarlier.

Le dimanche a eu lieu la Rand'YP – Le Trait d'Union. Il s'agit d'une randonnée de 51 km qui a conduit les participants par monts et par vaux de la Place Pestalozzi d'Yverdon-les-Bains jusqu'à l'espace Pourny de Pontarlier et ce en 4 étapes.

Initialement prévue à l'attention d'équipes composées de 4 personnes, elle pouvait également se courir par 2 ou individuel.

Cette épreuve multisports se composait de 4 étapes. La 1^{er} entre Yverdon-les-Bains et Vuiteboeuf à vélo ; la 2^{ème} de Vuiteboeuf à Ste-Croix/La Sagne en course à pied en passant par les Gorges de Covatannaz; la 3^{ème} de Ste-Croix/La Sagne et le Frambourg (France) en VTT et la 4^{ème} du Frambourg à Pontarlier en course à pied.

Cette randonnée populaire, non chronométrée, a permis aux participants de découvrir de belles régions et de parcourir les contreforts du Jura. Elle s'adaptait aussi bien aux sportifs aguerris qu'aux familles qui souhaitent tester leur endurance.

Malgré un temps magnifique, cette 1^{ère} édition n'a pas rencontré le succès populaire que cela aurait mérité. De l'avis de tous les concurrents, cette randonnée était magnifique et très bien organisée. Tous se réjouissent de la prochaine édition.

Tour de Romandie

Depuis le mois d'avril, un groupe de travail a été constitué pour mettre en place l'organisation de cette étape contre-la-montre du 1^{er} mai 2009. Au vu de l'envergure de cette manifestation, le secrétariat aux sports a participé à une quinzaine de séances en 2008.



DICASTERE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

**M. MARC-ANDRE BURKHARD,
MUNICIPAL**

GENERALITES.....	144
VOIRIE	145
BUREAU TECHNIQUE	148
JARDINS.....	153
STATION D'EPURATION DES EAUX USEES	156
ATELIER/GARAGE	162
DOMAINES.....	163
PLANTAGE	163
VIGNES	164
FORETS	165
ENVIRONNEMENT	166

GENERALITES

2008, une année exceptionnelle pour le service des travaux et de l'environnement, tous les secteurs ont géré et mis en place un projet particulier, une conjonction de succès qui n'apparaît pas souvent et qui demande un investissement extraordinaire de tout le personnel !

La voirie a mis en place la collecte IES des déchets sur l'ensemble de la commune. Ce nouveau mode de collecte, avec des véhicules équipés de benne ACTS, permet de transporter par le rail le 80% de nos déchets incinérables aux usines d'incinérations, ce concept est non seulement bénéfique pour l'environnement en économisant 30 tonnes de CO2 par an, mais il est également économiquement très favorable, chaque année, la commune économise Fr. 200'000.- sur le transport de ses déchets incinérables.

Le garage a effectué la mise en service des 2 nouveaux véhicules EURO 4 pour la collecte IES. La coordination et le contrôle financier avec la société ACTS et STRID, responsables du transport par le train, a également été suivi par notre nouveau chef de garage en place depuis le 1er avril 2008, qui a relevé au pied levé le défi de réorganiser ce secteur.

Les espaces verts nous ont gratifié d'une superbe « Ballade des vertus » de Monsieur Pierre Küenzi, sculpteur et interprète de l'arbre. L'exposition à ciel ouvert, qui a choisi les massifs de notre ville pour s'installer pendant l'été, a remporté un très grand succès.

La STEP a fêté ses 50 ans durant l'année de l'assainissement mondial ! Un bel anniversaire qui a valu à notre installation le privilège de pouvoir accueillir, en primeur, l'exposition itinérante « Année de l'assainissement : La Suisse s'engage », créée et financée par l'Office fédéral de l'environnement en collaboration avec la DDC, OFSP, SECO, Eawag, VSA et le GRESE. Les festivités se sont déroulées sur trois jours, une participation soutenue du public, des écoles et des autorités aussi bien fédérale (MM. Muenger/DDC et Lehmann/OFEV), cantonale et communale qui se sont déplacées pour ce jubilé. Pour couronner cet événement, notre STEP, sous l'impulsion de son responsable, a obtenu la certification ISO 14'001, pour son système de management environnemental.

Le bureau technique n'est pas resté en arrière. Très occupé par la fin du plan général

d'évacuation des eaux, l'effondrement du collecteur des Moulins et tous les dossiers générés par AggloY, l'équipe a réussi, avec les mandataires et les entreprises engagées, à réaliser le nouveau pont Kiener en moins de 8 mois. Cet ouvrage était sacrifié par la corrosion des armatures et la carbonatation du béton, sans compter AggloY, qui par l'intermédiaire de ses ingénieurs spécialistes, mettaient en doute l'utilité de cette connexion. Beaucoup d'énergie pour lutter contre une situation théorique qui ne pourrait bien jamais apparaître. Heureusement le bon sens a eu raison des théories discutables et le pont est à disposition de l'agglomération, façonné pour répondre aux évolutions de nos modes de transports.

Il manque énormément de ressources pour répondre aux attentes des citoyens et à la multitude de projets un cours. Une hiérarchisation des réalisations et une dilution (anticipation et linéarisation sur une plus grande période) dans le temps, seront impératives si nous ne voulons pas faire du vite fait, juste pour encaisser la participation de 25% sur les mesures AggloY. Cette aide pourrait devenir coûteuse à long terme, les chantiers gérés dans la précipitation ne répondant pas toujours au critère de durabilité.

L'année 2008 aura été aussi exceptionnelle concernant le vandalisme. En effet, malgré l'EURO 2008, très peu de dégradations ont été observées. Les efforts conjugués de tous les dicastères, pour offrir un cadre de vie agréable, portent ses fruits...

Effectif du service 2008

- 74 collaborateurs, 6 auxiliaires, deux collaborateurs au bénéfice d'une rente AI, 1 stagiaire AI et 6 apprentis au 31.12.08 ;

L'année 2008 a vu :

- Les départs à la retraite de 2 employés ;
- Le départ de 5 collaborateurs et d'un apprenti ;
- L'arrivée de 4 nouveaux collaborateurs.

VOIRIE

Réfections et interventions sur le réseau routier communal

Par crédits d'investissements

- Rue de Graveline (C.I. 499.51440.01) : par l'entreprise BERNASCONI ROMANDIE, application de la couche de surface sur la chaussée (ACMR 11 40mm) entre le giratoire Graveline-Valentin et la rue de Rhodes.
- Rue des Philosophes, RC 276b (C.I.499.51443.01) : par l'entreprise FACCHINETTI, application de la couche de surface sur les trottoirs (AC 8N 30mm) et la chaussée (ACMR 11 40mm).
- Chemin des Sources en vue du transfert au DP (C.I. 499.51466) : par l'entreprise GABELLA, branche du haut, réfection de la superstructure et application de la couche de support (AC T 22N 90mm). Branche du bas, reprofilages ponctuels avec des enrobés bitumineux et application de la couche de surface (AC 11N 30mm).
- Avenue des 3 Lacs km 0.660 à km 0.810 (C.I. 399.51332) : par l'entreprise GRISONI-ZAUGG, pose de planelles d'écoulement et application de la couche de surface (ACMR 11 35mm).

Par budget de fonctionnement

- Campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussées : par STE, travaux préparatoires soit purges locales, reprofilages ponctuels avec des enrobés bitumineux et mise à niveau de regards. Par l'entreprise ZIEGLER : rue du Fontenay (2'640m²), rue du 24 Janvier (850m²), rue du Buron (3'665m²), rue de Chalamont tronçon avenue des Bains-rue de Gasparin (970m²) et rue du Levant tronçon avenue des Bains-rue d'Entremonts (2'330m²).

Entretien courant du réseau routier

- Chaussées en béton : campagne de remplissage des joints ouverts entre dalles avec du mastic bitumineux.
- Campagne de traitement des fissures sur revêtements bitumineux à la lance thermique par l'entreprise PITTET.

- Zone piétonne pavée : entretien courant (jointoiement et remplacement de pavés délités).
- Réfections de fouilles avec des enrobés bitumineux : interventions ponctuelles sur le territoire communal.
- Interventions ponctuelles sur chaussées : mise à niveau de bordures, remplacement de planelles d'écoulement, bétonnage de caniveaux, pose de sacs d'eaux pluviales, remplacement de la couche de surface sur certains trottoirs en ville, remplacement des couches de support et de surface au droit de déformations liées à l'orniérage.
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe STE a appliqué à la main 177t d'AC T 11N, 182t d'AC T 16N, 40t d'AC T 16S, 36t d'AC T 22N, 197t d'AC 8N, 34t d'AC 8S, 103t d'AC 11N et 74t d'AC 11S, soit au total 843t d'enrobés bitumineux.
- Campagne de désherbage manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communales par l'équipe STE qui a bénéficié de l'assistance, selon nécessité, d'une épareuse de l'entreprise SCHAEERER durant 15 jours.
- Nettoyages des ruelles du centre ville, de la Place de la Forge et de la Place de l'Amitié au moyen d'un « KAERCHER ».

Extension du système séparatif, entretien, interventions sur collecteurs communaux et sacs d'eaux pluviales

- Chemin des Sources en vue du transfert au DP (C.I. 499.51465) : par l'entreprise GABELLA, branche du haut, remplacement des collecteurs EU Ø 250mm et ES Ø 315mm. Branche du bas : par l'entreprise CAND LANDI, opération de fraisage du tuf dans le collecteur ES.
- Place de l'Ancienne Poste (crédit d'investissement URBAT) : par l'entreprise BEATI, exécution du réseau d'évacuation des eaux de surface. Par STE, nettoyage complet du dispositif de fonctionnement et d'évacuation du mur d'eau.
- Exécution d'un drainage dans le fond d'encaissement de la route de Bellevue sur le front des immeubles Nos 21 à 25



(70m' Ø 160 perforé) et pose de 2 sacs d'eaux pluviales.

- Collecteur unitaire des Moulins (C.I. 499.51474) intervention d'urgence, remplacement du collecteur unitaire présentant des effondrements sur certains tronçons, soit : rue du Midi – rue des Moulins No 52 (75m' Ø 400mm), rue des Moulins entre les Nos 72 à 74 (25m' Ø 355mm) et au droit du No 84 (5m' Ø 315mm), construction de 2 chambres de visite et mise en état du domaine public suite aux travaux.
- Diverses interventions sur des collecteurs et sacs d'eaux pluviales : réparations locales suite à des écrasements du tuyau ou des raccords défectueux (trous de rats). Interventions ponctuelles liées à l'obstruction de sacs d'eaux pluviales par des racines. Remplacement ou mise à niveau de dalles de couverture de chambre de visite.
- Entretien général au moyen de notre camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs EU (carrefour rue des Jordils/rue Roger de Guimps, carrefour rue d'Entremonts/rue du Levant, rue de Pythagore, etc..) et curage des sacs dépotoirs de routes et évacuation des boues à CRIDEC.

Interventions diverses, prestations pour d'autres services communaux et tiers

- Vidange complète et nettoyage au "Kaercher" du bassin de la Place d'Armes et remplacement des 2 pompes, circuit fermé et jet d'eau.
- Entretien et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la Place de l'Ancienne Poste, des bassins de la Place de la Gare, des giratoires de Tivoli et de Floreyres.
- Propreté en ville : par les entreprises CONTREAG et CONTAINERS SERVICE, campagne de nettoyage des conteneurs propriété de la commune (210p). Pose de 13 nouvelles poubelles type « Requin », 2 dans le parc de la villa d'Entremonts, 2x2 à proximité des terrains multisports de Pierre de Savoie et du Cheminet, 3 à la Place de l'Ancienne Poste et 4 dans le périmètre de la gare routière à l'avenue de la Gare.
- Nouveau principe de collecte des déchets ménagers incinérables : aménagements d'emplacements pour dépôts de conteneurs.
- Abris de bus : nettoyage au "Kaercher" des fonds, des plafonds et nettoyage des vitres de tous les abris de bus.
- Arrêts de bus du 14 Avril : aménagement de 2 quais en vue de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux transports publics.
- RC 422b – chemin de Calamin : aménagement d'un quai au droit de l'arrêt des cars postaux et construction d'un trottoir reliant le chemin de Calamin.
- Rue des Uttins, tronçon rue de Montagny – avenue de Grandson : mise à niveau des pavés des entourages d'arbres et application d'enrobés bitumineux.
- Rue des Remparts, en face de la Place de l'Ancienne Poste : modification de l'abaissement du trottoir (selon projet URBAT), exécution de diverses fouilles et bétonnage de socles pour la signalisation lumineuse et application d'enrobés bitumineux.
- WC publics du cimetière (côté rue des Philosophes) : aménagement d'un accès piétonnier entre la rue des Philosophes et le bâtiment des WC.
- Jardin public du quartier « Aux Iles » : remplacement des bordurettes sur le pourtour du parc, et celles des chemins intérieurs y compris application d'enrobés bitumineux.
- Aux Vuagères : aménagement de l'accès au minigolf par une équipe de la voirie. Pose des enrobés bitumineux par l'entreprise GABELLA au moyen d'une finisseuse.
- Giratoires de Tivoli et Cordey : défonçage de dalles béton faïencées et application d'enrobés bitumineux, épaisseur 20cm.
- Avenue Haldimand : réfection complète du trottoir sur le front des immeubles récemment achevés (anciens dépôts de l'entreprise GABELLA).
- Chemin de Floreyres : suite à d'importantes déformations du revêtement de part et d'autre du pont de Floreyres, défonçage de l'enrobé bitumineux, reprofilage avec de la grave, pose d'une cunette d'écoulement sur la largeur de la chaussée à l'amont du pont et application des couches de support et de surface.
- Station d'épuration : exécution d'une rampe d'accès à la fosse de déversement des boues des STEP environnantes, bétonnage d'un radier pour le dépôt de



fûts d'huile et exécution d'une fosse de récupération, suppression du décanteur primaire, réparations des fissures sur les bassins et surfaces de roulement des ponts roulants.

- A la demande d'URBAT, campagne de curage des sacs d'eaux pluviales dans les préaux des écoles.
- A la demande du Service informatique, exécution d'une fouille pour la pose d'un tableau électrique pour les retransmissions des séances du Conseil communal.
- Signalisation verticale, régie CPO : mise en place et scellement de bases sur le territoire communal. Collage d'affiches pour la campagne de prévention routière sur des panneaux et mise en place à proximité des collèges.
- Mise à disposition pour CPO, d'une aide pour les inhumations. Désaffectation du carré d'inhumation des enfants (22 tombes), mise à disposition de 2 employés de la voirie.
- Transport de boues d'épuration par notre camion hydrocureur pour les Communes de Baulmes (300m³), Cheseaux-Noréaz (100m³), Method (80m³), Orzens (40m³) et Valleyres-sous-Ursins (80m³).

Ponts et cours d'eau

- Remplacement de la passerelle cycles et piétons de la Roselières, mise en place de nouveaux porteurs en lamellé collé, remplacement des lames du plancher et du garde-corps amont, entouragement des piliers béton avec des lames en mélèze. Pose d'un tapis bitumineux mince sur le plancher. Aménagement des accès, pose de bordurettes ciment 8/25cm et application d'enrobés bitumineux.
- Pont Péclard, travaux d'assainissement par l'entreprise Moll.
- Pont Kiener, démolition de l'ancien pont par l'entreprise Cand Landi et reconstruction d'un nouvel ouvrage de franchissement par l'entreprise Marti Travaux Spéciaux Neuchâtel.
- Pont de Floreyres, suite à d'importantes déformations du revêtement du tablier, dégrappages ponctuels, et reprofilage de toute la surface avec de enrobés bitumineux.
- PS de Pomy (RC 401a), travaux de renforcement afin de permettre le franchissement aux poids lourds de 40t.
- Pont Saint-Georges sur le Mujon : réparation du garde-corps par l'entreprise Grossrieder.

- Mujon, entre la rue des Cygnes et le Lac : nettoyage du lit et fauchage des berges.
- Fossé du Maréchat, (RC 276b-canal Occidental) : fauchage des talus et évacuation des déchets.
- Fossé du Saut : fauchage des talus et nettoyage des abords et évacuation des déchets.
- Vounoz : nettoyage du lit du cours d'eau entre le stand de tir et les cibleries, curage du dessableur de la route de Pomy.
- Campagne de faucardage du lac par l'entreprise Drague Aspirante SA, du 16 au 20 juin et du 15 au 20 août.

Rives du lac

Plage

- brassage du sable du terrain de beach volley-ball.
- 1 opérations de criblage des zones sableuses par l'entreprise SCHAERER et entretien courant de l'aire de détente.

Zone Thièle-Mujon

- Fermeture le 29 août, d'une entrée baigneurs sise en face de l'Iles aux oiseaux.

Parc des Rives

- Pose de 10 potelets dont 2 pneumatiques sur le chemin des Bosquets et le chemin transversal, exécution de bases en béton pour 12 bancs et 3 barbecues.
- Faucardage des algues devant la plage et le port des Iris : par l'entreprise spécialisée SAUGBAGGER - DRAGUE, 2 interventions totalisant 9 jours.

Plantages

- Aménagement d'une place de parc pour handicapé, délimitation par une bordurette 8/25cm ciment et application d'enrobés bitumineux.
- Curage hebdomadaire des fosses sceptiques et intervention durant les week-ends, les dimanches 20 et 27 juillet ; 3,10, 17, 24 et 31 août, ainsi que les 7, 14, 21 et 28 septembre.

Travaux de la menuiserie

Place de jeux

- Rénovation et mise en conformité de la place de jeux à la colonie de Mauborget.
- Peinture sur les escarpolettes de la plage municipale.
- Pose d'un nouveau concept de jeux au camping des Iris.
- Réparation d'un cheval à bascule ainsi que de divers balançoires et jeux sur ressorts.
- Réparation de tours à grimper, réparation de la tyrolienne de la plage. Contrôle périodique des installations.

Bancs

- Fabrication de tables et bancs en bois rétifé pour les rives du lac.
- Préparation d'un modèle de banc arrondi en bois rétifé pour l'aménagement futur de la place de la gare.
- Peinture sur les lames chêne.
- Changer quelques lames de bancs cassées.
- Réparation et remise à hauteur des bancs en chêne.

Menuiserie

- Rénovation de peinture sur divers jeux.
- Fabrication de caisses pour les bouteilles de moût.
- Préparation d'abris de conteneurs en bois rétifé.
- Fabrication de divers objets pour les jardins, ce composant de : Porte de bureau – Listage en sapin pour les nids – Nouveaux chevalets.
- Fabrication et pose de rayonnage sapin dans le bureau technique.
- Réparation d'un plancher de remorque.
- Réparation de quelques palettes pour le stockage du pain.
- Fabrication et pose d'un escalier pour le silo à sel. Pose d'une tablette à la cuisine de la STEP.
- Réparation de diverses tables de cantines.
- Fabrication et pose d'indicateur de chemin pédestre pour « La Clé des Prés ».
- Fabrication de chevalets de route rouge et blanc.
- Pose et dépose de tapis de protection.
- Installation d'une nouvelle raboteuse.
- Changement de tous les filtres de l'aspiration.
- Pose de protections de fontaines.

- Préparation pour l'expertise du bateau nacelle.

Plantage

- Pose et dépose des panneaux d'affichages pour l'eau ainsi que pour les déchets encombrants.

Manifestation

- Pose des drapeaux pour l'abbaye.
- Pose et dépose du mât de la course des cygnes.
- Pose et dépose des oriflammes sur la place Pestalozzi pour le 1er Août.
- Changer les deux drapeaux du bord du lac.
- Pose et dépose d'oriflammes à l'av. des Bains, rue de la Plaine et place Pestalozzi pour l'inauguration de centre Jules Vernes.

Tables de cantine

- Locations diverses et entretien des tables et bancs

SEY

- Préparation de piquets et de coins en sapin.

Décembre

- Transport et pose des sapins de Noël. Fabrication de divers pieds de sapin.

BUREAU TECHNIQUE

PGEE

- Participation aux diverses séances de travail et de coordination, avec le BAMO et les mandataires.
- Organisation d'une séance avec le canton (SESA) pour une pré-validation des concepts PGEE.
- Suivi et approbation des différents rapports élaborés par les mandataires : cours d'eau, eaux claires parasites, état des canalisations, zones d'infiltration, bassins versants, zones de danger, débits eaux usées / eaux claires / eaux mixtes, concept PGEE et avant-projets. (Transmission du dossier final au Canton prévue pour fin février 2009).
- Présentations, aux différents acteurs de projets communaux sensibles, des mesures PGEE à envisager dans le

secteur, par exemple par un principe d'écoulement majeur en surface.

- Suivi des coûts et demandes d'acomptes pour les subsides fédéraux (35%) et cantonaux (42%).

Projet « Essentiel des investissements » ; initié par SEY

- Participation aux séances de travail (8 séances) avec SEY et URBAT afin de pouvoir fournir aux décideurs un outil informatique d'aide à la décision clair, qui renseigne sur les éléments qui composent un projet et permette d'évaluer les conséquences des décisions.
- Détermination des paramètres pertinents qui caractérisent chaque projet.
- Détermination de la traçabilité des paramètres pertinents.
- Création d'un prototype sous forme d'un masque de saisie Excel et élaboration d'exemples concrets.

Gestion du patrimoine routier

- Participation aux séances de travail avec notre mandataire (TECHDATA SA).
- Suivi et approbation des différents documents élaborés par notre mandataire : cahier des charges pour mandataires d'ingénierie civile, documents d'appel d'offre conformes à la réglementation sur les marchés publics, planning de l'appel d'offres et des études.
- Par manque de ressources le projet a été mis en attente.

Couche SIG pour la gestion et la mise en valeur des espaces verts

- Création d'un prototype SIG sur ArcGis 9.3 dans le cadre du travail final pour l'obtention du brevet fédéral de technicien en géomatique.
- Planification, inventaire des besoins, données tests et méthodes d'acquisition des données, modélisation des données, prototype SIT opérationnel sur une partie du territoire Yverdonnois (mise en production au STE prévue pour 2009).

Projets de semestre HEIG-VD

- Participation à l'élaboration, avec l'Office informatique, des canevas de projet de Géoinformatique qui seront traités par des étudiants dans le cadre de leur projet de semestre à l'HEIG-VD.
- Cadastre communal des sites pollués et gestion des permis de fouille.

Suivi de travaux divers, projets STE ou en collaboration avec d'autres Services communaux, diverses démarches administratives

Rue des Philosophes

- Suivi des travaux de finition effectués par l'entreprise FACCHINETTI, soit pose des planelles d'écoulement et application des couches de surface sur les trottoirs et la chaussée.
- Suite à une pétition, choix d'un mandataire (Christe et Gygax, ingénieurs circulation) pour piloter une étude et présenter un projet de modération du trafic + participation aux séances de travail.

Rue de Graveline, tronçon giratoire Valentin-Graveline / rue de Rhodes

- Suivi des travaux de finition effectués par l'entreprise BERNASCONI ROMANDIE, soit pose des planelles d'écoulement et application de la couche de surface sur la chaussée.

Avenue des 3 Lacs, tronçon km 0.660 – km 0.810

- Suivi des travaux de finition effectués par l'entreprise GRISONI-ZAUG, soit pose des planelles d'écoulement et application de la couche de surface sur la chaussée.

Chemin des Sources, branches du haut et du bas, transfert au DP

- Collaboration avec le bureau d'ingénieurs pour l'élaboration de la soumission et de l'appel d'offre.

- Branche du haut, suivi des travaux effectués par l'entreprise GABELLA, soit remplacement des collecteurs EU Ø 250mm et ES Ø 315mm et réfection de la superstructure.
- Branche du bas, suivi des travaux effectués par CAND LANDI, opération de fraisage du tuf dans le collecteur ES et par l'entreprise GABELLA, application de la couche de surface sur la chaussée.
- Début des démarches administratives pour le transfert au DP.

Place de l'Ancienne Poste

- Suivi des travaux effectués par l'entreprise BEATI, soit extension du réseau d'évacuation des eaux de surface et réfection de la superstructure pavée.

PST, fin étape 2 et viabilisation de l'étape 3

- Participation à certaines séances du groupe technique, et suivi des travaux effectués par l'entreprise BERNASCONI ROMANDIE, soit construction des réseaux EU + ES de l'étape 3.

Collecteur unitaire des Moulins, tronçon rue du Midi / avenue Kiener

- Suivi des travaux de remplacement du collecteur effondré sur 105m'.
- Etablissement de divers rapports (information au Conseil communal, demande de crédit d'investissement).
- Elaboration du document d'appel d'offre et des conditions générales pour les travaux de réhabilitation du tuyau par chemisage.

Collecteur du Vounoz à l'aval du stand de tir, inscrit au cadastre des sites pollués

- Inspection du collecteur au moyen d'une caméra, constat d'un risque d'écrasement du tuyau.
- Collaboration avec 2 bureaux d'ingénieurs pour les investigations par sondages dans le terrain pollué, en prévision du remplacement du tuyau.

Ponts sur le réseau routier communal

- Participation aux séances pour les ouvrages suivants : démolition et reconstruction du pont Kiener, assainissement du pont Péclard, suivi des

travaux de reprofilage du revêtement sur le tablier du pont de Floreyres.

Rue de l'Indépendance et rues perpendiculaires

- Projet d'introduction du système séparatif avec l'application d'une mesure PGEE (principe d'écoulement majeur en surface).
- Relevés de terrain, établissement des plans de situation, du profil en long et des coupes en travers, établissement du devis.

Rue des Uttins, tronçon rue Saint-Georges / avenue de Grandson

- Projet d'introduction du système séparatif.
- Relevés de terrain, établissement des plans de situation, du profil en long et de coupes, établissement du devis.

Rue des Mouettes

- Participation au groupe de travail piloté par URBAT et leurs mandataires.
- Participation aux présentations du projet aux riverains.

Modérations du trafic et zones 30km/h

- Quartier des Chaînettes OUEST, Quartier de Calamin / Pins et liaison Floreyres / Bellevue, participation au groupe de travail piloté par URBAT et leurs mandataires.

Aménagement du carrefour rue de Gasparin – rue des Thermes – rue J.-A. Venel

- Actualisation du projet, mise en consultation du dossier de plans et du mémoire technique auprès des Services cantonaux.
- Début de la procédure d'expropriation, soit : établissement des conventions et envoi aux 3 expropriés pour signature.

PPA « Champs Torrens »

- Conformément à la convention d'équipement relative au plan partiel d'affectation « Champs Torrens », établissement d'un projet de cheminement « mobilité douce » entre le giratoire de la A1 et le chemin de la Chèvre, avec liaison à la rue des Petits Champs.

P.I. CFF de la Sallaz, tronçon carrefours avenue des

Sciences / avenue Pierre de Savoie

- Participation à la révision du projet par URBAT et leurs mandataires, chargés de faire des propositions d'aménagements de surface, s'intégrant dans la mesure 34 AGGLO Y.
- Etablissement du rapport pour la demande de crédit d'étude jusqu'en phase réalisation.

Rue du Midi

- Participation au groupe de travail piloté par URBAT et leurs mandataires chargés de faire des propositions d'aménagements de surface, s'intégrant dans la mesure 34 AGGLO Y.

Giratoire de l'avenue des Sports, tronçon pont sur le Buron / RC 402b

- Préparation du projet en collaboration avec URBAT et leurs mandataires, chargés de faire des propositions d'aménagements de surface, s'intégrant dans la mesure 34 AGGLO Y.

PS de Pomy

- Dans la perspective de sa reconstruction, collaboration avec le bureau d'ingénieurs chargé de définir le gabarit de l'ouvrage et des aménagements routiers, s'intégrant dans les mesures AGGLO Y, entre les giratoires des Thermes et des Champs Lovats.

Divers

- Demandes d'offres pour les travaux d'entretien du réseau routier.
- Relevés divers et introduction dans la banque de données ou dans les dossiers.
- Assistance aux autres sections du Service (budget, plans, dossiers de demandes de dispenses d'enquêtes, implantations diverses).
- Renseignements au public.
-

Collecte des déchets

- Conception du calendrier 2008 pour le ramassage des ordures ménagères, puis distribution de celui-ci par notre service;
- Tableau du résultat des collectes par factions :

- Participation aux séances de la Commission des constructions.
- Participation aux séances de la Commission 2R.
- Examen de 90 dossiers d'enquête avec inscription dans notre base de données (Excel) informatisées et de 210 dispenses d'enquête.
- Contrôles du séparatif avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Taxes de raccordements aux égouts pour les constructions nouvelles ou extensions.
- Déclarations de conformité pour les garages.
- Décompte avec le canton pour les subsides du canton (SESA) pour l'entretien des cours d'eau.
- Décompte de participation communale sur travaux d'infrastructures et de superstructures en prévision d'un transfert au DP (Terrasses de Floreyres).
- Démarches pour constitution de servitudes en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains ou fractionnement de parcelles destinées à passer au chapitre privé ou au DP communal.
- Correspondances diverses (séparatif, aménagements en bordure du DP, etc...).
- Classements divers dans les dossiers.
- Suivi des mises à jour des normes VSS, de la documentation technique, des séries de prix, etc...
- Participation à 5 séminaires : maintien des canalisations, coût de l'assainissement, gestion de projets avec logiciel MS PROJECT, forum Suisse SIG/SIT, sensibilisation au management de la qualité.
- Formation professionnelle : notre collaborateur V. Nicolet a obtenu son brevet fédéral de technicien en géomatique. Son travail de diplôme « gestion et mise en valeur des espaces verts de la Ville d'Yverdon-les-Bains », sera appliqué dans un proche avenir.

	2006			2007			2008			Delta % 07-08
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	166	7'366	7'533	177	7'339	7'516	155	7'160	7'315	-2.67%
Compost	341	2'041	2'383	336	2'130	2'466	562	1'901	2'463	-0.13%
Papier	396	1'334	1'730	416	1'363	1'780	427	1'473	1'900	6.73%
Verre	204	695	900	212	709	921	200	734	933	1.34%
Métal	131	58	190	101	14	115	73	18	91	-20.8%
Encombrant	304	363	668	311	398	709	306	379	685	-3.39%
Total annuel			13'402			13'507			13'387	-0.89%
Delta % par an			2005	0.78%		2006	-0.89%		2007	

- Les 7'315 tonnes d'urbains incinérables, comprennent 4'776 tonnes de déchets acheminés par le train du 1^{er} mars au 31 décembre, soit 80% de la collecte.
- Campagne de taxation des commerces conformément au règlement communal sur les déchets : les formulaires remplis par les commerçants ont permis de déterminer le tonnage annuel généré par leurs activités, soit : 1'007 tonnes.
- La production d'OMI par habitant est de 240kg/an, (26'413 habitants permanents au 31.12.2008) déduction faite des commerces, ou 280 kg/an avec les commerces.
- Campagne de sensibilisation sur le « jeté sauvage » en distribuant 2'500 poubelles de poche.
- Finalisation de l'agencement en ville des containers pour la collecte intégrée, stands d'informations par quartier : le 16 janvier au parking du centre funéraire, le 6 février au collège Léon Michaud, le 20 février au Temple de Fontenay et le 5 mars à la route de Lausanne devant l'entreprise Carrel.
- Réception des camions poubelle le 6 février, mise en service le 7 février, 1^{ère} livraison sur le train le 25 février, 4'776 tonnes transportées par rail jusqu'au 31.12.08.
- Mise en place d'une commission consultative pour l'introduction de la taxe causale « Organisation du financement de la gestion des déchets », qui s'est réunie les 17 novembre et 8 décembre.
- Mise en place d'un groupe de travail, rassemblant les 6 grandes communes du périmètre (Yverdon-les-Bains, Yvonand, Chavornay, Orbe, Grandson et Ste-Croix) pour coordonner « l'Organisation du financement de la gestion des déchets », selon le principe de causalité, le groupe s'est réuni les 9 juin, 1^{er} septembre et 3 novembre.

JARDINS

Plantations

Pré du Lac	Acer platanoides	2
Foulques	Acer platanoides	3
Isles	Pinus pinea	1
Rives parc voitures	Pinus sylvestris	3
Hôtel de Ville	Tilia euchlora	1
Parc des Quatres Marronniers	Buxus sempervirens 'Rotundifolia'	170
Prés du Lac	Buxus sempervirens 'Rotundifolia'	100
Arsenal	Acer platanoides 'Columnare'	2
Pré du Lac	Acer platanoides	2
Uttins	Acer pseudoplatanus	1
Clairs Logis	Aesculus hippocastanum 'Baumanii'	2
Promenade Mont d'Or	Alnus cordata	2
Promenade Oriental / CEP	Alnus cordata	1
Haldimand	Celtis australis	8
Grandson	Platanus acerifolia	1
Moulins	Tilia cordata 'Greenspire'	2
Casernes	Tilia euchlora	1
Plaine	Tilia euchlora	1
Kiosque à musique	Tilia euchlora	1
Parc du Midi	Prunus serrulata 'Amanogawa'	4
Parc du Midi	Arbustes divers	60
Casino	Arbustes divers	10
Plage	Salix alba	2

Villes

- Semis aux pieds des platanes de l'avenue de la Gare, d'un mélange extensif pour toits plats, afin de végétaliser ces surfaces et d'y trouver des fleurs, tout au long de l'année. Fait un essai concluant pendant 3 ans sur les 4 premiers vers l'OTTY.
- Mise en place et construction des nids pour la "Ballade des Vertus" thème choisi pour la décoration d'été de nos massifs en 2008, en collaboration avec l'artiste local M. Pierre Küenzi.
- Remise en état des haies et plantations, nouvellement sous notre contrôle, à l'avenue du Général-Guisan et à l'avenue Kiener. Taille, désherbage et mise au gabarit sur chaussée.
- Plantation d'une série de rosiers dans les jardins du Théâtre Benno Besson, à l'emplacement de l'ancien massif de la « Douceur ».
- Abattage du séquoia devant la Villa d'Entremonts par l'entreprise Schmid. La replantation se fera suite aux différentes propositions de Messieurs les Municipaux Treyvaud et Burkhard, au printemps 2009.
- Remplacement du massif de rosiers « Sallaz-Entremonts », par un massif de vivaces, rappelant la "Ballade des Vertus" de cet été.

Serres

- Agencement des locaux pour améliorer les surfaces de travail aux serres et mettre une certaine sécurité au niveau des employés. Construction d'un bureau dans les serres pour P. Romerio. Profité de l'opportunité du déménagement du chef jardinier pour reprendre la villa. Monté le bureau du chef à l'étage, utilisation de la cuisine comme cafétéria et création d'une salle de conférence et d'un dépôt pour l'équipement personnel. Dans une 2ème étape, prochainement, création d'un vestiaire « Dame » au rez.
- Dévitrage de la partie verticale et de l'aération latérale de la serre 2, afin de poser le polycarbonate.
- Travaux prévus dans le crédit d'investissement « URBAT ». Remplacement du vitrage de la serre 1 et remasticage, remplacement des aérations faîtières des serres 2, 3 et 4, ainsi que du couloir. Changement des axes et crémaillères, démontage réflecteurs serres 4, ainsi que du couloir et pose d'un matériaux isolant sur le faite de celui-ci, en remplacement du vitrage. Pose d'un écran thermique en serre 4. Pose d'un Abri Buchs pour entreposage machines. Pose treillis le long de l'avenue. des Sports. Commencé la pose de câbles pour la modification des différentes alarmes.
- Visite des serres en soirée du 29 septembre du Rotary club sous l'impulsion de notre Municipal.
- Préparation d'une place de travail pour les paysagistes, pose de tôles de protection. Cet endroit permettra de faire des travaux pratiques spécifiques dans de bonnes conditions.
- Pose d'un conteneur derrière la villa, pour stocker l'outillage de réserve.
- Commencé le tri du matériel dans les dépôts et commencé la mise en palettes, pour le stockage sur les rayonnages dans le hangar.

Production de plantes

- Plantes fleuries 5'870
- Plantes vertes 2'310
- Fleurs coupées 11'370
- Massifs automne/printemps 17'970
- Massifs été 49'420
- Vivaces 2'190

Préparation et fournitures de 49 décorations pour sociétés ou manifestations diverses.

STEP

- Plantation de bambous dans l'ancien décanteur à l'entrée, afin d'agrémenter l'entrée de la STEP. Un éclairage a été posé pour mettre en valeur cette réalisation.

Rives

- Remplacement des fils et piquets limitant les massifs de fleurs, par du matériel plus solide et plus esthétique.
- Semis de prairie fleurie sur la terre entreposée dans l'ancien virage de l'HRY, suite à la construction du théâtre.
- Démontage des 3 filets d'ombrage qui étaient en piteux état, pour des raisons de sécurité. Suite à donner en 2009.

Stade

- Pose d'une conduite d'arrosage par l'entreprise Mécano en ceinture du terrain A, afin d'arroser la bande de gazon entre le treillis et les limites du terrain de manière plus homogène. Ceci nous permettra de régler les arroseurs principaux uniquement au niveau du terrain et non plus sur les chemins et gradins.
- Creuse à la trancheuse de fouille pose d'un drain sur le terrain D côté de l'avenue des Sports, car nous avons souvent de l'eau sur le terrain lorsqu'il pleut.
- 1^{ère} tonte le 5 mars, dernière le 13 novembre (2007 : 9 mars - 5 décembre).



- Drainage à la tarière de zone des terrains B et G, où l'eau ne passe plus et introduction de gravier rond 3/6.

PST

- Création et plantation d'un massif de plantes vivaces avec un arbre en cépée sur le triangle de l'avenue des Sciences découvertes au bout du lac, afin d'agrémenter ce secteur. Une évolution de la floraison devrait intervenir tout au long de l'année.

ESLM

- Semis dans la tranchée de l'ancienne structure de la base du parc à vélo, d'un mélange type toit végétalisé, avec notamment achillée, œillets campanule, origan, sedum etc. plus de 50 espèces de plantes, afin de cacher cette ancienne construction.

Piscine

- Apporté un soutien, pour l'épandage d'engrais avec notre tracteur le semoir, avec un servant.

Feu bactérien

- Contrôle des secteurs sélectionnés par la station cantonale. Nombreux cas suspects signalés, un foyer découvert à la rue des Vernes 13, mesures prises selon les données des stations cantonales.

Balcons fleuris

- Le 13 novembre, 4^{ème} cérémonie de remise des prix, avec la présence de Monsieur Marc-André Burkhard, notre Municipal et Vice Syndic. Après 4 années nous avons décidé de mettre un terme à ce concours, et en lieu et place, d'utiliser notre énergie et les moyens à disposition pour trouver une solution afin de mieux décorer le centre ville, ce qui était au départ le souhait de cette commission.

STATION D'EPURATION DES EAUX USEES

Evolution des données d'exploitation

			2'004	2'005	2'006	2'007	2'008
Volumes	Eaux traitées	m3	3'415'466	3'526'412	4'117'611	4'202'453	3'858'230
	Pluie totale	mm	871	794	913	1'077	925
	Boues éliminées en t/MS	t	422	580	577	589	496
	MS moyenne	%	32	31	31	31	29
Consommables	Floculant	kg	3'425	3'450	3'525	4'425	2'575
	Chlorure ferrique	L	354'000	325'000	322'000	306'000	290'383
Prestations pour tiers	Boues petites STEP	t	284	274	446	749	835
	Séparateurs à graisse	t	892	1'017	993	1'200	1'395
	Fosses septiques	t	253	161	180	588	373
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m3	415'210	378'019	448'900	427'053	513'131
	Gaz méthane valorisé	m3	351'578	295'227	369'778	408'479	511'117
	Production électrique	kWh	530'784	505'662	725'958	759'253	902'006
Electricité	Consommation totale	kWh	1'131'420	1'186'255	1'296'750	1'397'024	1'354'063
	Cosommation STEP	kWh	914'289	994'737	1'057'773	1'194'468	1'156'111
	Consommation STAP	kWh	217'131	191'518	238'977	202'556	197'952
	Production CCF	kWh	530'784	505'662	725'958	759'253	901'261
	Achats	kWh	600'636	680'593	570'792	638'171	324'495
	Retour réseau	kWh	3'420	10'980	37'320	38'645	69'645 *
Indicateurs de performance	Volume eaux traitées %	%	100	103	121	123	113
	kWh acheté/m3 eaux traitées	kWh	0	0	0	0	0
	kWh total/m3 eaux traitées	kWh	0	0	0	0	0
	kWh acheté/t de boues éliminées	kWh	1'423	1'173	989	1'083	682
	Autonomie électricité %	%	58	51	69	64	78
	L/Chlorure ferrique/m3 eau traitée	L	0	0	0	0	0

Les 69'645 kWh ne sont toujours pas rachetés par le SEY.

Contrôles périodiques

- Valeurs moyennes annuelles : Rendements d'épuration sortie STEP

Paramètres	Résultats	Normes	Résultats	Normes de rejets	
DBO ₅	92.39%	90.00%	7.28	20.00	mgO ₂ /litre
DCO			45.27	60.00	mgO ₂ /litre
Phosphore total	93.20%	80.00%	0.38	0.80	mgP/litre
Orthophosphate			0.07		mgP/litre
Ammonium			12.50		mgN/litre
COD			9.40	10.00	mgCl/litre
Nitrites NO ₂			0.62		mgN/litre
pH			7.50	6.5 à 8.5	
Nitrates NO ₃			11.41		mgN/litre
Matières suspension	en		15.82	20.00	mg/litre

Cases grisées = pas de normes.

Bâtiments

- Travaux d'entretien et de réparation des toitures et descentes pluviales des stations de la station principale.
- Dépôt pour le stockage des huiles usagées et des huiles récupérées. Un radier en béton a été réalisé sur la moitié de la surface du couvert. Objectif : remédié à un point faible constaté lors de l'audit de certification ISO 14001. L'ancien dépôt n'avait pas de bac de rétention pour le stockage des futs en cas de fuites.
- Remise en état du bitume autours des lits de séchage.
- Réparation diverses sur les bâtiments.
- Montage de barrières de sécurité autours de plusieurs ouvrages. Un accent particulier a été porté à la sécurité en vue des portes ouvertes du 50ème anniversaire de la STEP.
- Divers travaux de peinture autours des bassins et bâtiments.
- Réhabilitation de l'ancien déshuileur en culture bambous.
- Contrôle des toitures de l'ensemble des bâtiments STEP et STAP.
- Installation de caméras pour permettre la surveillance des ouvrages.
- Remise en état de plusieurs éclairages suite aux dégâts de l'inondation.
- Rajouts de projecteurs aux endroits dangereux pour les interventions de nuit.
- Peinture du réfectoire, du laboratoire à l'occasion du 50ème anniversaire de la STEP.

Ouvrages

Entretien extérieur de la station

- Fauchage des talus, nettoyage des haies, etc. travaux effectués par du personnel de la STEP et des Jardins.

Informatique

- Changement d'une imprimante au bureau par le service informatique.
- Rajout d'un poste de contrôle décentralisé pour la filière boues (local annexe atelier).

Entretien station

- Décanteur primaire 1 : entretien courant. Peinture extérieur du béton du bassin.
- Décanteur primaire 2 : entretien courant. Peinture de l'abri de l'armoire électrique.
- Bassins biologiques 1 et 2 : vidanges des ouvrages, lavage des diffuseurs, changement des diffuseurs défectueux.
- Décanteur final 1+2 : entretien courant.
- Epaisseurs à bande n°2 : réhabilitation de la table d'égouttage n°2 par une nouvelle technologie plus simple, moins d'entretien prévu, système plus compacte, moins de fuites, moins d'énergie et bonne performance d'égouttage. Le contrôle des performances contractuelles est en cours et devrait se terminer fin mars 2009.
- Réparation de l'agitateur « Flight » de la fosse à boues primaires. Cours circuits du bobinage.
- Réparation de divers pressostats, joints toriques et interrupteurs (endommagés par l'inondation en août 2007).
- Remplacement des vannes d'extraction des boues du décanteur primaire ligne 1. Pièces très anciennes.
- CCF : changement du charbon actif sur le circuit gaz.
- Changement d'une sonde de niveau sur l'épaisseur stockeur.
- Réhabilitation de toutes les armoires électriques du sous-sol du traitement des boues suite à l'inondation de 2007. Les éléments techniques des 9 armoires endommagées ont été concentrés dans deux armoires et placés hors danger, soit au niveau 0.00.
- Centrifugeuse : contrôle de l'usure du rotor, du stator et des buses d'injection.
- Strainpress N°2 : révision de la pièce de rétention et contrôle du rotor.
- Pompe 1, pour l'introduction des boues dans le digesteur : la pompe a subi des dégâts au niveau de l'axe d'entraînement, probablement à cause d'un blocage par de la filasse. L'ensemble de l'entraînement a été remplacé par un mécanisme plus solide.
- Appareils Endress + Hauser : service de maintenance sur tous les appareils de l'entreprise, au total 44 appareils.
- Local pompage entrée station principale : service de maintenance sur les pompes exécuté par la maison Didier Steimer. Suite à l'inondation en août 2007, trois vannes de fermetures et un clapet anti retour grippé ont été remplacés. Rajout également de sondes de détection de liquides dans tous les sous-sols.

Divers

- Entretien du véhicule de service.
- Aération forcée des locaux des soufflantes des biologiques 1 et 2. Le but est avant tout d'évacuer l'air chaud en été, pour éviter la surchauffe des équipements mécaniques et variateurs de fréquence.
- Amélioration de l'éclairage sur l'ensemble du site.
- Vidange, nettoyage et élimination des déchets divers des puits de réception des eaux usées, pour les stations du Stade, du Quai de Nogent (Thièle) et de la rue de la Roselière (Mujon).
- Travaux d'entretien et de nettoyage des différents bâtiments des stations de relevage.

Portes ouvertes des 50 ans de la STEP

- Du 23 au 25 mai, visites des écoles, du public et des autorités.
- Présentation de l'exposition « Année de l'assainissement : La Suisse s'engage », en primeur, du 23 mai au 13 juin.
- Mise en place d'un parcours signalétique sous forme de 13 panneaux illustrant le fonctionnement du traitement de l'eau, effectué par 12 classes de l'Etablissement secondaire de Felice.

Certification ISO 14001

- Les 28 et 29 avril, audit de certification et obtention du certificat environnemental ISO 14001.

Formation

- Formation de tous les collaborateurs au cours sécurité+feu de la maison Sici.
- Formation de deux collaborateurs comme préposés à la sécurité de la STEP.
- Formation et obtention du brevet fédéral d'exploitant de STEP pour M. Pürro.
- Formation « team building » pour l'ensemble des collaborateurs.

Stations de relèvements

- Stade : La pompe 1 a été remplacée par une pompe plus performante et gérée par un variateur de fréquence. Un démarrage progressif et une vitesse adaptée au débit d'eau permettent d'optimiser un maximum la consommation d'électricité et aussi de minimaliser l'usure inutile des éléments mécaniques. Lors du dimensionnement de la pompe nous avons tenu comptes de l'évolution du débit d'eau calculé dans la projection du PGEE.
- Remplacement en renforcement de l'éclairage du local et de la fosse de pompage.
- Remplacement de l'aération et du chauffage du local.
- Service de maintenance sur toutes les pompes, exécuté par la maison Didier Steimer.

Mujon

- Service de maintenance sur les pompes, exécuté par la maison Didier Steimer.

Gasparin 2

- Service de maintenance sur les pompes, exécuté par la maison Degremont.

Gasparin 1

- Service de maintenance exécuté par le personnel de la STEP.

Coin-de-Terre

- Interventions pour l'élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance effectué par le personnel de la STEP et de la voirie.

Pré Neuf

- Vidange du puits et élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la voirie.

Petits-Champs

- Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la voirie.

Chablion (Chaussée Treycovagnes)

- Vidange du puits et élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la voirie.
- Installation d'un système de transmission d'alarme sans file et connexion au système central de transmission des pannes (piquet STEP).

Quai de l'Ancienne Douane

- Vidange du puits et élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la voirie. Mise en état de l'installation électrique à l'intérieur du puits.

Ancien Stand

- Service de maintenance par le personnel de la STEP et voirie.

Stations du Parc Scientifique et Technologique (PST)

- Service de maintenance par la STEP et voirie.

Sécurité directive MMST

- Suite aux divers audits de sécurité, pose de panneaux manquant sur l'ensemble du site de la STEP.
- Achats de plusieurs équipements pour le personnel.
- Pose de barrières de sécurité autour de certains ouvrages.
- Sécurité : plusieurs audits internes ont été réalisés par notre responsable de sécurité interne.
- Remplacement des éclairages de secours endommagés suite à l'inondation du mois d'août 07.

Études en cours

La conception des nouvelles armoires de commandes est intégrée dans l'étude du dessableur. Sont également prises en compte, diverses améliorations étudiées dans les actions correctives suite à l'inondation de 2007.

- Changement du PC du poids public. Nouvelles variantes avec identification des clients simplifiée. Le projet a mûri mais n'a pas été réalisé en 2008 et sera poursuivi en 2009 en y intégrant une logique de traitement des données pour ensuite être repris sur le serveur central dans le but de simplifier toute la marche à suivre pour les factures des pesages de boues de STEP externes, des fosses à graisses, des fosses de relevages et autres livraisons.
- Dispositif de guidage et traction sur rail pour le pont suceur du décanteur final 2. Trop de soucis avec le système actuel tracté par câbles. Il s'arrête lors de fortes rafales de vent. La recirculation des boues n'est plus garantie, un moussage important se produit dans les bassins des boues activées. Une nouvelle commande électrique est également à l'étude. Le tableau se trouve exposé aux intempéries et date de 1974. L'étude consiste à déplacer la partie hardware dans un local au sec et de refaire la liaison soft avec le logiciel Rittmeyer, sans pour autant passer par les automates Amics, comme c'est le cas actuellement.
- Amélioration de la conduite de refoulement des pompes eaux de pluies. Ce problème déjà rencontré lors de l'inondation en août 2007, doit être étudié pour trouver une solution qui puisse garantir un refoulement sans problème des eaux parasites refoulé par les pompes 4 et 5 de la station de relevage lors de météo défavorable. Il est bien de rappeler que ces pompes ont comme mission de protéger les biologiques d'un « lessivage » lors de gros orages ou fontes de neige. Lors de pluies prolongées et avec un niveau élevé des cours d'eau, cette fonction n'est pas garantie.
- Dans le cadre du groupe de travail de la « commission consultative des énergies » deux avants-projets sont en phase d'être réalisés. L'un consiste à étudier la possibilité de turbiner les eaux sortant de la STEP pour produire de l'électricité. L'autre est plus important, il s'agit de faire une estimation des quantités de chaleurs récupérables sur les eaux usées, également en sortie de STEP. Il existe un potentiel énorme pour produire de la chaleur ou du froid à partir de ces eaux. Pour les deux études, une participation sous formes de subvention nous est accordée par Suisse Energie.
- Groupe de secours en cas de coupure d'électricité. L'étude en cours permettra de définir comment transformer nos coupleurs chaleurs force en génératrices lors de coupures de courant prolongées. Ces données sont importantes pour mettre en balance les coûts d'une telle opération sur des machines existantes et de prévoir la bonne puissance en cas d'achats d'un nouveau CCF d'ici 2 ans. A rappeler qu'il est important de maintenir en vie les microorganismes des boues activées pendant les coupures de courant, mais aussi de pouvoir pomper un minimum d'eau sur les bassins et de gérer les consommateurs essentiels par délestage.

Études réalisées

- Modification des circuits boues vers et départ Strainpress, afin d'utiliser les deux machines de façon équilibrée. Modification du programme informatique.
- Etude de la nouvelle installation de dessablage et de lavage des sables. Le projet en cours comprend un nouveau dégrilleur, l'extraction automatique des sables dans le dessableur, ainsi que le lavage des sables, afin de les éliminer dans une décharge agréée pour ce genre de déchets. La partie électrique sera également réhabilitée.
- L'installation pour l'extraction du sable est hors service depuis fort longtemps. Actuellement, on extrait le sable avec le camion hydrocureur.

- Réglage automatique de la vanne principale entrée STEP en cas de fortes précipitations.
- Système de répartition des boues centrifugées dans les bennes. Ce système permettrait de faire fonctionner la centrifugeuse avec le courant de nuit, heures creuses, et de faire une importante économie d'énergie.
- Réhabilitation de l'armoire de commande des pompes du Stade.
- Réhabilitation de l'armoire de commande de la station de relevage entrée STEP.
- Système anti-déflagration sur le circuit des conduites gaz. Recommandé par la SUVA.

Projets réalisés

- Logiciel ARAvision. Ce logiciel prend en compte de manière automatique et journalière tous les paramètres des installations. Ce système permet de sauvegarder les données de la STEP sur le serveur central. Il a aussi pour avantage de pouvoir tirer des graphiques, bilans, rapports de manière très rapide et avec beaucoup de simplicité. Les résultats des analyses de laboratoire y sont également introduits.
- Réhabilitation d'une ancienne fosse à huile en fosse de réception, pour la réception des boues digérées. Achat d'une pompe mobile. Les boues digérées seront introduites directement dans le stockeur qui se trouve avant la centrifugeuse.
- Inondation des sous-sols de la station de relevage et des locaux traitements des boues. Les dégâts et améliorations à prévoir avait été chiffrés à Fr. 320'000.-. La majeure partie des travaux sont terminés. Il reste encore quelques améliorations à faire et qui sont prévues et seulement réalisables en parallèle avec les travaux du nouveau dessableur.
- Système de sursoufflage des membranes d'aération. Ce système permet de dé-colmater les dépôts de pollution qui se forment à la surface et à l'intérieur des membranes. Il consiste à dégonfler brutalement plusieurs fois par jour les membranes et de cette façon empêcher le dépôt de particules.
- Une nouvelle dynamique de travail en équipe a permis d'optimiser beaucoup de paramètres, spécialement le traitement des boues et l'optimisation de la production d'énergie.

Laboratoire

- Traitement de l'eau : effectué 137 analyses, selon les différents paramètres prévus, sur 120 analyses imposées par le S.E.S.A. pour une STEP de notre capacité.
- Traitement des boues : effectué un nombre considérable d'analyses sur les différentes boues.
- Remplacement de petits équipements pour les analyses.
- Les résultats d'analyse sont introduits dans le nouveau logiciel d'exploitation ARAvision.
- Toutes les procédures ont été décrites dans le cadre d'ISO 14001.
- Un collaborateur supplémentaire a été formé pour réaliser les analyses de laboratoire. A terme, chaque collaborateur doit être capable d'exécuter et d'interpréter les analyses d'eau et de boues.
- Mise en place de nouveaux paramètres de surveillance du digesteur.

Industries et divers

- Effectuer les prélèvements des eaux de piscines du Centre Thermal, de la ville et certaines institutions.
- Participation avec le S.E.S.A aux audits des entreprises de la ville d'Yverdon-les-Bains, quand cela concerne les rejets sur la STEP.

Exploitation - commentaires divers

- La garantie des normes de rejets est bien respectée dans son ensemble. La moyenne annuelle est dans les normes (voir tableau ci-dessus). Néanmoins lors de fortes pluies ou fontes de neige les à-coups hydrauliques sont difficiles à contenir. Le forçage sur les bassins augmente les pertes en MES. En cas de mauvaise météo et lors de grandes crues, il reste à régler le problème du déversement dans le Buron par apport des pompes d'eau de pluie. En fait, quand les cours d'eaux atteignent un certain niveau, l'eau refoulé par les pompes pluies peine à s'écouler vers le Buron. Des améliorations devront être planifiées sur la conduite de refoulement.



- Traitement des rejets provenant de la pollution interne de la station : après le renouvellement des installations sur la biologie, le traitement des retours pour l'instant ne pose pas de problème majeur. Toutefois, il serait prudent et indispensable de bien suivre l'évolution des résultats d'analyses spécialement avec le traitement des boues des STEP externes.
- Inondation des sous-sols de la station de relevage et des locaux traitements des boues : la majorité des mises en état sont terminées.
- Elimination des boues. Prise en charge des boues de petites STEP : Ogens, Orzens, Chesaux-Noréaz, Baulmes, Valeyres-sous-Ursins, Bioley-Magnoux, Donneloye, Method-Suscévaz, Gossens. Au total 835 tonnes.

Groupe à gaz couplage chaleur force BES et DITOM

- Augmentation de la production d'énergie par rapport à 2007 + 142'753 kWh. Une augmentation de la production d'électricité en période « tarif haut » a aussi été enregistrée (production en semaine de 06h00 à 22h00), ceci grâce à une meilleure organisation de l'introduction des boues dans le digesteur et ainsi une production de gaz ciblée (produite la nuit et consommée la journée).
- Retour d'électricité sur le réseau (2007 : 38'695 kW / 2008 : 69'645 kW), ce surplus est réparti de manière équitable entre les heures pleines et les heures creuses. Objectif 2009 : produire encore moins en période d'heures creuses. Une solution de récupération est à l'étude avec SEY.

ATELIER/GARAGE

L'année 2008 a été une année de changement. Le 1^{er} avril, le responsable Monsieur Philippe Scherz, a quitté ses fonctions. Son remplacement a été assuré par Monsieur Hervé Brügger, qui a été nommé par la Municipalité au poste de responsable atelier-garage le 1^{er} septembre 2008.

Différents événements se sont produits, tels que :

- En février, réception de 2 nouveaux camions poubelles, comprenant la formation et la mise en place du transfert « route-rail ».
- Le 18.08.08 engagement de M. Julien Mervelet comme auxiliaire, pour assuré le remplacement de M. Richard Desponds, durant son arrêt accident du 31.07.08 au 31.12.08.
- Le 18.08.08 engagement de M. Thomas Iaconi comme apprenti mécanicien en maintenance automobile de 1^{ère} année.
- Du 01.08.08 au 31.12.08, engagement de M. Amaury Cachemaille en tant qu'ouvrier non-qualifié à 90% (suite à son échec aux examens finaux de mécanicien poids lourds), afin de compenser le départ de M. Scherz. Les 10% restant lui permettant de suivre les cours théoriques.
- Rapprochement avec les autres services communaux pour l'entretien sur leurs véhicules.
- Etudes et essais pour le remplacement de matériel et machines de l'atelier.
- Recherche d'un nouveau collaborateur mécanicien, avec le bureau des ressources humaines. Engagement de M. Willy Glauser prévue le 1^{er} février 2009.
- Appel d'offres pour le remplacement du camion IVECO 95/17 n°15, étude, commande et suivi pour une livraison prévue début 2009.

Activité

Atelier

- Entretien courant des véhicules et du matériel du service.
- Expertises annuelles des véhicules lourds et périodiques pour les véhicules légers, les remorques, les tondeuses et le bateau.
- Divers entretiens et expertises de véhicules appartenant à URBAT, SPORTS et SEY, dans le but d'une optimisation des ressources.

Serrurerie

- Construction de boxes à containers, pour la mise en place de la collecte IES.
- Construction d'éléments pour les tables et les bancs des places de pique-nique.
- Travaux de carrosserie sur le camion IVECO 95/17 n°15 pour l'expertise, reconstruction des planchers de la cabine.
- Divers travaux sur des véhicules pour la préparation à l'expertise.
- Entretien, réparation et remplacement du mobilier urbain (pose poubelles, robidogs, etc.).

Formation

- M. Miéville a participé au cours et a réussi la confirmation des acquis pour le permis de cariste.
- Participation de MM. Brühlmann, Miéville et Brügger à la formation sur la sécurité incendie.
- M. Brügger a suivi les cours et a obtenu le permis pour la manipulation des fluides frigogène (climatisation).
- Participation de M. Brügger à la formation ARIAQ « Sensibilisation au management de la qualité ».

DOMAINES

- Les revenus des domaines s'élèvent, en 2008, à Fr. 115'344.25, provenant de la location des domaines aux agriculteurs et aux maraîchers ; Fr. 15'000.00 résultent de la location des parcelles au Maréchat et aux Quatre-Vingts pour les besoins des plantages.
- Durant l'année 2008, une parcelle d'une superficie d'environ 18'000m² au Saut (en zone d'intérêt général, secteurs de plein air) a été résiliée et sera destinée à une nouvelle affectation au début 2009.

PLANTAGES

- La Commission s'est réunie 6 fois pour inspecter l'état des plantages et pour continuer la révision des dispositions relatives à la location. À la fin de l'année, elle a attribué des prix à 20 locataires pour l'excellente tenue de leurs parcelles.
- 45 changements de locataires ont été enregistrés pendant l'année 2008 ; et à la fin de l'année 2008, 28 personnes étaient sur une liste d'attente pour l'obtention d'un plantage.
- Le 8 mars 2008, à l'occasion de l'ouverture de la saison, le service a organisé le ramassage habituel des déchets. Environ 42'000kg de déchets divers ont été récoltés ;
- La location annuelle des parcelles et la facturation de la consommation d'eau s'élèvent à Fr. 117'88.45. À noter que la consommation d'eau est restée assez stable pour atteindre 29'127m³, contre 28'007m³ en 2007. Par conséquent, la facturation forfaitaire de l'eau entre tous les locataires a été légèrement adaptée. La location annuelle pour une parcelle de 200m² est de Fr. 113.00 (inchangée) ainsi qu'une participation forfaitaire pour la consommation d'eau de Fr. 105.00 (en augmentation de Fr. 3.00 par rapport à l'année précédente).

VIGNES

- Récolte 2008 :

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'916	72.65° (1)	1.060
Pinot noir	4'754	90.26°	0.951

(1) degrés Oechsle sans le moût

- L'année 2008 était, d'un point de vue météorologique, assez exigeante, car le mois de septembre était très pluvieux (au dessus de la moyenne saisonnière) et des pluies justes avant ou pendant la récolte ont exigé un grand savoir-faire et de l'expérience de la part de notre vigneron, Monsieur Ronald Dagon, pour obtenir une récolte ayant une excellente maturité et étant dans un bon état sanitaire, sans pourriture.
- L'année 2008 se caractérise par des quantités plus importantes par rapport aux années précédentes et les livraisons à la Cave des Viticulteurs de Bonvillars (CVB) sont proches du maxima autorisé par le canton. Ainsi, la récolte 2008 se résume comme suit :
- 3'212kg de Chasselas à 72.65° Oechsle et 704kg de moût à 70.6°, soit un total de 3'916kg ;
- 4'754kg de Pinot Noir à 90.26° Oechsle, dont 225kg ont été pressés en rosé.
- Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir sont au-dessus de la moyenne de la CVB.
- Dans notre effort constant de diversifier les produits issus de notre vignoble et en collaboration avec la CVB, un assemblage Pinot Noir – Gamaret (vendanges 2007, 700 bouteilles) a été lancé pour la première fois en 2008.
- Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

FORETS

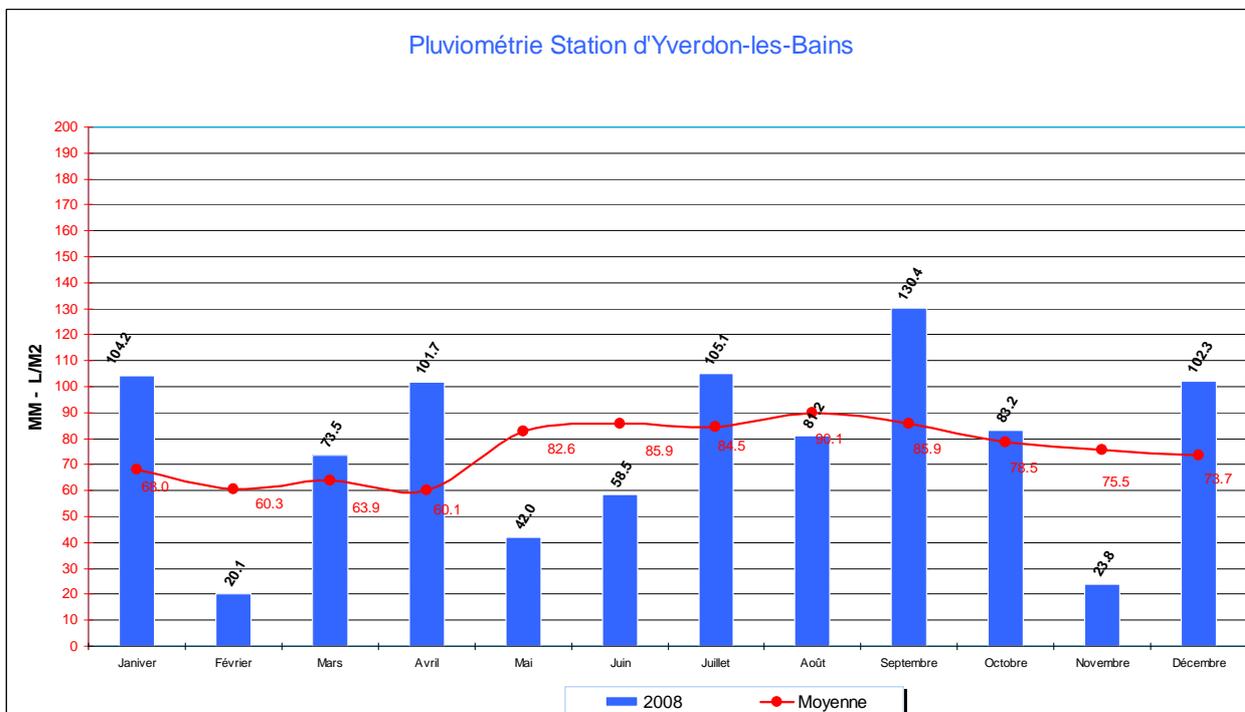
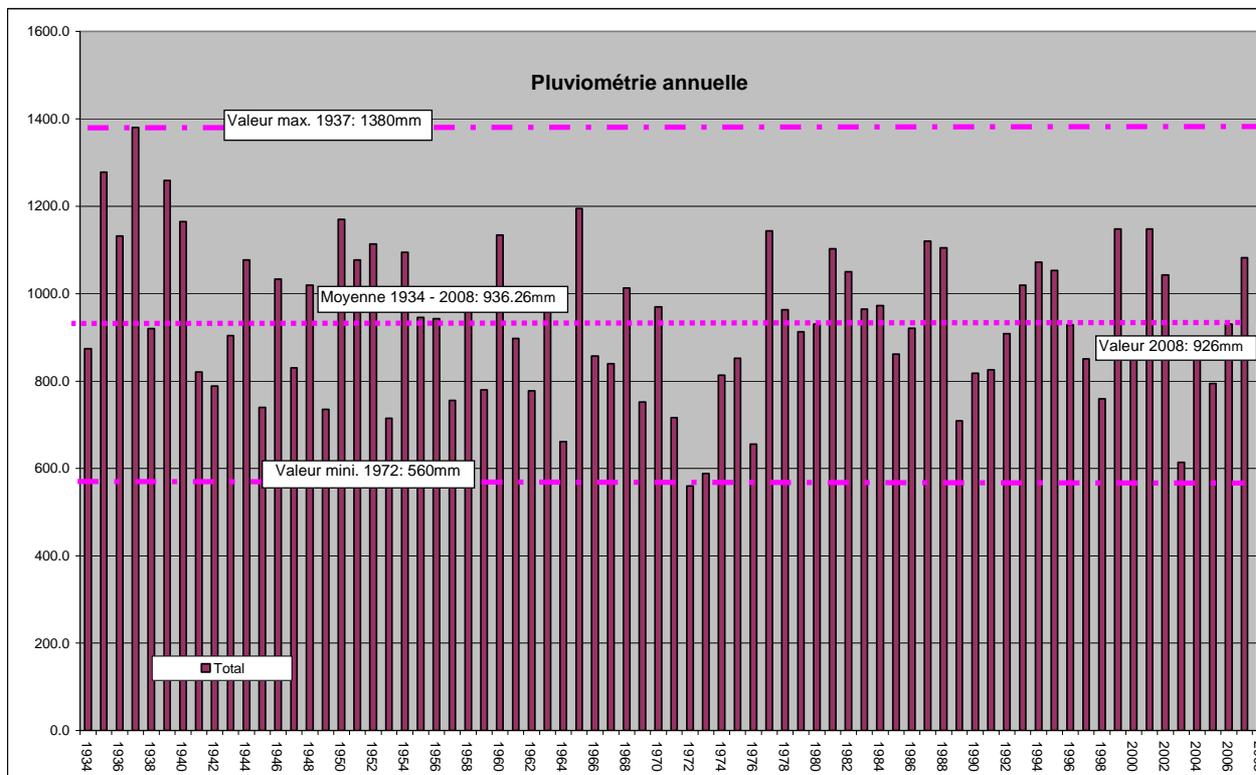
Conformément au contrat de prestations Effor2bis, les travaux suivants ont été exécutés :

Forêts 2008		Plaine		Ville		Montagne	
Martelage		Quantités		Quantités		Quantités	
Coupes d'éclaircie	Résineux	293	sylves	-	sylves	189	sylves
	Feuillus	314	sylves	43	sylves	820	sylves
Coupes de réalisation	Résineux	-	sylves	8	sylves	-	sylves
	Feuillus	547	sylves	724	sylves	-	sylves
Chablis bostrychés et renversés	Résineux	30	sylves	-	sylves	-	sylves
	Feuillus	148	sylves	-	sylves	-	sylves
TOTAL DES BOIS EXPLOITÉS		1332	sylves	775	sylves	1009	sylves
Bois coupés		Volumes		Volumes		Volumes	
Bois de service	Résineux	195	m ³	-	m ³	137	m ³
	Feuillus	283	m ³	246	m ³	244	m ³
Bois de feu	Feuillus	932	m ³	22	m ³	255	m ³
Bois d'industrie	Résineux	171	m ³	2	m ³	-	m ³
	Feuillus	9	m ³	214	m ³	-	m ³
TOTAL DES BOIS UTILISÉS		1590	m ³	484	m ³	636	m ³
Plantations		Quantités		Quantités		Quantités	
Surface totale		16	ares	28	ares	30	ares
Résineux divers (pins, mélèzes)		400	plants	-	plants	100	plants
Feuillus divers		-	plants	676	plants	-	plants
Entretien de la jeune forêt		Surfaces		Surfaces		Surfaces	
Nettoyage de plantations et soins à la jeune forêt		1267	ares	474	ares	1255	ares
Entretien des chemins		Longueur		Longueur		Longueur	
Eparage des banquettes et fossés		8100	m'	200	m'	-	m'
Entretien des fossés		200	m'	-		3500	m'

- Divers : Le montage, le démontage et l'entretien des clôtures ont été effectués par l'équipe du triage. Le curage des renvois d'eau également.
- Les bois bios sont toujours coincés sous la neige, donc pas encore vendus.
- La différence entre le volume martelé et le volume coupé, vient des bois coupés sur pâturages. Ces derniers rendent beaucoup moins que le tarif.

ENVIRONNEMENT

Graphique des précipitations annuelles de 1934 à 2008

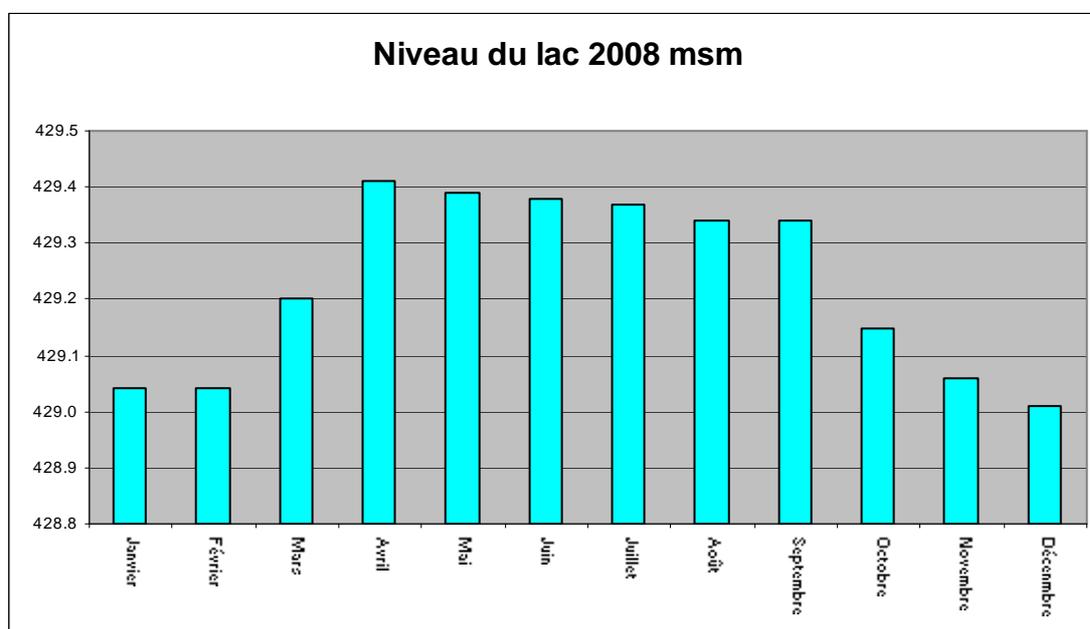


Selon les relevés effectués à la station no 6130 « STEP d'Yverdon-les-Bains ».

- Les valeurs (%) font référence au module pluviométrique du site (moyennes établies sur une période de 45 ans, de 1964 à 2008).
- Pluviosité totale : 926.0mm, moyenne sur les 45 dernières années 810.9, moyenne 1934 à 2008 936.26 (non compris les jours où l'on a enregistré moins de 0.3 mm).
- Chutes cumulées de neige fraîche : 34cm en décembre, dont 30cm en l'espace de 8 heures le 31 décembre.

Niveaux du lac

- Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national après contrôle :
- Maximum : 429.62, le 12 avril.
- Minimum : 428.90, le 3 mars.
- Moyenne annuelle pondérée : 429.23.
(<http://www.hydrodaten.admin.ch/f/2154.htm>)



Qualité d'air

- Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Service cantonal de lutte contre les nuisances :

	2008	2007	2006	2005	
Température maximum instantanée (moyenne sur 30 minutes)	32.12°C le 22 juin	30.75°C le 15 juillet	33.5°C le 25 juillet	34.5° le 28 juillet	C
Température minimum instantanée (idem)	- 7.02°C le 29 décembre	- 6.79°C le 27 janvier	- 7.7°C le 13 janvier	- 11.3° le 1er mars	C
Température moyenne annuelle pondérée	10.79°C	10.8 1°C	10.4°C	9.8°C	
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	21.59 µg/m3	20.12 µg/m3	23.0 µg/m3	24.0 µg/m3	
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m3	172	189	193	192	



DICASTERE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

M. PAUL-ARTHUR TREYVAUD, MUNICIPAL

PREAMBULE	170
URBANISME	171
BATIMENTS	174
CHARGE DE MISSIONS, ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	179
POLICE DES CONSTRUCTIONS	181
GERANCES COMMUNALE ET LOCATION DE SALLES	183
LA MARIVE	184
CONCIERGERIE	184
AGENDA 21	184
ADMINISTRATION	186



PREAMBULE

La charge de travail du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments ayant continué à augmenter en 2008, la Municipalité a octroyé, sous réserve de l'adoption du budget 2009 par le Conseil communal, trois ressources supplémentaires pour la filière de l'Urbanisme et celle des Bâtiments. Ce renfort en personnel devrait permettre d'améliorer la capacité de travail du service et réduire la durée de traitement des dossiers. L'enjeu pour la direction du service sera de ne pas avoir une augmentation des sollicitations proportionnelle aux nouvelles ressources, et se retrouver dans le futur avec une surcharge de travail identique à celle vécue aujourd'hui.

Au niveau des projets gérés par le service, on retiendra principalement pour les différentes filières :

Urbanisme :

- le développement des 8 modules liés au projet d'agglomération (aggloY) ;
- la modification du règlement au PST (nouvelle image pour Y-Parc) ;
- le plan de quartier (PQ) du Castrum (révision du PQ Valentin-Philosophes) ;
- le plan de quartier (PQ) Clendy (révision du PQ Valentin-Philosophes) ;
- l'inauguration de la nouvelle Place de l'Ancienne Poste ;
- la construction de deux terrains multisports préfabriqués au Cheminet et à Pierre-de-Savoie ;
- la construction du Théâtre du Petit-Globe au Rives du Lac.

Bâtiments :

- l'étude des locaux pour le dépôt des musées et archives communales ;
- la poursuite du projet de valorisation du Quai de Nogent 5 (garderie d'enfants) ;
- la poursuite du projet de valorisation de Cygnes 10 (Conservatoire de Musique du Nord Vaudois et UAPE) ;
- lancement du projet de réaffectation de l'ancienne usine Arkina ;
- la fin des travaux de réfection des façades en molasse pour le collège de la Place d'Armes ;
- la construction du pavillon scolaire Aux Iles ;
- la fermeture de la place Pestalozzi ;

- l'aménagement de la place sud du Château ;
- lancement du projet de remplacement de la chaufferie et installation de capteurs solaires sur les cinq immeubles HLM Léon-Jaquier ainsi que le collège Léon-Michaud ;
- l'aménagement des locaux du SEJ dans le bâtiment de la rue de Neuchâtel 2 ;
- les travaux de rénovation au Temple Pestalozzi ;
- la création de l'Espace Jules Vernes et sa passerelle le reliant à la Maison d'Ailleurs ;
- la rénovation complète du Café de la Grenette ;

Chargé de missions :

- l'avenue des Trois Lacs, partie Sud ;
- les logements pour étudiants dans la zone Gare-Lac ;
- la salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire Aux Iles ;

Conciergerie :

- la gestion des déchets dans les bâtiments scolaires et administratifs.

Agenda 21 :

- l'organisation de l'action « A vélo au boulot » ;
- la mise à disposition de vélos pour les services communaux ;
- la mise à jour de la grille d'évaluation Aequo 3D ;
- l'organisation du mois de la mobilité « Hâte-toi autrement » ;
- la publication du dépliant « Acheter local au rythme des saisons » ;
- l'agriculture contractuelle de proximité : conférence et lancement de Terre Ferme.

En ce qui concerne le fonctionnement du service, un programme informatique de suivi financier des projets a été mis en place, des rapports trimestriels ont été instaurés pour suivre les dossiers sur les aspects des coûts, des délais et de la qualité. Par contre, le développement des outils informatiques pour la police des constructions n'a pu être finalisé durant l'année 2008 et prendra encore plus de temps.

Effectif du service en 2008

Au 31 décembre 2008, l'effectif du service se présentait comme suit :

- 105 collaborateurs dont 22 auxiliaires, 3 apprentis (employé de commerce,



dessinatrice en bâtiment et agent d'exploitation) et une stagiaire en urbanisme durant l'été.

L'année 2008 a vu :

- le départ à la retraite de 1 collaborateur : M. Keusen, concierge au Château ;
- l'arrivée de 3 nouveaux collaborateurs : M. Truchot, chef de projet en urbanisme, M. Amiguet, concierge au Château et M. Hennart, concierge au Collège Léon-Michaud.

URBANISME

L'urbanisme, discipline transversale, est désormais placée au cœur des différentes politiques territoriales. Les attentes envers la filière urbanisme en termes de productivité, de compétences et de qualité, augmentent donc en conséquence. Mais en plus des « grands projets », la gestion du quotidien n'en a pas moins diminuée et cette filière tient à rester à l'écoute de la population, des autres services et de la Municipalité. On rappelle qu'en 2008, la filière Urbanisme a compté un responsable à 100%, un chef de projet à 100% et une technicienne à 80%. Certains projets ont également été suivis par le Chargé de mission. Pour la première fois, une stagiaire a complété l'équipe pendant la période estivale.

agglOY / Projet d'agglomération yverdonnoise

Le service de l'Urbanisme et des Bâtiments a étroitement suivi le projet d'agglomération yverdonnoise, lequel a franchi une étape décisive avec la signature d'une convention par les 9 communes concernées et le dépôt d'un projet de territoire auprès de la Confédération en décembre 2007.

Comme prévu, 2008 a été particulièrement chargée avec la mise en place d'une structure opérationnelle pour le projet d'agglomération, ainsi que le mandat du Bureau d'agglomération. Celui-ci est chargé, en collaboration avec la filière Urbanisme, de piloter la mise en œuvre opérationnelle des études et avant-projets pour les 40 mesures infrastructurelles et les 4 chantiers géographiques identifiés par le projet d'agglomération.

Fin 2009, cette planification directrice sera stabilisée et la plupart des avant-projets d'aménagement connus. Parmi ces derniers, la

planification du secteur Gare-Lac, ainsi que l'axe du même nom, ou encore la modernisation des transports publics, constituent des enjeux majeurs pour l'avenir d'Yverdon-les-Bains.

Planifications urbaines

Avenue des Trois lacs

Le projet a évolué notamment avec le projet d'agglomération yverdonnoise. La partie Sud devrait pouvoir être mise à l'enquête en 2010. L'accès d'agglomération Ouest, en revanche, est reporté à 2015, pour se conformer aux échéances du projet d'agglomération.

Chantier géographique Gare-Lac : reconversion urbaine et paysagère

Initié par le Service du développement territorial (SDT) et la Ville, un concours d'idée pour la reconversion du site s'est achevé en juin 2007. La planification directrice du secteur devrait durer jusqu'en 2010. Elle est menée par l'équipe lauréate du concours. L'ambition est une ville nouvelle et durable pour près de 3'000 habitants.

Urbanisation du Coteau Est

Cet espace de 14 ha a fait l'objet d'une approche qualitative de l'habitat et du paysage. Suite à l'examen préalable du Canton en 2008 et à une nouvelle jurisprudence du Tribunal cantonal, la procédure d'affectation de ce site doit être complètement revue. Le projet reste toutefois le même et nous espérons déposer pour un examen préalable complémentaire en 2009, selon la nouvelle procédure.

Plans d'eau pour les loisirs et les sports nautiques aux « Quatre-vingts »

Ce projet a déjà fait l'objet d'une longue procédure, dont l'ultime étape sera l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) par le Conseil communal. En février 2009, le préavis déposé en mars 2008 est encore à l'étude par la commission du Conseil. Le service de l'Urbanisme et des Bâtiments entend suivre attentivement la réalisation de ce nouveau paysage périurbain, qui pourrait commencer dès 2010.



Modification du règlement au PST (Nouvelle image pour Y-Parc)

Un parc scientifique n'est pas une zone d'activité ordinaire. L'étude-test (plusieurs équipes confrontent leurs points de vue) organisée en 2008 dans le cadre de la révision du PPA de Y-Parc l'a confirmé. En effet, à l'économie du savoir correspond un urbanisme qui s'en fait l'écho, donc soucieux de délivrer une image novatrice et créative par son paysage comme par son architecture. Or, les participants ont admis que Y-Parc souffre notamment d'un déficit identitaire et que les espaces publics sont les éléments clé de cette identité. C'est pourquoi le futur visage du PST met l'accent sur un programme paysager ambitieux lié à la mobilité douce et à la gestion des eaux de pluie à ciel ouvert, par des noues et un canal. Ces principes sont traduits d'une part dans le projet de PPA qui sera déposé au Canton pour examen préalable en été 2009, et d'autre part dans le projet d'équipement du site, qui comprend un important volet paysager. Le chantier a commencé en 2008, il devrait se poursuivre jusqu'en 2010.

Plan de quartier (PQ) du castrum (révision du PQ Valentin-Philosophes)

Le Parc Piguet a déjà fait l'objet de plusieurs procédures. En 2008, la Municipalité a finalement refusé de délivrer le permis pour des constructions sur ce site. Elle a fait usage de l'art. 77 LATC, qui permet de refuser un permis pour un projet réglementaire, mais qui compromet une planification en cours ou qui lui serait contraire. Cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal (TC). La loi oblige la Ville à mettre à l'enquête le nouveau plan d'affectation dans des délais très serrés. Parallèlement, la filière Urbanisme conduit un projet de mise en valeur du site du castrum sous la forme d'un parc paysager. En cours.

Plan de quartier (PQ) Clendy (révision du PQ Valentin-Philosophes)

La Municipalité a refusé de délivrer le permis pour des constructions sur la parcelle de Agip SA à Clendy. Elle a fait usage de l'art. 77 LATC, qui permet de refuser un permis pour un projet réglementaire, mais qui compromet une planification en cours ou qui lui serait contraire. Cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal (TC). La loi oblige la Ville à

mettre à l'enquête le nouveau plan d'affectation dans des délais très serrés. En cours.

Plan de quartier (PQ) St-Roch-Haldimand-Industrie

Un concours d'urbanisme conduit en 2008 avec la collaboration et sur le site des entreprises Carrel SA et Dubath SA a désigné un lauréat chargé de la planification. En cours.

PGA secteur "Aux Parties"

Ce secteur de 11.5 ha fait l'objet d'une procédure judiciaire depuis 2003. Le Tribunal fédéral (TF) a rendu un arrêt le 13 mars 2008, annulant l'arrêt du Tribunal administratif du 31 octobre 2005 et renvoyant le tout à ce même tribunal (aujourd'hui la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal) pour nouvelle instruction, puis décision. Le TF a donc admis le recours déposé par la Ville. L'Urbanisme est en pourparler depuis plusieurs mois avec les propriétaires pour lancer une procédure de planification sur la base d'un concours d'urbanisme.

Autres études

Assainissement phonique du réseau routier

Les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. Ce processus a débuté en 2008 par un premier diagnostic, qui tient compte des effets escomptés du projet d'agglomération. En cours.

Assainissement phonique des voies CFF

Les CFF ont déposé à l'Office fédéral des transports leur projet d'assainissement phonique fin décembre 2007. Le service de l'Urbanisme et des Bâtiments a tenté d'obtenir des compensations liées à l'impact visuel des parois, par des mesures paysagères. Conformément à la procédure, la Ville a fait opposition pour assurer notamment la prise en compte de ces compensations. En cours.

Espaces publics et espaces rues

Place de l'Ancienne-Poste

Gagné sur concours, la réalisation de cette nouvelle place au centre ville s'est achevée en 2008. Terminé.

Requalification de la rue du Midi et du passage inférieur de la Sallaz

Première mesure de mise en œuvre du projet d'agglomération, la requalification complète de la rue du Midi a démarré par une étude préliminaire. L'avant-projet définitif sera disponible fin 2009. La réalisation bénéficiera d'une subvention fédérale dans le cadre du projet d'agglomération. Le passage inférieur de la Sallaz suit un calendrier plus serré, puisqu'il doit permettre une mise en service le plus tôt possible. Le pilotage du chantier est assuré par STE en 2009, URBAT veillant à la direction architecturale. En cours.

Requalification du chemin des Mouettes

La rénovation des infrastructures souterraines donne l'occasion de repenser la surface par un projet d'espace public plus qualitatif. Après plusieurs contacts avec les habitants, le projet a trouvé son image définitive. L'avant-projet sera finalisé en 2009 et le chantier devrait commencer en 2010. En cours.

Modération du quartier des Chainettes

L'avant-projet sommaire pour la création d'une zone 30 a été présenté à divers acteurs. Il est bien accueilli. Il sera finalisé en 2009, puis soumis au Canton pour préavis. Les premières mesures pourront intervenir dès 2010. En cours.

Modération du quartier Calamin

Idem ci-dessus.

Modération ch. de Floreyres et de Bellevue

Idem ci-dessus.

Construction de deux terrains multisports

La construction en 2008 de deux terrains préfabriqués au Cheminet et à Pierre-de-Savoie

s'est bien déroulée et ces nouvelles installations ont rapidement trouvés leurs utilisateurs parmi les adolescents de ces quartiers. Reste à finaliser les aménagements (bancs, arborisation, poubelles...).

Équipement du secteur Pré du Canal

La filière Urbanisme veille à la bonne mise-en-œuvre du plan de quartier (PQ) par les propriétaires et constructeurs, de sorte à obtenir des espaces publics de qualité et des prestations en faveur de la ville conformes aux exigences du PQ.

Autres projets terminés en 2008

- Nouveau parking pour le Centre Thermal
- Prototype d'abribus pour Y-Parc
- Insertion des nouvelles boîtes-aux-lettres Postmail

Politique foncière

Le service de l'Urbanisme et des Bâtiments est attentif au marché immobilier et conseille à la Municipalité l'achat de parcelles jugées stratégiques pour les projets de la Ville. Cette mission pourrait prendre de l'importance à l'avenir.

Pour la filière Police des constructions

La filière Urbanisme préavise les demandes de permis de construire, en examinant en particulier la conformité du projet aux documents d'urbanisme, mais aussi les aspects plus proprement urbanistiques, tels que l'intégration au quartier, la qualité des espaces extérieurs, la végétation, les accès, le patrimoine architectural et naturel, etc. Pour des secteurs importants, l'Urbanisme tente d'établir un dialogue en amont du projet, pour définir des objectifs communs avec les investisseurs.

Pour la filière Bâtiments

Théâtre du Petit-Globe

La construction de ce théâtre dans le Parc des Rives du Lac a démarré en automne 2007 et s'est terminée au printemps 2008. Divers imprévus dus à une conception prévue initialement pour un bâtiment itinérant et peu adapté à une implantation définitive, ont notablement compliqué ce chantier. Terminé.

Autre activité

Conseils et renseignements aux nombreuses personnes se présentant au guichet.

BATIMENTS

La filière des Bâtiments, avec son responsable M. François Armada, se charge de la formation et l'accompagnement dans les filières bâtiments, urbanisme et auprès du Chargé de mission, sur la méthode d'utilisation de la base « investissements » permettant la gestion financière interne, compatible avec GEFI, pour le suivi des investissements, par CFC.

La filière Bâtiments poursuit l'informatisation des plans papier et la mise à jour de ceux-ci sur la base de relevés sur site. La gestion des surfaces, lors de chaque remise à jour de plan, est prise en compte. La filière se charge des appels d'offres et évaluation pour un système d'armoire à plans informatisé, ainsi que la mise en ordre de la version informatisée du plan général d'affectation (PGA).

La charge de travail de la filière n'a pas permis de poursuivre l'évaluation technique des bâtiments, dans le cadre de la planification immobilière durant l'année 2008. Cependant un contrôle de sécurité a été effectué en interne, dans 10 bâtiments scolaires.

Études diverses

Haldimand 11 et Quai de Nogent 4

Évaluation des biens et recherche d'entités pouvant y être affectées, en vue d'un éventuel achat des objets.

Locaux pour le dépôt des musées et archives communales

Nouvelle étude pour l'aménagement à la route de Lausanne de locaux pour le dépôt des musées et des archives communales.

Cygnes 10

Poursuite du développement du projet gagnant déposé par le bureau MPH architectes à Lausanne et élaboration du rapport pour le crédit d'ouvrage.

Place de jeux Sous-Bois et Léon Jaquier

Analyse et évaluation de l'état des infrastructures en vue du remplacement partiel ou total de certains équipements de jeux extérieurs pour enfants.

Stade de foot

Prise en compte de l'étape N° 3 du projet d'amélioration des infrastructures du stade en collaboration avec un bureau d'architecte et la Swiss Football League.

Tribunes de l'hippodrome

Étude pour l'entretien du bâtiment et la réaffectation des locaux, comprenant l'aménagement de salles de cinéma et d'un groupe de w.-c. public.

Marive salle et gym

Étude et élaboration du rapport pour le crédit d'ouvrage pour le remplacement des revêtements de sols en résine, ainsi que pour le remplacement de la domotique et l'amélioration énergétique des installations CVSE.

Complexe Patinoire-Piscines

Étude des travaux à entreprendre sur l'ensemble des bâtiments et installations de la patinoire et de la piscine extérieure et présentation d'un rapport à la Municipalité pour une demande de crédit d'investissement.

Hôtel de Ville

Étude du réaménagement des locaux du Service des Sports et l'affectation de l'appartement du concierge pour les bureaux du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments. Étude d'un concept sécurité général du bâtiment.

Usine Arkina

Phase préparatoire pour la gestion et l'organisation du projet de réaffectation de l'ancienne usine, pour les locaux du SEY et de STE, voir d'une nouvelle production d'eau.

4^{ème} étape du Plan décennal des écoles 2008 – 2009

Études et devis pour la deuxième partie de la 4^{ème} étape 2008-2009 et préparation du dossier pour la demande de crédit d'investissement auprès de la Municipalité.

Collèges Léon Michaud et Pestalozzi

Audits de sécurité effectués par un bureau d'ingénieur spécialisé dans une 1^{ère} série de 2 collèges. Une 2^{ème} étape est prévue en 2009 pour 3 autres établissements.

Château Accessibilité personnes à mobilité réduite

Poursuite de l'étude d'aménagement d'une plate forme élévatrice et approbation du projet par les différents experts cantonaux et fédéraux des monuments et sites.

Fermeture de la place Pestalozzi

Poursuite de l'étude avec la prise en compte des compléments d'analyse établis par des spécialistes pour les reports de trafic. Extension de l'étude à la gestion des circulations restreintes au centre ville et l'aménagement de la place sud du château.

Serres et jardins

Projet d'aménagement dans la villa pour des nouveaux bureaux et vestiaires pour la filière des Jardins.

Crédits d'investissements, réalisations

HLM Léon-Jaquier

Phase préparatoire des travaux de remplacement de la chaufferie et capteurs solaires sur les cinq immeubles, de même que le collège. Phase de réalisation en 2009.

Kiosque à musique

Phase préparatoire des travaux de rénovation complète de l'édicule, phase de réalisation en 2009.

Château

Finalisation de l'étude et préparation des travaux de restauration de la façade sud, étape XXII. Préavis voté par le Conseil communal en septembre.

Quai de Nogent 5

Développement du projet de garderie gagnant et préparation du programme des travaux d'entretien lourd pour le bâtiment et ses abords.

Préavis voté par le Conseil communal en septembre.

Locaux du SEJ

Développement d'un nouveau projet et élaboration du rapport pour la demande de crédit d'ouvrage concernant l'aménagement des locaux du SEJ dans le bâtiment de la rue de Neuchâtel 2. Préavis voté par le CC en novembre

Colonie Jolie-Brise

Poursuite de l'étude pour obtenir des économies d'énergie. Les travaux de la 1^{ère} étape ont été effectués en 2008. Ils comprennent le remplacement des panneaux solaires installés en 1981, le remplacement de la production de chaleur ainsi que la régulation et le remplacement des fenêtres.

Temple Pestalozzi

Suivi du mandat extérieur pour les travaux de rénovation de la flèche du clocher, fin des travaux en 2009.

Hôtel de Ville

Derniers travaux et mise en place d'une cuisinette dans les locaux GRF. Réaménagement et rafraîchissement du bureau des urbanistes dans les locaux d'URBAT.

Café du Château / espace Jules Vernes

Suivi du mandat extérieur pour la transformation du Café du Château et la mise en place de la passerelle reliant la Maison d'Ailleurs à l'espace Jules Vernes.

Café de la Grenette

Rénovation complète de la cuisine et de la salle du restaurant suite au changement de tenancier.

Théâtre Benno Besson – Café de la Grange

Suivi du mandat extérieur pour la rénovation complète des sanitaires du café et du théâtre.

Stand de tir

Rénovation complète des sanitaires du rez-de-chaussée et création d'une douche.



Serres et jardins

Entretien lourd sur les serres et construction d'un abri pour matériel et véhicules, remplacement de clôture et de portails.

4^{ème} étape du plan décennal des écoles

Les travaux de la 4^{ème} étape du plan décennal des écoles sont répartis sur 2 ans, soit 2008 et 2009. Les travaux exécutés en 2008 sont :

Collège de Fontenay

Installation d'un ascenseur reliant tous les niveaux du bâtiment et aménagement d'une rampe pour handicapés à l'extérieur. Remplacement des vitrages et des revêtements de sol du pavillon de l'école infantine.

Collège de la Place d'Armes

Installation d'un ascenseur reliant tous les niveaux du bâtiment.

Pavillon des Jordils

Remplacement des stores.

Réfection des façades du collège de la Place d'Armes

Commencés en automne 2002, les travaux de réfection des façades en molasse ont été terminés au printemps 2008.

Pavillon scolaire Aux Iles

Ce projet a été détaché de la planification scolaire du quartier des îles, un crédit d'étude de frs 200'000.- a été accordé par le Conseil communal en novembre 2006 pour l'établissement du projet définitif, la mise à l'enquête du projet ainsi que l'appel d'offres en entreprise générale. La préparation de la demande de crédit d'ouvrage a été soumise au Conseil communal fin 2007. Les travaux pour la construction du pavillon scolaire en bois ont débuté en mars 2008 et se termineront pour Pâque 2009.

Entretien courant des bâtiments communaux

Les travaux ci-dessous ont été exécutés dans le cadre du budget d'entretien annuel.

Le budget comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage,

sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux ;

- la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation suivantes :

Patrimoine HLM

HLM Léon-Jaquier (96 appartements)

Réfection des peintures et des revêtements de sol dans divers appartements et mise en conformité des installations électriques. Isolation complète d'un plafond de sous-sol. Réfection partielle des pavés de la zone parking.

HLM Sous-Bois 11-13-15 (30 appartements)

Remplacement de cinq agencements complets de cuisine. Divers petits travaux de peinture, serrurerie, menuiserie, carrelage et remise en état ponctuelle de stores. Remplacement des minuteriers et lumières des zones communes.

HLM Sous-Bois 17-23 (60 appartements)

Remplacement de frigos, sèche-linge, lave-linge et réparation d'appareils ménagers. Réparation d'ascenseurs et remplacement de plusieurs portes. Divers petits travaux de peinture, serrurerie, menuiserie, carrelage et remise en état ponctuelle de stores. Remplacement des minuteriers et lumières des zones communes. Exécution de portes métalliques aux paliers des derniers étages.

HLM Bullet 3 (22 appartements)

Remplacement de toutes les machines de buanderie. Divers petits travaux d'entretien, serrurerie, menuiserie, électricité, sanitaire, chauffage et carrelage. Remplacement de frigos, réparation d'appareils ménagers.

Patrimoine financier

Gîte du Passant

Remplacement de pièces du chauffage. Réfection peinture et divers. Pose d'un compteur double tarif au tableau électrique.

Ancienne-Poste 4

Mise en conformité des installations électriques. Désinfection de cafards à la bibliothèque. Divers travaux à la ventilation, serrurerie et menuiserie.

Café du Château

Diverses interventions sanitaires, chauffage et menuiserie. Modification du tableau électrique.

Cure d'Air

Nettoyage des chéneaux et des sacs coupe-vent. Diverses interventions sanitaires, chauffage et menuiserie.

Cygnes 7-9-11

Renforcement de la charpente défectueuse d'un avant-toit et remplacement de tuiles.

Four 1 – Grenette

Remplacement d'un frigo. Mise en conformité des installations électriques. Diverses interventions sanitaires, carrelage et menuiserie.

Jordils 65

Réfection complète des locaux du rez de chaussée, anciennement Dubey publicité.

Midi 3-5

Mise en conformité des installations électriques.

Neuchâtel 2-4

Travaux de peinture et revêtement de sols dans les locaux de la direction ASPMAD.

Valentin 11

Remplacement de la production de chaleur et d'eau chaude. Rénovation complète des balcons en bois côté jardins.

Patrimoine administratif**Chantier communal**

Révision de la citerne. Pose de film anti-UV sur fenêtres. Installation de projecteurs extérieurs avec détecteurs de mouvement.

Otty

Exécution de deux nouvelles vitrines et modification du porte-drapeau.

Anciennes Casernes

Remplacement de la régulation du chauffage. Mise en place de cylindres électroniques aux classes de l'école. Remplacement des lumières extérieures. Travaux de sanitaire, plâtrerie et peinture suite à une fuite d'eau.

TBB

Nouvel éclairage de la zone du bar. Remplacement du tapis du local réception-caisses. Modification du panneau d'affichage extérieur. Réparation de la canalisation extérieure obstruée.

Serres et jardins

Remplacement d'une pompe de circulation. Aménagement de l'appartement villa en bureaux.

Colonie Jolie-Brise

Remplacement de l'éclairage du réfectoire, rafraîchissement de la peinture dans le corridor rez du chalet. Remplacement de 4 fenêtres et réfection complète de 2 chambres.

Colonie de Mauborget

Réfection de la façade Ouest et de la salle de jeux au sous-sol

Check-point

Mise en conformité de l'installation électrique.

Hôtel de Ville

Ponçage et vitrification du parquet de la salle du conseil, pose d'un nouveau tapis de couloir. Aménagement du bureau des urbanistes. Nouvelle installation de climatisation du local des serveurs. Divers travaux de menuiserie, serrurerie, peinture. Nettoyage de la mousse en toiture et contrôle du toit.

La Marive

Exécution d'une cloison grillagée dans le parking. Remplacement d'un moteur et divers filtre sur la ventilation ainsi qu'une pompe de circulation du chauffage. Remplacement d'une partie du matériel de sonorisation. Remplacement complet de toute l'isolation de la conduite incendie du parking suite au vandalisme. Fourniture de nouveaux pagers. Révision des cintres de la scène. Mise en conformité des installations électriques.

Maison d'Ailleurs

Aménagement d'une galerie à l'étage. Création d'un exutoire de fumée pour les combles et pour la cage d'ascenseur. Divers travaux de menuiserie, sanitaire, peinture et électricité.

Pavillon Arkina

Peinture complète du soubassement et remplacement de cylindres.

W.-c. publics et fontaines

Mise en place de portes en inox et remplacement de fenêtres ainsi que de nombreux travaux de réfection suite à du vandalisme dans certains w.-c.. Remplacement des pompes du bassin du jardin japonais. Divers travaux de carrelage, peinture, serrurerie, électricité et sanitaire.

Villa d'Entremonts

Remplacement du four de l'appartement du rez inférieur. Mise en conformité des installations électriques. Remplacement de certains cylindres.

Stand

Curage des canalisations. Remplacement des luminaires du hall et pose de détecteurs de mouvements. Révision de quelques stores.

Temple Pestalozzi

Complément de microphones. Pose de tablettes inox aux fenêtres Nord.

Centre funéraire

Remplacement de la production de chaleur et régulation. Divers travaux de serrurerie et électricité.

SIS

Remplacement d'une porte de garage abîmée. Remplacement des têtes de détection gaz. Révision complète de l'appareil de séchage des tuyaux et remplacement d'un moteur. Révision d'une coupole électrique.

Bâtiments scolaires

Les dégâts et déprédations causés par des actes de vandalisme se monte à Frs 80'650.- en 2008 sur les bâtiments scolaires, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2007.

Salle de gym de La Marive

Pose d'un grillage devant la fosse de saut, nettoyage du sable de la fosse et pose d'une bâche. Réparation de marches et surfaces en Epoxy. Remplacement des anémomètres des stores extérieurs. Mise en conformité des installations électriques. Divers travaux de sanitaire, chauffage, électricité. Réparation de la clôture du terrain de sport extérieur et remplacement du portail.

Collège Léon-Michaud

Aménagement d'un nouveau bureau pour la direction. Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Remise en état de la régulation du chauffage.

Pavillon des Cygnes

Contrôle et mise en conformité des installations électriques

Collège de Fontenay

Mise en conformité des balustrades d'escaliers au 2^{ème} étage. Réparation des stores de la salle de gym et pose d'un treillis de protection.

Collège de la Passerelle

Contrôle général et remise en état ponctuelle du sol de la salle de gym.

École des Jordils

Pose de vannes thermostatiques sur les radiateurs pour permettre des économies d'énergie. Peinture des w.-c. du pavillon.

Collège des 4 Marronniers

Remplacement des sols dans les 2 locaux d'infirmerie. Remplacement de la régulation du chauffage pour permettre des économies d'énergie. Réfection des vestiaires-douches de la salle de gym et remplacement ponctuel de vannes de radiateurs.

Collège de Montagny

Agrandissement de la salle des Maîtres.

Collège Pestalozzi

Contrôle général de la couverture et remplacement des tuiles cassées.

**Collège de la Place d'Armes**

Remplacement d'une vingtaine de cuvettes de w.-c.. Peinture du hall et corridor l'appartement du concierge.

École Près-du-Lac

Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Installation d'une rampe d'accès pour handicapés.

École de la Villette

Peinture complète des halls. Pose de détecteurs de mouvement pour l'éclairage des vestiaires et w.-c. salle de gym.

Centre sportif Aux Iles

Remplacement des ampoules de l'éclairage du terrain de football

Gestion technique pour d'autres services**Bâtiment administratif SEY**

Contrôle et remise en ordre des ferblanteries sur la partie toiture et terrasse du bâtiment. Contrôle thermographique du bâtiment.

Station électrique des Jordils

Réfection complète de l'étanchéité de toiture en multicouche.

Cure catholique

De manière générale, tous les orgues de la cure ont été révisés.

St-Pierre

Travaux d'entretien sur la main-courante et les escaliers de l'entrée principale. Mandat d'étude pour nouvelle sonorisation, remplacement de vitraux cassés.

**CHARGE DE MISSIONS,
ADJOINT AU CHEF DE
SERVICE**

Les tâches de M. Jean-Jacques Jobin consistent à épauler le Chef de service et à assurer le suivi de projets particuliers. Il remplace le Chef de service, M. Markus Baertschi, durant ses absences.

Planification urbaine ; plans directeurs, d'affectation et de quartier, projets d'aménagements routiers.

Pour la filière Urbanisme**Réalisations****Place de la Gare**

Les travaux ont été terminés au printemps 2007. Des compléments, bancs, végétation et dispositifs "anti-skateurs" ont été demandés par la Municipalité. Un paysagiste a effectué un avant-projet qui a été développé au sein du service de l'Urbanisme et des Bâtiments. Ce projet doit être soumis à la Municipalité début 2008.

En cours d'étude**Avenue des Trois lacs**

Les études pluridisciplinaires ont été terminées à la fin 2006 sous la forme d'un projet prêt à être mis à l'enquête publique. Le projet a évolué par les études du "projet d'agglomération". Fin 2008, plusieurs options sont à l'étude.

Agriculteurs yverdonnois

En automne 2007 une réflexion avait été entamée quant à la situation de terrains agricoles en "conflit" avec les zones urbanisées. Les réflexions entamées en 2007 ont conduit à l'attribution d'un mandat à la société Le Cové qui a effectué une analyse de la situation des agriculteurs et proposé des pistes de réflexion.

Logements pour étudiants

La fondation pour logements étudiants est intéressée à réaliser des bâtiments à Yverdon-les-Bains. Une délégation de la Commune est invitée à Lausanne en juillet pour visiter les logements de la Bourdonnette. La Municipalité accepte le principe de mise à disposition de terrains dans la zone Gare-Lac pour y réaliser ce type d'opération.

En procédure**Avenue des Trois Lacs / dommage à l'ouvrage km 0.660 à 0.900**

La Récusation du rapport de l'expert par la Commune et demande de contre-expertise a été refusée. Un complément d'expertise a cependant été admis, l'expert a déposé son rapport le 25 avril 2008. La Commune conteste alors le montant des honoraires de ce



complément d'expertise. Cette contestation est rejetée par décision du juge le 2 juillet 2008. Le mémoire de droit est déposé par notre conseil le 5 décembre 2008. L'audience est maintenant attendue ainsi que le jugement.

Cheminet-Fleurettes / échange de terrains

Poursuite des négociations reprises en 2006 et conclusion d'un accord de principe avec les Retraites populaires de l'État de Vaud. Les Retraites populaires doivent faire établir l'acte notarié pour modification des parcelles (échange mètre pour mètre).

Études diverses

Signalétique

Participation au groupe d'étude dont PAC est chef de file sur l'étude de la signalétique dans toute la ville. Le projet est admis par la Municipalité et le crédit d'étude voté par le Conseil communal. Le concours est lancé en automne 2008.

Affichage public

La convention d'affichage qui lie la Commune avec la SGA est dénoncée en été 2008 pour la fin 2009. Suite à cette dénonciation, le Service étudie la mise en concurrence de ce type de prestation.

Offre d'achat par la Commune

Propriété Agip à Clendy

Suite à la mise en vente de la propriété susmentionnée, notre service a fait une rapide expertise et une offre a été soumise au vendeur. Notre offre n'a pas été retenue.

Servitudes

Site des Bains

La procédure de mise à jour d'anciennes servitudes et inscription de servitudes d'accès en faveur du Grand Hôtel des Bains entamée en 2007 est finalisée en 2008 par l'intermédiaire du géomètre mandaté.

Pour la filière Bâtiments

Études diverses

Salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire aux Îles

La planification du centre sportif aux Îles (étape II) s'est poursuivie et a permis d'aboutir au dépôt du dossier de mise à l'enquête publique en décembre 2008.

Autres activités, divers

Faïencerie 5 / expertise

Suite à l'estimation URBAT de 2006, la Municipalité décide de mandater un bureau de la place selon une procédure sur invitation pour faire l'analyse du bâtiment et proposer un avant-projet chiffré de réhabilitation de cet ouvrage. Le bureau mandaté dépose son projet en automne 2008. Au vu des coûts annoncés, la Municipalité renonce à poursuivre les démarches visant à l'acquisition de ce bâtiment fin 2008.

Patinoire-Piscine / procédure / tassements

Le procès ouvert en décembre 1999 devant la Cour civile contre l'ingénieur civil et le géotechnicien est toujours pendant. La requête de récusation de l'expert mandaté pour complément d'expertise est rejetée par jugement du 21 mai 2008. La séance de mise en œuvre du complément d'expertise est finalement tenue le 13 novembre 2008. Il est maintenant attendu ce complément d'expertise.

Les travaux de remise à niveau des goulottes du bassin olympique (entamés en 2007) ont été terminés pour l'ouverture de la piscine (saison 2008).

Curtil-Maillet - Rue d'Orbe / vente du bien-fonds

Suite à la vente conclue en 2005, les immeubles ont été réalisés durant 2006. La Commune a conclu un accord avec le propriétaire du fonds qui cède finalement la parcelle pour francs 0.

Le propriétaire du bâtiment est également d'accord de le revendre. Un préavis est préparé à cet effet fin 2008.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le domaine de la Police des constructions, l'année 2008 a été marquée par une augmentation significative du nombre de recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

La collaboration avec des bureaux spécialisés pour l'application de la loi sur l'énergie et les contrôles de la sécurité et de l'environnement sur les chantiers se poursuit et donne entière satisfaction.

La mise en place d'un nouvel outil informatique pour optimiser le processus des différentes démarches de demandes d'autorisation (mise à l'enquête, dispense d'enquête, demande d'abattage d'arbres, etc.) n'a pas pu s'effectuer en 2008 et est reportée à plus tard. La mise en service de cet outil est prévue pour le deuxième semestre de 2009.

Commissions

La Commission de salubrité a tenu 9 séances. Suite aux rapports transmis à la Municipalité, 42 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 33 cas.

La Commission des constructions a tenu 12 séances.

Arbres

- 37 autorisations d'abattages d'arbres ont été délivrées pour 2008. (2007 = 39).

Enquêtes publiques

90 projets ont été soumis à l'enquête publique (2007 = 97), puis examinés par les services communaux et cantonaux, la Commission des constructions et la Municipalité.

- 19 permis de construire ont été refusés ;
- 7 enquêtes n'ont pas encore abouti à un permis de construire au 31 décembre 2008 ;
- 2 projets ont été abandonnés.

Ainsi 62 permis de construire ont été délivrés (2007 = 91) qui se répartissent comme suit :

- 14 transformations de halles industrielles ;
- 2 constructions de halles industrielles ;
- 2 transformations/agrandissements d'immeubles commerciaux ou bureaux ;
- 6 constructions d'immeuble d'habitation (total 100 appartements) ;
- 27 transformations d'immeubles d'habitation ;
- 5 constructions de villas (total 40 appartements) ;
- 6 aménagements de parking et garages ;
- 2 constructions de piscine ;
- 6 constructions de véranda ;
- 5 établissements publics ;
- 5 modifications d'antennes de téléphonie mobile (2007 = 3) ;
- 2 constructions de couvert ;
- 1 hôpital ambulatoire ;
- 2 constructions de chalets et mobile home ;
- 1 agrandissement d'hôtel ;
- 1 aménagement routier de quartier ;
- 1 démolition de bâtiment ;
- 1 point de collecte des déchets ;
- 1 garderie d'enfants.



Recours

- 5 recours ont été déposés au Cours administrative de droit public (vérifier le nom)
- aucun recours n'a été déposé au Tribunal Fédéral.

Dispenses d'enquête

210 autorisations (2007 = 199) ont été accordées par la Municipalité. Elles se répartissent comme suit :

- 45 enseignes, procédés de réclame, panneaux d'affichage ;
- 28 teintes de façades ;
- 22 couverts, cabanons, pergola, verrières, garages, poulailler ;
- 7 modifications de toitures, châssis rampants, lucarnes ;
- 23 modifications extérieures de bâtiments ;
- 9 modifications intérieures de bâtiments ;
- 6 citernes à mazout, pompe à chaleur, éolienne & stockage de gaz ;
- 19 aménagements extérieurs, places de parc ;
- 6 installation de container, kiosque, caissettes à journaux, serres ;
- 13 panneaux solaires ;
- 11 cheminées, chauffage, ventilation ;
- 1 changement d'affectation ;
- 15 places containers STE ;
- 1 aménagement de fitness ;
- 3 Banco mats et distributeurs à billets ;
- 1 aménagement de route.

Contrôle des citernes

- environ 12 visites d'anciennes et de nouvelles installations ont été effectuées en collaboration avec le service de l'environnement et de la protection des eaux (SESA) et STE ;
- aucune dénonciation pour non-révision n'a été faite à la préfecture ;
- de plus, 1 autorisation a été délivrée pour une nouvelle citerne.

Loi vaudoise sur l'Energie du 16 mai 2006

- 58 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau Eben Sàrl ;
- 39 dossiers ont nécessité un complément d'informations.

Contrôle des aspects de sécurité et de protection de l'environnement sur les chantiers

149 visites de chantiers ont été effectuées par le bureau ACTA Conseils Sàrl avec le résultat suivant :

- 25 visites n'étaient pas conformes d'un point de vue environnemental ;
- 62 visites n'étaient pas conformes d'un point de la sécurité.

Autres activités, divers

La Police des constructions est également sollicitée pour la visite de certaines installations de chauffage, en collaboration avec le laboratoire cantonal et les ramoneurs de la place.

Elle contrôle aussi les normes et les directives de l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA), ce qui représente environ 10 visites d'installations, avec ou sans représentant de l'ECA.

Elle vérifie également la surveillance des chantiers, les normes et les directives de la SUVA et du GRPA, ce qui représente environ 10 visites d'installations de chantier, avec ou sans représentant de la SUVA.

GERANCES COMMUNALE ET LOCATION DE SALLES

Gérance communale

En 2008 les Gérances ont enregistré un nouveau record (128) dans les mouvements d'entrées et de sorties de locataires, soit :

- 62 dans les immeubles HLM ;
- 6 dans les immeubles financiers ;
- 4 dans les cafés-restaurant ;
- 56 dans les places de parc.

L'année a été plus calme que les précédentes car nous n'avons plus eu à nous occuper de l'important travail de transferts des locataires durant les gros travaux entrepris à Léon-Jaquier.

Deux de nos cafés-restaurants ont changé de tenanciers :

- M. Jacques Jannet et Mme Barbara Scianna pour "La Grenette" ;
- M. Jean-François Magnin et Mme Laurence Cherpillod pour la Patinoire-piscine.

Depuis 1996, nos rapports font continuellement état du manque de logements subventionnés et nous sommes plus que jamais confrontés à de très nombreuses demandes. Il est parfois pénible de répondre à des gens qui se présentent au guichet pour la 10ème, voire la 20ème fois et auxquels nous devons répondre que nous n'avons toujours rien à leur proposer.

Locations de salles

Depuis plusieurs années, le nombre de salles à louer à Yverdon-les-Bains augmente et les locataires ont un plus grand choix de lieux et d'endroits avec des équipements techniques très différents. Ceci explique pourquoi les chiffres de location restent quasi identiques à l'année précédente.

Le Temple et les salles du Château (sans les caves) ont accueilli 155 manifestations en 2008.

Le montant des locations s'élève à Frs 22'000.- + Frs 17'000.- de locations internes. S'ajoute 55 gratuites de locations pour Frs 14'000.- et 27 gratuites internes pour un montant de Frs 5'000.-.

Le Temple, n'étant plus en travaux, a accueilli 2 mariages et des concerts organisés par la Paroisse, l'Association des Concerts du Temple, des Chorales et par des organisateurs privés.

Les colonies Jolie Brise et Bellevue ont été louées 28 fois, y compris le camp 'Enfants de Tchernobyl' au mois d'août. Nous avons pu facturer Frs 28'000.- au total. Les camps d'été et d'automne ont occupés 7 semaines et les écoles ont profité de 41 semaines au balcon du Jura.

Les salles pour les fêtes et réunion diverses : La Cure d'Air et l'Escarbille ont été louées 140 fois pour un total de Frs 47'000.-. Pendant les 7 semaines de vacances d'été, La Cure d'Air a été occupé par le Centre Aéré. La Tribune a été loué et occupé par 9 manifestations diverses ; entre autre le 'Ciné Open Air' pendant 2 mois et le comptoir du NV 3 semaines. Le montant de locations se monte à Frs 14'000.-.

Pour l'année 2009 d'importants travaux de rénovations sont au programme. Affaire à suivre.

LA MARIVE

Cette année fut supérieure dans le taux d'occupation, soit une progression de 7%. Toutes les locations sont en hausses sauf pour les locations internes. Le chiffre d'affaire a par conséquent augmenté. Encore une fois nous pouvons compter sur une clientèle fidèle qui offre une diversité des manifestations. A relever, le taux d'occupation du mois de novembre a été de 96.6%, soit 29 jours de loués sur 30!

Nous avons pour cette année plusieurs manifestations qui demandent un service clef en main, c'est-à-dire tout compris. La Marive s'occupe de contacter les prestataires externes en fonction de la demande du client.

Quelques acquisitions complémentaires sont venues étoffer l'éventail de la fiche technique, 1 écran Dual-Vision, 1 micro casque, 1 télécommande DMX et du matériel de sécurité pour les podiums.

La Marive a participé à l'élaboration de l'agenda communal et a pu le tester, celui-ci sera mis en service dès 2009.

Quelques chiffres :

	2008	2007	2006
Recettes de locations	348'427.-	306'618.-	262'857.-
Locations internes	15'842.-	23'896.-	29'429.-
Totaux	364'269.-	330'514.-	292'286.-
Ecart/année précédente	+10.2%	+13.1%	-14.2%
Taux d'occupation en jours	208	182	182
En % sur l'année	56.9%	49.9%	49.9%

CONCIERGERIE

L'année 2008 a été marquée par un changement dans l'organisation de la conciergerie des écoles. Changement du responsable de la conciergerie des écoles et modification du cahier des charges, ceci afin d'améliorer le suivi et l'encadrement des concierges dans l'accomplissement de leurs tâches assignées.

L'occupation de nos bâtiments scolaires, salles de classes et salles de gym, étant assez grande, voire à saturation, nécessite un suivi et une certaine rigueur dans la planification de l'entretien de conciergerie.

Les travaux d'entretien des collèges, selon le plan décennal, continue avec une bonne collaboration avec la filière Bâtiments

La formation continue de nos concierges occupe toujours une place de plus en plus importante afin de « professionnaliser » le plus possible nos concierges.

L'engagement d'un apprenti « agent d'exploitation » est venu renforcer notre équipe de concierges. Apprentissage de trois ans où l'apprenti verra l'ensemble de l'entretien d'un

bâtiment, tant au niveau du nettoyage que de ses installations techniques et de ses extérieurs.

Une étude sur la gestion des déchets dans les bâtiments scolaires et administratifs a été initiée afin d'identifier les moyens de collecter et de gérer au plus juste ces déchets, auprès de l'HEIG.

AGENDA 21

Les tâches de la déléguée à l'Agenda 21 consistent à mettre en œuvre le développement durable de manière concrète pour la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit autant de réaliser des projets que de faire de la sensibilisation. La déléguée est engagée à un taux d'activité de 80% et est épaulée par la Commission municipale de l'Agenda 21.

Commission

La Commission Agenda 21 s'est réunie une fois en 2008.

Projets

Les projets de l'Agenda 21 se concentrent sur trois axes:

Administration exemplaire

- organisation de l'action « A vélo au boulot » pour la deuxième année consécutive. Les employés se regroupent en équipes et viennent à vélo au travail pendant tout le mois de juin. Comme en 2007, un défi est lancé à la ville de La Chaux-de-Fonds : grâce à l'engouement des employés communaux, Yverdon-les-Bains gagne la revanche ;
- vélos pour l'administration communale. Six vélos sont mis à disposition des employés communaux pour leurs déplacements professionnels. Les réservations se font par intranet. Des statistiques sur le taux d'utilisation des vélos ont été réalisées ;
- gobelets en carton. Les gobelets en plastique utilisés dans les salles de conférence ont été remplacés par des gobelets en carton et compostables ;
- mise à jour de la grille d'évaluation Aequo 3D (en cours). Les remarques des personnes concernées par l'utilisation de la grille ont été récoltées puis la grille a été modifiée. Elle sera ensuite testée dans les services communaux ;
- nouveaux conditionnement et nouvelles étiquettes pour le moût de la ville. Le moût de raisin utilisé pour les réceptions de la ville est mis en bouteille de 75 dl. Cela offre une meilleure visibilité à ce produit de saison et de la région ;
- les projets que les services communaux ont réalisés dans le domaine du développement durable sont listés et, dans un but de valorisation, figurent sur la page internet de l'Agenda 21 ;
- commande, par le Secrétariat général, de papier recyclé labellisé « Ange bleu » pour l'usage de l'administration.

Mobilité

- participation à la bourse aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo, le 12 avril. L'Agenda 21 tient un stand avec contrôles techniques gratuits pour les vélos et informations sur le développement durable ;
- organisation du mois de la mobilité « Hâte-toi autrement » durant tout le mois de septembre. Diverses actions de

- sensibilisation à la mobilité douce : conférence sur AggloY, rallye mobilité, signalétique provisoire, marché mobilité, balade à pied, balade à vélo « les fontaines d'Yverdon-les-Bains », balades en bateaux solaires, etc. ;
- développement du projet de vélos en libre service avec la Police Municipale. Contacts, études puis élaboration du cahier des charges avec les mandataires.

Consommation

- publication du dépliant « Acheter local au rythme des saisons » qui fait la promotion des produits de la région. Il comporte d'un côté la liste des fruits et légumes cultivés dans notre région et classés selon les saisons. De l'autre, il y a un répertoire des producteurs du marché ainsi qu'une liste des détaillants de la ville et de l'agglomération vendant des produits de la région ;
- organisation d'une conférence sur l'agriculture contractuelle de proximité. Le 7 mai, plus de 60 personnes se sont réunies au Château d'Yverdon-les-Bains pour écouter, entre autres, le témoignage d'un producteur travaillant pour une coopérative d'agriculture contractuelle ;
- lancement de Terre Ferme, une association d'agriculture contractuelle pour la région. De juin à décembre, des groupes de travail composés de consommateurs-trices et de producteurs-trices se sont réunis afin de créer cette association. Celle-ci propose des abonnements pour recevoir des produits régionaux et de saison chaque semaine.
- promotion du site internet www.leclimatentrenosmains.org qui aide les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Autres activités /divers

- forum du développement durable de l'Office fédéral du développement territorial. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau romand des coordinateurs Agenda 21. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau national sur l'évaluation de projets selon le développement durable. Participation aux séances et échanges d'expériences.

ADMINISTRATION

Cette entité centrale assure la coordination, en collaboration avec le Chef de Service, des différentes activités des autres filières du service.

Elle s'occupe de toutes les tâches administratives du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, principalement :

- gestion de la centrale téléphonique, acheminement des appels et renseignements ;
- réception, accueil des clients et renseignements ;
- traitement du courrier entrant et sortant ;
- gestion de l'économat des fournitures de bureau ;
- correspondance, établissement des rapports et des préavis ;
- établissement des factures d'émoluments et divers ;
- imputation et saisie des factures fournisseurs pour paiement ;
- gestion du personnel, horaire mobile, planning des absences, formation des apprentis ;
- établissement du budget annuel ;
- situations périodiques et comparaisons budgétaires des comptes de fonctionnement ;
- situations trimestriels et suivi des comptes d'investissements ;
- bouclage des comptes, préparations des pièces comptables ;
- établissement des tableaux de répartitions pour la comptabilité analytique ;
- gestion financières pour le projet agglôY.

Années	Rapports	Notes	Lettres
2005	93	42	610
2006	130	52	700
2007	156	57	850
2008	160	53	960

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 30 avril 2009, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commissions de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2008, vu le rapport de la commission de gestion.

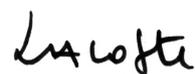
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


R. Jaquier



La Secrétaire :


S. Lacoste

Principales abréviations utilisées

AC	Assurance chômage	GRAA P	Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique
AI	Assurance invalidité		
AFPT	Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie	HEIG	Haute école d'ingénierie et de gestion
APG	Allocation perte de gain		
ARFEY	Association restaurant-foyer pour enfants Yverdon	JS	Jeunesse et Sport
AVS	Assurance vieillesse et survivants	LVT	Ligue vaudoise contre la tuberculose
AYAPE	Association yverdonnoise pour l'accueil de la petite enfance		
		MO	Main-d'œuvre
BCV	Banque Cantonale Vaudoise		
BVR	Bulletin de versement avec numéro de référence	OMSV	Office médico-social vaudois
		ORCA	Organisation en cas de catastrophe
CCP	Compte de chèques postaux	OSP	Orientation scolaire et professionnelle
CIP	Caisse intercommunale de pension	OTTY	Office du tourisme et du Thermalisme
CNA	Caisse nationale suisse d'assurances Accidents		
CPEV	Caisse de pension de l'Etat de Vaud	PCi	Protection civile
CPO	Corps de police	PV	Petite vitesse (CFF)
CRA	Centre de rencontre et d'animation		
CS	Crédit Suisse	RAS	Association pour la régionalisation de l'action sociale
CSR	Centre social régional	RC	Ass. responsabilité civile
CTG	Comptabilité général	RH	Ressources humaines
CT	Centre thermal		
		SASH	Services des assurances sociales et de l'hébergement
DSR	Département social romand	S+E	Solidarité et écologie
		SES	Service de l'enseignement spécialisé
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie	SEY	Service des énergies
EMNV	Ecole de musique du Nord Vaudois	SIS	Service d'incendie et de secours
EP	Eclairage public	SAS	Service des affaires sociales
EPP	Etabl. primaire Pestalozzi	SPJ	Service de protection de la jeunesse
EPEG	Etabl. primaire Edmond Gilliard	STE	Service des travaux et environnement
ESLM	Etabl. secondaire Léon-Michaud	STEP	Station épuration des eaux
ESDF	Etabl. secondaire de Félice		
EU	Eaux usées	TBB	Théâtre Benno Besson
		TM	Travaux manuels
FDS	Fonds		
FG	Frais généraux	UBS	Union des banques suisses
FVE	Fédération vaudoise des entrepreneurs	UCV	Union de communes vaudoises
		URBAT	Service de l'urbanisme et des bâtiments
GC	Génie civil	UNI	UNI-POP Université populaire
GRF	Greffe municipal	USLY	Union des sociétés locales
		USY	Union sportive yverdonnoise